
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google[™] books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

WIDENER



HN SSTW S

4.82.8

4228.42.6



3 vol.

BOUGHT WITH
THE GIFT OF
THOMAS LEE,
Of Brookline, Mass.

Received 29 April,
1859.

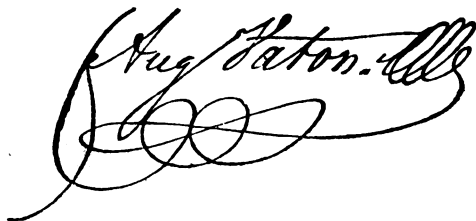




LE PROTESTANTISME
COMPARÉ
AU CATHOLICISME.

595 21
4e
32

Tous les exemplaires non revêtus de ma signature seront
réputés contrefaits.

A handwritten signature in black ink, reading "Eugène Ionesco". The signature is highly stylized, with large, flowing loops and a prominent, sweeping underline that extends to the left and then loops back under the main text.

Paris. — Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.



JAMES BALMÈS.

Jaime Balmès pln

LE PROTESTANTISME
COMPARÉ
AU CATHOLICISME

DANS SES RAPPORTS
AVEC LA CIVILISATION EUROPÉENNE;
forme (Luciano)
PAR **JACQUES BARMES**.

Deuxième Edition,
revue et corrigée avec soin, et augmentée d'une Introduction,

PAR A. DE BLANCHE-RAFFIN.

Orné d'un magnifique portrait gravé sur acier.

TOME PREMIER.



PARIS,
A LA LIBRAIRIE DE PIÉTÉ ET D'ÉDUCATION
D'AUGUSTE VATON, ÉDITEUR,
RUE DU BAC, N° 50.
—
1851.

C 4228.42.6

1859. Apr. 29.

Bought with the gift of
Thomas Lee
of Brookline.

vols 1-3.

INTRODUCTION.

Le livre que nous présentons au public intéresse l'attention à un double point de vue. L'Espagne, depuis trois siècles, a repoussé avec une énergie victorieuse toute doctrine contraire à l'unité de ses croyances ; cette persévérance, cette fidélité, qui forment un des caractères de la physionomie de cette nation, se peignent dans les pensées de Balmès comme elles ont brillé dans les exemples de sa vie. D'un autre côté, dès les premières pages, ce livre révélera un esprit vaste, exempt de préjugés d'école, et initié profondément à la connaissance des sociétés modernes. Ainsi, d'une part, l'ouvrage de Balmès nous offre une image de la sagesse et de la constance du génie de l'Espagne ; de l'autre, il nous propose les méditations les plus utiles sur l'avenir de la civilisation générale.

On nous saura gré de dire par quelles circonstances l'écrivain espagnol a été déterminé à composer ce livre. Durant le siècle qui suivit la pacification religieuse, la foi catholique était demeurée profonde au sein de la nation espagnole. Allangui peut-être, non anéanti par une longue indolence, l'ancien zèle se ranima, au commencement de notre siècle, en présence de l'invasion française. L'incrédulité qui maîtrisait alors la France, les moqueries contre la foi jointes à l'injustice de l'agression, tout se réunit pour réveiller en Espagne l'esprit des vieilles Croisades. Le ressentiment des croyances offensées enflamma le patriotisme. L'invasion française eut à combattre le double transport de la ferveur religieuse et du sentiment national.

Mais les dissensions intérieures de l'Espagne devaient

I.

a

offrir bientôt aux ennemis du Catholicisme un champ plus favorable. Vaincue et expulsée une fois en 1823, la Révolution, à la faveur du règlement nouveau de l'hérédité royale, parvint à se glisser jusque sur les degrés du trône. L'Église se trouva aux prises de nouveau avec des adversaires qui ne déguisaient point, ou qui déguisaient mal, une haine invétérée. Assaillie violemment par les uns, mal défendue, trahie par les autres, elle se vit dépouillée, persécutée. L'Angleterre, s'efforçant de naturaliser son influence en Espagne, accrut singulièrement ces désastres. Un instant, sous la régence d'Espartero, elle put espérer de pousser le gouvernement d'Espagne jusqu'au schisme. A la vérité, le soulèvement de 1843 manifesta combien cette entreprise était insensée. L'indignation publique fit justice des projets de schisme et d'une dictature avilissante. Mais des coups funestes avaient frappé les institutions sacrées. En même temps, d'autres blessures, subtiles, insidieuses, avaient atteint les croyances dans leur racine.

La France et l'Angleterre, luttant l'une contre l'autre sur le sol de la péninsule, s'étaient partagé en quelque façon les forces révolutionnaires. A l'une obéissait la fraction exaltée du parti ; vers l'autre s'inclinait la fraction la plus modérée. Dans les conseils qu'elle donnait à l'Espagne, l'Angleterre se laissait emporter par le zèle quelque peu aveugle de son Protestantisme (1) ; la France

(1) Un livre bizarre, publié en Angleterre il y a quelques années (*La Bible en Espagne*, par Georges Borrow), contient sur ce sujet des indications curieuses. Dans ce livre, qui révèle chez son auteur une naïveté singulière, les Espagnols sont peints comme dépourvus des plus vulgaires notions du Christianisme. Heureusement d'autres ouvrages du même écrivain ont appris à ses compatriotes quel cas ils doivent faire de sa compétence en matière *raisonnable*, à plus forte raison en matière théologique.

demeurait simplement dédaigneuse des intérêts de la foi. Cependant, il ne faudrait pas croire que ce dédain ne recélât aucun sujet d'alarme. La politique française était régie à cette époque par l'école qui a reçu le nom de *doctrinaire* : l'affinité entre l'école *doctrinaire* et les gouvernements *modérés* de Madrid créait, pour l'avenir de la religion en Espagne, les plus graves dangers.

Ce qui a ému Balmès, ce qui l'a enflammé du zèle de la controverse, c'est précisément l'influence exercée en Espagne par la doctrine semi-protestante, semi-philosophique dont M. Guizot a été l'interprète. Balmès, en prenant la plume, n'avait eu d'autre dessein que de tracer, au sujet du Protestantisme, quelques réflexions sommaires. Mais l'immensité des points de vue qui s'offrirent à ses regards, la richesse des matériaux recueillis dans ses études, et surtout le sentiment du péril public, l'entraînèrent à élargir ce plan. Lui-même, dans des entretiens intimes (1), a déclaré qu'un sentiment supérieur, une sorte d'influence mystérieuse, l'avait mû dans son entreprise. Commencée vers 1840, l'œuvre fut terminée en 1844. Elle s'élabora, comme l'on voit, durant les années les plus critiques pour le sort de l'Église espagnole.

L'erreur la plus accréditée de nos jours relativement à l'Église catholique, celle que M. Guizot, en particulier, a mise en relief, peut se formuler ainsi : « Aux premiers siècles, et durant le moyen âge, le Catholicisme a rendu à la civilisation d'éminents services. Mais l'humanité est parvenue à l'âge adulte. La tutelle exercée par l'Église romaine se trouve superflue. Une légitime émancipation a été opérée par le Protestantisme. »

(1) Ces entretiens ont été révélés après sa mort par un ami, Don Jaime Soler, alors chanoine de la cathédrale de Vich, plus tard évêque de Téruel, mort sur ce siège, après un court épiscopat.

On sait de quel prestige a joui cette assertion. Pendant vingt années elle a été acceptée comme un axiome de l'histoire. Dans l'ordre de la politique, la monarchie de Juillet s'était basée sur une maxime analogue. L'écrivain qui, par la dignité de son langage, a le plus accrédité cet ensemble d'erreurs, met aujourd'hui un louable courage à réparer certaines brèches, élargies, sinon ouvertes par lui, dans l'édifice social. L'opinion sensée en Europe attend de lui un effort nouveau de logique. Ses erreurs religieuses, comme ses fautes politiques, ne seront plus, à ce prix, que d'illustres imprudences. Tout au plus l'histoire s'étonnera-t-elle quel'imprudence, l'imprévoyance, aient eu la moindre part dans un esprit paré de tant de gravité.

Balmès reprend par la base l'édifice élevé par M. Guizot. Il expose à son tour un tableau de la civilisation européenne. A l'assertion dans laquelle se résume l'erreur *doctrinaire*, son livre oppose l'assertion que voici : Le Christianisme, sous la forme vague, incohérente, que les protestants lui ont donnée ; ce Christianisme sans symbole, sans gouvernement, aurait été impuissant à convertir le monde païen ; il n'aurait point transformé la barbarie, durant le moyen âge ; tous les éléments qui constituent la civilisation moderne resteraient à préparer. De plus, un tel Christianisme serait impuissant à continuer l'œuvre de la civilisation, à laquelle il n'a point travaillé. Il n'aurait point la force de dompter les passions qui livrent bataille à la société actuelle ; cette société se trouverait exposée sans défense aux périls qui menacent son avenir.

Balmès établit la première partie de cette assertion en déroulant les pages les plus instructives de l'histoire européenne. C'est l'Église qui, tantôt par des moyens directs, tantôt par des influences visibles, a détruit l'esclavage,

rectifié dans l'homme le sentiment de la dignité, ennobli la femme, fondé la bienfaisance publique, donné naissance à la liberté civile et politique. Au seizième siècle, la veille du jour où Luther commence de dogmatiser, tous les grands éléments de la civilisation européenne se trouvent développés partout au degré qu'a permis jusqu'à l'état du monde. Le Protestantisme n'y ajouta rien. Si, depuis le seizième siècle, la civilisation a reçu un perfectionnement nouveau, c'est encore aux institutions fondées par l'Église, à l'esprit communiqué par elle, que ce perfectionnement est dû. Livré à lui-même et sans correctif, le Protestantisme aurait détruit le labeur commencé. Outre les coups secrets dont il a frappé la moralité et la religion, il a causé à la civilisation des dommages palpables; il a divisé les peuples chrétiens, les a armés les uns contre les autres, les a détournés des entreprises par lesquelles ils auraient conquis au Christianisme le monde infidèle.

Dans ces lignes se résume la pensée entière de l'ouvrage. L'Espagne accueillit le livre de Balmès avec joie. Les aberrations au sujet du Protestantisme étaient trop récentes dans ce pays, et trop contraires à l'inclination native, pour tenir longtemps contre la doctrine d'un tel maître. La Révolution de février, en vérifiant d'une manière surprenante les prévisions énoncées par Balmès, ajouta une autorité extraordinaire à ses conseils. Bientôt après, le publiciste catalan descendait dans la tombe. Mais, à peine cette tombe fermée, on entendit retentir en Espagne et dans toute l'Europe l'éloquence de Don Juan Donoso Cortés.

Balmès a exclu de son livre toute discussion proprement théologique. Comme il le dit lui-même, l'impérissable *Histoire des Variations* a épûisé la controverse

sur le terrain de la théologie. Laissant de côté ce qui n'a trait qu'à la vie future, Balmès se borne à considérer le Protestantisme dans ses rapports avec notre existence ici-bas. Toutes les grandes objections basées sur l'intérêt de la société sont par lui débattues et réfutées.

Sans nul doute, l'apologiste catholique doit accepter de défendre sa foi au point de vue de cet intérêt secondaire. Mais, avant tout, et pour assurer à la vérité un succès digne d'elle, il importe de distinguer entre la destinée immortelle de l'homme et sa destinée transitoire.

On l'a observé à bon droit : par un effet de l'affaiblissement de la foi en Europe, toute question d'histoire, de politique, de philosophie se trouve placée, de nos jours, sur un terrain ténébreux, où n'arrive plus aucun rayon de clarté surnaturelle. Cette déchéance de la pensée date principalement du dix-huitième siècle; Montesquieu en a donné un bien funeste exemple. Or, dans les pays protestants, ce mal a étendu ses ravages jusqu'au sein de la religion; il a frappé les Églises de déshonneur et de stérilité. Lisez les publicistes anglais, M. Macaulay, par exemple, esprit d'ailleurs vif, souvent exempt de préjugés : avec quel dédain il repousse un symbole religieux qui ne crée point au sein des peuples l'opulence et la grandeur (1)! J'ouvre le livre d'un missionnaire envoyé en Espagne aux frais de la Société Biblique : j'y lis cette imprécation tout à fait païenne : « O ma patrie ! puisse le soleil de ta gloire n'être jamais obscurci !... Mais si ton arrêt est prononcé, si ta fin approche, puisse-t-elle être digne de toi !... Oui, si ta chute est proche, puisse-t-elle s'accomplir à grand bruit au milieu du sang et des flam-

(1) *History of England from the accession of James II*, passim.

« mes, et entraîner avec elle la ruine de plusieurs nations (1) ! »

Ainsi l'Angleterre, semblable aux Juifs qui attendaient du Messie non la sainteté, mais la puissance, est scandalisée de ne point trouver, dans certains pays catholiques, les merveilles de l'industrie; elle n'y aperçoit point les merveilles de la foi. Le théologien éminent que l'Église romaine vient d'enlever à l'Anglicanisme, M. Newman, consacre la première de ses Conférences (2) à dissiper un préjugé si opposé au véritable esprit du Christianisme. Mieux que nous M. Newman sait ce qu'il y a d'amertume pour le peuple anglais à côté de l'opulence étalée par un petit nombre de privilégiés. Mais son patriotisme lui défend d'insister sur cette considération; il préfère rappeler que l'Église n'a point pour objet la *fortune*, mais le *salut*. Ce débat entre un docteur catholique et le vulgaire esprit de l'Anglicanisme donne lieu à des réflexions instructives. Avec quelle exactitude ne dirait-on pas de cette nation, d'ailleurs si illustre par certains côtés de son génie, que *les vérités ont été diminuées dans son sein* (3) !

(1) *La Bible en Espagne*, par Georges Borrow.

Je veux être équitable envers M. Borrow. Dans une page de son livre, il rend un hommage fort juste, et complet, à la charité du peuple espagnol. Voici ses paroles : « Il faut le dire à l'honneur de l'Espagne, il est peu de pays en Europe où la pauvreté soit moins insultée et mieux secourue.... Il est impossible de ne pas reconnaître que le peuple espagnol est celui qui a le mieux compris la dignité de l'espèce humaine, et qui remplit ses devoirs envers le prochain avec le plus de charité, etc. » Cette page, assurément, indique un esprit fort inconséquent, mais en même temps un cœur loyal.

(2) *Conférences prêchées à l'Oratoire de Londres*, traduites par M. Gondou.

(3) M. Guizot, dans ses récents écrits, semble prendre à tâche de relever la piété et les autres vertus qui se trouvent au sein du Pro-

On ne saurait trop le répéter : la véritable Église a peu de souci des intérêts d'un monde où nul n'a sa demeure stable. Tous les grands efforts de sa charité sont consacrés à préparer pour l'âme une éternité bienheureuse. En créant l'homme, Dieu l'a doué de facultés en vertu desquelles il lui est permis de se rendre riche ou puissant. L'Église respecte cet ordre primitif. Elle prête même aux aptitudes naturelles de l'homme un secours efficace; mais, à son tour, elle propose des vertus et des récompenses plus hautes. Bien au-dessus de la richesse, elle place la pauvreté choisie par amour. A la puissance, elle préfère l'abnégation, l'humilité, tout ce qui dénote un généreux désintéressement de soi-même. Sachant que Dieu distribue ici-bas ses dons d'après des vues dont il ne rend compte à personne, elle ne s'inquiète point de dire pourquoi l'empire du monde passe des mains d'un peuple à celles d'un autre peuple, pourquoi telle nation infidèle prospère, tandis que telle nation catholique est abaissée. L'Église n'a d'autre grandeur à distribuer que la grandeur morale, qu'elle s'efforce de former en nous avec le concours de notre volonté.

Si en Angleterre certains hommes détournent leurs regards de l'Église catholique parce qu'elle ne les enrichirait pas, en France les chrétiens faibles ont d'autres préoccupations : ils lui imputent à crime de ne point embrasser

testantisme. M. Guizot, qui, au besoin, déclare si noblement sa foi dans le *surnaturel*, s'est-il demandé à quel degré les vertus qu'il loue présentent le caractère *surnaturel*, qui seul les rend véritablement dignes de l'âme chrétienne? Sur un pareil sujet un esprit de sa trempe ne saurait se contenter d'à-peu-près.

Au surplus, ce n'est point nous qui nierons les débris de foi ou de piété conservés parmi les protestants. Mais la vérité a des exigences jalouses. Qu'on lise avec attention un admirable passage de sainte Thérèse, cité dans les notes de ce volume même, page 371.

telle ou telle passion politique. Tantôt, exagérant la portée de certains textes, ils demandent qu'elle se fasse la servante du pouvoir. Tantôt, défigurant la notion de liberté chrétienne, ils réclament d'elle une condescendance qui serait la solidarité avec la folie. Depuis les temps apostoliques, l'Église résiste à ces contraires ambitions. Elle défend contre les unes et contre les autres sa propre dignité ; elle préserve à la fois sa majesté et son autorité en ne se liant qu'à ce qui est éternel.

Dans son troisième volume, consacré presque tout entier à cet ordre de questions, Balmès ne perd jamais de vue cette dignité supérieure qui forme un des caractères essentiels de l'Institution divine. Cette notion excellente de la supériorité de l'Église constitue, à proprement parler, dans l'histoire et dans la politique, le *sens catholique*. C'est là ce qui met à part un petit nombre de grands esprits et les érige en chefs de la doctrine. Bossuet emprunte à ce sentiment son habituelle sublimité. Nulle main n'a fait ressortir en traits plus éclatants le fait de l'*autocratie divine* dans les annales humaines. M. de Maistre, dans tout le cours de ses écrits, doit à la même doctrine ses inspirations. Peut-être ne remarque-t-on point chez Balmès les transports éloquentes, les émotions vibrantes qui ont rendu illustres les écrits de ces maîtres ; mais on admirera chez lui, au plus haut degré, l'élévation de la pensée, la sérénité du regard, et une justesse irréprochable, qui est une grande part du génie.

Composé incidemment par Balmès, ce traité de politique est, ce nous semble, ce qui a été écrit, de nos jours, de plus utile, de plus instructif. Publié sous le pontificat de Grégoire XVI, et honoré dès ce temps-là d'une approbation complète à Rome, ce volume s'est trouvé merveilleusement conforme à la politique du nouveau pontificat :

signe manifeste que l'auteur avait choisi d'une main sûre les vérités qui ne passent pas. Toutefois, ce traité ne pouvait être complet. Diverses considérations qui n'avaient point trait au Protestantisme y devaient être omises. Dans certaines pages de ses écrits postérieurs, Balmès lui-même a tracé un enseignement plus approfondi et plus précis. J'ai transcrit ailleurs un passage excellent de son *Traité élémentaire de Morale*, concernant l'origine du pouvoir (1).

Tel est le livre que nous recommandons aux esprits réfléchis. Par suite des événements que notre temps voit s'accomplir, le Protestantisme perd de jour en jour cette confiance en lui-même, et cette audace qui le rendirent autrefois formidable : la grande aberration religieuse du seizième siècle n'en demeure pas moins un sujet d'étude éminemment profitable. C'est en vain que l'esprit de révolte affecte une forme nouvelle : toute erreur ressemble à l'erreur, comme toute vérité se lie aux autres vérités. Un enseignement consolant ressort d'ailleurs du spectacle des luttes soutenues depuis trois siècles par l'Église. A chaque instant, l'observateur trouvera lieu d'admirer la perspicacité avec laquelle cette Maîtresse de la vérité a déjoué des subtilités aussi funestes à l'ordre social qu'opposées à la foi. Par un effet de l'assistance divine, ces triomphes sauront se continuer : l'erreur des siècles qui vont venir ne sera point plus habile, ni plus indomptable que celle des siècles écoulés.

(1) Voyez *Jacques Balmès, sa vie et ses ouvrages*, analyse des *Écrits philosophiques*.

Paris, 10 juillet 1851.

A. DE BLANCHE-RAFFIN.

AVANT-PROPOS.

A côté de leurs conséquences funestes, les révolutions modernes ont amené un résultat précieux pour la science, et qui ne restera probablement pas stérile pour le genre humain : je veux dire LE GOUT DES ÉTUDES QUI ONT POUR OBJET L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ. Les secousses ont été si rudes, que la terre s'est entr'ouverte sous nos pieds ; l'intelligence humaine, qui marchait na-

guère pleine d'orgueil, sur un char triomphal, au bruit des applaudissements et des cris de victoire, s'est effrayée à son tour et s'est arrêtée dans sa carrière. Subjuguée par un sentiment profond, elle s'est demandé à elle-même : « Qui suis-je ? où est mon origine ? quelle est ma destinée ? » Les questions religieuses ont repris aussitôt leur importance suprême ; et quand on pouvait les croire oubliées par un effet de l'indifférence, ou rejetées au dernier rang par le développement surprenant des intérêts matériels, par le progrès des sciences naturelles et exactes, par l'ardeur toujours croissante des débats politiques, on a vu que, loin d'être étouffées sous le poids qui semblait les accabler, elles reparaissaient tout à coup, avec toute leur grandeur, la tête dans les cieux et les pieds dans l'abîme.

Cette disposition des esprits devait ramener l'attention sur la révolution religieuse du seizième siècle ; il était naturel qu'on se demandât ce que cette révolution avait fait pour les intérêts de l'humanité. Malheureusement, de grandes méprises ont été commises : soit qu'on ait regardé les faits à travers le prisme des préjugés

de secte, ou qu'on les ait considérés à la surface seulement, on en est venu à soutenir que les réformateurs du seizième siècle contribuèrent au développement des sciences, des arts, de la liberté des peuples, de tout ce que renferme le mot CIVILISATION, apportant ainsi aux sociétés européennes un éminent bienfait.

Que dit sur cela l'histoire? Qu'enseigne la philosophie? De quoi l'individu et la société, dans le domaine de la religion, de la politique et de la littérature, sont-ils redevables à la réforme du seizième siècle? L'Europe, sous l'influence exclusive du catholicisme, marchait-elle dans une voie heureuse? Le Catholicisme opposait-il une seule entrave au mouvement de la civilisation? Voilà ce que je me suis proposé d'examiner dans cet ouvrage. Chaque époque a ses besoins particuliers, et il serait à désirer que les écrivains catholiques fussent tous convaincus que l'examen approfondi de ces questions est une des nécessités les plus pressantes du temps où nous sommes. Bellarmin et Bossuet ont traité ces matières d'après les nécessités de leur temps; nous devons, à notre tour, les envisager d'après les nécessités du nôtre. Je ne me fais pas illusion sur l'étendue immense des questions que je

viens d'indiquer, et je ne me flatte pas de parvenir à les éclaircir comme il le faudrait. Quoi qu'il en soit, je m'engage dans ma route avec le courage qu'inspire l'amour de la vérité; quand mes forces seront épuisées, je m'assiérai tranquille, attendant qu'un autre, doué de plus de vigueur, mène à bout une si importante entreprise!



LE PROTESTANTISME

COMPARÉ

AU CATHOLICISME.

CHAPITRE PREMIER.

NATURE ET NOM DU PROTESTANTISME.

. Au milieu des nations civilisées se présente un fait très-grave à cause de la nature des choses sur lesquelles il porte, du nombre, de la variété, de l'importance des résultats qu'il amène, et d'un extrême intérêt, parce qu'il se trouve lié aux événements principaux de l'histoire moderne : ce fait, c'est le *Protestantisme*.

Bruyant à son origine, il attira tout d'abord l'attention de l'Europe entière, d'un côté il répandit

l'alarme, de l'autre il excita les plus vives sympathies ; il se développa avec tant de rapidité, qu'il ne laissa pas même à ses adversaires le temps de l'étouffer dans son berceau ; il ne faisait que de naître, et déjà tout espoir de l'arrêter ou de le contenir était perdu. Enhardi par les ménagements et les égards, il prenait chaque jour plus d'audace ; exaspéré par la rigueur, il résistait ouvertement aux mesures de coercition, ou bien il repliait ses forces et les concentrait pour attaquer de nouveau avec plus de violence. La discussion et les investigations profondes, l'appareil scientifique qu'il fallut déployer pour le combattre, contribuèrent à développer l'esprit d'examen, et lui servirent ainsi de véhicule pour propager son esprit. En créant des intérêts nouveaux et opimes, il se fit des protecteurs puissants ; en jetant toutes les passions dans une combustion effrayante, il les irrita et les souleva en sa faveur. Il mit en jeu tour à tour la ruse, la force, la séduction ou la violence, selon la diversité des circonstances ou des occasions. Il s'attacha à s'ouvrir une voie dans toutes les directions, rompant ou tournant les barrières, selon qu'elles lui faisaient obstacle ou qu'il pouvait les conserver à son profit. Jamais il ne s'arrêta dans un pays avant d'y avoir obtenu des garanties pour sa stabilité et sa durée, et il en obtint en effet partout. Après avoir conquis en Europe les vastes établissements qu'il y possède encore, il fut transporté dans d'autres parties du monde, et inoculé dans les veines de peuples simples et confiants.

Pour estimer un fait à sa juste valeur, pour en embrasser les diverses conséquences et apprécier convenablement l'influence qu'il a exercée, il est nécessaire d'examiner si le principe qui le constitue peut être découvert, ou, du moins, si l'on peut remarquer, dans la physionomie qui le distingue, quelque trait caractéristique qui en révèle la nature intime : étude à coup sûr bien difficile lorsqu'il s'agit d'un fait tel que celui qui nous occupe. Autour de semblables questions s'accumulent avec le temps une multitude d'opinions, qui toutes ont cherché des arguments pour s'appuyer. L'observateur, en présence d'un si grand nombre et d'une telle variété d'objets, reste déconcerté ; et, s'il veut se placer à un point de vue plus convenable, il trouve le sol tellement encombré de matériaux, qu'il ne saurait s'y frayer un chemin sans courir le risque de s'égarer à chaque pas.

Dès le premier regard que l'on jette sur le Protestantisme, soit qu'on le considère en son état actuel, ou qu'on le suive dans ses diverses phases à travers l'histoire, on s'aperçoit qu'il est d'une difficulté extrême de trouver en lui quelque chose de constant, quelque chose qui puisse être assigné comme formant son caractère constitutif. Incertain dans ses croyances, il les modifie sans cesse, et les change de mille manières ; vague dans ses tendances et flottant dans ses désirs, il essaye toutes les formes, il aborde tous les chemins. Il ne peut jamais atteindre une existence bien déterminée, et on le voit s'engager à chaque

instant dans des directions nouvelles, pour s'enfermer inévitablement dans de nouveaux labyrinthes.

Les controversistes catholiques l'ont poursuivi et pressé dans tous les sens ; demandez-leur avec quel résultat ? Ils vous diront qu'ils avaient à combattre un nouveau Protée, lequel, en changeant de formes, éludait constamment le coup prêt à l'atteindre. Attaquez-vous le Protestantisme dans ses doctrines, vous ne savez où diriger vos traits ; car toujours on ignore, et lui-même ignore ce que sont ses doctrines ; en sorte que le Protestantisme est, de ce côté-là, invulnérable, puisqu'il n'a pas même de corps que l'on puisse frapper. C'est pourquoi on ne l'a jamais combattu avec une arme plus convenable que celle dont s'est servi l'immortel évêque de Meaux : *Tu varies, et ce qui varie n'est pas la vérité*. Arme bien redoutée du Protestantisme, et certainement digne de l'être, puisque toutes les transformations que l'on tente pour éviter ses coups ne servent qu'à les rendre plus assurés et plus rudes. Quelle justesse dans la pensée de ce grand homme ! Au seul titre de l'ouvrage, le Protestantisme dut trembler : *Histoire des Variations*. Une histoire des variations, c'est l'histoire de l'erreur (1).

Ces variations incessantes, qu'on ne doit pas s'étonner de trouver dans le Protestantisme, puisqu'elles sont de son essence même, nous indiquent qu'il n'est point en possession de la vérité ; elles nous

(1) Voir les notes placées à la fin du volume.

révèlent aussi que le principe qui le meut et l'agite n'est pas un principe de vie, mais un élément de dissolution. On lui a demandé inutilement jusqu'à ce jour de poser le pied quelque part, de présenter un corps compacte et uniforme. La fixité pourrait-elle convenir à ce qui, par nature, flotte dans le vague de l'air? Peut-on former un corps de quelque solidité au moyen d'un élément dont l'essence est de diviser sans cesse les parties, en diminuant l'affinité qui les unit?

Il est facile de comprendre que je parle de l'*examen privé en matière de foi*, soit que l'on défère à la seule lumière de la raison le droit de juger, soit que l'on fasse intervenir les inspirations particulières du ciel. S'il est quelque chose de constant dans le Protestantisme, c'est sans doute cet esprit d'examen, c'est le fait de substituer, à l'autorité publique et légitime, le sentiment privé. Ceci se trouve toujours uni au Protestantisme, et c'est, à proprement parler, le fond le plus intime de sa nature : c'est l'unique point de contact entre toutes les sectes, le fondement de leur ressemblance ; et il est bien remarquable que cela ait lieu le plus souvent sans dessein formé, quelquefois même contre la volonté expresse des protestants.

Quelque détestable et funeste que soit ce principe, si les coryphées du Protestantisme en avaient fait leur signe de ralliement, et l'avaient appuyé constamment par leur doctrine et leur conduite, ils auraient du moins été conséquents dans leur erreur.

Lorsqu'on les aurait vus se précipiter d'abîme en abîme, on aurait reconnu sans doute l'effet d'un mauvais système ; mais, bon ou mauvais, c'était un système. Il n'y eut pas même cela. Examinez les paroles et les actes des premiers novateurs, vous observerez que ce principe de prédilection fut pour eux un moyen de résister à l'autorité dont ils se sentaient pressés, mais qu'ils ne songèrent jamais à l'établir comme un fondement ; que s'ils travaillèrent à renverser l'autorité légitime, ce fut pour usurper le commandement ; en un mot, qu'ils suivirent la marche des révolutionnaires de toutes les espèces, de tous les temps, de tous les pays. Personne n'ignore jusqu'à quel point Luther porta sa frénétique intolérance, lui qui ne pouvait souffrir la moindre contradiction de la part de ses disciples, ou de la part de qui que ce fût, sans se livrer aux emportements les plus insensés, ou aux plus basses injures. Henri VIII, le fondateur, en Angleterre, de ce qu'on appelle la *liberté de penser*, envoyait à l'échafaud quiconque ne pensait pas comme lui ; et ce fut sur les instances de Calvin que Michel Servet fut brûlé vif à Genève.

Si j'insiste sur ce point, c'est qu'il me paraît important de le bien établir. L'homme n'est que trop orgueilleux : en entendant répéter sans cesse que les novateurs du seizième siècle proclamèrent l'*indépendance de la pensée*, des esprits sans défiance pourraient concevoir en faveur de ces novateurs un intérêt secret ; on en viendrait à regarder leurs déclamations comme l'effet d'un mouvement généreux, et leurs

efforts, comme une noble tentative pour l'affranchissement des droits de l'intelligence. Que l'on sache donc, pour ne l'oublier jamais, que si ces hommes proclamèrent le principe du libre examen, ce fut afin de s'en faire un appui contre l'autorité légitime ; mais qu'aussitôt ils s'efforcèrent d'imposer aux autres le joug de leurs propres doctrines. Ruiner l'autorité qui venait de Dieu, pour établir sur les débris de cette autorité la leur propre, tel fut leur constant dessein. Rien ne serait plus facile que de fournir les preuves de cette assertion : ces preuves, témoignages d'opprobre pour les fondateurs du Protestantisme, se présentent en abondance. Mais on ne saurait les rapporter sans redire des paroles et des faits d'une nature telle, que la langue hésite à les articuler, et que le papier semble souillé lorsqu'on les consigne dans un écrit (2).

Vu en masse, le Protestantisme n'offre qu'un assemblage informe de sectes, toutes opposées entre elles, et seulement d'accord en un point : *Protester contre l'autorité de l'Église*. Chez ces sectes, on ne trouve que des noms particuliers et exclusifs, dérivés pour l'ordinaire du nom de leur fondateur ; en vain ont-elles fait mille efforts pour se donner un nom général, qui exprimât une idée positive : on les désigne encore à la manière des sectes philosophiques. Luthériens, Calvinistes, Zwingliens, Anglicans, Sociniens, Arminiens, Anabaptistes, tous ces noms, dont je pourrais dérouler l'interminable chaîne, montrent bien l'étroitesse du cercle dans le-

quel ces sectes diverses sont renfermées, et il suffit de les prononcer, pour s'apercevoir qu'ils ne traduisent rien d'universel, rien de grand.

Tout homme qui connaît tant soit peu la religion chrétienne devrait être, par ce seul fait, convaincu que ces sectes ne sont vraiment pas chrétiennes. Mais, ce qui est tout à fait remarquable, c'est ce qui arrive lorsque le Protestantisme veut se donner un nom général. Parcourez son histoire, vous verrez que, de tous ceux qu'il essaye successivement, aucun ne lui va, s'il présente une idée *positive*, s'il renferme quelque chose de chrétien. Mais qu'il vienne à s'appliquer un nom recueilli par hasard dans la diète de Spire, nom qui porte en lui-même sa propre condamnation, puisqu'il répugne à l'origine, à l'esprit, aux maximes, à l'histoire entière de la Religion chrétienne ; nom qui n'exprime ni unité, ni union, rien par conséquent de [ce qui est inséparable du nom chrétien, ce nom lui convient à merveille : tout le monde, à l'unanimité, par acclamation, le lui décerne ; c'est que ce nom est vraiment le sien : le *Protestantisme* (3).

Dans le vague espace désigné par ce nom, toutes les erreurs trouvent leur place, toutes les sectes s'accommodent. Niez avec les Luthériens la liberté de l'homme, ou renouvelez, avec les Arminiens, les erreurs de Pélage ; admettez avec les uns la présence réelle, que vous êtes libre de rejeter avec les Calvinistes et les Zwingliens ; joignez-vous aux Sociniens pour nier la divinité de Jésus-Christ ; attachez-vous

aux Épiscopeaux, aux Puritains, ou, si cela vous plaît, livrez-vous aux extravagances des Quakers; il n'importe, vous restez toujours protestant, car vous *protestez* contre l'autorité de l'Église. Ce champ est tellement large, qu'à peine vous en pourrez sortir, quels que soient vos égarements : c'est toute la vaste étendue que l'on découvre lorsqu'on s'est placé hors des portes de la Cité Sainte (4).

CHAPITRE II.



DES CAUSES DU PROTESTANTISME.

Quelles furent donc les causes de l'apparition du Protestantisme en Europe, de son développement et de ses succès? Question tout à fait digne d'être approfondie, parce qu'elle nous conduit à rechercher l'origine d'un si grand mal, et nous amène au point de vue le plus convenable pour nous former une idée complète de ce phénomène, aussi mal défini que fréquemment observé.

Il serait peu raisonnable de chercher les causes d'événements tels que celui-ci, dans des faits de peu d'importance, petits en eux-mêmes, ou circonscrits dans des lieux et des circonstances déterminés. C'est

une erreur de supposer que de vastes résultats puissent être produits par de très-petites causes ; et s'il est vrai que les grandes choses ont parfois leur commencement dans les petites, il est également constant que le point de départ n'est pas la cause, et que *donner le commencement* ou *être la cause* sont des expressions d'un sens très-différent. Une étincelle produit un effroyable incendie, mais parce qu'elle tombe sur un amas de matières inflammables. Ce qui est général doit avoir des causes générales ; ce qui est durable et enraciné doit en avoir de durables et de profondes.

Cette loi est constante dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre physique ; mais les applications n'en peuvent être aperçues sans une extrême difficulté, particulièrement dans l'ordre moral, où les grandes choses sont quelquefois couvertes de vêtements si modestes, où chaque effet se trouve lié à tant de causes à la fois, et y tient par des fils si délicats, qu'il peut arriver, à l'œil le plus attentif et le plus perçant, de laisser échapper complètement, ou de regarder comme chose légère, ce qui avait peut-être les plus vastes résultats : les petites choses, au contraire, y sont si reluisantes, ornées de tant de clinquant, et suivies d'un si bruyant cortège, qu'il est très-facile qu'elles nous trompent. L'homme est toujours trop enclin à juger sur les simples apparences.

A la manière dont j'insiste sur ces principes, on comprend que je ne saurais donner une grande im-

portance à la rivalité qu'excita la prédication des indulgences, ou aux excès que quelques subalternes purent commettre en cette matière : tout cela put être, en effet, une occasion, un prétexte, un signal de combat ; mais ce fut en soi trop peu de chose pour mettre le monde en feu. Peut-être serait-il plus plausible de chercher dans le caractère et dans la position des premiers novateurs les causes du Protestantisme, mais ce serait aussi peu raisonnable. On parle avec emphase de la fougue des écrits et des discours de Luther : on fait remarquer combien cette éloquence farouche fut propre à enflammer l'esprit des peuples, et à les entraîner dans les nouvelles erreurs, par la haine acharnée qu'elle inspirait contre Rome. On n'exagère pas moins la ruse sophistique, la méthode et l'élégance du style de Calvin, qualités qui, en donnant une apparence de régularité à l'amas informe des doctrines nouvelles, les mirent plus en état d'être acceptées par des hommes d'un goût délicat. On trace de la même manière des portraits plus ou moins véridiques du talent et des autres mérites des divers sectaires. Je ne contesterai ni à Luther, ni à Calvin, ni à aucun des fondateurs du Protestantisme, les titres sur lesquels se fonde leur triste célébrité ; mais j'oserai dire qu'on ne saurait, sans oublier ce que nous enseigne l'histoire de tous les temps, attribuer à ces qualités personnelles la principale influence sur le développement du mal : ce serait en même temps méconnaître et atténuer singulièrement la gravité du mal même.

Considérons ces hommes avec impartialité : nous ne trouverons rien chez eux qui, aussi bien ou mieux, n'ait été l'apanage de presque tous les chefs de secte. Leur talent, leur érudition, leur savoir, ont été passés au creuset de la critique, et il n'est plus aujourd'hui, même parmi les protestants, un homme instruit et impartial qui ne tienne pour exagérations de parti les éloges démesurés qu'on en a faits. Ils sont rangés désormais au nombre de ces esprits turbulents en qui se trouve tout ce qu'il faut pour provoquer des révolutions. Or l'histoire de tous les temps, de tous les pays, et l'expérience de tous les jours, nous enseignent que les esprits de cette sorte ne sont point rares ; il en surgit partout où une funeste combinaison de circonstances leur offre une occasion opportune.

Quand on a cherché des causes qui, par leur étendue et leur importance, fussent mieux en proportion avec le Protestantisme, on en a communément signalé deux : la *nécessité d'une réforme* et l'*esprit de liberté*. « Il y avait de nombreux abus, ont dit les uns ; la réforme légitime fut négligée ; cette négligence provoqua la révolution. » — « L'intelligence humaine était dans les fers, disent les autres ; l'esprit voulut briser ses chaînes ; le Protestantisme ne fut autre chose qu'une *grande tentative d'affranchissement de la pensée humaine, un grand élan de liberté de l'esprit humain*. » Certes ces deux opinions signalent des causes vraiment grandes et de vaste conséquence ; l'une et l'autre sont très-propres à se

faire des partisans. En établissant la nécessité d'une réforme, la première ouvre un vaste champ à ceux qui veulent blâmer le mépris des lois et le relâchement des mœurs : thème toujours agréable au cœur de l'homme, lequel est indulgent pour ses propres défauts, mais sévère et inexorable lorsqu'il s'agit des défauts d'autrui. La seconde opinion, qui fait résonner les mots d'*élan nouveau de liberté, de grand élan de l'esprit humain*, peut aussi compter sur un vaste retentissement : la parole qui flatte l'orgueil trouve toujours mille échos.

Je ne nie pas qu'une réforme fût alors nécessaire; pour en convenir, il me suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire, et d'entendre les gémissements de quelques grands hommes regardés par l'Église, à juste titre, comme des fils chéris. Dans le premier décret du concile de Trente, je lis qu'un des objets du concile était la *réforme du clergé et du peuple chrétien*; et de la bouche du pape Pie IV, confirmant le même concile, j'apprends qu'un des objets pour lesquels ce concile avait été rassemblé était la *correction des mœurs et le rétablissement de la discipline*. Tout cela, néanmoins, ne me décide point à considérer les abus comme la véritable cause du Protestantisme. J'avoue même que la question me paraît très-mal envisagée toutes les fois qu'on insiste extraordinairement sur les résultats funestes que les abus durent entraîner. Les mots d'*élan nouveau de liberté* me paraissent tout aussi insuffisants. Je le dirai donc avec franchise, malgré mon respect pour ceux qui

professent la première opinion, et mon estime pour les talents de ceux qui rejettent tout sur l'esprit de liberté : je ne puis reconnaître ni chez les uns, ni chez les autres, cette analyse à la fois philosophique et historique qui, sans jamais s'écarter du terrain de l'histoire, examine les faits, les éclaire, en montre la nature intime, les rapports et l'enchaînement.

Le Protestantisme n'est qu'un fait commun à tous les siècles de l'histoire de l'Église; mais son importance et ses caractères particuliers lui viennent de l'époque où il prit naissance. Voilà ce qu'il fallait observer, et l'on aurait évité beaucoup de divagations. Cette seule considération, appuyée sur le témoignage constant de l'histoire, aplanit tout, éclaircit tout. Dès lors il n'est plus question de chercher dans les doctrines du Protestantisme, ou chez ses fondateurs, quelque chose d'extraordinaire et de singulier; tout ce qu'il a de caractéristique provient de ce qu'il est né en Europe et dans le seizième siècle. Je développerai cette pensée, non par des raisonnements en l'air et des suppositions gratuites, mais en rappelant des faits que personne ne pourra contester.

Il est indubitable que le principe de la soumission à l'autorité en matière de foi a toujours rencontré dans l'esprit humain une vive résistance. Je ne signalerai pas ici les causes de cette résistance, je me propose de le faire dans le cours de cet ouvrage; il me suffit en ce moment d'établir ce fait,

et de rappeler à quiconque le mettrait en doute que l'histoire de l'Église marche toujours accompagnée de l'histoire des hérésies. Ce fait a présenté, selon la variété des temps et des pays, différentes phases. Tantôt faisant entrer dans un grossier mélange le Judaïsme et le Christianisme, tantôt combinant avec la doctrine de Jésus-Christ les rêves des Orientaux, ou altérant la pureté du dogme par les subtilités et les chicanes du sophiste grec, ce fait nous présente autant d'aspects qu'il y a eu pour l'esprit humain d'états divers. Mais nous y trouvons constamment deux caractères généraux qui montrent bien qu'il a eu toujours la même origine, malgré une si grande variété dans son objet et la nature de ses résultats : ces deux caractères sont la *haine de l'autorité de l'Église*, et l'*esprit de secte*.

Tous les siècles avaient vu des sectes s'opposer à l'autorité de l'Église, et ériger en dogmes les erreurs de leurs fondateurs ; il était naturel que la même chose arrivât dans le seizième siècle. Or, si ce siècle eût fait exception à la règle générale, il me semble, vu la nature de l'esprit humain, que nous aurions maintenant à résoudre une question fort difficile. « Comment est-il possible qu'aucune secte n'ait paru dans ce temps-là ? » Je le dis donc : dès qu'une erreur quelconque est née dans le seizième siècle, quels qu'en soient l'origine, l'occasion et le prétexte ; dès qu'un certain nombre de prosélytes s'est rallié autour d'une bannière rebelle, aussitôt le Protestantisme m'apparaît, dans toute son étendue, avec

son importance transcendante, ses divisions, ses subdivisions; je le vois, avec son audace et son énergie, déployer une attaque générale contre tous les points du dogme et de la discipline qu'enseigne et qu'observe l'Église. A la place de Luther, de Zwingle, de Calvin, supposez Arius, Nestorius, Pélagie; au lieu des erreurs des premiers, enseignez les erreurs des seconds; tout amènera le même résultat. L'erreur excitera des sympathies, trouvera des défenseurs, échauffera des enthousiastes; elle s'étendra, se propagera avec la rapidité d'un incendie, se divisera bientôt, et jettera ses étincelles dans des directions différentes; tout sera défendu avec l'appareil de l'érudition et du savoir; les croyances varieront sans cesse; mille professions de foi seront formulées; on changera, on anéantira la liturgie; les liens de la discipline seront mis en pièces; pour tout dire en un mot, on aura le *Protestantisme*.

Comment se fait-il que le mal, dans le seizième siècle, soit en quelque sorte tenu de prendre une telle extension, une telle importance, une telle gravité? C'est que la société de ce temps-là est très-différente de toutes celles qui l'ont précédée. Ce qui, à d'autres époques, n'aurait produit qu'un incendie partiel, devait, au seizième siècle, causer une conflagration effroyable. L'Europe se composait alors d'un assemblage de sociétés immenses, fondues, pour ainsi dire, dans le même moule, ayant entre elles similitude d'idées, de mœurs, de

lois, d'institutions, et rapprochées sans cesse par une vive communication, qu'excitaient tour à tour et la rivalité et la communauté des intérêts. Les connaissances de toute espèce trouvaient dans la langue latine, devenue universelle, un moyen facile de communication. Enfin, ce qui surpassait tout, on venait de voir se généraliser dans toute l'Europe un véhicule rapide, un moyen d'exploitation, de multiplication et d'expansion pour toutes les idées, pour tous les sentiments ; création sortie de la tête d'un homme comme un éclair miraculeux, présage de colossales destinées, *l'imprimerie*.

Telles sont la mobilité de l'esprit humain et l'ardeur avec laquelle il embrasse toute sorte d'innovation, qu'une fois l'enseigne de l'erreur arborée, il était impossible que cet étendard ne ralliât pas une multitude de partisans. Le joug de l'autorité une fois secoué, dans des contrées où l'investigation se trouvait si active, où tant de discussions fermentaient, où les idées étaient si bouillantes, et où commençaient à germer toutes les sciences, il était impossible que l'esprit humain, si errant de sa nature, restât fixe sur aucun point. Naturellement devait pulluler une fourmilière de sectes. Il n'y a pas de milieu : les nations civilisées seront catholiques, ou bien elles parcourront toutes les phases de l'erreur. Si elles ne s'attachent solidement à l'ancre de la vérité, on les verra s'insurger contre elle, la combattre en elle-même et dans tout ce qu'elle enseigne, dans tout ce qu'elle prescrit. Tout homme dont

l'esprit est vif et dégagé a besoin de vivre tranquille dans les régions de la vérité, ou bien il cherchera cette vérité avec inquiétude et sans repos. S'il ne trouve que des principes faux pour point d'appui, s'il sent que le sol n'est pas ferme sous ses pas, il changera à chaque instant de lieu, voyagera d'erreur en erreur, se précipitera d'abîme en abîme. Vivre au milieu des erreurs et s'en trouver satisfait, transmettre l'erreur de génération en génération, sans modification ni changement, c'est le propre de ces peuples qui végètent dans l'avilissement et l'ignorance : là l'esprit humain ne remue pas, parce qu'il dort.

Du point de vue où nous venons de nous placer, l'observateur découvre le Protestantisme tel qu'il est. Du haut de cette position supérieure, il voit chaque chose à sa place, et il lui devient possible d'apprécier les dimensions, d'apercevoir les rapports, de calculer l'influence, d'expliquer les anomalies. Les individualités humaines prennent alors leur véritable place ; comme elles se trouvent rapprochées du vaste ensemble des faits, elles ne paraissent plus, dans le tableau, que comme de petites figures, auxquelles on en pourrait substituer d'autres sans inconvénient, que l'on peut éloigner ou rapprocher, et dont la couleur ou la physionomie n'ont plus la moindre importance. Qu'importent alors l'énergie, la fougue, l'audace de Luther, la politesse littéraire de Mélanchthon et le talent sophistique de Calvin ? Il saute aux yeux qu'insister sur tout

cela, c'est perdre le temps, et ne rien expliquer.

Mais, me demandera-t-on, quelle fut donc, selon vous, l'influence des abus? Si nous avons soin de ne pas quitter le point de vue où nous sommes placés, nous verrons que les abus furent une occasion, qu'ils fournirent parfois un aliment, mais qu'ils sont loin d'avoir produit toutes les conséquences qu'on suppose. Est-ce à dire que je veuille les nier ou les excuser? Pas le moins du monde : je sais tenir compte des plaintes de quelques hommes dignes du plus profond respect. Mais, en déplorant le mal, ces hommes ne prétendaient nullement en détailler les conséquences. Le juste, lorsqu'il élève la voix contre le vice, le ministre du sanctuaire, dévoré par le zèle de la maison du Seigneur, s'expriment avec des accents si hauts et si vivement sentis, qu'on ne saurait toujours prendre leurs plaintes pour des renseignements exacts dans l'appréciation des faits. Leur cœur tout entier s'est ouvert, et comme l'amour de la justice le brûle, il en est sorti une parole embrasée. La mauvaise foi vient ensuite, interprétant les expressions avec malignité, exagérant tout, défigurant tout.

D'après ce que je viens d'établir, il me paraît clair qu'on ne saurait voir la principale cause du Protestantisme dans les abus introduits au moyen âge. Tout ce qu'il est permis de dire, c'est que ces abus furent des occasions et des prétextes. Prétendre le contraire, ce serait soutenir qu'il y eut déjà des abus nombreux à l'origine de l'Église, au temps même

de cette primitive ferveur et de cette pureté proverbiale dont nos adversaires ont tant parlé. Alors en effet, comme de nos jours, pullulaient des sectes toujours renaissantes, qui protestaient contre les dogmes, qui secouaient l'autorité divine, et s'intitulaient aussi la véritable Église. Le cas est le même, et il n'y a point de réplique. Si l'on allègue l'extension qu'a eue le Protestantisme, et sa propagation rapide, je rappellerai que d'autres sectes ont présenté les mêmes progrès et la même étendue. Je répéterai les paroles de saint Jérôme, au sujet des ravages de l'arianisme : *Le monde entier gémit, et s'étonna de se trouver arien*. Je dirai, encore une fois, que, si l'on remarque quelque chose de singulier et de caractéristique dans le Protestantisme, il ne faut point l'attribuer aux abus, mais simplement à *l'époque où il naquit*.

Comme cette question des abus est un sujet dont on s'est beaucoup occupé, et qui a donné lieu à de nombreuses méprises, il sera bon d'y revenir une dernière fois pour achever de fixer les idées. Que des abus déplorables se soient introduits pendant le cours du moyen âge, que la corruption des mœurs y ait été grande, et que par conséquent une réforme fût nécessaire, c'est un fait que l'on ne saurait contester. Cette vérité nous est certifiée, en ce qui touche le onzième et le douzième siècle, par les témoins les plus irréprochables, tels que saint Pierre Damien, saint Grégoire VII et saint Bernard. Quelques siècles plus tard, bien que de nombreux abus eussent été

réformés, il en existait encore de trop considérables, comme le témoignent les gémissements des hommes respectables que dévorait alors un saint zèle. On ne peut s'empêcher de rappeler les paroles terribles que le cardinal Julien adressait au pape Eugène IV, au sujet des désordres du clergé, principalement de celui d'Allemagne. Après avoir avoué franchement la vérité sur ce point, et je ne crois pas que la cause du Catholicisme ait besoin d'être défendue par la dissimulation ou le mensonge, je résoudrai, en peu de mots, quelques questions importantes.

A qui reprochera-t-on l'introduction de ces abus énormes ? A la cour de Rome, ou aux évêques ? J'ose penser qu'il n'en faut accuser que le malheur des temps.

Rappelons-nous les événements que l'Europe avait vus s'accomplir dans son sein : la dissolution de l'empire romain décrépité et corrompu ; l'irruption et l'inondation des Barbares du Nord ; leurs fluctuations, leurs guerres tantôt entre eux, tantôt avec les peuples conquis, et cela pendant tant de siècles ; l'établissement et le règne absolu de la féodalité, avec ses inconvénients, ses maux, ses troubles et ses désastres ; l'invasion des Sarrasins, et leur puissance établie sur une vaste partie de l'Europe. Que tout homme judicieux se demande si de pareils bouleversements ne devaient point avoir nécessairement pour résultats l'ignorance, la corruption des mœurs, le relâchement de toute discipline. Comment la société ecclésiastique pouvait-elle ne pas ressentir une

- atteinte profonde, au milieu de cet anéantissement de la société civile? Pouvait-elle n'avoir aucune part dans les maux qui désolaient l'Europe entière?

Mais un ardent désir de réforme manqua-t-il jamais à l'Église? On peut démontrer que non. Je passerai sous silence les Saints qu'elle ne cessa de porter dans ses entrailles, pendant tous ces temps malheureux; l'histoire les compte en grand nombre, et leurs vertus, qui forment un si vif contraste avec la corruption de leur siècle, font voir assez que le feu divin des *langues du Cénacle* n'avait point été étouffé au sein de l'Église catholique. Ce fait seul prouve beaucoup; mais il en est un autre encore plus remarquable, moins sujet aux disputes, et à l'abri des reproches d'exagération; fait que l'on ne peut dire borné à tel ou tel individu, et qui est l'expression la plus complète de l'esprit dont le corps entier de l'Église était animé. Je parle de ces conciles, incessamment réunis, dans lesquels on réprouvait, on condamnait les abus, qui enjoignaient perpétuellement la sainteté des mœurs et l'observance de la discipline. Heureusement, ce fait si consolant est hors de doute; il est patent à tous les yeux. Pour le reconnaître, il suffit d'avoir une seule fois ouvert un livre d'Histoire Ecclésiastique ou une collection des Conciles. J'ajouterai qu'on n'a peut-être pas observé à quel point ce fait mérite d'appeler l'attention.

Remarquons ce qui se passe dans les autres sociétés. A mesure que changent les idées et les mœurs,

les lois subissent partout une modification rapide. Que si les mœurs et les idées viennent à contredire formellement les lois, celles-ci, réduites au silence, ne tardent pas à être écartées, ou même foulées aux pieds. Rien de semblable dans l'Église. A telle ou telle époque, la corruption avait pénétré partout. Les ministres de la religion, se laissant entraîner au courant, oubliaient la sainteté de leur ministère. Cependant le feu sacré ne cessait de brûler dans le sanctuaire. La loi y était sans cesse proclamée, sans cesse inculquée aux âmes. Et, chose admirable ! on voyait les mêmes hommes qui la violaient se réunir fréquemment pour se condamner eux-mêmes, pour flétrir leur propre conduite, et rendre ainsi plus sensible et plus public le contraste qui existait entre leur enseignement et leurs œuvres. La simonie et l'incontinence étaient les deux vices dominants ; ouvrez les collections des Conciles, vous les trouverez partout frappées d'anathèmes. Jamais on ne vit une lutte si prolongée, si constante, si persévérante du droit contre le fait ; jamais on ne vit pendant tant de siècles la loi , placée en face des passions déchaînées, se maintenir ferme, immobile, sans faire un seul pas en arrière, sans permettre à ces passions un seul instant de trêve, jusqu'au jour où elle les avait subjuguées.

Et cette constance, cette ténacité de l'Église ne furent point vaines. Au commencement du seizième siècle, c'est-à-dire à l'époque où le Protestantisme prit naissance, nous voyons les abus incomparable-

ment moins nombreux, les mœurs notablement améliorées, la discipline devenue plus vigoureuse et observée avec une suffisante régularité. Le temps où déclama Luther n'était plus celui où saint Pierre Damien et saint Bernard déploraient les maux de l'Église. Au sein du chaos à demi débrouillé, l'ordre, la lumière, la régularité faisaient des progrès rapides. Une preuve incontestable que l'Église n'était point alors plongée dans une ignorance et une corruption telles qu'on l'a dit, c'est qu'elle présenta l'excellent assemblage des hommes qui brillèrent par une sagesse si éminente au concile de Trente et des Saints qui jetèrent sur ce siècle même un si vif éclat. Rappelons-nous dans quelle situation s'était trouvée l'Église. Ne perdons pas de vue que les grandes réformes exigent beaucoup de temps; que ces réformes rencontraient de la résistance, tout à la fois chez les ecclésiastiques et chez les séculiers; que pour les avoir entreprises avec fermeté et poussées avec constance, Grégoire VII a été taxé de témérité. Gardons-nous de juger les hommes hors de leur lieu et hors de leur temps, et ne prétendons point ajuster tout aux idées mesquines que nous nous mettons dans l'imagination. Les siècles se meuvent dans une orbite immense, et la variété des circonstances produit des situations si étranges, si compliquées, qu'à peine saurait-on s'en former une idée.

Bossuet, dans l'*Histoire des Variations*, après avoir diversement classé l'esprit qui guidait certains hom-

mes, avant le seizième siècle, dans la tentative d'une réforme; après avoir cité les paroles menaçantes du cardinal Julien au sujet des abus, ajoute : « C'est
« ainsi que, dans le quinzième siècle, ce cardinal,
« le plus grand homme de son temps, en déplorait
« les maux et en prévoyait les suites funestes, par
« où il semble avoir prédit ceux que Luther allait
« apporter à toute la chrétienté, en commençant
« par l'Allemagne; et il ne s'est pas trompé, lorsqu'il
« a cru que la réformation méprisée, et la haine
« redoublée contre le clergé, allaient enfanter une
« secte plus redoutable à l'Église que celle des
« Bohémiens (1). »

On infère de ces paroles que l'illustre évêque de Meaux considérait, comme l'une des principales causes du Protestantisme, l'omission d'une réforme légitime, opérée à temps. Toutefois, il faut se garder de croire que Bossuet, par là, ait excusé le moins du monde les promoteurs du Protestantisme. Bien au contraire, il les relègue au rang des novateurs turbulents, qui, loin de favoriser la véritable réforme, désirée par les hommes prudents et sages, la rendaient plus difficile, en introduisant l'esprit de désobéissance, de schisme et d'hérésie. L'illustre évêque les déclare hautement coupables. Leur intention, selon lui, ne fut jamais de corriger les abus, mais plutôt de s'en faire un prétexte pour abandonner la foi de l'Église, pour se soustraire au

(1) *Hist. des Variat.*, liv. 1.

joug de l'autorité légitime et briser tous les liens de la discipline.

Comment, en effet, attribuer aux premiers réformateurs l'esprit d'une véritable réforme, lorsque presque tous ont eu soin de le démentir par l'ignominie de leur conduite? Que s'ils avaient condamné par l'austérité de leurs mœurs, et en se livrant à un rigoureux ascétisme, le relâchement dont ils se plaignaient, on se demanderait si leurs égarements ne furent pas l'effet d'un zèle exagéré, si quelque excès de l'amour du bien ne les entraîna pas dans le mal ; mais il n'y eut rien de tel. Écoutons sur ce point un témoin oculaire, un homme qu'on ne saurait accuser de fanatisme, puisque les ménagements et les égards qu'il eut pour les premiers coryphées du Protestantisme l'ont rendu coupable aux yeux de bien des gens. Voici ce qu'Érasme a dit, avec son esprit et sa malice ordinaires : « La Réforme, à ce qu'il paraît, vient aboutir à la sécularisation de quelques moines et au mariage de quelques prêtres, et cette grande tragédie se termine par un événement tout à fait comique, puisque tout se dénoue, comme dans les comédies, par un mariage. »

Ceci démontre jusqu'à l'évidence quel fut le véritable esprit des novateurs du seizième siècle. La simple considération des faits a guidé, sur ce point, M. Guizot dans le chemin de la vérité. Quelques-uns prétendant que la Réforme a été « comme une tentative conçue et exécutée dans le seul dessein de reconstituer une Église pure, l'Église primitive, » —

« La Réforme, dit M. Guizot, n'a été ni une simple vue d'amélioration religieuse, ni le fruit d'une utopie d'humanité. » (*Histoire générale de la civilisation en Europe, douzième leçon.*)

Tâchons maintenant d'apprécier à sa juste valeur l'explication que le même écrivain nous donne de ce phénomène : « La Réforme, dit-il, fut une grande tentative d'affranchissement de la pensée humaine..., une insurrection de l'esprit humain. »

D'après M. Guizot, cette tentative naquit du *mouvement très-énergique* imprimé à l'esprit humain, et de l'*état d'inertie* dans lequel était tombée l'Église romaine; elle vint de ce que l'esprit humain marchait d'un pas fort et impétueux, tandis que l'Église restait *stationnaire*. Les explications de ce genre, celle-ci en particulier, sont très-propres à attirer des admirateurs; les pensées y sont placées sur un terrain si général et si élevé, qu'elles ne peuvent être examinées de près par le plus grand nombre, et de plus, elles se présentent couvertes d'une image qui éblouit les regards et préoccupe le jugement.

Ce qui comprime la liberté de penser, entendue à la manière de M. Guizot et à la manière des protestants, c'est l'*autorité* en matière de foi; c'est donc contre cette autorité que l'intelligence a dû se soulever, ou, en d'autres termes, l'intelligence se souleva parce qu'elle marchait, tandis que l'Église, immuable dans ses dogmes, était, selon l'expression de M. Guizot, « dans un état *stationnaire*. »

Quelle que soit la disposition d'esprit de M. Guizot

à l'égard des dogmes de l'Église catholique, il aurait dû, en qualité de philosophe, s'apercevoir qu'il y avait une grave méprise à signaler, comme le caractère distinctif d'une époque, ce qui avait été, dans tous les temps, pour l'Église, un titre de gloire. Il y a plus de dix-huit siècles, en effet, que l'on peut dire de l'Église qu'elle est *stationnaire* dans ses dogmes ; preuve non équivoque qu'elle est en possession de la vérité : la vérité est *invariable*, parce qu'elle est *une*.

Le caractère que nous présente l'Église au seizième siècle, elle l'avait montré dans les siècles précédents, et ce caractère a été depuis conservé par elle. Au seizième siècle, elle n'en prit point un nouveau. Si donc M. Guizot compare l'Église aux gouvernements *vieillis*, nous lui dirons que c'est là une vieillesse qu'elle a eue dès son berceau. Comme si M. Guizot lui-même eût senti la faiblesse de ses raisonnements, il présente ses pensées en groupe, et, pour ainsi dire, pêle-mêle. Il fait défiler sous les yeux du lecteur des idées de différent ordre, sans s'occuper de les classer, ni de les distinguer : on dirait qu'il s'efforce de varier pour distraire, et de mêler pour confondre. A juger, en effet, par le contexte de son discours, les épithètes d'*inerte* et de *stationnaire* ne paraissent pas, dans son intention, se rapporter aux dogmes mêmes, mais plutôt aux prétentions de l'Église sous le rapport politique et économique. Il a soin d'ailleurs de repousser comme une calomnie les reproches de tyrannie et d'into-

lérance tant de fois adressés à la cour de Rome.

Il y a ici une incohérence d'idées qu'on ne s'attendrait point à trouver dans un esprit si clair. Comme une infinité de gens auraient peine à croire jusqu'où va cette incohérence, il est indispensable de copier textuellement les paroles : rien de plus inconséquent que les grands esprits lorsqu'ils se trouvent placés dans une position fausse.

« Le gouvernement de l'esprit humain, le pouvoir spirituel, dit M. Guizot, était tombé dans un état d'inertie, dans un état stationnaire. Le crédit politique de l'Église, de la cour de Rome, était fort diminué : la société européenne ne lui appartenait plus ; elle avait passé sous la direction des gouvernements laïques. Cependant le pouvoir spirituel conservait toutes ses prétentions, tout son éclat, toute son importance extérieure. Il lui arrivait ce qui est arrivé plus d'une fois aux vieux gouvernements. La plupart des plaintes qu'on formait contre lui n'étaient presque plus fondées. »

M. Guizot, dans ce passage, ne signale rien qui ait le moindre rapport avec la liberté. La cour de Rome, nous dit-il, avait vu diminuer son influence politique, et cependant elle gardait ses prétentions ; la direction de la société européenne ne lui appartenait plus, mais Rome conservait sa pompe, son importance extérieure. S'agit-il ici d'autre chose que de rivalités politiques ? Comment M. Guizot a-t-il oublié déjà ce qu'il a dit quelques pages plus haut, savoir : qu'il ne lui paraît pas *fondé* d'assigner

pour cause au Protestantisme la rivalité des souverains avec le pouvoir ecclésiastique, et qu'un semblable motif n'est pas suffisamment en rapport avec l'étendue et l'importance de l'événement.

Tout cela, comme l'on voit, n'a aucun rapport direct avec la liberté de la pensée. Si quelqu'un néanmoins pouvait croire que l'intolérance de la cour de Rome fut ce qui provoqua le soulèvement intellectuel, « il n'est pas vrai, répond M. Guizot, qu'au seizième siècle, la cour de Rome fût très-tyrannique ; il n'est pas vrai que les abus proprement dits y fussent plus nombreux, plus criants qu'ils n'avaient été dans d'autres temps : *jamais peut-être, au contraire, le gouvernement ecclésiastique n'avait été plus facile, plus tolérant, plus disposé à laisser aller toutes choses. Pourvu qu'on ne le mît pas lui-même en question, pourvu qu'on lui reconnût à peu près, sauf à les laisser inactifs, les droits dont il avait joui jusque-là, qu'on lui assurât la même existence, qu'on lui payât les mêmes tributs, il aurait laissé volontiers l'esprit humain tranquille, si l'esprit humain avait voulu en faire autant à son égard.* »

En sorte que M. Guizot ne se rappelle plus que la réforme protestante fut *une grande tentative d'affranchissement de la pensée humaine, une insurrection de l'intelligence humaine*. Il n'allègue rien, ne rappelle rien qui ait été un obstacle à la liberté de la pensée humaine, et, de son aveu même, il n'existait plus rien de ce qui aurait pu provoquer cette *insurrection*, par exemple, l'intolérance. Selon lui, le

gouvernement ecclésiastique au seizième siècle, loin d'être tyrannique, était *facile, tolérant*, et, de son côté, *il aurait laissé volontiers l'esprit humain tranquille*. Il est donc évident que la *grande tentative d'affranchissement de la pensée humaine* n'est, dans la bouche de M. Guizot, qu'une parole vague, indéfinie, un voile brillant, dont il semble avoir voulu couvrir le berceau du Protestantisme.

Tout à l'heure il a rejeté les rivalités politiques : il y revient aussitôt. Les abus n'ont aucune importance à ses yeux ; il n'y saurait voir une véritable cause, et il oublie l'assertion émise dans sa précédente leçon, savoir, que, si l'on eût fait à temps une réforme légale, devenue *nécessaire*, on eût peut être évité la révolution religieuse.

Tout à l'heure il lui a semblé bon de peindre la liberté de la pensée luttant contre l'immobilité de l'Église ; il s'est efforcé d'agrandir son tableau de manière à y faire entrer les plus vastes aspects que présente l'intelligence humaine : et voici qu'il en vient à rappeler des rivalités politiques ; il rabaisse son vol jusqu'au terrain des redevances et des *tributs*.

Cette incohérence d'idées, cette faiblesse de raisonnement, cet oubli des assertions précédemment émises, ne paraîtront étranges qu'à ceux qui ont plutôt l'habitude d'admirer l'essor des grands talents que d'en étudier les aberrations. Du reste, M. Guizot s'était tracé une méthode qui, naturellement, l'exposait à se méprendre et à se laisser

éblouir. Cheminer terre à terre, côtoyer modestement la réalité, c'est rétrécir son horizon, c'est travailler à former une collection de faits, plutôt qu'à composer une doctrine ; mais , d'un autre côté , se donner une libre carrière, généraliser, s'élancer dans les hauteurs de l'espace, c'est affronter imprudemment le danger de l'hypothèse et de l'illusion. Chaque fois que l'intelligence, afin de mieux saisir l'ensemble, s'élève par un essor immodéré, elle se met en péril de ne plus voir les objets tels qu'ils sont, peut-être même de les perdre complètement de vue ; c'est pourquoi les observateurs les plus sublimes doivent se rappeler fréquemment le mot de Bacon : *« Non des ailes, mais du plomb. »*

Trop impartial pour ne pas confesser que l'on avait exagéré les abus ; trop bon philosophe pour ne pas reconnaître que ces abus n'avaient pu produire un si grand effet, M. Guizot, que le sentiment même de sa dignité et la bienséance empêchaient de se mêler à la tourbe qui crie sans cesse *cruauté* et *intolérance*, a fait un effort pour rendre justice à l'Église romaine : malheureusement ses préjugés contre l'Église ne lui ont pas permis de voir les choses telles qu'elles sont. Il a compris que l'origine du Protestantisme devait être cherchée dans le fond même de l'esprit humain ; mais, connaissant son siècle et surtout l'époque où il parle, il pressent que ses discours, pour être bien accueillis, doivent faire entendre de fréquents appels à la liberté. C'est pourquoi, après avoir tempéré par quelques paro-

les l'amertume des reproches qu'il adresse à l'Église, il réserve tout ce qu'il y a de beau, de grand, de généreux pour la pensée qui enfanta la Réforme, et rejette sur l'Église les ombres du tableau.

Il est fort juste de reconnaître que la principale cause du Protestantisme se trouve dans l'esprit humain ; mais il faudrait de plus s'abstenir de parallèles injustes. Après avoir découvert la racine du fait dans le caractère même de l'esprit de l'homme, M. Guizot se serait expliqué à lui-même la gravité et l'importance de ce fait en se rappelant quelle était la nature, quelle était la situation des sociétés au milieu desquelles le Protestantisme apparut. Il aurait dû enfin remarquer qu'il n'y eut là *aucun effort extraordinaire, mais une simple répétition de ce qui est arrivé dans chaque siècle, et un phénomène commun qui emprunta un caractère spécial aux conditions particulières de l'atmosphère dans laquelle il se produisit.*

Je le répète encore, cette manière de considérer le Protestantisme comme un fait ordinaire, agrandi et développé par les circonstances, me paraît la seule digne d'un esprit philosophique. Je l'appuierai encore d'une observation.

L'état des sociétés modernes, depuis trois siècles, est tel, que tous les faits qui s'y produisent acquièrent un caractère de généralité, et par conséquent une gravité qui les distingue de tous les faits du même genre survenus à d'autres époques et dans un état social différent. Considérons l'histoire de l'antiquité ;

nous voyons que tous les faits s'y produisent isolés jusqu'à un certain point les uns des autres ; ce qui les rend moins avantageux lorsqu'ils sont bons , moins nuisibles lorsqu'ils sont funestes. Carthage, Rome , Lacédémone , Athènes, toutes ces cités plus ou moins avancées dans la carrière de la civilisation, suivent chacune leur voie, et marchent chacune d'une manière différente. Chez elles , les idées , les mœurs , les formes politiques se succèdent sans qu'on y voie le reflux des idées d'un peuple sur les idées d'un autre peuple , des mœurs d'une nation sur celles d'une autre nation. Là , point d'esprit de propagande , point de tendance à fondre ensemble tous les peuples autour d'un centre commun. Aussi reconnaît-on qu'à moins d'une commixtion violente, les nations antiques pourraient se trouver longtemps très-rapprochées sans rien perdre de l'intégrité de leur physionomie propre , sans éprouver un changement notable par l'effet du contact.

Observez combien les choses se passent autrement en Europe : une révolution dans un pays affecte tous les autres pays ; telle idée sortie d'une école met tous les peuples en agitation , tous les gouvernements en alarme. Rien n'est isolé, tout se généralise, et tout acquiert, par l'expansion, une force terrible. Aussi ne saurait-on étudier, de nos jours, l'histoire d'une nation sans voir apparaître sur la scène toutes les autres nations , et il devient impossible d'étudier l'histoire d'une science ou d'un art, sans y découvrir aussitôt mille rapports avec d'autres

objets qui n'ont rien de scientifique ni de propre à l'art. Les peuples se lient, les objets s'assimilent, les relations s'embrassent et se croisent. Nulle affaire dans un pays que tous les autres pays ne s'y intéressent et ne veuillent s'en mêler. Voilà pourquoi, par exemple, en politique l'idée de *non-intervention* est et sera toujours impraticable : il est, en effet, naturel que chacun intervienne dans ce qui l'intéresse.

Quoique pris dans un ordre différent, ces exemples me paraissent très-propres à faire comprendre ce que je pense des événements religieux du seizième siècle. Le Protestantisme, il est vrai, se trouve par là dépouillé du manteau philosophique dont on a voulu le parer jusque dans son berceau. Il perd tout droit à se poser, dès sa naissance, comme une pensée pleine de prévisions, de projets grandioses et de hautes destinées ; mais son importance n'est point diminuée pour cela. Le fait, en un mot, n'est point rétréci ; seulement on a indiqué la raison de cet aspect imposant avec lequel il se présenta au monde.

Chaque chose, de ce point de vue, se laisse voir dans sa juste dimension. Les hommes s'effacent presque ; les abus ne paraissent plus que ce qu'ils sont, des occasions et des prétextes. Les vastes plans, les idées hautes et généreuses, les efforts d'indépendance se réduisent à n'être plus que de gratuites suppositions. Dès lors l'appât des déprédations, l'ambition, les rivalités politiques appa-

raissent comme des causes plus ou moins influentes, mais placées au second rang. Nul motif n'est exclu, mais aucun ne se présente gratifié d'une importance exagérée. Enfin, si l'on a signalé une cause principale, on ne cesse point pour cela de reconnaître que le fait ne pouvait naître ni se développer sans l'action d'une multitude d'agents. Néanmoins il reste encore une question capitale. On se demande quel a été le motif de la haine, ou pour mieux dire de l'exaspération que les sectaires ont montrée contre Rome ; on veut savoir si cela ne révèle pas quelque grand abus, quelque tort très-grave de la part de Rome. Ici il n'y a plus qu'une chose à répondre : c'est que l'on a toujours vu dans la tempête les vagues mugir et s'irriter contre le roc immobile qui leur résiste.

Loin d'attribuer aux abus une décisive influence sur la naissance et le développement du Protestantisme, je suis convaincu que toutes les réformes légales imaginables, et toute la condescendance de l'autorité ecclésiastique, pour se plier aux diverses exigences, n'auraient pas empêché ce malheureux événement.

C'est avoir remarqué bien peu l'extrême inconstance et la mobilité de l'esprit humain, c'est en avoir étudié bien peu l'histoire, que de ne pas reconnaître dans l'événement du seizième siècle une de ces calamités que Dieu seul peut écarter par un bienfait spécial de sa providence (5).

CHAPITRE III.

PHÉNOMÈNE EXTRAORDINAIRE DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

La proposition contenue dans les dernières lignes du chapitre précédent me suggère un corollaire, qui, si je ne me trompe, offre une nouvelle démonstration de la divinité de l'Église catholique.

On a toujours regardé comme une chose admirable la durée de l'Église catholique à travers dix-huit siècles, et en dépit d'un si grand nombre d'adversaires puissants. Il est un autre prodige trop peu remarqué, et non moins grand, vu la nature de l'esprit humain : *c'est l'unité de la doctrine de l'Église se perpétuant à travers un enseignement qui revêt toutes les formes, et la multitude de grands esprits que cette unité a toujours renfermés dans son sein.*

J'appelle particulièrement sur ce point l'attention de tous les hommes qui pensent, et, bien que je ne puisse espérer de développer cette observation comme il conviendrait de le faire, je suis sûr qu'ils y trouveront le germe de très-graves réflexions. Cette manière de considérer l'Église pourra d'ailleurs s'accommoder au goût de quelques lecteurs, puisque je laisserai entièrement de côté ce qui touche à la ré-

vélotion, pour considérer le Catholicisme, non comme une religion divine, mais comme une école philosophique.

Il faudrait n'avoir jamais jeté les yeux sur l'histoire des lettres pour nier que l'Église enfanta, dans tous les temps, des hommes illustres par leur science. L'histoire des Pères de l'Église, aux premiers siècles, n'est autre chose que l'histoire des savants du premier ordre, en Europe, en Afrique et en Asie; le catalogue des hommes qui conservent, après l'irruption des Barbares, quelque débris de l'antique savoir n'est qu'une liste d'ecclésiastiques; dans les temps modernes, on ne peut signaler une branche des connaissances humaines, où un nombre considérable de catholiques ne figure au premier rang; c'est-à-dire que, depuis dix-huit siècles, il y a une chaîne non interrompue de savants, ou catholiques, ou d'accord sur l'ensemble des vérités qu'enseigne l'Église catholique. Laissons de côté, en ce moment, les caractères divins du Catholicisme, pour le considérer uniquement comme une école ou une secte quelconque; je dis qu'il nous présente, dans le fait que je viens de signaler, un phénomène tellement extraordinaire, qu'on ne saurait en trouver un semblable nulle part, et que tout l'effort de la raison est impuissant à l'expliquer, dans l'ordre habituel des choses humaines.

Il n'est pas nouveau assurément, dans l'histoire de l'esprit humain, qu'une doctrine plus ou moins raisonnable ait été professée, quelque temps, par un

certain nombre d'hommes éclairés et savants ; ce spectacle s'offre à nous dans les sectes philosophiques antiques et modernes. Mais qu'une doctrine se soit soutenue pendant plusieurs siècles en conservant l'adhésion de savants de tous les temps, de tous les pays, esprits qui diffèrent d'ailleurs dans leurs opinions particulières, hommes qui ont parfois des intérêts opposés et qui sont divisés par des rivalités profondes, voilà un phénomène nouveau, unique, et que l'on n'observe que dans l'Église catholique. Exiger la foi, l'unité dans la doctrine, et fomenter sans cesse l'instruction ; provoquer la discussion sur tous les sujets ; exciter, stimuler l'étude et l'examen des fondements mêmes sur lesquels repose la foi ; interroger pour cela les langues antiques, les monuments des temps les plus reculés, les documents de l'histoire, les découvertes des sciences d'observation, les leçons des sciences les plus élevées et les plus analytiques ; se présenter, avec une généreuse confiance, dans tous les grands lycées où une société riche de talents et de savoir concentre, comme dans des foyers de lumière, tout ce que les temps antérieurs lui ont légué, et tout ce qu'elle a pu recueillir par ses propres travaux, voilà ce que l'Église a toujours fait et ce qu'elle fait encore ; et nous la voyons néanmoins persévérer avec fermeté dans sa foi et dans l'unité de sa doctrine ; nous la voyons constamment environnée d'hommes illustres, dont les fronts, ceints de lauriers dans cent combats littéraires, s'inclinent devant elle, sans craindre de

faire pâlir la brillante auréole dont leur tête est couronnée.

Nous prions ceux qui ne voient dans le Catholicisme qu'une des innombrables sectes dont la terre a été couverte, de nous expliquer comment l'Église peut nous présenter, sans discontinuer, un phénomène si opposé à l'inconstance native de l'esprit humain; qu'ils nous disent quel talisman secret aux mains du Souverain Pontife opère ce qui a été impossible à tous les autres hommes. Ces hommes qui courbent leur tête devant la parole du Vatican, ces hommes qui rejettent leur propre sentiment pour se soumettre à ce qui leur est dicté par un homme appelé le Pape, ne sont pas seulement des hommes simples et ignorants. Regardez-les attentivement : vous découvrirez, dans la fierté qui décore leurs fronts, le sentiment qu'ils ont de leurs propres forces; leurs yeux laissent étinceler la flamme du génie. Ces hommes sont les mêmes qui ont occupé les premiers postes des académies européennes, qui ont rempli le monde de leur renommée, et dont les noms sont portés aux générations futures. Fouillez l'histoire de tous les temps, parcourez toutes les contrées du monde, et si vous découvrez quelque part un assemblage aussi extraordinaire, le savoir uni avec la foi, le génie soumis à l'autorité, et la discussion réconciliée avec l'unité, vous aurez fait une découverte importante; ce sera pour la science un phénomène nouveau à expliquer. Cela vous est impossible, et vous le savez bien; voilà pourquoi vous

aurez recours à de nouveaux stratagèmes, et vous chercherez par vos chicanes à jeter quelque ombre sur la clarté de cette observation ; car vous sentez qu'il en découle, pour la raison impartiale et même pour le sens commun, la légitime conséquence qu'il y a dans l'Église catholique quelque chose qui ne se trouve point ailleurs.

« Ces faits, diront nos adversaires, sont certains ; les réflexions qu'ils ont suggérées présentent quelque chose d'éblouissant ; mais si l'on approfondit le sujet, on verra disparaître toute la difficulté. Ce phénomène que l'on voit réalisé dans l'Église catholique, et qui ne se retrouve dans aucune autre secte, prouve uniquement qu'il y a toujours eu dans l'Église un système déterminé, appuyé sur un point fixe, ce qui a permis à ce système de se développer avec régularité. Il a été reconnu par l'Église que l'union est l'origine de la force, que cette union ne peut exister sans *l'unité dans la doctrine*, et que l'unité ne saurait être conservée sans la soumission à l'autorité. Cette simple observation a fait établir et garder invariablement le principe de la soumission. Telle est l'explication du phénomène. Cette pensée, nous ne le nions pas, est d'une sagesse profonde, ce plan est vaste, ce système est extraordinaire ; mais l'on n'en saurait rien conclure en faveur de la divinité du Catholicisme. »

Voilà ce que l'on répondra, car il n'y a point autre chose à répondre : il est facile de faire voir que, malgré cette réponse, la difficulté reste entière. En

effet, s'il est constaté qu'il existe sur la terre **une** société dirigée depuis dix-huit siècles par un **principe** constant et fixe ; une société qui a su concilier à ce principe l'adhésion des hommes éminents de tous les temps, de tous les pays, les questions suivantes continueront de se présenter à nos adversaires : Comment se fait-il que l'Église seule ait eu ce principe, et que cette pensée ne soit venue qu'à elle ? Que si une autre secte l'a eue également, comment aucune n'a-t-elle pu l'établir ? Toutes les sectes philosophiques ont disparu l'une après l'autre, l'Église seule demeure ! Les autres religions, pour conserver quelque unité, ont été forcées de fuir la lumière, d'esquiver la discussion, de s'envelopper d'ombres épaisses ; comment l'Église a-t-elle conservé son *unité* en cherchant la lumière, en produisant ses livres au grand jour, en prodiguant l'instruction et en fondant de toutes parts des collèges, des universités, des établissements où toutes les splendeurs de l'érudition et du savoir pussent se réunir et se concentrer ?

Il ne suffit pas de dire qu'il y a un système, un plan ; la difficulté réside dans l'existence même de ce système et de ce plan ; elle consiste à expliquer comment ce plan et ce système ont pu être conçus et exécutés. S'il s'agissait d'un petit nombre d'hommes réunis dans des circonstances, des temps et des pays déterminés, pour l'exécution d'un projet borné, il n'y aurait là rien d'extraordinaire. Mais s'il s'agit d'une période de dix-huit siècles, de toutes les con-

trées du monde, des circonstances les plus variées, les plus différentes, les plus opposées; s'il s'agit d'une multitude d'hommes qui n'ont pu ni se rencontrer, ni se concerter; comment expliquera-t-on tout cela? Enfin, s'il n'y avait là qu'un système et un plan formés par l'homme, il faudrait dire ce qu'il y a de mystérieux dans cette cité de Rome, qui réunit autour d'elle tant d'hommes illustres de tous les temps et de tous les pays? Comment le Pontife romain, s'il n'est autre chose que le chef d'une secte, parvient-il à fasciner le monde à un tel point? Quel magicien exécuta jamais un prodige si étonnant? Il y a déjà bien longtemps que l'on déclame contre son *despotisme religieux*; pourquoi ne s'est-il trouvé personne qui lui ait enlevé le sceptre? pourquoi ne s'est-il élevé aucune chaire qui ait disputé la prééminence à la sienne, et se soit maintenue avec une splendeur, une puissance égales? Serait-ce à cause de son pouvoir matériel? Mais ce pouvoir est fort limité: Rome ne saurait mesurer ses armes avec aucune puissance de l'Europe. A cause du caractère particulier, de la science ou des vertus des hommes qui ont occupé le trône pontifical? Mais on observe pendant ces dix-huit siècles, dans les caractères des papes une variété infinie, et dans leurs talents et leurs vertus des degrés très-divers. Pour qui n'est pas catholique, pour qui ne voit pas dans le Pontife Romain le vicaire de Jésus-Christ, la *pierre* sur laquelle Jésus-Christ a bâti son Église, la durée de cette autorité doit être le phénomène le plus extraordinaire; et voici certainement

l'une des questions les plus dignes d'être proposées à la science qui s'occupe de l'histoire de l'esprit humain : Comment a-t-il pu exister, pendant tant de siècles, une série non interrompue de savants toujours fidèles à la doctrine de la chaire de Rome ?

M. Guizot lui-même, en comparant le Protestantisme à l'Église Romaine, paraît avoir senti la force de cette vérité, et il semble que les traits de cette lumière aient porté le trouble dans ses observations. Écoutons de nouveau cet écrivain dont les talents et la renommée ont pu éblouir sur ce point tant de lecteurs qui n'examinent plus la solidité des preuves dès qu'elles sont revêtues de brillantes images : esprits qui se targuent d'indépendance intellectuelle, et qui souscrivent sans examen aux décisions de leur chef d'école, n'osant pas même lever la tête pour demander à ce maître les titres de son autorité. M. Guizot, ainsi que tous les grands esprits du Protestantisme, a senti le vide immense qui se trouve au fond des doctrines de ces sectes, la force et la vigueur qui résident dans le sein du Catholicisme. Après avoir signalé l'inconséquence de la marche du Protestantisme, et le vice qu'il introduit dans l'organisation de la société intellectuelle, M. Guizot poursuit ainsi : « On n'a pas su concilier les droits et les besoins de la *tradition* avec ceux de la liberté ; et la cause en a été sans aucun doute dans cette circonstance, que la Réforme n'a pleinement compris et accepté ni ses principes ni ses effets. »

Quelle sera donc cette religion qui *ne comprend*

et n'accepte pleinement ni ses principes ni ses effets? Jamais condamnation plus formelle de la Réforme est-elle sortie d'une bouche humaine? De quelle secte philosophique, antique ou moderne, a-t-on pu dire chose semblable? Comment la Réforme prétendrait-elle encore au droit de diriger l'homme ou la société? « De là aussi pour elle, continue M. Guizot, un certain air d'inconséquence et d'esprit étroit qui souvent a donné prise et avantage sur elle à ses adversaires. Ceux-là savaient très-bien ce qu'ils faisaient et ce qu'ils voulaient; ceux-là remontaient aux principes de leur conduite et en avouaient toutes les conséquences. Il n'y a jamais eu de gouvernement plus conséquent, plus systématique que celui de l'Église romaine. » Mais où est l'origine d'un système si conséquent? Lorsqu'on connaît la mobilité et l'inconstance de l'esprit de l'homme, ce *système*, cette *conséquence*, ces *principes fixes* ne disent-ils rien à la philosophie et au bon sens?

On a remarqué ces éléments terribles de dissolution dont la source est dans l'esprit de l'homme, et qui ont acquis une si grande force au milieu des sociétés modernes; on a vu avec quelle puissance ils détruisent et pulvérisent toutes les écoles philosophiques, toutes les institutions sociales, politiques et religieuses, sans jamais réussir à ouvrir une brèche dans les doctrines du Catholicisme, sans altérer ce système si fixe et si persévérant : ne tirera-t-on de tout cela aucune induction en faveur du Catholicisme? Dire que l'Église a fait ce que n'ont jamais

pu faire ni les écoles, ni les gouvernements, ni les sociétés, ni les religions, n'est-ce pas confesser qu'elle est plus sage que l'humanité entière? Et cela ne prouve-t-il pas suffisamment qu'elle ne doit pas son origine à la pensée de l'homme, qu'elle est descendue du sein même du Créateur? Cette société formée par des hommes, ce gouvernement manié par des hommes, compte dix-huit siècles de durée, s'étend à tous les pays, s'adresse au sauvage dans ses forêts, au barbare sous sa tente, à l'homme civilisé dans les cités les plus peuplées; il compte parmi ses enfants le pâtre, le laboureur, le grand seigneur; il fait entendre ses lois à l'homme simple occupé de sa tâche mécanique, et au savant abîmé dans des spéculations profondes. Quoi! ce gouvernement aura toujours, comme parle M. Guizot, une pleine connaissance de ce qu'il fait, de ce qu'il veut; il aura toujours tenu une conduite conséquente, et cet aveu ne sera pas sa plus victorieuse apologie, son panégyrique le plus éloquent; et ce ne sera pas une preuve qu'il renferme dans son sein quelque chose de mystérieux?

Mille fois j'ai contemplé ce prodige avec étonnement; mille fois mes yeux se sont fixés sur cet arbre immense qui étend ses branches de l'orient à l'occident, du midi au septentrion: je le vois couvrant de son ombre une multitude de peuples divers, et je trouve à ses pieds le front inquiet du génie se reposant tranquille.

En Orient, aux premiers siècles de l'apparition de

cette religion divine, j'aperçois, au milieu de la dissolution de toutes les sectes, les plus illustres philosophes se pressant pour entendre sa parole. En Grèce, en Asie, sur les bords du Nil, dans toutes ces contrées où fourmillaient naguère d'innombrables sectes, je vois paraître tout à coup une génération de grands hommes, abondants en érudition, en savoir, en éloquence, et tous d'accord dans l'unité de la doctrine catholique. Dans l'Occident, une multitude de barbares se précipite sur l'empire tombant de caducité. C'est une sombre nuée qui monte sur un horizon chargé de calamités et de désastres : alors, au milieu d'un peuple submergé dans la corruption des mœurs, et qui a perdu jusqu'au souvenir de sa grandeur ancienne, je vois les seuls hommes que l'on puisse appeler les dignes héritiers du nom romain chercher dans la retraite des temples un asile pour l'austérité de leurs mœurs ; c'est là qu'ils conservent, qu'ils accroissent, qu'ils enrichissent le dépôt de l'antique savoir. Mais mon admiration est à son comble, lorsque je rencontre cet esprit sublime, digne héritier du génie de Platon, qui, après avoir demandé la vérité à toutes les écoles, à toutes les sectes, et parcouru, dans son indomptable audace, toutes les erreurs humaines, se sent subjugué par l'autorité de l'Église, et de *libre penseur* devient le grand évêque d'Hippone. Dans les temps modernes se déroule à mes yeux cette série de grands hommes qui brillèrent aux siècles de Léon X et de Louis XIV. Je vois cette race illustre se perpétuer à travers les calamités

du dix-huitième siècle ; enfin, dans le dix-neuvième, je vois se lever de nouveaux athlètes qui, après avoir poursuivi l'erreur dans toutes les directions, vont suspendre leurs trophées aux portes de l'Église catholique.

Quel est donc ce prodige ? Où a-t-on jamais vu école, secte ou religion semblable ? Ces hommes étudient tout, disputent sur tout, répondent à tout, savent tout ; mais, toujours d'accord dans l'unité de la doctrine, ils inclinent respectueusement devant la foi leurs fronts éclatants de lumière et de fierté. Ne vous semble-t-il pas voir un nouveau système planétaire, où des globes lumineux tournent dans de vastes orbites, au milieu de l'immensité, toujours attirés au centre par une attraction mystérieuse ? Cette force centrale qui ne leur permet aucune aberration, ne leur ôte rien de leur volume ni de la grandeur de leur mouvement, mais elle les inonde de lumière, en donnant à leur marche une régularité majestueuse (6).

CHAPITRE IV.

DU PROTESTANTISME ET DE L'ESPRIT HUMAIN.

Cette idée fixe, cette volonté entière, ce plan si sage et si constant, cette marche d'un pas toujours

ferme vers un objet déterminé, enfin cet admirable ensemble reconnu et constaté, à l'honneur de l'Église catholique, par M. Guizot lui-même, n'a jamais pu être imité par le Protestantisme ni en bien, ni en mal. Le Protestantisme, en effet, n'a pas une seule pensée dont il puisse dire : *Ceci est à moi*. Il a prétendu s'approprier le principe de l'examen privé en matière de foi, et si plusieurs de ses adversaires n'ont pas fait assez difficulté de le lui accorder, c'est qu'ils ne pouvaient trouver en lui un autre élément que l'on pût appeler constitutif; c'est aussi qu'ils sentaient que le Protestantisme, en se glorifiant d'avoir donné naissance à un tel principe, travaillait à sa propre ignominie, semblable à un père qui se fait gloire d'avoir des fils pervers et dépravés. Il est faux cependant que le principe d'examen tienne sa naissance du Protestantisme, puisque c'est ce principe même qui a engendré le Protestantisme. Ce principe, avant la Réforme, se trouve au sein de toutes les sectes, il est le germe reconnu de toutes les erreurs : en le proclamant, les protestants ne firent que céder à une nécessité qui est commune à toutes les sectes séparées de l'Église.

Il n'y eut en cela aucun plan, aucune prévision, aucun système. La simple résistance à l'autorité de l'Église renfermait la nécessité d'un examen privé sans limites, et l'érection de l'entendement en juge suprême. Aussi les coryphées du Protestantisme eurent-ils beau s'opposer dès le commencement aux conséquences et aux applications de ce droit d'exa-

men : la digue était rompue, le torrent ne put être contenu.

« Le droit d'examiner ce qu'on doit croire, dit une célèbre protestante (*De l'Allemagne*, par madame de Staël, 4^e part., ch. 2), est le fondement du Protestantisme. Les premiers réformateurs ne l'entendaient pas ainsi : ils croyaient pouvoir placer les colonnes d'Hercule de l'esprit humain aux termes de leurs propres lumières ; mais ils avaient tort d'espérer qu'on se soumettrait à leurs décisions comme infaillibles, eux qui rejetaient toute autorité de ce genre dans la religion catholique. » Une semblable résistance de leur part montra qu'ils n'étaient conduits par aucune de ces idées qui, tout en jetant l'intelligence hors de sa voie, prouvent du moins une certaine noblesse, une certaine générosité du cœur. Ce n'est pas d'eux que l'esprit humain peut dire : Ils m'ont égaré, mais pour me faire marcher avec plus de liberté. « La révolution religieuse du seizième siècle, dit M. Guizot, n'a pas connu les vrais principes de la liberté intellectuelle : elle affranchissait l'esprit humain, et prétendait encore à le gouverner par la loi. »

C'est en vain que l'homme lutte contre la nature même des choses ; le Protestantisme s'efforça inutilement de mettre des bornes à l'extension du principe d'examen. Il éleva la voix, il frappa quelquefois des coups capables de faire croire qu'il voulait anéantir ce principe ; mais l'esprit d'examen, qui était dans son sein même, s'y attachait, s'y dé-

veloppait, y agissait malgré lui. Il n'y avait pas de milieu pour le Protestantisme : il devait se jeter dans les bras de l'autorité, c'est-à-dire reconnaître son égarement; ou bien, permettre que le principe dissolvant exerçât cette action qui allait faire disparaître, dans les sectes séparées, jusqu'à l'ombre de la religion de Jésus-Christ, et ravalier le Christianisme au rang des écoles philosophiques.

Le cri de révolte contre l'autorité de l'Église une fois jeté, il fut facile de calculer les résultats qui allaient suivre; il fut facile de prévoir que ce germe envenimé entraînerait, en se développant, la ruine de toutes les vérités chrétiennes. Et comment ne se serait-il pas développé rapidement sur un sol où la fermentation était si active? Les catholiques ne manquèrent pas de signaler à grands cris la gravité et l'imminence du danger; il faut même avouer que plusieurs protestants en eurent des prévisions très-claires. Personne n'ignore que les hommes les plus distingués de la secte se sont expliqués plusieurs fois sur ce point, dès le commencement même. Les grands talents ne se sont jamais trouvés à l'aise dans le Protestantisme. Ils y ont toujours senti un vide immense; c'est pourquoi on les a vus pencher constamment vers l'irréligion, ou vers l'unité catholique.

Le temps, ce grand juge des opinions, est venu confirmer la justesse de ces tristes pronostics. Les choses sont aujourd'hui en tel état, qu'il faut être bien dépourvu d'instruction, ou bien court de vue,

pour ne pas reconnaître que la religion chrétienne, à la manière dont l'expliquent les protestants, est une opinion, rien de plus, un système formé de mille parties incohérentes, et qui rabaisse le Christianisme au niveau des écoles philosophiques. Si le Christianisme paraît encore surpasser ces écoles sous quelques rapports, et s'il conserve dans sa physiologie quelques-uns de ces traits que l'on ne saurait trouver là où tout est de pure invention humaine, il n'y a point de quoi s'en étonner. Savez-vous, en effet, d'où cela vient? De cette sublimité de doctrine et de cette sainteté de morale qui, plus ou moins défigurées, brillent toujours dans ce qui conserve une trace de la parole de Jésus-Christ. Mais la faible lueur qui lutte contre les ombres, après que l'astre lumineux a disparu sous l'horizon, ne saurait se comparer à la lumière du jour : les ténèbres s'avancent, elles s'étendent ; elles éteignent le reflet expirant, et achèvent de plonger la terre dans l'obscurité.

Telle devient la doctrine du Christianisme parmi les protestants. Un regard jeté sur leurs sectes nous fait apercevoir qu'elles ne sont pas purement des sectes philosophiques, mais nous montre en même temps qu'elles n'ont plus les caractères de la vraie religion. Le Christianisme s'y trouve sans aucune autorité ; il est, par conséquent, devenu semblable à un être privé de son élément, à un arbre desséché dans sa racine : sa physionomie y est pâle et défigurée, comme un visage que n'anime plus le souffle

de la vie. Le Protestantisme parle de la foi, et son principe fondamental la tue; il exalte l'Évangile, et son principe, en livrant l'Évangile au discernement de l'homme, en fait vaciller l'autorité. S'il parle de la sainteté et de la pureté de la morale chrétienne, on se souvient que des sectes dissidentes nient la divinité de Jésus-Christ, et que toutes pourraient en faire autant sans manquer à l'unique principe qui leur sert d'appui. La divinité de Jésus-Christ une fois niée ou mise en doute, l'Homme-Dieu reste tout au plus au rang des grands philosophes et des législateurs; il n'a plus l'autorité nécessaire pour donner à ses lois l'auguste sanction qui les rend si saintes aux yeux des hommes; il ne peut leur imprimer le sceau qui les élève au-dessus de toutes les pensées humaines, et ses conseils sublimes cessent d'être autant de leçons qui coulent des lèvres de la sagesse incréée.

Si l'on ôte à l'esprit humain le soutien d'une autorité quelconque, où pourra-t-il s'appuyer? Abandonné à ses rêves, à son délire, il est poussé de nouveau dans le sentier des interminables disputes qui conduisirent au chaos les philosophes des anciennes écoles. La raison et l'expérience sont ici d'accord : si l'on substitue à l'autorité de l'Église l'examen privé des protestants, toutes les grandes questions sur Dieu et sur l'homme demeurent sans solution; toutes les difficultés reparaissent; l'esprit flotte dans l'ombre, cherchant vainement une lumière qui puisse être pour lui un guide assuré :

étoûrdi par les cris de cent écoles qui disputent sans cesse sans rien éclaircir, il tombe dans ce découragement et cette prostration où il avait été trouvé par le Christianisme, et d'où celui-ci l'avait retiré avec tant de peine. Le doute, le pyrrhonisme, l'indifférence, deviendront alors l'apanage des esprits les plus élevés; les théories vaines, les systèmes hypothétiques, les rêves, seront l'entretien de la médiocrité savante; la superstition et les monstruosités, la pâture des ignorants.

A quoi donc aurait servi le Christianisme, et quel aurait été le progrès de l'humanité? Heureusement pour le genre humain, la religion chrétienne n'est pas restée abandonnée aux sectes protestantes. Dans l'autorité catholique, elle a trouvé une large base pour s'appuyer, et résister aux attaques de l'erreur. Sans cela, que serait-elle devenue? La hauteur de ses dogmes, la sagesse de ses préceptes, l'onction de ses conseils, tout cela serait-il autre chose maintenant qu'un beau songe raconté dans un langage enchanteur, par un sublime philosophe? Oui, il faut le répéter, sans l'autorité de l'Église, rien n'est assuré dans la foi; la divinité de Jésus-Christ devient douteuse, sa mission sujette aux contestations, c'est-à-dire que la Religion chrétienne disparaît. Si elle ne peut nous montrer ses titres célestes, nous assurer avec une certitude complète qu'elle est descendue du sein de l'Éternel; que ses paroles sont celles de Dieu même; qu'elle a daigné paraître sur la terre pour le salut des hommes,

elle a perdu tout droit à exiger notre vénération. Placée au rang des pensées purement humaines, elle devra désormais se soumettre à notre jugement comme le reste des opinions. Au tribunal de la philosophie, si l'on veut, elle pourra soutenir ses doctrines comme plus ou moins raisonnables; mais on lui reprochera d'avoir voulu nous tromper en se faisant passer pour divine lorsqu'elle n'était qu'humaine; et, avant toutes discussions sur la vérité de ses doctrines, elle aura contre elle cette présomption terrible, que le récit de son origine fut une imposture.

Les protestants se font gloire de l'indépendance de leur esprit; ils reprochent à la Religion catholique de violer les droits les plus sacrés en exigeant une soumission qui outrage la dignité de l'homme. Ici viennent à propos les déclamations outrées sur les forces de notre intelligence, et quelques images séduisantes, quelques mots, comme ceux d'*essor hardi*, de *brillantes ailes*, suffisent pour jeter complètement dans l'illusion le commun des lecteurs.

Que l'esprit humain jouisse de tous ses droits; qu'il se glorifie de posséder cette étincelle divine appelée l'intelligence; qu'il montre comme preuves de sa grandeur et de sa puissance, les transformations opérées partout où s'impriment ses traces; qu'il reconnaisse sa dignité et son élévation afin de témoigner sa gratitude au Créateur; mais qu'il n'aille pas jusqu'à oublier ses défauts et sa faiblesse. Pourquoi nous tromper nous-mêmes, en prétendant nous

persuader que nous savons ce qu'en réalité nous ignorons ? Pourquoi oublier l'inconstance, la mobilité de notre esprit, et nous dissimuler qu'en mille rencontres, dans les matières mêmes qui forment l'objet de notre science, notre entendement se trouble et se confond ? Que d'illusions dans notre savoir, que d'hyperboles dans l'estime que l'on fait du progrès de nos connaissances ! Un jour ne vient-il pas démentir ce qu'un autre jour avait affirmé ? Le temps précipite sa course, il raille nos prévisions, il détruit nos plans et fait bien voir ce qu'il y a de vain dans nos projets.

Que nous ont dit, dans tous les temps, ces génies privilégiés à qui il fut accordé de descendre jusqu'aux fondements de nos sciences, et de s'élever, par un vol hardi, dans la région des plus sublimes inspirations ? Après avoir touché toutes les bornes de la carrière qu'il est donné à l'esprit humain de parcourir, après avoir tenté les sentiers les plus cachés de l'étude, et s'être élancés dans les voies les plus audacieuses, les grands esprits reviennent tous de leurs investigations, portant sur leurs traits cette expression de tristesse qui est le fruit naturel de vives illusions trompées. Ils ont vu s'effeuiller sous leurs yeux une belle illusion, s'évanouir l'image qui les enchantait. Quand ils croyaient entrer dans un ciel inondé de lumière, ils n'ont découvert qu'une région ténébreuse, et se sont trouvés avec épouvante enveloppés d'une nouvelle ignorance. Voilà pourquoi tous ces grands esprits, en dépit d'un sentiment in-

time qui ne leur permet pas de douter qu'ils sont supérieurs aux autres hommes, ont si peu de confiance dans la force de l'intelligence. « Les sciences, a dit profondément Pascal, ont deux extrémités qui se touchent : la première est la pure ignorance naturelle où se trouvent tous les hommes en naissant. L'autre extrémité est celle où arrivent les grandes âmes, qui, ayant parcouru tout ce que les hommes peuvent savoir, trouvent qu'ils ne savent rien, et se rencontrent dans cette même ignorance d'où ils étaient partis. » (*Pensées*, 1^{re} partie, art. VI.)

Le Catholicisme dit à l'homme : « Ton intelligence est faible ; en beaucoup de choses, elle a besoin d'un appui et d'un guide. » Le Protestantisme lui dit : « La lumière t'environne, marche à ta guise ; il n'est pas de meilleur guide pour toi que toi-même. » Laquelle des deux religions se trouve d'accord avec les leçons de la plus haute philosophie ?

On ne doit donc pas s'étonner que les esprits les plus élevés du Protestantisme aient tous éprouvé une certaine propension vers la religion catholique, et qu'ils aient entrevu combien il est sage d'assujettir, en certaines matières, l'intelligence humaine à la décision d'une autorité irrécusable. En effet, pourvu qu'il se présente une autorité réunissant dans son origine, dans son établissement, dans sa durée, dans sa doctrine et sa conduite tout ce qui lui assure le caractère divin, que sert à l'esprit humain de ne point se soumettre à elle ; et que gagne-t-il à divaguer, au gré de ses illusions, sur les plus graves su-

jets, par des chemins où il ne trouve que souvenirs de chute, avertissements sévères et illusions trompées ?

Si l'esprit de l'homme a conçu une estime exagérée de lui-même, qu'il étudie sa propre histoire ; il saura bientôt à quel point il est peu sûr pour lui de compter sur ses propres forces. Abondant en systèmes, inépuisable en subtilités, aussi prompt à concevoir une pensée qu'incapable de la mûrir, vraie fourmilière d'idées qui naissent, s'agitent et se détruisent les unes les autres ; s'élevant tour à tour sur les ailes d'une inspiration sublime, et rampant comme le reptile qui sillonne la poussière ; aussi habile, aussi impétueux à détruire les œuvres d'autrui qu'impuissant à donner aux siennes solidité et durée ; poussé par la violence des passions, enflé par l'orgueil, troublé par la variété infinie d'objets qui se présentent à lui, l'esprit humain, lorsqu'il se livre entièrement à lui-même, offre l'image de cette flamme vive et inquiète qui parcourt au hasard l'immensité des cieux, trace mille figures étranges, enchante un moment par son éclat, et disparaît sans laisser un seul reflet pour éclairer les ténèbres.

Voilà l'histoire de nos connaissances. Dans ce dépôt immense de vérité, d'erreurs, de sublimités, de niaiseries, de sagesse et de folie, sont entassées les preuves de ce que je viens d'affirmer. Là se trouve ma réponse, si l'on m'accuse d'avoir chargé le tableau (7).

CHAPITRE V.

INSTINCT DE FOI DANS LES SCIENCES.

Une chose prouve la vérité de ce que je viens dire touchant la faiblesse de notre intelligence : c'est que la main du Créateur a voulu déposer au fond de notre âme un préservatif contre l'excessive mobilité de notre esprit, même en ce qui ne regarde pas la religion. Préservatif tel que, sans cela, toutes les institutions sociales se seraient pulvérisées, ou, pour mieux dire, ne se seraient jamais établies; que les sciences n'auraient jamais fait un pas, et que, privés de ce secours providentiel, l'individu et la société s'abîmeraient dans le chaos. Je parle d'un certain penchant à déférer à l'autorité, de l'*instinct de foi*, si je puis le nommer ainsi; instinct qui doit être examiné avec beaucoup d'attention, si l'on veut connaître tant soit peu l'esprit de l'homme et l'histoire de son développement.

On a déjà fait observer bien des fois qu'il est impossible de satisfaire aux premières nécessités, ni d'accomplir les actes les plus communs de la vie, sans déférence pour l'autorité de la parole d'autrui; il est facile de comprendre que, sans cette espèce de

foi, tout le trésor de l'histoire et de l'expérience se-
rait bientôt dissipé, et que l'on verrait disparaître le
fondement même de tout savoir.

Ces observations importantes sont propres à dé-
montrer combien est futile ce reproche que l'on
adresse à l'Église catholique, d'exiger la *foi*. Mais je
veux ici présenter la matière sous un autre aspect,
et placer la question sur un terrain où la vérité
gagnera en largeur et en intérêt.

En parcourant l'histoire des connaissances hu-
maines, et en jetant un regard sur les opinions de nos
contemporains, nous observons constamment que les
hommes qui se piquent le plus d'esprit d'examen et de
liberté de penser, sont à peine autre chose que l'écho
des opinions d'autrui. Si l'on examine attentivement
cette chose qui, sous le nom de *science*, fait tant de
bruit dans le monde, on remarque que l'autorité y
exerce, dans le fond, un grand empire, et qu'à l'ins-
tant même où l'on voudrait y introduire un esprit
d'examen entièrement libre, même à l'égard de ces
points qui relèvent du raisonnement seul, la plus
grande partie de l'édifice scientifique s'abîmerait
aussitôt : il ne resterait que bien peu d'hommes en
possession de ses mystères.

Aucune branche de connaissances, quelles que
soient l'évidence et l'exactitude dont elle se glorifie,
n'est exceptée de cette règle. Riches comme elles le
sont en principes évidents, rigoureuses dans leurs
déductions, abondantes en observations et en expé-
riences, les sciences naturelles et exactes n'appuient-

elles pas cependant une grande partie de leurs vérités sur d'autres vérités plus hautes, dont la connaissance exige nécessairement une délicatesse d'observation, une sublimité de calcul, un coup d'œil pénétrant, qui n'appartiennent qu'à un bien petit nombre d'hommes?

Lorsque Newton jeta au milieu du monde scientifique le fruit de ses combinaisons profondes, combien, parmi ses disciples, pouvaient se flatter d'obéir à des convictions qui leur fussent propres? Et je ne fais pas même d'exception pour ceux qui, à force de travail, étaient parvenus à comprendre quelque chose du grand homme. Ils suivaient le mathématicien dans ses calculs, ils avaient connaissance de la masse de faits et d'expériences que le naturaliste exposait à leurs regards, ils avaient écouté les réflexions par lesquelles le philosophe appuyait ses conjectures; par là ils croyaient se trouver *pleinement convaincus*, et ne devoir leur assentiment qu'à la force de l'évidence. Eh bien! faites que le nom de Newton disparaisse tout à coup, que l'esprit se dépouille de cette impression profonde produite par la parole d'un homme qui vient de faire une découverte extraordinaire, et qui déploie pour l'appuyer un prodigieux génie; ôtez, je le répète, l'ombre de Newton, vous verrez aussitôt dans l'esprit de ses disciples les principes vaciller, les raisonnements perdre de leur enchaînement et de leur exactitude, les observations ne plus s'ajuster aussi bien avec les faits. Alors, celui qui se croyait un observateur impartial, un penseur

d'une parfaite indépendance, verra, comprendra à quel point il était subjugué par la force de l'autorité, par l'ascendant du génie; il sentira qu'en une infinité de points, il donnait *assentiment*, mais n'avait point de *conviction*, et qu'au lieu d'être un philosophe complètement libre, il n'était qu'un élève docile et avancé.

J'en appelle avec confiance au témoignage, non des ignorants, ou de ceux qui n'ont fait qu'effleurer les études scientifiques, mais des véritables savants, de ceux qui ont consacré de longues veilles aux diverses branches du savoir. Qu'ils se replient sur eux-mêmes; qu'ils examinent, de nouveau, ce qu'ils appellent leurs convictions scientifiques; qu'ils se demandent, avec calme et désintéressement, si, même dans ces matières où ils s'estiment le plus avancés, leur esprit ne se sent pas souvent subjugué par l'ascendant de quelque auteur du premier ordre. Je crois qu'ils seront forcés d'avouer que, s'ils appliquaient rigoureusement la méthode de Descartes à quelques-unes des questions même qu'ils ont le plus étudiées, ils se trouveraient avoir plutôt des *croyances* que des *convictions*.

Il en a été, il en sera toujours ainsi. C'est un phénomène qui a de profondes racines dans la nature intime de notre esprit, aussi n'y saurait-on rien changer. Peut-être cette loi est-elle d'une absolue nécessité; peut-être entre-t-il là beaucoup de cet instinct conservateur que Dieu a répandu dans la société avec une admirable sagesse; peut-être est-ce

un obstacle à tant d'éléments de dissolution que la société renferme toujours dans son sein.

Sans contredit, il est souvent regrettable que l'homme s'attache en esclave aux traces d'un autre homme, et il n'est pas rare que cette servile obéissance amène de tristes égarements. Mais il serait encore pis que l'homme se tint constamment dans une attitude de résistance à l'égard de tous les autres hommes, de peur d'en être trompé. Malheur à l'homme, malheur à la société, si la manie philosophique de vouloir tout soumettre à une rigoureuse analyse se généralisait dans le monde; malheur aux sciences si l'esprit d'un examen scrupuleux et indépendant s'étendait à tout!

J'admire le génie de Descartes, je reconnais les services signalés qu'il a rendus aux sciences; mais plus d'une fois il m'est arrivé de penser que, si sa méthode de doute pouvait se généraliser quelque temps, la société s'anéantirait. Et il me semble que parmi les savants eux-mêmes, parmi les philosophes impartiaux, cette méthode causerait de grands ravages; du moins est-il permis de croire que le nombre des fous, dans le monde scientifique, s'augmenterait considérablement.

Heureusement ce danger est imaginaire. S'il existe chez tout homme, à quelque degré, une tendance à la folie, il s'y trouve aussi, constamment, un fond de bon sens dont il ne saurait se défaire. Lorsque quelques têtes volcaniques prétendent entraîner la société dans leur délire, la société leur répond par

un rire moqueur ; ou si elle se laisse égarer un instant, elle ne tarde pas à rentrer en elle-même, et repousse avec indignation ceux qui voulaient la jeter hors de sa voie.

Ces déclamations fongueuses contre les préjugés et la docilité du vulgaire ne sont, pour qui connaît l'homme à fond, que de méprisables banalités. En fait d'assentiment donné sans examen, combien d'hommes qui ne soient pas du vulgaire ? Les sciences ne sont-elles pas remplies de suppositions gratuites, et ne présentent-elles pas certains côtés très-faibles, sur lesquels nous nous appuyons bonnement, comme sur la base la plus ferme, la plus inébranlable ?

Le droit de *possession* et de *prescription* est encore une des singularités que nous offrent les sciences ; sans avoir reçu de nom dans l'ordre scientifique, ce droit ne s'en trouve pas moins reconnu par un tacite mais unanime consentement. Étudiez l'histoire des sciences, vous trouverez à chaque pas ce droit établi. Pourquoi, au milieu des éternelles disputes qui ont divisé les philosophes, voit-on une doctrine ancienne opposer à la doctrine nouvelle une longue résistance, en contrarier longtemps et quelquefois en rendre impossible l'établissement ? Cela vient de ce que la doctrine ancienne était en *possession*, et se trouvait affermie par le droit de *prescription*. Peu importe que ces mots n'aient pas été prononcés, le résultat est le même, et voilà pourquoi les *inventeurs* ont été si souvent dédaignés, contrariés, quelquefois même persécutés.

Il faut donc l'avouer, en dépit de notre orgueil, et dût se scandaliser quelque naïf admirateur des progrès de la science : ces progrès ont été nombreux, le champ dans lequel s'est déployé l'esprit humain est immense, les œuvres par lesquelles il a prouvé sa puissance sont admirables ; mais, dans tout cela, se trouve une bonne dose d'exagération, et il en faut singulièrement rabattre, surtout en ce qui touche les sciences morales. Ces exagérations ne prouvent nullement que notre intelligence soit capable de marcher avec succès et sécurité dans toutes les voies. On n'en peut rien inférer contre le fait que nous venons d'établir, savoir, que l'intelligence de l'homme demeure presque toujours, même sans s'en apercevoir, soumise à l'autorité d'un autre homme.

A chaque époque se présentent, en très-petit nombre, quelques esprits privilégiés qui, s'élevant par leur essor au-dessus de tous les autres, servent à tous de guides dans les différentes carrières. Une tourbe nombreuse qui se dit savante, se précipite derrière eux, et, fixant les yeux sur l'étendard arboré, se presse haletante à leur suite. Et cependant, chose singulière ! tous crient à l'indépendance, tous s'enorgueillissent de suivre cette voie nouvelle : on dirait qu'ils l'ont découverte et qu'ils y marchent guidés uniquement par leurs propres lumières et leurs propres inspirations. Le besoin, le goût, mille autres circonstances nous conduisent à cultiver telle ou telle branche des connaissances ; notre faiblesse nous dit que la force créatrice ne nous est point

donnée; que nous ne saurions frayer un chemin nouveau : mais nous nous flattons d'avoir quelque part dans la gloire du chef illustre dont nous suivons le drapeau; quelquefois même, au milieu de ces rêves, nous parvenons à nous persuader que nous ne suivons la bannière de personne, et que nous rendons hommage à nos seules convictions, lorsque en réalité nous ne sommes que les prosélytes d'autrui.

Ici, le sens commun est plus sage que notre raison malade. Le langage, cette mystérieuse expression des choses, où l'on trouve, sans savoir qui l'y a mis, un si grand fond de vérité et d'exactitude, nous donne, au sujet de cette prétention, un avertissement sévère. Malgré nous, le langage appelle les choses par leur nom, et il sait très-bien nous classer, nous et nos opinions, d'après l'auteur que nous avons eu pour guide. L'histoire des sciences est-elle autre chose que l'histoire des combats d'un petit nombre de chefs illustres? Que l'on parcoure les temps anciens et les temps modernes, qu'on embrasse du regard les diverses branches de nos connaissances : on verra un certain nombre d'écoles, fondées par quelque philosophe de premier ordre, et dirigées bientôt par un autre, que ses talents ont rendu digne de succéder au fondateur. Et cela dure jusqu'à ce que, les circonstances ayant changé, ou le souffle vital venant à manquer, l'école meure naturellement : ou bien un homme audacieux se présente, animé d'une indomptable indépendance,

attaque la vieille école et la détruit, pour établir sur ses ruines une chaire d'où il dictera des leçons nouvelles.

Lorsque Descartes détrôna Aristote, ne prit-il pas sur-le-champ sa place? Et aussitôt la tourbe des philosophes de se targuer d'indépendance : indépendance démentie par le titre même qu'ils portaient, puisqu'ils étaient *cartésiens* ; semblables à ces peuples qui, dans des temps de révolte, crient liberté, détrônent un vieux roi, pour se soumettre au premier homme qui aura l'audace de ramasser le sceptre tombé au pied de l'ancien trône.

Dans notre siècle, comme dans le précédent, on croit que l'intelligence humaine marche avec une parfaite indépendance. A force de déclamer contre l'autorité en matière scientifique, et d'exalter la liberté de la pensée, on est parvenu à répandre l'opinion que les temps ne sont plus où l'autorité d'un homme valait quelque chose; et l'on s'est persuadé que chaque savant n'obéissait de nos jours qu'à ses propres et intimes convictions. Ajoutez que les systèmes et les hypothèses ont perdu tout crédit, et qu'un goût décidé pour l'analyse des faits s'est emparé des esprits; on s'est figuré non-seulement que l'autorité en matière scientifique a disparu, mais qu'elle est devenue impossible.

Au premier coup d'œil, cela pourra nous sembler vrai. Mais si nous promenons autour de nous un regard attentif, nous remarquerons qu'on n'a fait qu'augmenter quelque peu le nombre des chefs, et

réduire la durée de leur commandement. Notre époque est véritablement un temps de troubles, on pourrait dire de révolution littéraire et scientifique, révolution en tout semblable à celle de la politique, où les peuples s'imaginent jouir de plus de liberté, par cela seul qu'ils voient le commandement réparti entre un plus grand nombre de mains, et parce qu'ils trouvent plus de facilité à se défaire de ceux qui les gouvernent. On met en pièces ceux que peu auparavant on appelait du nom de pères et de libérateurs; puis, le premier emportement passé, on laisse à d'autres hommes le champ libre pour imposer un frein, plus brillant peut-être, mais non moins rude. Outre les exemples que l'histoire des lettres, depuis un siècle, nous offrirait en abondance, nous ne voyons, aujourd'hui même, que des noms substitués à d'autres noms, et des guides de l'esprit humain substitués à d'autres guides.

Sur le terrain de la politique, où, ce semble, l'esprit de liberté devrait régner avec un plein empire, ne compte-t-on pas les hommes qui marchent en première ligne, et ne les distingue-t-on pas comme les généraux d'une armée en campagne? Dans l'arène parlementaire, voyons-nous autre chose que deux ou trois corps de combattants, accomplissant leurs évolutions sous les ordres de leur chef respectif, avec une régularité et une discipline parfaites? Oh! que ces vérités seront bien comprises de ceux qui se trouvent placés sur ces hauteurs! ceux-là connaissent notre faiblesse et savent que

d'ordinaire, pour tromper les hommes, il suffit de paroles. Mille fois ils ont senti le sourire naître sur leurs lèvres, alors que , contemplant le champ de leur triomphe, et se voyant environnés d'une foule qui se croit intelligente, qui les admire et leur applaudit, ils ont ouï quelqu'un de leurs plus fervents prosélytes se targuer d'une liberté illimitée de penser, d'une complète indépendance dans ses opinions et ses votes.

Tel est l'homme, tel nous le montrent l'histoire et notre expérience de chaque jour. L'inspiration du génie, cette force sublime qui élève quelques intelligences privilégiées, continuera d'exercer, non-seulement sur les ignorants, mais sur le commun des hommes adonnés à la science, une véritable fascination. En quoi donc la Religion catholique outrage-t-elle la raison humaine lorsque, lui présentant les titres qui prouvent sa divinité, elle exige d'elle la foi, cette foi que l'homme accorde avec tant de facilité à un autre homme en toutes sortes de questions, et jusque dans ces matières où il se croit le plus instruit ? Sera-ce insulter à la raison de l'homme que de lui indiquer une règle fixe par laquelle sont mis en sûreté les points les plus importants, lorsque d'ailleurs on lui laisse ample liberté de penser tout ce qu'il lui plaît sur ce monde que Dieu a livré à ses disputes ? En ceci , l'Église ne fait autre chose que se montrer d'accord avec les leçons de la plus haute philosophie. Elle témoigne d'une connaissance profonde de l'esprit de l'homme, et le délivre de

tous les maux que causent sa mobilité, son inconstance et ses velléités orgueilleuses, combinées d'une si étrange façon avec une incroyable facilité à déferer aux paroles d'autrui. Qui ne voit que la Religion catholique met par là une digue à l'esprit de *prosélytisme*, dont la société a eu tant à se plaindre? Puisqu'un penchant irrésistible nous entraîne à suivre les pas d'un autre homme, l'Église catholique ne rend-elle pas à l'humanité un service signalé en lui marquant, d'une manière sûre, le chemin par lequel elle doit suivre les traces d'un Homme-Dieu? Par là ne met-elle pas la liberté humaine à couvert, et ne sauve-t-elle pas d'un terrible naufrage les connaissances les plus nécessaires à l'individu et à la société (8)?

CHAPITRE VI.



DIFFÉRENCES DANS LES BESOINS RELIGIEUX DES PEUPLES.— MATHÉMATIQUES.— SCIENCES MORALES.

On alléguera, sans doute, contre l'autorité qui veut exercer une juridiction sur l'intelligence, *les progrès des sociétés, et le haut degré de civilisation et de culture où sont parvenues les nations modernes*. On prétendra justifier ainsi ce que l'on appelle

l'émancipation de l'esprit humain. Pour mon compte, cette objection me paraît avoir si peu de solidité, et me semble si mal appuyée sur le fait qu'on veut lui donner pour base, que du progrès de la société je tirerais précisément la conclusion contraire : *Jamais ne fut plus nécessaire cette règle vivante, estimée indispensable par les catholiques.*

Dire que les sociétés, dans leur enfance et dans leur adolescence, ont eu besoin de cette autorité comme d'un frein salutaire, mais que ce frein est devenu dégradant et inutile depuis que l'esprit humain s'est élevé à un plus haut développement, c'est méconnaître complètement le rapport qui existe entre les divers états de notre intelligence et les objets sur lesquels porte cette autorité.

La véritable idée de Dieu, l'origine, la destinée et la règle de la conduite de l'homme, avec tout l'ensemble des moyens que Dieu lui a fournis pour parvenir à sa noble fin, tels sont les objets de la foi. Les catholiques prétendent qu'il est nécessaire d'avoir, touchant ces objets, une règle infaillible; ils soutiennent que c'est l'unique obstacle à des égarements déplorables; qu'on ne saurait sans cela mettre la vérité à l'abri des chicanes suscitées par nos passions.

Cette simple considération suffit pour convaincre que l'examen privé serait infiniment moins dangereux chez les nations encore peu avancées dans leur carrière. En effet, au sein d'un peuple voisin de l'enfance, se trouve un fond naturel de candeur et

de simplicité, qui est une disposition admirable pour recevoir docilement les leçons répandues dans le Texte sacré. Un tel peuple savourera les choses faciles à comprendre; il humiliera son front devant l'obscurité sublime des pages que Dieu a voulu couvrir du voile du mystère. D'ailleurs, chez ce peuple encore exempt de l'orgueil et de la manie du savoir, se formerait une sorte d'autorité, puisqu'il ne se trouverait dans son sein qu'un très-petit nombre d'hommes portés à examiner le sens des révélations divines; ainsi s'établirait naturellement un centre pour la distribution de l'enseignement.

Mais il en est tout autrement chez un peuple parvenu à un plus haut degré de savoir. Chez celui-ci, la diffusion des connaissances, en augmentant l'inconstance et l'orgueil, multiplie les sectes, et finit par bouleverser toutes les idées, par corrompre les traditions les plus pures. Un peuple voisin de son berceau est livré à ses occupations simples; il reste attaché à ses anciennes coutumes; il écoute avec respect le vieillard qui, entouré de ses fils et des fils de ses fils, rapporte l'histoire et les conseils qu'il a lui-même reçus de ses ancêtres. Mais lorsque la société a pris un plus vaste développement; quand le respect pour les pères de famille et la vénération pour les cheveux blancs se sont affaiblis; quand des noms pompeux, l'apparat scientifique, de grandes bibliothèques, font concevoir à l'homme une haute idée de la force de son intelligence; quand la multiplicité et l'activité des com-

munications répandent au loin les idées, auxquelles la fermentation et le mouvement même communiquent une force magique pour subjuguier les esprits, alors il est nécessaire, il est indispensable qu'une autorité toujours vivante, toujours prête à accourir partout où il est besoin, couvre d'une égide puissante le dépôt des vérités primordiales ; de ces vérités sans la connaissance desquelles l'homme chancelle du berceau jusqu'à la tombe, et qu'on ne peut ébranler sans que l'édifice social perde son aplomb. L'histoire littéraire et politique de l'Europe, depuis trois siècles, ne nous offre que trop de preuves de ce que je viens de dire. La révolution religieuse éclata précisément au jour où elle devait causer le plus de maux : elle trouva les sociétés agitées par toute l'activité de l'esprit humain, et elle brisa la digue au moment où il devenait nécessaire de la fortifier.

Assurément, il faut se garder de déprimer l'esprit de l'homme en lui imputant des défauts qu'il n'a pas, ou en exagérant ceux dont il souffre ; mais il ne convient pas davantage de l'enorgueillir en exagérant la portée de ses forces. Ceci lui nuirait en différents sens, et favoriserait peu son progrès : ce serait d'ailleurs, si l'on y fait attention, peu conforme à la gravité, à la circonspection qui doivent former l'un des caractères de la vraie science. La science, en effet, pour mériter ce nom, ne doit point avoir la puérilité de se montrer vaine de ce qui ne lui appartient point en propre : il faut qu'elle re-

connaisse ses bornes, et qu'elle ait la générosité de confesser sa faiblesse.

Il est dans l'histoire des sciences un fait qui, en rendant palpable cette faiblesse intrinsèque de l'intelligence, nous montre combien il serait dangereux d'abandonner entièrement l'esprit à lui-même. Ce fait, c'est *l'obscurité qui croît toujours à mesure que l'on approche des premiers principes des sciences* ; en sorte que, dans ces sciences mêmes dont la vérité, l'évidence, l'exactitude sont le plus vantées, il semble que le terrain devienne peu ferme et glissant dès qu'on veut approcher des bases : l'intelligence alors, ne trouvant plus de sécurité, recule de peur de rencontrer quelque chose qui jette l'incertitude et le doute sur les vérités dans la clarté desquelles elle s'était complu.

Je ne partage pas la mauvaise humeur de Hobbes contre les mathématiques : admirateur enthousiaste de leurs progrès, et profondément convaincu comme je le suis des avantages qu'elles procurent aux autres sciences et à la société, je ne tâcherai ni de diminuer leur mérite, ni de leur disputer aucun des titres qui les ennoblissent : mais qui dirait que les mathématiques mêmes ne sont pas exceptées de la règle générale ? N'ont-elles donc ni côtés faibles, ni sentiers ténébreux !

Certainement, lorsqu'on se contente d'exposer les premiers principes de ces sciences, et d'en déduire les propositions les plus élémentaires, l'intelligence marche sans embarras, sur un terrain uni,

où la crainte d'un faux pas ne s'offre pas même à elle. Je ne parle point en ce moment de l'obscurité qu'on rencontrerait dès ces premiers pas, si l'on permettait à l'idéologie et à la métaphysique de venir disputer sur certains points, en s'autorisant même des écrits de plus d'un philosophe éminent. Renfermons-nous dans le cercle où les mathématiques sont naturellement circonscrites. Qui ignore, parmi ceux qui s'y sont appliqués, qu'en avançant dans cette étude on arrive enfin à un point où l'intelligence ne trouve plus que mystère? La démonstration est sous les yeux; on l'a développée dans toutes ses parties; et cependant l'esprit reste flottant : il sent en lui-même je ne sais quelle incertitude dont il ose à peine se rendre compte. Parfois il arrive qu'après de longs raisonnements, on se trouve subitement en présence de la vérité recherchée, comme un homme qui, après avoir marché longtemps dans les ténèbres, découvre tout à coup la lumière. Alors, en fixant son attention sur ces pensées qui errent dans l'esprit, sur ces mouvements presque imperceptibles qui, dans ces occasions, naissent et meurent dans notre âme, on observe que l'intelligence, au milieu de ses fluctuations, cherche instinctivement appui dans l'autorité d'un autre. Elle évoque alors, pour achever de se rassurer, les ombres de quelques mathématiciens illustres; elle se réjouit que la vérité soit mise tout à fait hors de doute, par le témoignage de tant de grands esprits qui l'ont toujours vue de la même manière. Mais

quoi ! l'ignorance et l'orgueil se soulèveront peut-être contre ces réflexions. Étudiez ces sciences, lisez-en du moins l'histoire, vous serez convaincu que l'on y trouve des preuves nombreuses de la faiblesse de l'esprit de l'homme.

L'invention prodigieuse de Newton et de Leibnitz ne rencontra-t-elle pas en Europe une multitude d'adversaires ? Ne lui fallut-il pas, pour se consolider, et la sanction du temps, et la pierre de touche des applications, qui vint manifester la vérité des principes, l'exactitude des raisonnements ? Croyez-vous, par hasard, que, si cette invention se présentait de nouveau dans le champ des sciences, même munie de toutes les preuves dont on l'a fortifiée, et environnée de cette lumière que tant d'éclaircissements ont fait jaillir ; croyez-vous, dis-je, qu'elle n'aurait pas besoin, une seconde fois, du droit de *prescription*, pour obtenir cet empire paisible dont elle jouit actuellement ?

Il est facile de deviner que les autres sciences participent largement de cette incertitude qui naît de la faiblesse de l'esprit de l'homme ; je ne m'arrête pas à développer cette assertion. Je passe à quelques considérations sur le caractère particulier des sciences morales.

Peut-être n'a-t-on point assez observé qu'il n'est pas d'étude plus décevante que celle des vérités morales. Je dis *décevante*, parce que cette étude, séduisant l'esprit par une apparence de facilité, l'entraîne dans des difficultés presque sans issue ; je la com-

parerais volontiers à ces eaux tranquilles qui semblent avoir un lit à peu de profondeur, et qui en réalité couvrent un abîme. Familiarisés dès notre enfance la plus tendre avec la langue de ces sciences et avec les applications auxquelles elles donnent lieu, nous trouvons facile de parler sans préparation sur plusieurs des vérités qu'elles présentent; et nous avons la légèreté de croire qu'il ne saurait être plus difficile d'en approfondir les principes, d'en saisir les rapports les plus délicats. Mais, chose admirable! à peine sortons-nous de la sphère du sens commun, à peine voulons-nous aller au delà de ces expressions simples que nous avons balbutiées sur les genoux de notre mère, nous nous trouvons dans un labyrinthe. Si l'esprit s'abandonne alors à ses subtilités, s'il cesse d'écouter la voix du cœur, qui lui parle avec autant de simplicité que d'éloquence; s'il ne calme la fougue de l'orgueil, et ne s'attache modestement aux sages leçons du bon sens, il en vient à mépriser le dépôt de ces vérités nécessaires, qui sont conservées par la société pour être transmises de génération en génération. C'est alors que, marchant seul et à tâtons au milieu des ténèbres les plus épaisses, il se précipite dans des abîmes d'extravagance et de délire, chutes lamentables dont l'histoire des sciences offre de si fréquents exemples.

Si l'on y fait attention, toutes les sciences donnent lieu au même phénomène. Le Créateur a eu soin de nous fournir toutes les connaissances indis-

pensables pour l'usage de la vie et pour l'accomplissement de notre destinée ; mais il n'a voulu flatter en rien notre curiosité, en nous découvrant ce qui ne nous était point nécessaire. Cependant, en certaines matières, il a rendu l'intelligence capable d'enrichir continuellement son domaine ; mais à l'égard des vérités morales, il l'a laissée dans une stérilité complète. Ce que l'homme avait besoin de savoir a été gravé au fond de son cœur, en traits simples et intelligibles, ou consigné d'une manière expresse dans le Texte sacré ; et, en outre, il lui a été présenté, dans l'autorité de l'Église, une règle fixe à laquelle il peut recourir pour éclaircir ses doutes. Pour tout le reste, l'homme a été placé dans une condition telle, que s'il veut subtiliser, donner carrière à son caprice, il parcourt incessamment un même chemin, fait et refait mille fois une même route, aux extrémités de laquelle se trouvent, d'un côté, le *scepticisme*, de l'autre, la *vérité pure*.

Il me semble entendre ici les réclamations de quelques idéologues modernes, qui opposent à cette assertion le résultat de leurs travaux analytiques. « Avant qu'on fût descendu dans l'analyse des faits, diront-ils, lorsqu'on divaguait sur des systèmes en l'air, et qu'on se payait de paroles, sans examen ni critique, tout cela pouvait être vrai. Mais aujourd'hui que toutes les notions de bien et de mal ont été éclaircies par nous, que nous avons séparé ce que chacune d'elles renfermait de préjugés ou de vraie philosophie ; aujourd'hui que tout le système de la

morale se trouve assis sur les principes les plus simples, *le plaisir et la douleur*, et que nous avons donné sur ces matières les idées les plus claires; soutenir ce que vous venez d'avancer, c'est être ingrat envers les sciences, c'est méconnaître le fruit de nos labeurs. »

Les travaux de quelques idéologues moralistes me sont connus; je sais avec quelle simplicité trompeuse ils développent leurs théories, donnant aux questions les plus ardues un tour facile et uni, qui semble devoir tout mettre à la portée des intelligences les plus bornées. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ces investigations analytiques, ni leurs résultats; je ferai seulement observer que, malgré la simplicité de ces théories, il ne paraît pas que la société ni la science marchent à leur suite : ces opinions, qui ne font que de naître, sont déjà vieilles. Ce qui, du reste, ne nous étonne pas : car il était facile d'apercevoir que, malgré leur *positivisme*, si je puis employer ce mot, ces idéologues sont coupables d'hypothèse tout autant que nombre de leurs prédécesseurs, accablés par eux de sarcasmes et de mépris. École chétive qui, privée de la vérité, n'a pas même, pour s'embellir, le charme des brillantes rêveries des grands hommes; école orgueilleuse, pleine d'illusions, qui croit approfondir un fait lorsqu'elle l'obscurcit, l'établir parce qu'elle l'affirme, et qui s'imagine analyser le cœur humain, parce qu'elle le décompose et le dissèque.

Si tel est notre esprit, si telle est sa faiblesse par

rapport à toutes les sciences, et sa stérilité à l'égard des connaissances morales, qu'il n'a pu faire un seul pas au delà de ce que lui enseigna la Providence, quel service le Protestantisme a-t-il rendu aux sociétés modernes, en détruisant la force de l'autorité, seule capable de mettre une digue à de lamentables égarements (9)?

CHAPITRE VII.

DE L'INDIFFÉRENCE ET DU FANATISME.

Le Protestantisme ne pouvait rejeter l'autorité de l'Église, faire de cette désobéissance sa règle et son principe, sans se voir obligé de chercher exclusivement son appui dans l'homme. Méconnaître jusqu'à ce point le véritable caractère de l'esprit humain et ses dispositions par rapport aux vérités religieuses et morales, c'était détruire toute barrière : dès lors l'esprit devait, selon la diversité des situations, se précipiter dans l'un des deux extrêmes, le *fanatisme* ou l'*indifférence*.

Il peut paraître étrange que ces deux termes contraires se trouvent ainsi rapprochés, et que des égarements si divers soient imputables à la même cause : cependant rien n'est plus certain. Le Protes-

tantisme, en attribuant à l'homme le droit de décider les questions religieuses, n'avait que deux voies à prendre : ou bien supposer que l'homme a reçu directement du ciel le don de découvrir la vérité, ou bien assujettir toute vérité religieuse à l'examen de la raison ; en d'autres termes l'*inspiration*, ou la *philosophie*. La première de ces voies aboutissait au fanatisme ; la seconde devait, tôt ou tard, conduire à l'indifférence.

L'histoire de l'esprit humain présente un fait universel, constant : c'est une certaine inclination à imaginer des systèmes dans lesquels la réalité des choses se trouve complètement mise de côté, dans lesquels on n'aperçoit plus que l'œuvre d'un esprit placé hors de la voie commune, et s'abandonnant librement à ses propres inspirations. Les annales de la philosophie ne sont guère qu'une perpétuelle reproduction de ce phénomène ; on le retrouve aussi, sous une forme ou sous une autre, en dehors de la philosophie. Dès qu'une idée singulière a été conçue par l'esprit, celui-ci la considère avec cette prédilection exclusive et aveugle qu'un père apporte dans sa tendresse pour ses enfants. Sous l'empire de sa préoccupation, l'esprit développe cette idée, il y moule tous les faits, il y ajuste toutes les réflexions. Ce qui n'était d'abord qu'une pensée ingénieuse ou extravagante devient un germe d'où naissent des corps entiers de doctrines. Si cette pensée a pris naissance dans une tête qui reçoive l'impulsion d'un cœur ardent, la chaleur provoque

la fermentation, la fermentation enfante le *fana-*
tisme, lequel propage tous les délires.

Le danger s'accroît singulièrement quand le nouveau système porte sur des matières religieuses ou y tient par des rapports immédiats. Les extravagances d'un esprit abusé se transforment alors en inspirations du ciel ; la fièvre du délire, en flamme divine ; la manie de se singulariser, en vocation extraordinaire. L'orgueil ne pouvant souffrir d'opposition, s'emporte contre tout ce qu'il trouve établi ; il insulte à l'autorité, il attaque toutes les institutions, il couvre sa violence du manteau du zèle, son ambition, du nom d'apostolat. Dupe de lui-même, plutôt qu'imposteur, tel maniaque en vient jusqu'à se persuader que ses doctrines sont vraies, qu'il a entendu la parole du ciel. Comme il y a quelque chose de surprenant dans le langage de la démence, il communique à ceux qui l'écoutent une partie de cette démence, il se fait en peu de temps un nombre considérable de prosélytes. Les hommes capables de jouer le premier rôle dans ce drame de la folie ne sont pas nombreux ; mais malheureusement la multitude est assez insensée pour se laisser entraîner par le premier qui ose l'entreprise. L'histoire et l'expérience nous ont appris que, pour fasciner la foule, il suffit d'une parole, et que pour former un parti, même le plus criminel, le plus extravagant, le plus ridicule, il n'est besoin que de lever un étendard.

Puisque j'en trouve l'occasion, je veux consigner

ici un fait que je n'ai vu signalé par personne : c'est que l'Église, dans ses combats contre l'hérésie, a rendu un service éminent à la science qui recherche le véritable caractère, les tendances et la portée de l'esprit humain. Dépositaire fidèle de toutes les grandes vérités, elle a toujours su les conserver intactes ; elle connaît à fond la faiblesse de l'esprit de l'homme, son extrême propension aux extravagances ; elle a suivi de près tous ses pas, l'a observé dans tous ses mouvements, et l'a repoussé avec une constante énergie, lorsqu'il a voulu porter atteinte à la vérité dont elle est la gardienne. Pendant les longs et violents combats qu'elle a soutenus contre lui, l'Église est parvenue à rendre manifeste son incurable folie, elle a mis en lumière tous ses travers. C'est ainsi que, dans l'histoire des hérésies, elle a recueilli un trésor abondant de faits, et composé un tableau dans lequel l'esprit humain se trouve représenté avec ses véritables dimensions, avec sa physionomie caractéristique. Ce tableau ne sera point inutile au génie qui entreprendra de tracer *l'histoire véritable de l'esprit humain* (10).

Certes, ce ne sont pas les extravagances du fanatisme qui manquent à l'histoire de l'Europe depuis trois siècles. Il en reste encore des monuments debout ; de quelque côté que nous tournions nos pas, nous trouverons une trace de sang sur le passage des sectes enfantées par le Protestantisme et engendrées de son principe fondamental. Rien ne put contenir le torrent dévastateur, ni la violence du

caractère de Luther, ni les efforts furieux par lesquels il s'opposait à toutes doctrines différentes des siennes. Aux impiétés succédèrent d'autres impiétés, aux extravagances d'autres extravagances, à un fanatisme un autre fanatisme. La fausse Réforme fut bientôt fractionnée en autant de sectes violentes qu'il se trouva de rebelles unissant à la triste puissance de créer un système assez de résolution pour arborer une bannière. Et il en devait être ainsi ; car, outre le danger de laisser l'esprit de l'homme seul en face de toutes les questions religieuses, il existait un autre principe fécond en résultats funestes : je veux parler de l'interprétation des livres saints abandonnée au jugement privé.

On vit alors, avec la dernière évidence, qu'il n'est pas de pire abus que celui qu'on fait des choses les meilleures. On comprit que cet ineffable livre, dans lequel sont répandues tant de lumières pour l'intelligence, avec tant de consolations pour le cœur, est singulièrement dangereux pour l'esprit superbe. Que sera-ce si l'on ajoute à la résolution opiniâtre de rejeter toute autorité religieuse la persuasion illusoire que l'Écriture sainte est claire dans toutes ses parties, ou que l'inspiration du ciel ne saurait manquer pour dissiper les doutes ? Qu'arrivera-t-il enfin, si l'on parcourt ces pages avec la démangeaison d'y trouver quelque texte qui, plus ou moins torturé, fournisse un appui à des subtilités, à des sophismes, à des projets insensés ?

Lorsque les coryphées du Protestantisme imagi-

nèrent de placer la Bible aux mains de tout le monde, accréditant en même temps cette illusion, que tout chrétien est capable de l'interpréter, ils commirent une méprise qui montre en eux l'ignorance la plus complète de ce qu'est la sainte Écriture. A la vérité, le Protestantisme ne pouvait éluder cette faute : tout obstacle opposé par lui à l'entière liberté dans l'interprétation du Texte sacré était une inconséquence, une apostasie de ses propres principes, un reniement de son origine ; mais c'était en même temps sa condamnation la plus décisive. Quels sont, en effet, les titres d'une religion dont le principe fondamental contient le germe des sectes les plus fanatiques, les plus nuisibles à la société ?

Il serait difficile de réunir dans un étroit espace, contre cette erreur capitale du Protestantisme, autant de faits, de réflexions et de preuves qu'il s'en trouve dans les lignes suivantes, écrites par un protestant, O'Callaghan : je ne doute pas que mes lecteurs ne me sachent gré de les rapporter ici.

« Entraînés par leur esprit d'opposition contre l'Église romaine, dit O'Callaghan, les premiers réformateurs réclamèrent à grands cris le droit d'interpréter les Écritures, selon le jugement particulier de chacun ; mais, dans leur empressement à émanciper le peuple de l'autorité du pontife de Rome, ils proclamèrent ce droit sans explication ni restriction. Les conséquences en furent *terribles*. Impatients de miner la base de la juridiction papale, ils soutinrent, sans aucune limite, que chaque individu a incontes-

tablement le droit d'interpréter par soi-même la sainte Écriture; et comme ce principe, pris dans toute son étendue, était insoutenable, il fallut lui donner pour appui un autre principe, savoir : que la Bible est un livre facile, à la portée de tous les esprits, et que le caractère le plus inséparable de la révélation divine est une grande clarté : deux principes qui, soit qu'on les considère isolément ou réunis, ne peuvent supporter une contradiction sérieuse.

« Le jugement privé de Muncer découvrit, dans l'Écriture, que les titres de noblesse et les grandes propriétés sont une usurpation impie, contraire à l'égalité naturelle des fidèles, et il invita ses sectateurs à examiner si telle n'était pas la vérité. Les sectaires examinèrent la chose, louèrent Dieu et procédèrent ensuite, par le fer et le feu, à l'extirpation des impies ; en même temps ils s'emparèrent de leurs propriétés. Le jugement privé crut aussi avoir découvert dans la Bible que les lois établies étaient une restriction permanente à la liberté chrétienne ; et voilà que Jean de Leyde, jetant ses outils, se met à la tête d'une populace fanatique, surprend la ville de Munster, se proclame lui-même Roi de Sion, et prend quatorze femmes à la fois, assurant que la polygamie est une des libertés chrétiennes et le privilège des saints. Mais si la criminelle folie de ces hommes d'un autre pays que le nôtre afflige les amis de l'humanité et les amis d'une piété raisonnable, certes, l'histoire d'Angleterre, durant une

bonne partie du dix-septième siècle, n'est pas propre à les consoler. Dans ce période de temps, une multitude innombrable de fanatiques se levèrent, ou à la fois, ou les uns après les autres, ivres de doctrines extravagantes ou de passions détestables, depuis le féroce délire de Fox jusqu'à la méthodique folie de Barclay, depuis le fanatisme formidable de Cromwell jusqu'à la niaise impiété de *Praise-God-Barebones*. La piété, la raison et le bon sens paraissaient exilés du monde et avaient cédé la place à un jargon extravagant, à une frénésie religieuse, à un zèle insensé. Tous citaient l'Écriture, tous prétendaient avoir eu des inspirations, des visions, des ravissements d'esprit, et cette prétention était, en vérité, aussi bien fondée chez les uns que chez les autres.

« On soutenait, très-rigoureusement, qu'il convenait d'abolir le sacerdoce et la dignité royale, puisque les prêtres étaient les serviteurs de Satan, les rois les délégués de la prostituée de Babylone, et que l'existence des uns et des autres était incompatible avec le règne du Rédempteur. Ces fanatiques condamnaient la science comme une invention païenne, et les universités comme des séminaires de l'impiété antichrétienne. L'évêque n'était pas protégé par la sainteté de ses fonctions, ni le roi par la majesté du trône; l'un et l'autre, objets de mépris et de haine, étaient impitoyablement décapités par ces fanatiques, dont l'unique livre était la Bible, sans notes ni commentaires. Dans ce temps-là, l'enthousiasme pour l'oraison, la prédication et la lec-

ture des Livres saints, était à son apogée; tout le monde priait, tout le monde prêchait, tout le monde lisait, mais personne n'écoutait. Les plus grandes atrocités étaient justifiées par la sainte Écriture; dans les transactions les plus ordinaires de la vie, on se servait du langage de la sainte Écriture; on traitait des affaires intérieures de la nation et de ses relations extérieures avec des phrases de la sainte Écriture. A l'aide de l'Écriture, on tramait des conspirations, des trahisons, des proscriptions, et tout était non-seulement justifié, mais consacré par des citations de la sainte Écriture. Ces faits, attestés par l'histoire, ont souvent étonné les hommes de bien et consterné les âmes pieuses; *mais le lecteur, trop imbu de ses propres sentiments, oublie la leçon renfermée dans cette terrible expérience: savoir, que la Bible, sans explication ni commentaire, n'est pas faite pour être lue par des hommes grossiers et ignorants.*

« La masse du genre humain doit se contenter de recevoir ses instructions d'autrui, et il ne lui est point donné de s'approcher des sources de la science. Les vérités les plus importantes en médecine, en jurisprudence, en physique, en mathématiques, doivent être reçues de ceux qui les boivent aux sources premières. En ce qui touche le Christianisme, on a, en général, suivi constamment la même méthode; et toutes les fois qu'on s'en est écarté jusqu'à un certain point, *la société a été ébranlée jusqu'en ses fondements.* »

Ces paroles d'O'Callaghan n'ont pas besoin de commentaire. On ne saurait d'ailleurs les accuser d'hyperbole ou de déclamation ; c'est le simple et véridique récit de faits suffisamment connus. Ces seuls faits devraient faire comprendre à quel point il est périlleux de mettre la sainte Écriture, sans notes ni commentaires, aux mains du premier venu. L'autorité de l'Église, dit le Protestantisme, est inutile pour l'intelligence du Texte sacré ; chaque chrétien n'a besoin que d'écouter au dedans de lui-même. Hélas ! n'est-il pas clair qu'il n'y entendra, le plus souvent, que ses passions et ses délires ? Par cette seule erreur, n'eût-il commis que celle-là, le Protestantisme s'est réprouvé, s'est condamné lui-même ; c'est là ce que fait une religion qui pose un principe par la force duquel elle-même se voit détruite.

Pour apprécier sur ce point la folie du Protestantisme, il n'est point nécessaire d'être théologien, ni catholique ; il suffit d'avoir lu l'Écriture, avec les yeux d'un littérateur et d'un philosophe. Voici un livre qui renferme dans un étroit tableau l'espace immense de quatre mille années, et s'avance jusque dans les profondeurs de l'avenir le plus lointain, embrassant l'origine et la destinée de l'homme et de l'univers. Ce livre, à l'histoire d'un peuple choisi, entremêle le récit des révolutions des grands empires. A côté de la puissance et de la splendeur des monarques de l'Orient, il peint en traits naïfs la simplicité des mœurs domestiques, la candeur et

l'innocence d'un peuple enfant. Dans ce livre l'historien raconte, le sage répand tranquillement ses sentences, l'apôtre prêche, le docteur enseigne et dispute. Ici le prophète, subjugué par l'Esprit divin, tonne contre la corruption et l'égarement du peuple, annonce les vengeances du Dieu du Sinaï, ou pleure la captivité de ses frères, la désolation de sa patrie. Là il décrit les magnifiques spectacles qui se sont déroulés à ses yeux lorsque, dans des moments d'extase, à travers des figures et des visions énigmatiques, il a vu passer devant lui les événements de la société et les catastrophes de la nature. Livre, ou pour mieux dire assemblage de livres où règnent tous les styles, où se succèdent tous les récits les plus variés, la majesté épique, la pastorale, l'ode, la narration, le drame ; livre écrit à des époques et dans des pays différents, dans des langues diverses, au milieu des circonstances les plus singulières et les plus extraordinaires.

Eh quoi ! tout cela ne bouleversera point la tête orgueilleuse qui interrogera ces pages au hasard, ignorant les climats, les temps, les lois, les mœurs ! On sera déconcerté par les allusions, surpris par les images, aveuglé par les idiotismes ; on entendra parler dans un idiome moderne l'Hébreu ou le Grec, qui écrivirent dans des siècles si reculés : quels effets tout cela produira-t-il sur l'esprit d'un lecteur qui croit que l'Écriture sacrée est un livre facile, se prêtant sans peine à l'intelligence de tous ? Persuadé qu'il n'a nul besoin de l'instruction d'autrui,

le lecteur devra résoudre toutes les difficultés par ses propres réflexions, ou bien il se recueillera en lui-même et prêterà l'oreille à une inspiration qui ne saurait lui manquer. Qui s'étonnera, après cela, que l'on ait vu surgir du sein du Protestantisme tant de visionnaires ridicules et tant de fanatiques furieux (11) ?

CHAPITRE VIII.

DU FANATISME. — DU FANATISME DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Il serait injuste d'accuser une religion de fausseté, uniquement parce qu'il s'est trouvé des fanatiques dans son sein : autant vaudrait les rejeter toutes, puisqu'on n'en saurait trouver une qui soit exempte de cette plaie. La question n'est donc point de savoir s'il s'est présenté des fanatiques au sein d'une religion, mais si cette religion même donne naissance au fanatisme, l'excite, lui donne carrière. En y regardant de près, on découvrira au fond du cœur de l'homme un germe fécond de fanatisme : l'histoire de l'humanité en offre tant de preuves, qu'à peine trouverait-on un fait plus incontestable. Feignez telle illusion que voudrez, racontez telle vision ex-

travagante , imaginez tel système dénué de sens commun, mais ayez soin de colorer le tout d'une teinte religieuse, soyez assuré que des prosélytes enthousiastes prendront à cœur vos dogmes, les propageront, se livreront à votre cause avec ardeur, avec aveuglement : vous aurez, en un mot, autour de votre drapeau une troupe de fanatiques.

Certains philosophes ont rempli bien des pages de déclamations contre le fanatisme ; on dirait qu'ils se sont donné la mission de le bannir de la terre ; ils ont fatigué le monde de leçons philosophiques, et ont fulminé contre le *monstre* avec toute la vigueur de leur éloquence. A la vérité, le mot *fanatisme*, dans leur bouche, a pris un sens si vaste, que toute espèce de religion s'y est trouvée comprise. Mais je veux supposer qu'ils aient combattu uniquement le vrai fanatisme ; dans ce cas même, sans prendre tant de peine, ils auraient beaucoup mieux fait, selon moi, d'examiner quelques instants cette matière avec un esprit d'analyse, afin de la traiter avec calme, avec attention, et sans préjugés.

Sans doute, ces philosophes s'étaient aperçus que le fanatisme est une infirmité naturelle de l'esprit de l'homme ; dès lors, comment pouvaient-ils espérer de bannir entièrement de la terre ce monstre maudit ? Jusqu'à ce jour, ce me semble, aucune des graves infirmités qui forment comme le patrimoine de l'espèce humaine n'a cédé aux efforts de la philosophie. Au nombre des erreurs qui ont eu cours dans le dix-huitième siècle, une erreur capitale a été la manie

des types. On s'est forgé un type de la nature de l'homme, de la société, de chaque chose ; et tout ce qui ne s'est point ajusté à ce type, tout ce qui n'a pu se ployer pour entrer dans ce moule a dû essuyer une attaque furieuse d'éloquence philosophique.

Mais quoi ! niera-t-on qu'il existe du fanatisme dans le monde ? Non, assurément. Niera-t-on que ce soit là un mal ! C'est un mal très-grave. De quelle manière parviendra-t-on à l'extirper ? On n'y parviendra pas. Comment en pourra-t-on diminuer l'étendue, en atténuer la force, en enchaîner la violence ? En donnant à l'homme une saine direction. Sera-ce par la philosophie ? Nous le verrons tout à l'heure.

Quelle est l'origine du fanatisme ? Commençons par fixer le véritable sens de ce mot. Par *fanatisme*, en prenant ce mot dans son acception la plus large, on entend une vive exaltation d'un esprit dominé fortement par une opinion fausse ou exagérée. Si l'opinion est vraie, si elle est contenue dans ses justes limites, il n'y a point fanatisme, ou s'il y en a, c'est uniquement par rapport aux moyens employés pour servir cette opinion. Dans ce cas, il y a aussi jugement erroné, puisqu'on croit que l'opinion vraie autorise ces moyens ; donc il y a déjà erreur ou exagération. Que si l'opinion vraie se trouve soutenue par des moyens légitimes, si d'ailleurs l'occasion est opportune, il n'y a point de fanatisme, quelles que soient l'exaltation, l'effervescence de l'esprit, quelle que soit l'énergie des efforts ou la

grandeur des sacrifices. Dès lors, il y aura enthousiasme dans l'esprit, héroïsme dans l'action, mais point de fanatisme. Sans quoi les héros de tous les temps et de tous les pays resteraient flétris du stigmate de *fanatiques*.

Considéré dans cette généralité, le fanatisme s'étend à tous les objets dont s'occupe l'esprit humain. C'est ainsi qu'il y a des fanatiques en religion, en politique, dans les sciences même et dans la littérature. Néanmoins, si l'on remonte à l'étymologie et si l'on s'en tient à l'usage, le mot *fanatisme* ne s'applique proprement qu'aux matières religieuses : c'est pourquoi le nom seul de *fanatique*, sans aucun complément, désigne un fanatique en religion, tandis que, s'appliquant à d'autres objets, il doit être accompagné de l'épithète qui le qualifie : ainsi l'on dira *fanatiques en politique*, *fanatiques en littérature*, etc.

Il est hors de doute qu'en matière de religion l'homme est très-porté à se laisser dominer par une idée en faveur de laquelle son esprit s'exalte, qu'il veut transmettre à tous ceux qui l'entourent et propager de toutes parts : il en vient jusqu'à s'efforcer de communiquer cette idée par les moyens les plus violents.

Jusqu'à un certain point le même phénomène se produit en d'autres questions. Mais dans les choses de la religion il acquiert un caractère qui le met absolument à part. C'est qu'ici l'âme humaine prend une force nouvelle, une énergie terrible. Pour elle,

plus de difficultés, plus d'obstacles ni d'entraves. Les intérêts matériels disparaissent; les plus grandes souffrances prennent du charme; les tourments ne sont rien; la mort même se présente comme une illusion séduisante.

Ce fait varie selon les individus, selon les idées, selon les mœurs de la nation au sein de laquelle il se produit; mais, dans le fond, c'est toujours le même. En examinant la racine de ce fait, on trouvera que la violence des sectaires de Mahomet et l'extravagance des disciples de Fox procèdent d'une source commune.

Il en est de cette passion comme de toutes les autres : si elles produisent de très-grands maux, c'est qu'elles dévient de leur objet légitime, ou qu'elles tendent vers cet objet par des moyens contraires aux règles de la raison et de la prudence. Le fanatisme, à le bien considérer, n'est que le *sentiment religieux hors de sa voie*. Or, le sentiment religieux accompagne l'homme du berceau à la tombe; on le trouve infus au sein de la société à toutes les époques de l'existence du genre humain. En vain s'est-on efforcé de rendre l'homme irréligieux; l'impiété complète n'a été jusqu'à ce jour qu'une folie exceptionnelle, individuelle, contre laquelle l'humanité n'a cessé de protester; et le sentiment religieux est si fort, si vif, il exerce sur l'homme une influence tellement illimitée, qu'à peine écarté de son objet légitime et détourné du droit sentier, il produit des résultats funestes. C'est que deux

causes douées d'une redoutable puissance se trouvent aussitôt combinées : *l'aveuglement complet de l'esprit, et une énergie irrésistible dans la volonté.*

Dans leurs déclamations contre le fanatisme, maints protestants et philosophes se sont montrés particulièrement prodigues d'injures envers l'Église catholique ; et, certes, ils auraient dû garder plus de mesure, ne fût-ce que par respect pour la bonne philosophie. L'Église, assurément, ne se vantera point d'avoir guéri toutes les folies humaines : elle ne prétendra pas davantage avoir banni du cœur de ses enfants tout fanatisme, au point qu'on n'en ait plus vu, de temps à autre, quelques effets. Mais ce qui est véritablement pour elle un titre de gloire, c'est que nulle religion n'a mieux compris par quels moyens pouvait être prévenue et guérie cette infirmité de l'esprit humain. Grâce aux mesures prises par l'Église, le fanatisme, en naissant, se voit emprisonné dans un cercle étroit. Dans ce cercle, il pourra bien délirer quelque temps, mais ce délire n'entraînera aucunes conséquences funestes.

Le plus souvent, lorsque l'âme se trouve heureusement convaincue de sa propre faiblesse et pénétrée de respect pour une autorité infaillible, on voit se calmer et se dissiper, à leur origine même, ces égarements, ces rêves, qui, nourris et avivés par le temps entraînent l'homme aux plus grandes extravagances, quelquefois aux crimes les plus horribles. S'il arrive que le délire, à sa naissance, ne puisse être entièrement étouffé, du moins il restera isolé ;

il n'altérera point le dépôt de la vraie doctrine, et les liens qui unissent tous les fidèles comme les membres d'un même corps ne seront point brisés. S'agit-il de révélations, de prophéties, d'extases? Tant que ces phénomènes conservent un caractère privé et n'atteignent point les vérités de la foi, l'Église, communément, dissimule, tolère, s'abstient d'intervenir, et se tait, abandonnant à la critique la discussion des faits, laissant les fidèles dans une entière liberté de croire ce qui leur plaît. Mais si ces choses prennent un caractère plus grave, si le visionnaire entre dans des explications sur quelque point de doctrine, aussitôt vous verrez se déployer l'esprit de vigilance. Attentive à écouter s'il s'élève quelque part une voix qui s'écarte de ce qui a été enseigné par le divin Maître, l'Église fixe un regard observateur sur le nouveau prédicant. Elle examine ce qui peut révéler en lui l'homme qui erre, trompé par ses illusions, ou le loup couvert de la peau de brebis. Elle fait entendre un cri d'avertissement; elle prévient tous les fidèles ou de l'erreur ou du péril, et sa voix rappelle la brebis égarée. Que si celle-ci, fermant l'oreille, ne veut suivre que ses caprices, l'Église la sépare du troupeau, la déclare semblable au loup. Dès cet instant, l'erreur ou le fanatisme ne peuvent plus se trouver chez aucun de ceux qui ont à cœur de demeurer fidèles à l'Église.

Sans aucun doute les protestants reprocheront aux catholiques la multitude de visionnaires qu'a présentés l'Église. Rappelant les révélations faites

par un grand nombre de nos Saints, ils nous accuseront de fanatisme. Et ce fanatisme, diront-ils, n'est point resté borné à de médiocres effets; il a produit les résultats les plus considérables. « A eux seuls, dirait-on, les fondateurs des ordres religieux n'offrent-ils pas le spectacle d'une longue suite de fanatiques, qui, dupes eux-mêmes de leurs illusions, ont exercé autour d'eux, par leurs paroles et leur exemple, la plus étonnante fascination. »

Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur les ordres religieux; je me propose de le faire en un autre endroit de cet ouvrage. Cependant je ne puis me dispenser de faire une observation. Supposons que toutes les visions et les révélations de nos Saints soient de pures illusions, je ne vois point que nos adversaires puissent en aucune façon s'en autoriser pour taxer l'Église de fanatisme. Et d'abord, en ce qui est des visions d'un particulier, ces visions, qui ne sortent point de la sphère individuelle, pourront bien être empreintes d'illusion ou, si l'on veut, de fanatisme; mais ce fanatisme ne sera nuisible à personne et ne parviendra point à troubler la société. Qu'une pauvre femme se croie honorée de faveurs particulières du ciel; qu'elle se figure entendre fréquemment la sainte Vierge s'entretenir avec les anges, chargés de messages de la part de Dieu: tout cela pourra exciter la crédulité des uns, la raillerie des autres; mais, à coup sûr, il n'en coûtera à la société ni une goutte de sang ni une larme.

Quant aux fondateurs des ordres religieux, en

quoi donnent-ils prise à l'accusation de fanatisme ? Passons sous silence le respect profond que méritent leurs vertus, et la reconnaissance que l'humanité leur doit pour les services inestimables qu'elle en a reçus ; supposons-les abusés dans toutes leurs inspirations : nous pourrions sans doute appeler cela *illusion*, mais non *fanatisme*. Chez eux, en effet, point de *frénésie*, ni de *violence*. Ce sont des hommes qui se défient d'eux-mêmes, qui, bien que se croyant divinement appelés à quelque grand dessein, ne mettent la main à l'œuvre qu'après s'être prosternés aux pieds du Souverain Pontife. Ils soumettent à son jugement les règles sur lesquelles ils établiront l'ordre nouveau. Ils lui demandent ses lumières, écoutent avec docilité sa décision, et ne réalisent rien sans sa permission. Quelle ressemblance y a-t-il donc entre les fondateurs des ordres religieux et ces hommes que l'on a vus, à la tête d'une multitude furieuse, tuant, détruisant, laissant partout, en témoignage de leur mission prétendue, une trace de sang et des ruines ?]

Dans les fondateurs des ordres religieux nous voyons des hommes qui, dominés fortement par une idée, s'attachent à la réaliser, au prix même des plus grands sacrifices. Leur conduite nous présente une idée arrêtée, se développant avec constance, d'après un plan concerté, et toujours en vue d'un but éminemment religieux et social. Avant tout, ce plan est soumis au jugement d'une autorité, examiné mûrement, corrigé ou retouché selon les conseils de la

le impartial (je laisse, en ce
 opinion religieuse) pourra
 a plus ou moins d'illusion, plus
 gé, plus ou moins de prudence.
 voir de fanatisme; car ici rien
 caractère (12).

CHAPITRE IX.

L'INCRÉDULITÉ ET L'INDIFFÉRENCE RELIGIEUSE EN EUROPE, FRUITS DU PROTESTANTISME.

Le fanatisme de secte, nourri, avivé en Europe par l'*inspiration privée* du Protestantisme, est assurément une plaie profonde. Néanmoins, cette plaie ne présente point un caractère aussi alarmant que celle de l'*incrédulité* et de l'*indifférence religieuse*, maux funestes dont les sociétés modernes sont en grande partie redevables à la prétendue Réforme. Occasionnées et provoquées par le scandale des extravagances de tant de sectes qui se disent chrétiennes, l'*incrédulité* et l'*indifférence religieuse*, qui ont leur racine dans le principe même sur lequel le Protestantisme est basé, commencèrent de se montrer avec des symptômes graves dès le seizième siècle : elles ont acquis avec le temps une extension terrible, se

sont infiltrées dans toutes les branches des sciences et de la littérature, ont communiqué aux idiomes leurs expressions, et ont mis en danger toutes les conquêtes dont la civilisation s'était enrichie pendant le cours de tant de siècles.

Dans le seizième siècle même, au milieu des disputes et des guerres religieuses que le Protestantisme avait allumées, l'incrédulité se répandait d'une manière alarmante. On peut même croire que ce mal était encore plus commun, à cette époque, qu'il ne paraissait l'être; car, dans un temps si rapproché de celui où les croyances religieuses avaient eu des racines si profondes, il n'était point facile de jeter le masque. Selon toute apparence, l'incrédulité se propageait déguisée sous le nom de la Réforme, et tantôt s'engageant sous la bannière d'une secte, tantôt passant sous le drapeau d'une autre secte, elle s'efforçait de les affaiblir toutes, pour élever son trône sur la ruine universelle des croyances.

Il ne faut point un grand effort de logique pour passer du Protestantisme au déisme; or, du déisme à l'athéisme, il n'y a qu'un pas. Au temps où les nouvelles erreurs firent leur apparition, il s'est, très-certainement, rencontré un grand nombre d'hommes doués d'assez de réflexion pour en développer le système jusqu'à ses dernières conséquences. La Religion Chrétienne, telle que la conçoivent les protestants, n'est qu'une sorte de système philosophique plus ou moins raisonnable : en effet, examinée à fond, elle perd à leurs yeux son caractère divin. Comment,

dès lors, dominera-t-elle celui qui joint à la liberté de l'esprit le goût de l'indépendance ? Disons-le donc, un seul regard jeté sur les débuts du Protestantisme devait pousser jusqu'au scepticisme religieux tous les hommes qui, mis par leur nature à l'abri du fanatisme, manquaient d'ailleurs de l'appui qui se trouve dans l'autorité de l'Église. Lorsque l'on considère le langage et la conduite des principaux sectaires de ce temps-là, on se sent violemment porté à soupçonner qu'ils se moquaient de toutes croyances chrétiennes, qu'ils déguisaient l'athéisme ou l'indifférence sous des doctrines étranges, propres à servir d'enseignes, et que leurs écrits, remplis d'une insigne mauvaise foi, étaient secrètement inspirés par l'intention d'entretenir dans l'esprit de leurs partisans un fanatisme rebelle.

C'est là ce que le simple bon sens faisait prévoir au père du célèbre *Montaigne*, lorsque, n'ayant encore assisté qu'aux préludes de la Réforme, il disait, que « ce commencement de maladie declineroit ayseement en un exécrable athéisme ; » témoignage bien remarquable, qui nous a été conservé par son fils lui-même, lequel n'était certainement ni un imbécile ni un hypocrite (*Essais* de Montaigne, liv. II, c. XII). En portant un jugement si plein de sagesse sur la véritable tendance du Protestantisme, cet homme soupçonnait-il que son propre fils confirmerait par son exemple la justesse de ses prédictions ? Tout le monde sait que Montaigne a été l'un des premiers sceptiques qui se soient fait de la réputation en Eu-

rope. Il fallait, dans ce temps-là, mettre une extrême discrétion à se déclarer athée ou indifférent, parmi les protestants eux-mêmes, et sans doute tous les incrédules n'eurent pas la hardiesse de Gruet. On peut sans peine ajouter foi au célèbre théologien de Tolède, Chacon, lequel disait, avant la fin du seizième siècle, que « l'hérésie des athées, de ceux qui ne croient rien, avait beaucoup de force en France et dans d'autres pays. »

Les controverses religieuses continuaient d'occuper tous les savants de l'Europe, et, pendant ce temps, la gangrène de l'incrédulité faisait d'effroyables progrès. Ce mal, dès le milieu du dix-septième siècle, se présente à nous sous l'aspect le plus alarmant. Qui ne s'est effrayé en lisant les pensées de Pascal sur l'indifférence en matière de religion ? Et qui n'a senti, dans ces pages, un accent ému qui indique la présence d'un mal terrible ?

Les choses dès lors étaient très-avancées, et l'incrédulité n'était pas loin de se présenter comme une école, de se placer à ce titre parmi toutes celles qui se disputaient la prééminence en Europe. Plus ou moins déguisée, elle s'était montrée déjà, depuis longtemps, dans le Socinianisme ; mais le Socinianisme gardait du moins le caractère d'une secte religieuse, et l'irréligion commençait à se sentir trop forte pour ne point se faire appeler de son propre nom.

Le dernier tiers du dix-septième siècle nous présente une crise très-remarquable par rapport à la religion ; crise que l'on n'a peut-être pas bien observée,

quoiqu'elle se révèle par des faits très-sensibles : je parle d'une *lassitude des disputes religieuses*, marquée dans deux tendances diamétralement opposées, et cependant très-naturelles : *l'une vers le Catholicisme, l'autre vers l'athéisme*.

Tout le monde sait combien on avait disputé jusque-là sur la religion. Le goût dominant portait aux controverses religieuses. La controverse formait l'occupation principale, non-seulement des ecclésiastiques catholiques ou protestants, mais même des séculiers instruits. Ce goût avait pénétré jusque dans les palais des princes et des rois. Tant de débats avaient naturellement mis à nu le vice radical du Protestantisme. Dès lors, l'esprit, ne pouvant se tenir ferme sur un terrain si glissant, avait dû faire effort pour en sortir, soit en invoquant le principe d'autorité, soit en se laissant aller à l'athéisme ou à l'indifférence. Ces deux tendances se révélèrent d'une manière non équivoque. Ainsi, au moment même où Bayle estimait l'Europe suffisamment préparée pour y élever une chaire d'incrédulité et de scepticisme, une correspondance sérieuse et animée s'était engagée pour ramener les dissidents d'Allemagne au giron de l'Église catholique.

Les gens instruits n'ignorent pas que des explications s'échangèrent entre le luthérien Molanus, abbé de Lockum, et Christophe, d'abord évêque de Tyna, puis évêque de Newstad. Un autre monument qui atteste le caractère de gravité qu'avaient pris ces négociations, est la correspondance des deux hommes les

plus remarquables qu'il y eût alors en Europe, dans l'une et l'autre communion, *Bossuet* et *Leibnitz*. Le moment fortuné n'était point encore venu. Des considérations politiques, qui auraient dû disparaître en présence de si hauts intérêts, exercèrent une influence fâcheuse sur la grande âme de *Leibnitz*, lequel ne conserva pas, dans tout le cours de ces discussions, la sincérité, la bonne foi, l'élévation de vues dont il avait fait preuve en commençant. La négociation échoua; mais le fait seul qu'elle ait pu s'engager indique assez qu'un grand vide s'était fait sentir au sein du Protestantisme. On ne peut croire, en effet, que les deux hommes les plus célèbres de cette communion, *Molanus* et *Leibnitz*, se fussent avancés jusqu'à ce point dans une négociation si importante, s'ils n'avaient observé dans la société dont ils étaient entourés une manifeste inclination à rentrer dans le sein de l'Église.

Qu'on se rappelle encore la déclaration de l'université luthérienne d'Helmstad, en faveur de la religion catholique, et d'autres tentatives faites par un prince protestant, lequel s'adressa au pape Clément XI : on sera fortement tenté de croire que la Réforme se sentait frappée à mort. Cette conviction, chez les hommes les plus illustres du Protestantisme, eût peut-être à cette époque déterminé une réconciliation, si Dieu eût permis qu'une œuvre si grande parût en quelque chose dépendre de l'homme.

L'Éternel, dans ses desseins, en avait autrement décidé. En permettant aux esprits de s'engager dans

la direction la plus contraire, la plus perverse, il voulut châtier l'homme par le propre effet de son orgueil. Ce qui domina dans le siècle suivant ne fut plus la propension à l'unité, mais le goût d'une philosophie sceptique, indifférente à l'égard de toutes les religions, hormis la Religion catholique, dont elle se déclara l'ennemie acharnée. Les influences les plus funestes se combinèrent pour contrarier cette tendance qui rapprochait les dissidents. Déjà les sectes protestantes s'étaient divisées et subdivisées en d'innombrables fractions. Par là, il est vrai, le Protestantisme s'affaiblissait; mais, comme il était répandu dans la plus grande partie de l'Europe, le germe du doute, de l'indifférence, se trouvait inoculé à toute la société européenne. Plus de vérité qui n'eût essuyé des attaques; plus d'erreur ni d'extravagance qui ne comptât des apôtres et des prosélytes. Les esprits ne devaient-ils point enfin se laisser choir dans cette fatigue, dans ce découragement qui sont le fruit de grands efforts trompés, et dans ce dégoût qu'engendrent des disputes interminables et des scandales révoltants?

Un autre malheur vint mettre le comble à l'infortune. Les champions du Catholicisme combattaient valeureusement, et avec un avantage marqué, les innovations religieuses des protestants. Les langues, l'histoire, la critique, la philosophie, tout ce que le savoir humain a de plus précieux, de plus brillant, avait été déployé dans cette noble joute; et les grands hommes que l'on voyait figurer partout

aux postes les plus avancés parmi les défenseurs de l'Église, semblaient la consoler des pertes qu'elle avait éprouvées dans le siècle précédent. Mais, tandis qu'elle serrait contre son cœur ces fils de prédilection, précisément ceux qui portaient ce nom avec le plus d'orgueil, elle remarqua, chez quelques-uns d'entre eux, un maintien dissimulé ; et, à travers un langage et une conduite ambigus, il ne lui fut pas difficile de comprendre qu'ils méditaient de lui porter un coup mortel. Toujours protestant de leur soumission et de leur obéissance, on ne les voyait jamais se soumettre ni obéir. Exaltant sans cesse l'autorité de l'Église, son origine divine, ils masquaient leur haine contre toutes les lois et les institutions existantes, sous l'apparence d'un beau zèle pour l'ancienne discipline. Ils sapaient les fondements de la morale, dont ils se faisaient les prôneurs enthousiastes. Sous une fausse humilité, et une modestie affectée, ils cachaient l'hypocrisie, l'orgueil. Leur obstination s'intitulait fermeté ; leur désobéissance aveugle était une preuve de force d'âme. Jamais rébellion ne présenta un aspect plus dangereux. Des paroles de miel, une candeur étudiée, le goût pour l'antiquité, l'éclat de l'érudition et du savoir, auraient ébloui les hommes les plus avisés, si les novateurs ne s'étaient, dès le commencement, distingués par le caractère éternel et infaillible de toute secte : *la haine contre l'autorité.*

On les voyait, de temps en temps, lutter contre les ennemis déclarés de l'Église, défendre, avec un

grand appareil de doctrine, la vérité des dogmes sacrés; citer avec respect et déférence les écrits des saints Pères, déclarant qu'ils s'en tenaient aux traditions, aux décisions des conciles et des pontifes. Ils mirent constamment une prétention singulière à s'intituler *catholiques*, quelque démenti qu'ils donnassent à ce nom par leurs paroles et leur conduite. Jamais ils ne se départirent de l'entêtement merveilleux avec lequel ils nièrent, dès le premier jour, l'existence de leur secte. Par là, ils présentaient aux esprits irréfléchis le scandale d'une dissension dogmatique qui apparaissait dans le sein même du Catholicisme. Le souverain Pontife les déclarait hérétiques; toute la Catholicité s'inclinait devant la décision du Vicaire de Jésus-Christ; de tous les coins du monde s'élevait l'anathème contre quiconque n'écouterait pas le successeur de Pierre; mais, pour eux, s'acharnant à tout nier, éludant tout, tergiversant sur tout, ils persistaient à se présenter comme des catholiques opprimés par l'esprit de *relâchement, d'abus et d'intrigue*.

Ce scandale acheva d'égarer les esprits, et la gangrène qui gagnait la société européenne se développa avec une rapidité terrible. Ces disputes, cette multitude et cette variété de sectes, l'animosité que les adversaires firent paraître dans la lice, tout contribua à dégoûter de la religion même ceux qui n'étaient pas fermement appuyés sur l'ancre de l'autorité. Pour que l'indifférence pût s'ériger en système, l'athéisme en dogme et l'impiété en mode, il ne man-

quait plus qu'un homme capable de ramasser, de réunir et de présenter en corps les nombreux matériaux épars dans une multitude d'ouvrages ; un homme qui sût répandre sur tout cela une teinte philosophique, et donner au sophisme ce tour trompeur et cet éclat dont les productions du génie restent marquées, au milieu même des plus grands égarements. Cet homme parut, c'était *Bayle*. Le bruit que fit dans le monde son célèbre *Dictionnaire*, et la faveur qu'il obtint dès cet instant, firent bien voir que l'auteur avait saisi toute l'opportunité des circonstances.

Certains livres, indépendamment de leur mérite scientifique ou littéraire, servent à marquer une époque, en ce qu'ils présentent, avec le fruit du passé, la vue claire et distincte d'un long avenir. Le *Dictionnaire* de Bayle est un de ces livres. L'auteur d'un semblable ouvrage ne doit point précisément sa renommée à son mérite ; il l'a obtenue surtout parce qu'il a su se faire le représentant des idées répandues avant lui dans la société, mais qui s'y trouvaient flottantes, sans direction fixe ; et, cependant, le nom seul de cet écrivain rappelle une vaste histoire dont il est le symbole. La publicité du livre de Bayle peut être regardée comme l'inauguration solennelle de la chaire d'incrédulité au milieu de l'Europe. Bayle prépara aux sophistes du dix-huitième siècle un abondant répertoire de faits et d'arguments. Mais il fallait encore une main qui pût rajeunir les vieux tableaux, aviver les couleurs effacées, et ré-

pandre sur le tout les charmes de l'esprit ; il fallait à la société un guide qui la conduisit, par un sentier couvert de fleurs, jusqu'au bord de l'abîme. A peine Bayle était-il descendu dans la tombe, qu'on vit paraître un jeune homme pourvu d'autant de talent que de méchanceté et d'audace : c'était *Voltaire*.

Il a fallu conduire le lecteur jusqu'à l'époque dont je viens de signaler l'avènement, pour lui faire comprendre quelle part eut le Protestantisme dans la naissance et les progrès de l'irréligion, de l'athéisme et de cette indifférence qui a causé tant de maux dans les sociétés modernes. Ce n'est pas mon intention d'accuser d'impiété tous les protestants ; je m'empresse même de reconnaître la sincérité et la fermeté de plusieurs d'entre eux dans des luttes illustres contre les progrès de l'irréligion. Les hommes adoptent parfois des principes dont ils repoussent les conséquences ; et il serait dès lors injuste de les classer parmi ceux qui soutiennent ouvertement ces conséquences. Mais il n'en est pas moins très-assuré que le système des protestants conduit à l'athéisme. Telle est, au jugement de la philosophie et de l'histoire, la conséquence finale de leur principe fondamental. Tout ce que l'on est en droit d'exiger de moi sur ce point, c'est que je n'incrimine point les intentions. Après cela, ils ne peuvent se plaindre, si, ne m'écartant jamais de ce qu'enseignent unanimement la philosophie et l'histoire, j'ai développé jusqu'aux dernières conséquences leur principe fondamental.

Il est certainement superflu d'esquisser , même d'une manière rapide, ce qui s'est passé en Europe depuis l'époque où Voltaire apparaît sur la scène : tout ce que j'en pourrais dire ne serait qu'une répétition fastidieuse. Je serai plus utile en présentant quelques réflexions sur l'état actuel de la religion dans les domaines de la prétendue Réforme.

Au milieu de tant de bouleversements et du vertige qui s'est emparé de tant de têtes, lorsque les fondements de toutes les sociétés ont vacillé, et que les institutions les plus fortes ont été arrachées du sol où elles avaient des racines profondes ; lorsque la vérité catholique elle-même n'a pu se soutenir sans le secours manifeste du bras du Tout-Puissant, il est facile de calculer à quel point l'édifice fragile du Protestantisme s'est trouvé ébranlé par de si longues et de si violentes attaques.

Personne n'ignore les sectes innombrables qui fourmillent dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne ; on sait aussi l'état déplorable des croyances parmi les protestants de la Suisse, même en ce qui touche les points les plus importants. Afin qu'il ne reste aucun doute sur la véritable situation de la religion protestante en Allemagne, c'est-à-dire dans son pays natal, dans son plus cher patrimoine, le ministre protestant baron de Starch a eu soin de nous dire qu'en Allemagne, il n'y a pas un seul point de la foi chrétienne que l'on n'ait vu ouvertement attaqué par les ministres protestants eux-mêmes.

De sorte que le véritable état du Protestantisme se peindra dans un trait original de J. Heyer , ministre protestant. Heyer publia, en 1818, un ouvrage intitulé *Coup d'œil sur les Confessions de foi*; ne sachant comment sortir de l'embarras où se trouve tout protestant quand il s'agit d'adopter un symbole, il propose un expédient qui aplanit tout : *Rejeter tous les symboles*.

Le Protestantisme n'a qu'une manière de se conserver, c'est de fausser autant que possible son principe fondamental. Il doit s'efforcer d'écarter les peuples de la voie de l'examen, et les faire demeurer fidèles aux croyances qui leur ont été transmises par l'éducation : leur cachant soigneusement l'inconséquence où ils tombent, lorsqu'ils se soumettent à l'autorité d'un simple particulier, après avoir rejeté l'autorité de l'Église. Mais, en dépit des efforts qui sont faits çà et là pour garder ce prudent chemin, les sociétés bibliques, travaillant, avec une ardeur digne d'une meilleure cause, à propager dans toutes les classes la lecture de la Bible, suffiraient pour empêcher à jamais les peuples de s'endormir. Cette diffusion de la Bible est un appel incessant à l'examen particulier, à l'esprit individuel ; et cela seul (peut-être après des jours de deuil et de larmes) achèvera de dissoudre ce qui reste du Protestantisme. Ces prévisions n'ont point échappé aux protestants. Déjà quelques-uns des plus remarquables d'entre eux ont élevé la voix et signalé le péril (13).

CHAPITRE X.

CE QUI FAIT QUE LE PROTESTANTISME DURE ENCORE.

Après avoir démontré jusqu'à l'évidence la faiblesse intrinsèque du Protestantisme, on se trouve naturellement en présence de cette question : Si le Protestantisme, par le vice radical de sa constitution, est si faible, comment se fait-il qu'il n'ait pas encore complètement disparu ? S'il porte dans son sein un germe de mort, comment a-t-il pu résister à des adversaires si puissants, d'un côté, à la Religion catholique, de l'autre, à l'irréligion et à l'athéisme ? Pour résoudre cette question, il faut considérer le Protestantisme sous deux aspects : comme une croyance déterminée, ou comme un assemblage de sectes qui, malgré leurs différences entre elles, s'accordent à se dire chrétiennes, et conservent une ombre de Christianisme en rejetant unanimement l'autorité de l'Église. On ne peut se dispenser d'envisager le Protestantisme sous ce double point de vue, puisque ses fondateurs, tout en s'attachant à détruire l'autorité et les dogmes de l'Église Romaine, s'efforcèrent de former un corps de doctrine et de ré-

diger un symbole. Considéré sous le premier aspect, le Protestantisme a disparu presque entièrement : nous dirons mieux, il disparut en naissant, si tant est qu'il soit jamais parvenu à exister. Cette vérité ressort avec évidence de ce que j'ai dit touchant les variations et l'état actuel du Protestantisme dans les divers pays de l'Europe. Le temps s'est chargé de prouver combien les prétendus réformateurs s'abusaient eux-mêmes lorsqu'ils s'imaginaient pouvoir fixer les *colonnes d'Hercule de l'esprit humain*, pour répéter ici l'expression de madame de Staël.

En effet, qui défend aujourd'hui les doctrines de Luther et de Calvin ? Qui respecte les limites posées par eux ? Quelle Église protestante se fait remarquer par son zèle à conserver tels ou tels dogmes ? Quels protestants ne rient pas de la *divine* mission de Luther, et croient encore que le pape est l'Antechrist ? Qui veille parmi eux à la pureté de la doctrine ? Qui qualifie les erreurs ? Qui s'oppose au torrent des sectes ? Sent-on dans leurs écrits ou dans leurs discours l'accent énergique de la conviction, l'amour ardent de la vérité ? Enfin, quelle énorme différence lorsque l'on compare les Églises protestantes à l'Église catholique ! Interrogez celle-ci sur ses croyances : vous entendrez de la bouche du successeur de saint Pierre, de Grégoire XVI, la réponse que Luther lui-même entendit de la bouche de Léon X ; comparez la doctrine de Léon X avec celle de ses prédécesseurs, vous vous trouverez ramené par un chemin direct jusqu'aux Apôtres, jusqu'à Jésus-Christ. Es-

sayez d'attaquer un dogme, d'altérer la pureté de la morale : la voix des anciens Pères tonnera contre votre erreur, et, au milieu du dix-neuvième siècle, vous croirez que les vieux Léon et les Grégoire se sont levés de leur tombeau. Que si votre volonté est faible, vous trouverez indulgence ; si votre mérite est grand, on vous prodiguera les ménagements ; si votre position dans le monde est élevée, vous serez traité avec égards. Mais prétendez-vous abuser de vos talents pour introduire quelque nouveauté dans la doctrine, de votre pouvoir pour exiger une capitulation en matière de dogme ; prétendez-vous, pour éviter des troubles, prévenir des schismes, concilier les esprits, obtenir une transaction, ou seulement une explication ambiguë : « *Jamais, vous répondra le successeur de saint Pierre ; la foi est un dépôt sacré que nous ne pouvons altérer ; la vérité est immuable ; elle est une.* »

Et à cette voix du vicaire de Jésus-Christ, qui, d'un seul mot, dissipera toutes vos espérances, viendront s'unir celles des nouveaux Athanases, des Grégoires de Nazianze, des Ambroises, des Jérômes, des Augustins. Toujours la même fermeté dans la même foi, la même fixité, la même énergie. Sera-ce de l'obstination, de l'aveuglement, du fanatisme ? Mais dix-huit siècles écoulés, les révolutions des empires, les bouleversements les plus effroyables, la variété infinie des idées et des mœurs, la puissance des persécuteurs, les ténèbres de l'ignorance, l'effort des passions, les lumières de la

science, rien n'a pu éclairer cet aveuglement, n'a pu fléchir cette obstination, refroidir ce fanatisme ! En présence de ce spectacle, tout protestant instruit, capable de dominer les préjugés de son éducation, sentira certainement s'élever dans son esprit des doutes contre la vérité de l'enseignement qu'il a reçu ; il éprouvera du moins le désir d'examiner de près ce prodige qui se présente avec tant de majesté dans l'Église catholique. Mais revenons à notre sujet.

On voit les sectes protestantes se dissoudre tous les jours davantage, et cette dissolution doit aller croissant. Cependant, il n'y a pas lieu de s'étonner que le Protestantisme, en tant qu'assemblage de sectes qui conservent le nom et quelque reste du *Christianisme*, ne disparaisse pas entièrement. Comment pourrait-il disparaître ? Ou bien les peuples protestants s'abimeraient complètement dans l'irréligion et dans l'athéisme, ou bien le terrain de la foi chrétienne serait livré par eux à quelque une des religions établies en d'autres parties de la terre ? Or, l'une et l'autre hypothèse est irréalisable. Voilà pourquoi ce *Christianisme* faussé se conserve et se conservera, sous une fortune ou sous une autre, jusqu'à ce que les protestants rentrent au bercail.

Donnons quelque développement à ces pensées. Pourquoi les peuples protestants ne pourront-ils achever de se perdre dans l'irréligion, dans l'athéisme, ou l'indifférence ? Parce qu'un tel malheur peut bien arriver à un individu, mais non à un peu-

ple. A force de lectures perverses, de méditations extravagantes, et d'efforts continus, tel ou tel individu peut étouffer les plus vifs sentiments de son cœur, faire taire les cris de sa conscience et ne plus entendre les avertissements du sens commun ; mais une nation ne le peut pas. Un peuple conserve toujours un fond de candeur et de docilité qui, au milieu des égarements les plus funestes et même des crimes les plus atroces, lui fait prêter une oreille attentive aux inspirations de la nature. Quelle que soit la corruption des mœurs, quel que soit l'égarement des opinions, il n'y a jamais qu'un petit nombre d'hommes qui, de propos délibéré, puissent lutter longtemps contre eux-mêmes pour arracher de leur cœur ce germe de bons sentiments, cette semence de bonnes pensées, dont la main du Créateur a eu soin d'enrichir nos âmes. Les passions étourdissent et aveuglent ; mais, le délire dissipé, l'homme rentre en lui-même, et son âme redevient accessible aux accents de la raison et de la vertu. Une étude attentive de la société nous apprend heureusement que bien peu d'hommes parviennent à délier les assauts du bien et de la vérité. Il en est peu qui répondent par un sophisme frivole aux reproches du bon sens, et opposent un froid stoïcisme aux plus généreuses inspirations de la nature. La généralité des hommes, plus simple, plus candide, s'accommoderait mal d'un système d'athéisme ou d'indifférence. Un semblable système pourra s'emparer de l'esprit orgueilleux de quelque savant ou

de quelque songeur ; il pourra s'établir, comme une conviction commode, pendant les dissipations de la jeunesse ; et dans des temps d'agitation , il gagnera quelques têtes ardentes : mais qu'il règne tranquillement au milieu d'une société, qu'il en forme l'état normal , c'est ce qui n'arrivera jamais.

Non, mille fois non ; un individu peut être irréligieux, la famille et la société ne le seront jamais. Sans une base sur laquelle l'édifice social puisse s'asseoir , sans une idée grande et féconde, de laquelle puissent émaner les notions de *raison*, de *vertu*, de *justice*, d'*obligation* et de *droit*, aussi nécessaires à l'existence et à la conservation de la société que le sang et la nourriture à la vie de l'individu, la société disparaîtrait. Enfin sans les doux liens par lesquels les idées religieuses enchainent l'un à l'autre les membres d'une famille, sans l'harmonie qu'elles entretiennent dans l'ensemble des relations, la famille cesse d'exister ; ou du moins ce n'est plus qu'un nœud grossier, momentané, en tout semblable au commerce que les brutes ont entre elles. Dieu a doué tous les êtres d'un merveilleux instinct de conservation. Guidées par cet instinct, la famille et la société se révoltent contre ces idées dégradantes qui, desséchant tout germe de vie, brisant tous les liens, renversant toute économie, feraient tout d'un coup rétrograder l'une et l'autre vers la plus abjecte barbarie.

A défaut de la connaissance de l'homme et de la société, les leçons répétées de l'expérience auraient dû,

ce semble, prouver à certains philosophes que ces idées et ces sentiments, gravés de la main de Dieu dans le cœur de l'homme, ne sauraient être effacés par des déclamations et des sophismes. Quelques triomphes éphémères ont pu aveugler ces philosophes sur le résultat de leurs efforts. Mais le cours des idées et des événements les a bientôt détrompés. Qui ne rirait d'un insensé qui, pour avoir dénaturé le cœur de quelques mères, se flatterait d'avoir banni du monde l'amour maternel ?

La société (et observez que je ne dis ni la populace ni le peuple), la société sera religieuse, sous peine d'être superstitieuse : si elle ne croit pas des choses raisonnables, elle en croira d'extravagantes ; si elle n'a point une religion descendue du ciel, elle en aura une forgée par les hommes. Prétendre le contraire, c'est pur délire ; lutter contre cette tendance, c'est s'élever contre une loi éternelle ; s'efforcer de la contenir, c'est avancer une main débile pour arrêter un corps lancé avec une force immense ; la main disparaît, le corps suit son mouvement. On appellera cela superstition, fanatisme, séduction : belles paroles propres tout au plus à consoler certains dépités.

La Religion est une véritable nécessité : ainsi s'explique un phénomène que nous présentent l'histoire et l'expérience, savoir, que la religion ne disparaît jamais entièrement. Que si elle vient à changer, on voit deux religions lutter plus ou moins longtemps l'une contre l'autre, et l'une d'elles occuper pro-

gressivement le domaine qu'elle conquiert sur sa rivale. Il suit de là que le Protestantisme ne saurait achever de disparaître, à moins qu'une autre religion ne prenne sa place. Or, comme dans l'état actuel de la civilisation, aucune religion, si ce n'est toutefois la Religion catholique, n'est en mesure de le remplacer, il est évident que les sectes protestantes continueront d'exercer un empire plus ou moins étendu sur les pays qu'elles dominent.

En effet, est-il possible que, dans l'état actuel de la civilisation, les niaiseries du Coran ou les stupidités de l'Idolâtrie aient chez les peuples protestants quelque chance de succès ? Le Christianisme voit circuler son esprit au sein des sociétés modernes ; son cachet est empreint sur toutes les parties de la législation ; ses lumières éclairent toutes les branches de connaissances ; les mœurs sont réglées par ses préceptes ; les beaux-arts et toutes les œuvres du génie rayonnent de ses inspirations ; le Christianisme, en un mot, s'est infiltré dans toutes les veines de cette civilisation si grande, si variée et si féconde qui fait la gloire des sociétés modernes : comment donc verrait-on disparaître toute trace d'une Religion qui unit à la plus vénérable antiquité tant de titres qui commandent la gratitude ? Comment donnerait-on accueil, au milieu des sociétés chrétiennes, à l'une de ces religions qui, dès le premier coup d'œil, laissent apercevoir le doigt de l'homme ? Bien que le principe essentiel du Protestantisme sape les fondements de la Religion chrétienne, en défigure la beauté

et en rabaisse la majesté sublime, il suffit que le Protestantisme garde quelque vestige du Christianisme, conserve la notion chrétienne de Dieu, avec quelques maximes de la morale évangélique, pour que ces restes le rendent supérieur à tous les systèmes philosophiques et à toutes les autres religions de la terre.

Donc, si le Protestantisme a conservé quelque ombre de Religion chrétienne, c'est que, vu l'état des nations qui ont pris part au schisme, il était impossible que le nom chrétien disparût tout à fait; la raison n'en est pas dans quelque principe de vie propre à la prétendue Réforme. D'autre part, considérez les efforts de la politique, l'attachement naturel des ministres à leurs intérêts, l'illusion de l'orgueil, qui se flatte de trouver la liberté dans l'absence de toute autorité, le pouvoir de l'éducation et autres causes semblables, et vous aurez toutes les données nécessaires pour résoudre la question. Dès lors vous ne trouverez plus étrange que le Protestantisme continue d'occuper plusieurs des contrées où des conjonctures fatales lui ont permis de prendre racine.

CHAPITRE XI.

LES DOCTRINES POSITIVES DU PROTESTANTISME RE- POUSSÉES PAR L'INSTINCT DE LA CIVILISATION.

La meilleure preuve de la profonde faiblesse du Protestantisme, envisagé comme corps de doctrine, c'est le peu d'influence que ses doctrines positives ont exercé sur la civilisation européenne. J'appelle *ses doctrines positives* celles dans lesquelles il a voulu établir un dogme propre, et je les distingue ainsi de ses autres doctrines, qu'on pourrait appeler *négatives*, puisqu'elles ne sont autre chose que la négation de l'autorité. Ces dernières prirent faveur à cause de leur conformité avec l'inconstance et la mobilité de l'esprit humain ; mais les autres, qui n'avaient pas la même raison de succès, ont toutes disparu avec leurs auteurs, et sont maintenant plongées dans l'oubli. S'il s'est conservé quelque chose du Christianisme chez les protestants, c'est uniquement ce qu'il a fallu pour empêcher que la civilisation européenne ne perdît entièrement parmi eux sa nature et son caractère : et voilà pourquoi les doctrines qui avaient une tendance trop directe à dénaturer cette civilisa-

tion, ont été repoussées, nous dirons mieux, méprisées par elles.

Sous ce rapport, un fait très-digne d'appeler l'attention, et qui peut-être n'a pas été remarqué, c'est ce qui est arrivé de la doctrine des premiers novateurs relative au *libre arbitre*. On sait qu'une des premières et des principales erreurs de Luther et de Calvin consistait à nier le libre arbitre; on trouve cette erreur consignée dans les ouvrages qu'ils nous ont laissés. N'était-il pas naturel que cette doctrine gardât son crédit parmi les protestants, et fût fidèlement conservée par eux, puisqu'il en est ordinairement ainsi des erreurs qui ont servi de point de départ à une secte? Il semble aussi que le Protestantisme s'étant enraciné chez diverses nations de l'Europe, cette doctrine fataliste aurait dû exercer une puissante influence sur la législation des nations protestantes. Chose admirable! il n'en a rien été. Les mœurs européennes l'ont repoussée; la législation ne l'a point prise pour base; la civilisation ne s'est laissé ni dominer ni diriger par un principe qui sapait tous les fondements de la morale, et qui, une fois appliqué aux mœurs et aux lois, aurait substitué à la dignité européenne l'abjection des peuples musulmans.

Sans doute, quelques individus ont été pervertis par cette funeste doctrine; des sectes plus ou moins considérables l'ont reproduite, et l'on ne peut nier que la moralité de quelques nations n'en ait reçu de graves atteintes. Mais il est certain aussi que dans la

généralité de la grande famille européenne, les gouvernements, les tribunaux, l'administration, la législation, les sciences, les mœurs, se sont gardés de prêter l'oreille à cet horrible enseignement de Luther. L'Europe ne pouvait accueillir une doctrine qui dépouille l'homme de son libre arbitre, qui fait de Dieu l'auteur du péché, et le représente comme un tyran, en affirmant que ses préceptes sont impraticables ; une doctrine qui confond monstrueusement les idées de bien et de mal, et enlève à la vertu tout mobile, en assurant que la foi suffit pour sauver, et que toutes les œuvres des justes ne sont que péchés.

La raison publique, le bon sens, les mœurs, se mirent ici du côté du Catholicisme. Les peuples mêmes qui embrassèrent dans la théorie religieuse ces doctrines, les rejetèrent communément dans la pratique. L'enseignement catholique sur ces points capitaux avait laissé une empreinte trop profonde et développé dans le sein de la société européenne un instinct trop puissant de civilisation. C'est ainsi que l'Eglise, en repoussant les erreurs enseignées par le Protestantisme, protégeait la société contre l'avilissement. Elle formait une barrière contre le despotisme, qui s'établit partout où le sentiment de la dignité est perdu ; elle était une digue opposée à la démoralisation qui ne manque jamais de prendre le dessus lorsque l'homme se croit entraîné par une fatalité aveugle ; elle préservait enfin l'esprit humain de l'abattement où il tombe quand il s'estime privé de

la direction de sa propre conduite et du pouvoir d'influer sur le cours des événements. En condamnant ces erreurs de Luther, qui étaient comme le nœud du Protestantisme naissant, le Pape jeta le cri d'alarme contre une irruption de la barbarie dans l'ordre des idées; il sauva la morale, les lois, l'ordre public, la société. En maintenant le sentiment de la liberté dans le sanctuaire de la conscience, le Vatican conserva la dignité de l'homme. En luttant contre les idées protestantes, en défendant le dépôt sacré que lui avait confié le Divin Maître, la Chaire Romaine protégea, comme une divinité tutélaire, l'avenir de la civilisation.

Réfléchissez sur ces grandes vérités, comprenez-les, vous qui parlez des disputes religieuses avec indifférence, avec des semblants de moquerie et de pitié, comme s'il ne s'agissait que de puérilités d'école. Les peuples *ne vivent pas seulement de pain*; ils vivent aussi d'idées, de maximes qui, formant un aliment spirituel, leur communiquent la grandeur, la force, l'énergie, ou les affaiblissent au contraire, les abattent, les condamnent à la nullité et à l'abrutissement. Promenez vos regards sur la face du globe, parcourez les périodes de l'histoire, comparez les temps aux temps, les nations aux nations, et vous verrez que l'Église, en attribuant une si haute importance à ces vérités capitales, en repoussant toute transaction qui les aurait compromises, s'est montrée mieux que personne pénétrée de cette maxime que la vérité doit être la reine du monde; que de

l'ordre des idées dépend l'ordre des faits, et que lorsqu'on agite ces grands problèmes, ce sont les destinées mêmes de l'humanité qui sont mises en cause.

Résumons ce que nous avons dit. Le principe essentiel du Protestantisme est un principe dissolvant ; telle est la cause de ses variations incessantes, de sa dissolution, de son anéantissement. Comme religion particulière, il n'existe plus, car il n'a aucun dogme propre, aucun caractère positif, aucune économie, rien de ce qui est nécessaire pour constituer un être : le Protestantisme est une véritable négation. S'il se trouve en lui quelque chose que l'on puisse appeler *positif*, ce sont des vestiges, des ruines ; et cela est sans force, sans action, sans esprit de vie. Il ne saurait montrer un édifice qu'il ait élevé de ses mains ; il ne saurait, comme le Catholicisme, se placer au milieu d'œuvres immenses, desquelles il puisse dire : *Ceci est à moi*.

Tant que le fanatisme de secte dura ; tant que brûla cette flamme allumée par des déclamations fougueuses, et alimentée par des circonstances funestes, le Protestantisme déploya une certaine force qui, sans être le signe d'une vie puissante, manifestait du moins l'énergie du délire. Mais cette époque est passée, l'action du temps a dispersé les éléments qui entretenaient l'incendie, et rien de ce qui a été tenté pour donner à la Réforme le caractère d'une œuvre divine, n'a pu cacher ce qu'elle était en réalité : l'œuvre des passions humaines. Qu'on ne se fasse

point illusion sur les efforts renouvelés en ce moment. Ce qui s'agite sous nos yeux n'est plus le Protestantisme vivant; c'est la fausse philosophie, peut-être la politique, quelquefois le vil intérêt, se déguisant sous le nom et le manteau de la politique. Tout le monde sait bien que le Protestantisme fut puissant à exciter des troubles, à provoquer des divisions, à dissoudre les sociétés. Aussi va-t-on recueillir dans le lit de ce torrent épuisé un reste de ses eaux impures; et, avec la certitude qu'il s'y trouve un poison mortel, on présente ce breuvage, dans une coupe dorée, à des peuples sans défiance.

Mais c'est en vain que l'homme lutte contre le Tout-Puissant : Dieu n'abandonnera point son œuvre. En dépit de ses efforts pour parodier l'œuvre divine, l'homme n'effacera point les caractères éternels qui distinguent l'erreur de la vérité. La vérité, de soi, est forte et vivace; comme elle est l'ensemble des rapports qui unissent les êtres, elle se lie fortement à eux, et rien ne saurait l'en détacher, ni les efforts de l'homme, ni les bouleversements qu'amène le temps. L'erreur, au contraire, s'étend sur le domaine usurpé de la vérité, comme ces rameaux desséchés qui, ne puisant plus la substance nourricière, ne donnent ni fraîcheur ni verdure, et ne servent qu'à entraver la marche du voyageur.

Ne vous laissez donc pas séduire par de brillantes apparences, par des discours pompeux, ni par une trompeuse activité. La vérité est candide, modeste,

sans défiance, parce qu'elle est pure et forte ; l'erreur est hypocrite, pleine d'ostentation, parce qu'elle est fausse et débile. La vérité ressemble à la femme vraiment belle, à qui le sentiment de sa beauté fait mépriser les ornements affectés ; l'erreur, au contraire, se farde, se peint, se compose de faux attrait. Peut-être admirez-vous son activité et ses travaux ? Sachez qu'elle n'a de force que lorsqu'elle se fait l'âme d'une faction ou qu'elle porte la bannière d'un parti.

CHAPITRE XII.

DES EFFETS QU'AUROIT L'INTRODUCTION DU PROTESTANTISME EN ESPAGNE.

Pour juger du véritable effet que produiraient les doctrines protestantes sur la société espagnole, il sera bon de jeter préalablement un regard sur l'état actuel des idées religieuses en Europe. Malgré le délire qui règne dans le domaine des idées, délire qui est un des caractères dominants de l'époque, il est indubitable que l'esprit d'incrédulité et d'irréligion a perdu beaucoup de sa force, et que, là où il con-

serve encore quelque existence, il s'est changé en indifférence, au lieu de garder le génie systématique qu'il avait dans le siècle passé. Avec le temps, toutes les déclamations s'usent ; on se lasse de répéter sans cesse les mêmes injures ; l'esprit s'irrite contre l'intolérance et la mauvaise foi des partis ; les systèmes laissent apercevoir leur vide, les opinions leur fausseté, les jugements leur précipitation, les raisonnements leur inexactitude. Avec le temps se révèlent des faits qui mettent en lumière les intentions dissimulées, les paroles menteuses, la petitesse des idées et la perversité des projets. La vérité finit par recouvrer son empire ; les choses reprennent leur véritable nom, et, grâce à une direction nouvelle de l'esprit public, ce qui auparavant était trouvé innocent, généreux, est reconnu criminel et vil : les masques trompeurs sont déchirés, et le mensonge apparaît environné de ce discrédit qui n'aurait pas dû cesser d'être son partage.

Les idées irréligieuses, comme toutes celles qui pullulent dans les sociétés très-avancées, ne voulurent ni ne purent rester dans le cercle de la spéculation ; elles envahirent le domaine de la pratique, et s'efforcèrent de dominer toutes les branches de l'administration et de la politique. Mais le bouleversement qu'elles produisaient dans la société devait leur être fatal à elles-mêmes ; car rien ne met mieux à découvert les défauts et les vices d'un système, et ne détrompe mieux les hommes, que la pierre de touche de l'expérience. Il existe dans notre

esprit je ne sais quelle facilité à envisager un objet sous plusieurs aspects, et je ne sais quelle aptitude funeste à étayer d'une multitude de sophismes les plus grandes extravagances. S'il s'agit uniquement de disputer, c'est à peine si la plus ferme raison peut se débarrasser des chicanes du sophisme. Mais que l'on en vienne à l'expérience, tout change : l'esprit se tait et les faits parlent, et si l'expérience a été faite en grand, sur des objets d'une haute importance, il est difficile que des raisons spécieuses parviennent à étouffer la convaincante éloquence des résultats. De là vient qu'un homme très-expérimenté parvient à posséder un tact si délicat et si sûr, qu'à la seule exposition d'un système, il en signale du doigt tous les inconvénients : l'inexpérience présomptueuse et emportée en appelle aux raisonnements, à l'appareil des doctrines ; mais le bon sens, le rare et inestimable bon sens, branle la tête, hausse les épaules, et, laissant échapper un léger sourire, abandonne tranquillement sa prédiction à l'épreuve du temps.

Il n'est pas nécessaire d'insister en ce moment sur les résultats pratiques des doctrines dont l'incrédulité fut la base ; après tout ce qui a été dit sur ce sujet, en parler de nouveau, c'est courir le risque de passer pour déclamateur. Les hommes mêmes qui semblent encore appartenir au dernier siècle par leurs idées, leurs intérêts, leurs souvenirs, se sont vus obligés de modifier leurs doctrines, de restreindre leurs principes, de tempérer l'emportement de

leurs invectives ; lorsqu'ils veulent donner une marque d'estime à ces écrivains qui firent les délices de leur jeunesse, ils se trouvent réduits à dire que « ces hommes étaient de grands philosophes, mais des philosophes de cabinet : » comme si, en fait de pratique, ce l'on appelle science de cabinet n'était pas la plus dangereuse ignorance.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ces essais ont eu pour résultat de discréditer l'irréligion en tant que système : si les peuples ne la considèrent pas encore avec horreur, du moins ils s'en écartent avec défiance. L'irréligion avait provoqué des travaux scientifiques de tout genre ; elle espérait follement que les cieux cesseraient de raconter la gloire du Seigneur, que la terre méconnaîtrait Celui qui l'a assise sur ses fondements, et que la nature entière élèverait un témoignage contre le Dieu qui lui a donné l'être. Or, voici que ces travaux ont fait cesser le divorce qui commençait à s'introduire entre la Religion et les sciences ; en sorte que les antiques accents de l'homme de Huss ont retenti de nouveau, sans déshonneur pour la science, dans la bouche des hommes du dix-neuvième siècle. Et que dirons-nous du triomphe de la Religion dans l'ordre du sentiment, dans les arts, dans la littérature ? Combien l'action de la Providence se montre grande dans ce triomphe ! Chose admirable ! cette main mystérieuse qui gouverne l'univers semble tenir en réserve, pour toutes les grandes crises de la société, un homme extraordinaire. Au moment venu, cet homme se

présente ; il marche, lui-même ignore où il va, mais il s'avance d'un pas ferme à l'accomplissement du haut destin que l'Éternel a marqué sur son front.

L'athéisme noyait la France dans une mer de sang et de larmes : un homme inconnu traverse l'Océan. Tandis que le souffle de la tempête déchire les voiles de son navire, il écoute, pensif, le bruit de l'ouragan, il s'abîme dans la contemplation du firmament. Errant à travers les solitudes de l'Amérique, il demande aux merveilles de la création le nom de son Auteur ; le désert, les forêts lui répondent. La vue d'une croix solitaire lui révèle des secrets mystérieux ; la trace oubliée d'un missionnaire lui suggère de grands souvenirs, qui enchaînent le monde nouveau à l'ancien monde. Un monument en ruine, la cabane d'un sauvage, excitent dans son âme ces pensées qui pénètrent jusque dans le fond de la société et du cœur de l'homme. Enivré de ces spectacles, l'esprit plein de conceptions sublimes, cet homme foule de nouveau le sol de la patrie. Qu'y trouve-t-il ? la trace ensanglantée de l'athéisme, les ruines ou les cendres des vieux temples. Il remarque cependant que la Religion veut redescendre sur la France, comme une pensée de consolation, comme un nouveau souffle de vie. Dès ce moment, il entend de tous côtés une harmonie céleste ; les inspirations de la méditation et de la solitude fermentent dans son âme ; il chante les magnificences de la Religion ; il révèle la délicatesse et la beauté des rapports de la Religion avec la nature ; et , en

un langage divin, il montre aux hommes cette chaîne d'or qui unit le ciel à la terre ; cet homme était *Chateaubriand*.

Il faut l'avouer cependant, un délire tel que celui qui s'est introduit dans l'ordre des idées ne peut être guéri en peu de temps ; il ne saurait être facile de faire disparaître, sans de grands travaux, la trace profonde des ravages de l'irréligion. Les esprits, il est vrai, sont fatigués de l'irréligion ; un malaise général agite la société ; la famille a senti se relâcher ses liens, et l'individu implore un rayon de lumière, une goutte de consolation et d'espérance. Mais où le monde trouvera-t-il l'appui qui lui manque ? suivra-t-il le vrai, l'unique chemin ? rentrera-t-il au bercail de l'Église catholique ? Hélas ! Dieu seul possède les secrets de l'avenir ; seul il voit clairement déployés sous ses yeux les grands événements qui semblent se préparer pour l'humanité ; seul il sait quel sera le résultat de cette activité, de cette énergie qui emporte de nouveau les esprits vers l'examen des grandes questions sociales et religieuses ; et seul il sait quel sera, pour les générations futures, le fruit des triomphes obtenus par la Religion dans les beaux-arts, dans la littérature, dans la science, dans la politique, dans toutes les carrières où se déploie l'intelligence humaine.

Quant à nous, qu'entraîne le cours rapide et précipité des révolutions, à peine avons-nous le temps de jeter un regard fugitif sur le chaos dans lequel notre pays est plongé : que saurions-nous prédire ?

Ce qui est manifeste, c'est que nous sommes dans une époque d'inquiétude, d'agitation, de transition; que des avertissements multipliés et tant d'illusions trompées, tant de bouleversements et de catastrophes, ont répandu partout le discrédit des doctrines irréligieuses et désorganisatrices, sans qu'on puisse dire néanmoins que la vraie Religion ait repris son légitime empire. Le cœur, fatigué d'infortunes, s'ouvre volontiers de nos jours à l'espérance; mais l'avenir reste enveloppé d'incertitude; peut-être même l'esprit y pressent-il une nouvelle série de calamités. Grâce aux révolutions, à l'essor de l'industrie, aux progrès prodigieux de l'imprimerie, aux découvertes scientifiques, à la facilité, à la rapidité des communications, au goût des voyages, à l'action dissolvante du Protestantisme, de l'incrédulité et du scepticisme, l'esprit humain présente certainement aujourd'hui une de ces phases singulières qui forment époque dans son histoire.

La raison, l'imagination, le cœur, se trouvent dans un état d'agitation, de mouvement et de développement extraordinaires, nous offrant en même temps les contrastes les plus singuliers, les extravagances les plus ridicules, les contradictions les plus grossières.

Observez les sciences : vous n'y trouvez plus, généralement, ces longs travaux, cette patience infatigable, cette marche calme et mesurée qui caractérisent les études à d'autres époques; mais vous y découvrez un véritable esprit d'observation, et une

tendance à élever les questions au point de vue supérieur d'où l'on aperçoit, dans les sciences, les points par où elles se touchent, les liens qui les enchainent, et les canaux par où la lumière se communique de l'une à l'autre.

Les questions de religion, de politique, de morale, de législation, d'économie, sont toutes enlacées, marchent de front, donnant à l'horizon scientifique une grandeur, une immensité qu'il n'avait point eues jusqu'ici. Ce progrès, cet abus, ce chaos, si l'on veut, est un fait dont il faut tenir compte en étudiant l'esprit de l'époque, en examinant la situation religieuse de ce temps; car ce n'est là ni l'œuvre d'un homme isolé, ni un effet accidentel : c'est le résultat d'une multitude de causes, le fruit d'un grand nombre de faits; c'est une expression de l'état actuel de l'intelligence, un symptôme de force, de maladie, une annonce de transition et de changement, peut-être un signe consolateur, peut-être un funeste présage. Et qui n'a remarqué l'essor de l'imagination et des sentiments dans cette littérature si variée, si irrégulière, si vague, mais en même temps si riche de beaux tableaux, de sentiments délicats, de pensées hardies et généreuses? Qu'on parle tant qu'on voudra de l'abaissement des sciences, de la déchéance des études; qu'on dise, d'un ton moqueur, *les lumières du siècle*, et que le regard affligé se tourne vers des âges plus studieux, il y aura dans tout cela de la vérité, de la fausseté, de l'exagération, comme il s'en trouve dans toutes les déclamations de ce genre;

mais il demeurera constant qu'à aucune autre époque, peut-être, l'esprit humain n'a déployé autant d'activité et d'énergie, ne s'est vu agité par un mouvement aussi vif, aussi général, aussi varié, et que jamais, peut-être, on n'a désiré avec une curiosité plus excusable de lever un coin du voile qui couvre l'immensité de l'avenir.

Qui parviendra à dominer des éléments si opposés? Qui rétablira le calme dans cette mer agitée par tant de tempêtes? Qui donnera l'union, le lien, la consistance nécessaires pour former, de ces divers éléments qui se repoussent avec tant de force ou se choquent avec tant de violence, un tout capable de résister à l'action des temps? Sera-ce le Protestantisme, établissant, accréditant le principe dissolvant de l'esprit individuel en matière religieuse, et, pour être conséquent avec ce principe, versant à pleines mains dans toutes les classes de la société des exemplaires de la Bible?

Jetez un regard sur les sociétés modernes : sociétés immenses, enorgueillies de leur pouvoir, vaines de leur science, dissipées par le plaisir, exposées continuellement à l'action puissante de l'imprimerie, et usant de moyens de communication qui auraient semblé fabuleux à nos ancêtres; sociétés dans lesquelles toutes les grandes passions trouvent un but, toutes les corruptions un voile, tous les crimes un titre, toutes les erreurs un interprète; sociétés qui, surchargées d'expériences et de déceptions, restent néanmoins flottantes, dans une horri-

ble incertitude, entre la vérité et le mensonge ; jetant parfois un regard sur le flambeau de la vérité comme si elles en voulaient suivre la lumière, l'instant d'après se montrant satisfaites d'une lueur fugitive ; parfois faisant un effort pour dominer la tourmente , puis s'abandonnant au caprice des vents et des flots. Ces sociétés nous présentent un tableau aussi extraordinaire que plein d'intérêt. Les espérances, les craintes, les pronostics, les conjectures peuvent, de nos jours, se donner libre carrière. Qui pourrait se flatter de prévoir avec justesse ? Quel sera, pour l'homme sensé, le parti le plus sage, si ce n'est d'attendre en silence le dénouement marqué dans les secrets de l'Éternel.

Mais ce qu'il est dès ce moment facile de reconnaître, c'est que le Protestantisme, à cause de sa nature essentiellement dissolvante, se trouve impuissant, dans l'ordre moral et religieux, à rien produire qui serve à la félicité des peuples ; car cette félicité ne saurait exister tant que les intelligences demeureront en guerre au sujet des plus hautes, des plus importantes questions qui puissent se présenter à l'esprit humain.

Quand l'observateur , au milieu de ces ténèbres , cherche un point d'où parte un rayon qui illumine le monde, une idée forte , capable de mettre un frein à tant de désordre et d'anarchie , et de s'emparer des esprits pour les ramener dans le chemin de la vérité , le Catholicisme , seul , se présente à lui. Et si l'on considère avec quel éclat, avec quelle

puissance le Catholicisme se soutient contre les efforts inouïs tentés tous les jours pour l'anéantir le cœur se remplit de consolation et d'espérance ; on se sent porté à célébrer d'avance le nouveau et prochain triomphe réservé à cette Religion divine.

A une certaine époque, l'Europe, inondée d'un torrent de Barbares, vit renverser d'un seul coup tous les monuments de la civilisation et de la culture antiques. Les législateurs avec leurs lois, l'Empire avec sa puissance, les philosophes avec leur savoir, les arts avec leurs chefs-d'œuvre, tout disparut : et ces immenses contrées où florissait naguère tout ce que les peuples avaient acquis de civilisation et de culture pendant tant de siècles, se virent plongées dans l'ignorance et la barbarie. Cependant cette étincelle de lumière que la Palestine avait jetée dans le monde, continuait de luire au milieu du chaos. En vain le tourbillon de poussière menaçait de l'envelopper : avivée par le souffle de l'Éternel, elle continua de briller. Les siècles passèrent, l'éclat du météore ne cessa de s'accroître : les peuples n'y cherchaient encore qu'une trace lumineuse pour se diriger dans l'obscurité ; ils le virent, comme un soleil resplendissant, répandre de tous côtés la lumière et la vie.

Et qui sait s'il ne lui sera pas accordé un autre triomphe plus difficile, mais non moins brillant ? Si, en d'autres temps, cette Religion instruisit l'ignorance, civilisa la barbarie, polit la rudesse, et préserva la société d'être pour toujours la proie de la

brutalité et de la stupidité, sera-ce un titre moins glorieux pour elle de rectifier les idées, d'unifier et d'épurer les sentiments, de raffermir les éternels principes de la société, de mettre un frein aux passions, de calmer les haines, d'écarter les excès, de dominer toutes les intelligences et toutes les volontés? Quel honneur pour elle, si, se faisant la régulatrice universelle, et sans cesser de stimuler toutes les connaissances et tous les progrès, elle parvenait à inspirer une convenable modération à cette société, que tant d'éléments, dépourvus d'une attraction centrale, menacent à chaque instant de dissolution et de mort !

Il n'est pas donné à l'homme de pénétrer l'avenir : mais, de même que le monde physique se dissoudrait tout à coup, s'il venait à manquer du principe fondamental qui donne l'unité, l'ordre et le concert aux mouvements divers de tous les systèmes ; de même, si la société, pleine comme elle l'est de mouvement, d'expansion et de vie, n'entrerait pas sous la direction d'un principe régulateur, universel et constant, le sort des générations futures se trouverait assurément livré à d'effroyables hasards.

Il est cependant un fait éminemment consolant : c'est le progrès admirable du Catholicisme dans divers pays. Il s'affermi en France et en Belgique ; on le craint, à ce qu'il paraît, dans le Nord de l'Europe, puisqu'il y est combattu avec tant d'acharnement. En Angleterre, il a gagné tant de terrain

depuis un demi-siècle, qu'on n'y saurait ajouter foi, sans le témoignage de faits irrécusables. Dans ses missions il déploie de nouveau tant de hardiesse et de fécondité, qu'on se croirait aux temps de sa plus grande puissance.

Lorsque les autres peuples tendent à l'unité, mettrions-nous la faute grossière de nous acheminer vers le schisme? A une époque où les autres nations seraient si heureuses de trouver dans leur propre sein un principe vital qui pût leur rendre les forces que l'incrédulité a détruites, l'Espagne, qui conserve le Catholicisme et qui le possède encore seul et puissant, laisserait-elle introduire dans son sein ce germe de mort, rendant par là impossible la guérison de ses maux, ou, pour mieux dire, se condamnant elle-même, comme on n'en saurait douter, à une ruine complète? Nous voyons tous les peuples faire effort pour sortir de l'angoisse dans laquelle l'irréligion les a jetés : ne reconnaîtra-t-on pas l'avantage que l'Espagne garde encore sur plusieurs autres nations ?

L'Espagne est une des contrées que la gangrène de l'irréligion a le moins affectées ; elle conserve l'unité religieuse, inestimable héritage d'une longue suite de siècles : combien cette unité, qui se confond avec toutes nos gloires, qui réveille parmi nous de si beaux souvenirs, serait un admirable instrument pour la régénération de l'ordre social?

Si l'on me demande ce que je pense de la proximité du danger, et si je crois que les tentatives actuelles des protestants ont quelque probabilité de succès, je

répondrai en faisant une distinction. Le Protestantisme est profondément faible, soit par sa nature même, soit parce qu'il est vieux et caduc. En essayant de s'introduire en Espagne, il se trouvera en face d'un adversaire plein de vie et de force, qui a l'avantage d'être profondément enraciné dans le sol : c'est pourquoi je pense que son action directe n'est point à craindre. Et néanmoins, s'il s'établissait en quelque coin de notre pays, quelque borné que fût son domaine, n'est-il pas trop certain qu'il y produirait des résultats terribles?

Évidemment ce serait une nouvelle pomme de discorde jetée au milieu de nous, et il n'est pas difficile de prévoir quelles collisions s'ensuivraient à chaque instant. Le Protestantisme en Espagne, outre sa faiblesse intrinsèque, trouverait un autre principe de faiblesse dans notre atmosphère sociale, si peu pourvue d'éléments qu'il puisse s'assimiler. Il se verrait forcé de prendre appui sur tout ce qui s'offrirait à lui. Il deviendrait un point de réunion pour les mécontents, et, bien que détourné par là de son objet, il réussirait du moins à former de nouvelles factions. Scandales, haines, démoralisation, troubles, et peut-être catastrophes, tels seraient les résultats immédiats, infaillibles de l'introduction du Protestantisme parmi nous : j'en appelle à la bonne foi de tout homme qui connaît tant soit peu le peuple espagnol.

Mais ce n'est pas tout ; la question s'élargit et acquiert une importance incalculable, si on l'envisage dans ses rapports avec la politique étrangère. Quel

levier l'étranger trouverait alors dans notre malheureuse patrie ! Comme il s'en saisirait avidement ! Que d'efforts, peut-être, il a faits pour se créer sur notre sol ce point d'appui !

Il est en Europe une nation redoutable par son immense pouvoir, et digne d'être honorée à cause des grands pas qu'elle a fait faire aux sciences et aux arts ; une nation qui tient en ses mains, sur toute la surface du globe, des moyens puissants d'action, qu'elle sait employer avec une sagacité et une astuce véritablement admirables. Comme cette nation a été la première, dans les temps modernes, à parcourir les phases diverses d'une révolution religieuse et politique, elle a étudié les passions dans leur paroxysme et le crime sous toutes ses formes. Toutes sortes de ressorts lui sont connues. Elle ne se laisse point abuser par les vains noms dont se couvrent, aux époques de révolutions, les passions et les intérêts. Sa sensibilité est trop émoussée pour qu'il soit facile d'exciter chez elle les tourmentes qui ont inondé d'autres pays de sang et de larmes. Au milieu de l'agitation et de la chaleur des disputes, elle sait maintenir sa paix intérieure ; et quoiqu'il soit permis de présager pour elle, dans un avenir plus ou moins éloigné, des situations périlleuses, elle jouit en attendant du calme que lui assurent sa constitution, ses habitudes, ses richesses, et surtout l'Océan, qui lui forme une ceinture. Placée dans une situation si avantageuse, cette nation épie la marche des autres peuples, pour les atteler à son char, s'ils ont la simplicité d'écouter ses

flatteries; elle tâche du moins d'entraver leur marche, lorsqu'une noble indépendance les soustrait à son influence. Toujours attentive à s'agrandir par les arts et par une politique éminemment mercantile, elle parvient à couvrir d'un voile les intérêts grossiers qui la meuvent. La religion et les idées politiques, lorsqu'il s'agit d'un autre peuple, lui sont parfaitement indifférentes; elle sait néanmoins se servir de ces armes avec adresse pour se faire des amis, pour renverser ses adversaires, et les prendre tous dans ce filet que ses marchands tiennent continuellement tendu aux quatre coins du globe.

Assurément l'Angleterre, qui voudrait compter l'Espagne au nombre de ses colonies, se croirait bien plus près d'y réussir si elle pouvait obtenir que le peuple espagnol fraternisât avec elle dans les idées religieuses. Outre la sympathie qu'une semblable fraternité établirait entre les deux peuples, l'Angleterre, en faisant perdre au peuple espagnol la seule idée nationale restée debout après tant de secousses, aurait trouvé un moyen assuré de le dépouiller du caractère singulier, de la physionomie austère qui le distinguent entre tous. Dès ce moment, en effet, l'Espagne, cette nation si fière, serait accessible à toute sorte d'impressions étrangères, docile à se plier dans tous les sens, au gré des intérêts de ses perfides protecteurs.

Ne l'oublions pas : nulle nation en Europe ne conçoit ses plans avec autant de prévoyance que l'Angleterre, ne les prépare aussi prudemment, ne les

exécute avec autant d'habileté, ne les mène à bout avec autant de persévérance. Restée, depuis ses grandes révolutions, c'est-à-dire depuis le dernier tiers du dix-septième siècle, dans un état régulier, et entièrement étrangère aux bouleversements éprouvés depuis cette époque par les autres peuples européens, elle a pu suivre un système de politique concerté, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, et ses hommes d'État ont pu se former à la science parfaite du gouvernement, en héritant constamment de l'expérience et des vues de leurs prédécesseurs. Ces hommes d'État recherchent soigneusement ce qui peut les aider ou leur faire obstacle chez toutes les nations. Ils ne s'arrêtent pas à l'ordre politique; ils pénètrent dans le cœur même de chaque société; ils démêlent quel en est le principe vital, quelles sont les causes de la force et de l'énergie de chaque peuple.

On était à l'automne de 1805; Pitt donnait un dîner, à la campagne, à plusieurs de ses amis. On lui apporta une dépêche qui annonçait la reddition de Mack à Ulm, avec quarante mille hommes, et la marche de Napoléon sur Vienne. Pitt fit part à ses convives de cette funeste nouvelle : « Tout est perdu; plus de ressource contre Napoléon! » s'écrièrent ses amis. « Il en reste une, » répliqua le ministre, « si je parviens à soulever une guerre nationale en Europe; et cette guerre doit commencer en Espagne. » — « Oui, Messieurs, » ajouta-t-il, « l'Espagne sera le premier peuple chez lequel s'allumera cette

guerre patriotique qui doit rendre la liberté à l'Europe. »

Telle était la puissance que ce profond homme d'État attribuait à une *idée nationale* ; il en attendait ce qui était resté au-dessus des efforts de tous les cabinets, le renversement de Napoléon et l'affranchissement de l'Europe. Mais la marche des choses peut amener des conjonctures telles, que ces mêmes *idées nationales* dont un cabinet ambitieux s'est fait un jour un auxiliaire puissant, lui deviennent le lendemain un obstacle, une barrière infranchissable. Alors, loin de les fomenter et de les aviver, ce qui lui importe, c'est de les étouffer. La nature de cet ouvrage ne me permet pas de descendre aux détails de la politique ; je me contente de soumettre ces indications à ceux qui ont observé la conduite tenue par l'Angleterre, durant notre guerre et notre révolution, depuis la mort de Ferdinand VII. Si l'on considère ce qu'exigent, dans l'avenir, les intérêts de cette nation puissante, on pourra présager le rôle qu'elle se réserve dans le cours des événements.

Ce qui peut sauver une nation en la délivrant des tutelles intéressées, ce qui peut assurer sa véritable indépendance, ce sont les idées grandes et généreuses, enracinées profondément dans les esprits ; ce sont les sentiments gravés dans les cœurs par l'action du temps, par l'influence d'institutions robustes, par l'antiquité des coutumes et des mœurs ; c'est, enfin, l'unité de pensée religieuse qui fait d'un peuple un seul homme. Alors le passé s'unit au présent, le

présent se rattache à l'avenir ; alors naissent à l'envi dans les âmes ces transports d'enthousiasme qui sont la source des nobles actions : alors abondent le désintéressement , l'énergie , la constance, parce que les idées sont fermes et élevées, parce que les cœurs sont généreux et grands.

Il ne serait pas impossible qu'à la faveur de l'un de ces ébranlements qui fatiguent notre malheureuse nation, on vit s'élever parmi nous des hommes assez aveugles pour essayer d'introduire dans notre patrie la religion protestante. Trop d'avertissements dans le passé nous empêchent de dormir tranquilles ; tels événements indiquent avec assez de clarté jusqu'où l'on serait allé, si l'immense majorité de la nation, par la censure imposante de son mécontentement, n'avait réprimé l'audace de certains hommes. Ce n'est pas que les violences du règne de Henri VIII soient possibles ; mais, ce qui pourrait fort bien arriver, c'est que l'on mit à profit une rupture avec le Saint-Siège, l'obstination et l'ambition de quelques ecclésiastiques, le prétexte d'acclimater dans notre pays l'esprit de tolérance, ou tout autre semblable motif, pour essayer, sous tel ou tel nom, d'introduire parmi nous les doctrines protestantes.

Assurément, ce n'est pas la tolérance qui nous serait apportée de l'étranger : elle existe déjà de fait, et si large, qu'à coup sûr personne, dans notre pays, ne craint d'être poursuivi ni même inquiété pour ses opinions religieuses. Ce que l'on apporterait et ce que l'on s'efforcerait d'implanter en Espagne, ce se-

rait un nouveau système religieux, pourvu de toutes les ressources nécessaires pour acquérir l'empire, en affaiblissant le Catholicisme et le détruisant, s'il était possible. Et je me trompe fort si le nouveau système, une fois admis parmi nous, ne trouvait pas une protection décidée dans l'aveuglement et la rancune de quelques-uns de nos soi-disant hommes d'État. Le jour où il serait question de se faire ouvrir la porte, le nouveau système se présenterait peut-être avec un air modeste, sollicitant uniquement le droit d'habitation, au nom de la tolérance et de l'hospitalité ; mais bientôt son audace s'accroîtrait, il réclamerait d'autres droits, on le verrait disputer le terrain pied à pied à la Religion catholique. Alors résonneraient à nos oreilles, avec une force toujours croissante, ces déclamations qui nous fatiguent tant depuis quelques années, vains bruits d'une école qui délire parce qu'elle est près d'expirer. L'aversion avec laquelle les peuples regarderaient la prétendue réforme serait, n'en doutons point, accusée de rébellion ; les pastorales des évêques, qualifiées de suggestions insidieuses ; le zèle fervent de nos prêtres, traité de provocation séditeuse ; le concert des catholiques, pour se préserver de la contagion, serait dénoncé comme une conjuration ourdie par l'intolérance ou l'esprit de parti, et confiée, quant à l'exécution, à l'ignorance et au fanatisme.

Au milieu des efforts des uns et de la résistance des autres, nous verrions se renouveler plus ou moins les scènes de temps qui ne sont plus ; et, en

dépôt de l'esprit de modération , qui est un des caractères de ce siècle, et qui réprouve les excès par lesquels d'autres nations ont été ensanglantées, ces excès ne laisseraient pas de trouver des imitateurs. Il ne faut pas oublier que, lorsqu'il s'agit de religion en Espagne, on ne peut compter sur la froideur et l'indifférence que d'autres peuples montreraient de nos jours dans le cas d'un conflit. Chez ces peuples, les sentiments religieux ont perdu beaucoup de leur force; en Espagne, ils sont encore profonds, vifs, énergiques. Le jour où on les attaquerait de front, l'Espagne ressentirait une secousse aussi universelle que rude. Assurément, dans l'ordre religieux, notre patrie a vu de tristes scandales, et même d'affreuses catastrophes : cependant, jusqu'à ce jour, la perversité des intentions s'est toujours couverte d'un masque. Tantôt l'attaque a été dirigée contre telle personne à qui l'on reprochait des machinations politiques; tantôt contre certaines classes de citoyens accusées de crimes imaginaires. Si par moments la révolution a débordé, c'est que rien, disait-on, n'avait pu la contenir. Dès lors les vexations, les insultes, les outrages prodigués à tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, n'ont plus été que d'inévitables effets et l'œuvre d'une populace qu'il avait été impossible d'enchaîner. Toujours il s'est trouvé un déguisement, et un déguisement ne manque jamais de dévoiler plus ou moins. Mais si l'on voyait l'ensemble des dogmes catholiques attaqué de propos délibéré et de sang-froid,

les règles les plus vitales de la discipline foulées aux pieds, les mystères tournés en ridicule, les cérémonies saintes livrées à la risée publique ; si l'on venait à élever temple contre temple et chaire contre chaire, qu'arriverait-il ? Les esprits s'exaspéreraient à un point extrême, et, s'il n'en résultait pas, comme on le pourrait craindre, des explosions terribles, du moins il est certain que les controverses religieuses prendraient un caractère tellement violent, que nous nous croirions transportés au seizième siècle.

C'est une chose ordinaire parmi nous, que les principes qui dominent dans l'ordre politique soient entièrement opposés à ceux qui règnent dans la société ; il pourrait donc arriver que le principe religieux, repoussé par la société, trouvât un appui dans les hommes influents de l'ordre politique. On verrait alors se reproduire, dans des circonstances plus graves, un phénomène dont nous sommes témoins depuis tant d'années : les gouvernants entreprendraient de changer de vive force le cours de la société. En ceci notre révolution se distingue profondément de celles des autres pays, et cette observation est en même temps la clef qui explique des anomalies choquantes. Partout ailleurs les idées révolutionnaires ont commencé par s'emparer de la société, pour se jeter ensuite dans la sphère politique ; chez nous, elles ont d'abord dominé dans la sphère politique et se sont efforcées de pénétrer de là dans la sphère sociale. La société était loin de se

trouver préparée à de semblables innovations ; c'est pourquoi il a fallu des assauts si violents et si répétés.

De ce défaut d'harmonie il est résulté que le gouvernement en Espagne n'exerce sur les peuples que très-peu d'influence : j'entends par *influence* cet ascendant moral qui n'a pas besoin d'être accompagné de l'idée de force. On doit assurément déplorer qu'il en soit ainsi, puisque le pouvoir, qui est d'une nécessité absolue pour toute société, se trouve par là singulièrement affaibli. Mais, dans plus d'une occasion, cela même a été d'un grand avantage. En présence d'un gouvernement léger et insensé, s'est trouvée une société pleine de calme et de sagesse, et la société a poursuivi sa marche majestueuse, tandis que le gouvernement se précipitait à l'étourdie. On peut attendre de grandes choses des instincts si droits de la nation espagnole, de sa gravité proverbiale, que tant d'infortunes ont encore augmentée, et de ce tact qui lui fait si bien distinguer le vrai chemin, en la rendant sourde à des suggestions insidieuses. S'il est vrai que l'Espagne, depuis bien des années, par une funeste combinaison de circonstances, ne peut parvenir à se donner un gouvernement qui soit sa véritable expression, qui devine ses instincts, suive ses tendances et lui ouvre le chemin de la prospérité, nous nourrissons toutefois l'espérance, nous avons le pressentiment que du sein de cette société, riche de vie et d'avenir, naîtront l'harmonie qui lui manque et l'équilibre qu'elle a perdu. Les vertus

de l'Espagne la rendent digne de cette félicité. En attendant, tous les hommes qui sentent battre dans leur poitrine un cœur espagnol, et qui ne prennent point plaisir à voir déchirer les entrailles de leur patrie, doivent se mettre d'accord pour empêcher qu'une main funeste ne jette sur notre sol une semence d'éternelle discorde. Écartons du moins cette calamité; ne laissons point étouffer les germes d'où notre civilisation peut repaître brillante et rajeunie.

Ah ! l'âme se remplit d'angoisse à la seule pensée qu'un jour pourrait venir où l'unité religieuse disparaîtrait du milieu de nous. Cette unité s'est identifiée avec nos habitudes, nos usages, nos mœurs, nos lois. Elle a gardé le berceau de notre monarchie dans la caverne de Covadonga, et a été la devise de notre étendard pendant une lutte de huit siècles contre le croissant. Cette unité développa et fit briller notre civilisation au milieu des temps les plus difficiles. Ce fut cette unité qui suivit nos terribles *tercios*, alors qu'ils imposaient silence à l'Europe; qui conduisit nos marins à la découverte de mondes nouveaux et les guida lorsque, les premiers, ils achevèrent le tour du globe. Cette unité soutint nos guerriers jusqu'au bout de leurs conquêtes héroïques, et, dans des temps plus rapprochés, c'est cette unité qui a mis le comble à tant d'exploits en renversant Napoléon.

Vous, qui condamnez avec tant de légèreté l'œuvre des siècles; vous, qui jetez tant d'injures à la na-

tion espagnole, et taxez de barbarie le principe régulateur de notre civilisation, savez-vous qui vous outragez? savez-vous qui inspira le génie du grand Gonzalve, de Fernand Cortès, du vainqueur de Lé-pante? Les ombres de Garcilaso, de Herrera, de Ercilla, de Fray Luis de Léon, de Cervantes, de Lope de Véga, ne vous inspirent-elles aucun respect? Osez-vous briser le lien qui nous unit à eux, séparer par un abîme nos croyances de leurs croyances, nos mœurs de leurs mœurs, nous faire rompre toutes nos traditions, jeter dans l'oubli nos plus enivrants souvenirs? Voudriez-vous que les monuments grandioses de la piété de nos ancêtres ne fussent plus au milieu de nous qu'un reproche éloquent et sévère? Consentiriez-vous à voir tarir les sources dans lesquelles notre littérature, nos sciences, notre nationalité, notre gloire, peuvent se raviver et se rajeunir?

CHAPITRE XIII.

DU PROTESTANTISME ET DU CATHOLICISME DANS
LEURS RAPPORTS AVEC LE PROGRÈS SOCIAL. —
COUP D'ŒIL PRÉLIMINAIRE.

Après avoir mis, dans les chapitres précédents, le Catholicisme et le Protestantisme en parallèle sous

l'aspect religieux ; après avoir démontré la supériorité de l'un sur l'autre, non-seulement en ce qui concerne la certitude, mais dans leur rapport avec les instincts, les sentiments, les idées, le caractère de l'esprit humain, il me semble convenable d'aborder une autre question non moins importante, mais beaucoup moins éclaircie. Ici je vais avoir à lutter contre de fortes antipathies, contre une multitude de préjugés et d'erreurs. J'espérerai du moins que l'intérêt de la matière obtiendra pour moi quelque attention. La question, d'ailleurs, est parfaitement analogue au goût général des esprits. Puissé-je éviter par là un danger qui menace ceux qui écrivent en faveur de la Religion catholique, celui d'être jugés sans être entendus. Voici la question dans ses termes précis : *Lorsque l'on compare le Catholicisme et le Protestantisme, lequel présente le plus de garanties pour la vraie liberté, pour le véritable progrès des peuples, pour la cause de la civilisation ?*

Liberté : voilà un mot aussi généralement employé que peu compris, un de ces mots qui, renfermant une certaine idée vague très-facile à percevoir, offrent l'apparence d'une parfaite clarté, lorsque, par la multitude et la variété des objets auxquels ils s'appliquent, ils sont susceptibles d'une infinité de sens, et par là extrêmement difficiles à entendre. Qui pourrait énumérer les applications que l'on fait du mot *liberté* ? Dans ce mot, il est vrai, se trouve renfermée constamment une idée que nous pourrions appeler radicale ; mais les modifications et les gra-

dations auxquelles cette idée se trouve assujettie sont sans nombre. L'air circule avec liberté ; on dégage une plante de tout ce qui l'environne pour qu'elle croisse et s'étende avec liberté ; lorsqu'on lâche le poisson pris dans le filet, l'oiseau mis en cage, on leur donne la liberté ; on traite un ami avec liberté ; il y a des manières libres, des pensées libres, des expressions libres, des successions libres, une volonté libre, des actions libres ; le prisonnier n'a pas de liberté ; le fils de famille manque de liberté ; une jeune fille a peu de liberté ; une personne mariée n'a plus la liberté ; un homme sur une terre étrangère se conduit avec plus de liberté ; le soldat n'a pas de liberté ; il y a des hommes libres de conscription, libres de contributions ; il y a des votes libres, des avis libres, une interprétation libre, une vérification libre ; liberté de commerce, liberté d'enseignement, liberté de la presse, liberté de conscience, liberté civile, liberté politique ; liberté juste, injuste, rationnelle, irrationnelle, modérée, excessive, opportune, inopportune. Mais pourquoi se fatiguer à cette énumération, dont il serait impossible de voir la fin ? — Il m'a paru nécessaire de m'y arrêter quelques instants, au risque d'ennuyer le lecteur ; peut-être ce fastidieux souvenir contribuera-t-il à graver dans l'esprit cette vérité, que lorsque, dans la conversation, dans les écrits, dans les discussions publiques, dans les lois, on emploie si fréquemment le mot de *liberté*, il est bon de réfléchir mûrement sur le nombre et la nature des idées que le mot em-

brasse dans chaque cas déterminé, sur le sens que la matière comporte, sur les modifications que les circonstances demandent, sur les précautions et la mesure que les applications exigent.

Quelle que soit l'acception particulière du mot de *liberté*, ce mot implique toujours : *absence d'une cause propre à empêcher ou à restreindre l'exercice d'une faculté*. D'où il suit que, pour fixer dans chaque cas le vrai sens du mot, il est indispensable de peser les circonstances aussi bien que la nature de la faculté dont il s'agit d'empêcher ou de limiter l'usage ; et, en même temps, il faut considérer les divers objets sur lesquels cette faculté s'exerce, la condition de son exercice, comme aussi le caractère et la puissance du moyen employé à l'effet de la restreindre. Afin d'éclaircir la matière, essayons de former un jugement sur cette proposition : *L'homme doit avoir la liberté de penser*. Rien, dites-vous, ne doit comprimer la pensée chez l'homme. Mais parlez-vous d'une coaction physique exercée immédiatement sur la pensée même ? En ce cas, la proposition est de tout point inutile ; car une semblable coaction étant impossible, il est puéril de dire qu'on ne doit point l'exercer. Prétendez-vous qu'il n'est pas permis de contraindre l'expression de la pensée, c'est-à-dire qu'on ne doit empêcher ni restreindre, chez qui que ce soit, la liberté de manifester la pensée ? La question se trouve dès lors placée sur un terrain très-différent. Or, à moins que vous ne prétendiez dire que tout homme, à toute heure, en tout lieu, sur

toute matière, peut exprimer ce qui lui vient à la pensée, et de la façon qu'il lui plaît, vous serez forcé de distinguer les choses, les personnes, les lieux, les temps, la manière, les conditions; en un mot, vous devrez observer mille et mille circonstances, refuser toute liberté dans certains cas, limiter dans d'autres, tantôt élargir, tantôt restreindre. Bref, il ne vous aura servi de rien d'établir en faveur de la liberté de la pensée cette proposition si générale, qui paraît si simple et si claire.

Au surplus, supposez que la liberté de penser s'exerce uniquement dans ce sanctuaire de l'intelligence, dans cette région où les regards d'un autre homme ne pénètrent jamais et qui n'est ouverte qu'aux regards de Dieu : eh bien, dans ce cas même, que signifie cette liberté ? La pensée, par hasard, n'aurait-elle point ses lois, auxquelles elle doit se soumettre, sous peine de s'égarer dans le chaos ? Lui est-il permis de mépriser les règles de la saine raison, de fermer l'oreille aux conseils du bon sens ? peut-elle oublier que son objet est la vérité, et ne tenir aucun compte des principes éternels de la morale ?

Ainsi, en examinant ce que signifie le mot *liberté*, même appliqué à ce qu'il y a de plus libre dans l'homme, la pensée, nous y trouvons une telle multitude et une telle variété de sens, que nous sommes forcés d'établir une foule de distinctions. Afin de rester d'accord avec la raison et le bon sens, avec les lois éternelles de la morale, avec les intérêts de

l'individu comme de la société, nous avons dû restreindre en cent façons une proposition générale touchant la liberté de penser. Que ne dirait-on pas de tant d'autres libertés invoquées sans cesse, sous des noms indéterminés, vagues, et à dessein enveloppés d'équivoques !

Si je me sers de ces exemples, c'est pour éviter qu'on ne confonde les idées ; car, en défendant la cause du Catholicisme, je n'ai nullement besoin de plaider pour l'oppression, ni d'applaudir à ceux qui tenteraient de fouler aux pieds les droits sacrés de l'homme. Droits sacrés, ai-je dit : en effet, d'après l'enseignement de notre foi, tout homme est sacré aux yeux d'un autre homme, à cause de son origine et de sa destinée divines, à cause de l'image de Dieu qui resplendit en lui, et parce qu'il a été racheté avec une bonté et un amour ineffables par le Fils de l'Éternel. L'auguste Fondateur de notre foi menace d'un supplice éternel, non-seulement celui qui tue l'homme, celui qui le mutilé ou le dépouille, mais, chose admirable ! celui qui osera l'offenser d'une seule parole. « Quiconque dira à son frère, *Vous êtes un fou*, méritera d'être condamné au feu de l'enfer. » (Matth., ch. V, v. 22.) Ainsi parlait le divin Maître.

Notre cœur s'indigne lorsque nous entendons reprocher à la Religion de Jésus-Christ une tendance à opprimer. A la vérité, si l'on confond l'esprit de la vraie liberté avec celui des démagogues, on ne le trouvera point dans le Catholicisme. Mais qu'on

cesse de changer les noms ; qu'on donne au mot *liberté* son acception raisonnable, juste, profitable, alors la Religion catholique réclamera sans crainte la gratitude du genre humain, *car elle a civilisé les nations qui l'ont professée, et la civilisation est la vraie liberté.*

Un fait reconnu généralement aujourd'hui et confessé ouvertement, c'est que le Christianisme a exercé une influence très-puissante et très-salutaire sur le développement de la civilisation européenne ; on peut ajouter que ce fait acquerrait, pour plusieurs esprits, toute l'importance qu'il mérite, si l'on savait y mieux réfléchir. Mais il arrive que l'influence du Christianisme, par rapport à la civilisation, est distinguée de l'influence du Catholicisme. L'excellence du Christianisme est exaltée, tandis qu'on mesure d'une main avare l'éloge au Catholicisme. Chose singulière ! on semble oublier que le Catholicisme, lorsqu'il s'agit de la civilisation de l'Europe, est en droit de réclamer, non-seulement une part d'attention considérable, mais toute l'attention, du moins en ce qui concerne un grand nombre de siècles, pendant lesquels il travailla seul à l'œuvre de la civilisation. Cette œuvre, lorsque le Protestantisme apparut en Europe, était près de s'achever. Avec une injustice et une ingratitude qu'on ne sait comment qualifier, on a reproché au Catholicisme un esprit de barbarie, d'ignorance et d'oppression, dans le moment même où l'on vantait pompeusement cette civilisation, ces

lumières et cette liberté qui lui sont principalement dues.

Si l'on n'avait point envie d'approfondir les rapports intimes du Catholicisme avec la civilisation européenne ; si l'on manquait de patience pour les longues investigations auxquelles cet examen entraîne, du moins paraissait-il convenable de jeter un regard sur les pays dans lesquels, durant des siècles difficiles, la Religion catholique n'a pas exercé toute son influence, et de les comparer avec les contrées où elle a régné comme principe dominant. L'Orient et l'Occident, également sujets à de grandes vicissitudes, professant également le Christianisme, mais de telle façon que le principe catholique fut faible, vacillant dans l'Orient, tandis qu'il fut énergique et profondément enraciné chez les Occidentaux ; ces deux moitiés du monde, disons-nous, auraient offert le sujet d'un parallèle très-propre à faire estimer ce que vaut le Christianisme sans le Catholicisme, lorsqu'il s'agit de sauver la civilisation et l'existence des peuples. Dans l'Occident, les bouleversements furent multipliés et épouvantables ; le chaos fut au comble, et néanmoins du chaos surgirent la lumière et la vie. Ni les Barbares qui inondèrent ces régions et s'y établirent, ni l'Islamisme s'y précipitant avec fureur, aux jours de sa plus grande puissance, n'y purent étouffer le germe d'une civilisation riche et féconde. Dans l'Orient, au contraire, tout alla vieillissant et tombant de caducité ; rien ne se rajeunit, et sous les coups de ce bélier qui n'avait rien pu contre nous ,

tout s'écroula. Le pouvoir spirituel de Rome, son influence sur les affaires temporelles ont porté assurément des fruits très-différents de ceux qu'a produits le Christianisme oriental, dans les mêmes circonstances.

Si l'Europe était destinée à subir de nouveau quelque bouleversement général, soit par le débordement des idées révolutionnaires, soit par une irruption violente du paupérisme dans la propriété; si ce colosse qui s'élève dans le Nord, assis parmi des neiges éternelles, portant l'intelligence dans sa tête et la force aveugle dans ses mains, disposant à la fois des moyens de la civilisation et de ceux de la barbarie, promenant sans cesse sur l'Orient, le Midi et l'Occident ce regard avide et astucieux qui est dans l'histoire le signe caractéristique de tous les empires envahisseurs; si, épiant un moment favorable, il entreprenait d'enchaîner l'indépendance de l'Europe, alors peut-être on aurait une preuve de ce que vaut dans les grandes extrémités le principe catholique; on toucherait du doigt le pouvoir de cette *unité*, proclamée et soutenue par le Catholicisme, et l'on reconnaîtrait une des causes de la faiblesse de l'Orient et de l'énergie de l'Occident. On se souviendrait alors d'un fait qui, quoique d'hier, commence à s'oublier : c'est que la nation dont le courage a brisé le pouvoir de Napoléon est appelée proverbialement la *nation catholique*. Et qui sait si les attentats commis en Russie contre le Catholicisme, attentats que le Vicaire de Jésus-

Christ a déplorés dans un langage si touchant, ne révèlent pas un pressentiment, une prévision peut-être de cette résistance que l'Église catholique opposera un jour, comme elle l'a fait tant de fois, aux efforts d'un nouvel oppresseur? Mais revenons à notre sujet.

Assurément, depuis le seizième siècle, la civilisation européenne s'est montrée vive et brillante; mais c'est une erreur d'attribuer ce phénomène au Protestantisme. Afin d'apprécier l'influence et la portée d'un fait, il ne faut pas se contenter d'examiner les événements qui l'ont suivi; on doit aussi considérer si ces événements étaient déjà préparés, s'ils sont quelque chose de plus qu'un résultat nécessaire des faits antérieurs. Ce raisonnement, *Post hoc, ergo propter hoc*, est justement déclaré sophistique. Sans le secours du Protestantisme et avant le Protestantisme, la civilisation européenne avait déjà fait d'immenses progrès, grâce aux efforts et à l'influence de la Religion catholique : la grandeur, la splendeur survenues depuis ne sont dues nullement au Protestantisme, mais ont été obtenues en dépit du Protestantisme.

En général, on a étudié le Christianisme à la surface. Sans entrer dans un examen sérieux de l'histoire de l'Église, on s'est contenté de jeter un regard sur ces principes de fraternité répandus par l'Église dans le monde. Mais, pour comprendre à fond une institution, il ne suffit pas de s'arrêter aux idées principales qu'elle présente; il faut la suivre pas à pas, savoir

comment elle met en pratique ses idées, comment elle triomphe des obstacles. Jamais on ne se formera une idée complète d'un fait historique, si l'on n'en étudie l'histoire avec soin ; or l'étude de l'histoire de l'Église, dans ses rapports avec la civilisation, laisse encore beaucoup à désirer. Ce n'est pas que des études profondes n'aient été faites sur cette matière. Cependant, on peut dire que, depuis les grands progrès qu'a faits parmi nous l'esprit d'analyse sociale, l'histoire de l'Église n'a point été l'objet de travaux comparables à ceux qui l'ont éclairée d'une si vive lumière sous l'aspect dogmatique et critique.

Une autre raison contribue à égarer les idées. On attribue généralement aux intentions des hommes une importance exagérée, et l'on néglige trop de considérer la marche grave et majestueuse des choses. On qualifie les événements, on en mesure la grandeur d'après les moyens immédiats qui les ont déterminés, ou d'après les fins que se sont proposées les hommes dont l'action s'y fait remarquer : c'est là une source d'erreurs. La vue doit s'étendre plus loin. On doit observer le développement successif des idées, l'influence qu'elles ont exercée sur les événements, les institutions qui en sont sorties ; et toutes ces choses doivent être vues comme elles sont en elles-mêmes, c'est-à-dire dans un grand et immense tableau : il ne faut point s'arrêter à considérer les faits particuliers dans leur isolement et leur petitesse. Retenons bien ceci : lorsqu'un de ces grands faits qui changent le sort d'une partie consi-

dérable du genre humain est en voie de s'accomplir, rarement ceux même qui y prennent part et y jouent le rôle d'agents puissants, ont l'intelligence de l'œuvre qui s'opère.

La marche de l'humanité est un grand drame : les rôles y sont distribués entre des individus qui passent et disparaissent ; l'homme reste fort petit, Dieu seul est grand. Ni les acteurs qui figurèrent sur les scènes des anciens empires d'Orient, ni Alexandre se précipitant sur l'Asie et réduisant d'innombrables nations en servitude, ni les Romains subjuguant le monde, ni les Barbares renversant et se partageant l'Empire, ni les Musulmans dominant l'Asie, l'Afrique, et menaçant l'indépendance de l'Europe, ne songèrent, ne purent songer qu'ils étaient les instruments des grands destins dont nous admirons l'exécution.

Ainsi, dans l'histoire de la civilisation chrétienne, lorsqu'il s'agit de recueillir et d'analyser les faits qui marquent cette grande évolution, il n'est point nécessaire, souvent même il n'est pas convenable de supposer que les hommes dont l'action s'y fait le plus remarquer aient connu à l'avance toutes les conséquences de leurs propres efforts. La gloire d'un homme est assez haute lorsque l'on montre qu'il a été un instrument choisi par la Providence ; il n'est point nécessaire de faire une si large part à ses prévisions ou à ses intentions. Un trait de lumière est descendu du ciel et a illuminé son front : cela suffit ; peu importe qu'il ait prévu que ce rayon se ré-

fléchirait sur les nations futures en immenses clartés. Les hommes petits sont communément plus petits qu'ils ne pensent, mais les grands hommes sont souvent plus grands qu'ils ne croient. S'ils ne connaissent pas toute leur grandeur, c'est qu'ils ignorent qu'ils sont les instruments des desseins de la Providence.

Observons encore qu'on ne doit point, dans l'étude de ces grands faits, chercher un système dont la liaison et l'harmonie se découvrent au premier coup d'œil. Il faut se résigner à supporter la vue de certaines irrégularités et certains aspects peu agréables. Il ne faut point, comme des enfants, vouloir devancer le temps. Il faut refouler ce désir trop naturel à l'homme, par lequel chacun prétendrait trouver chaque chose conforme à son idée. Tout ne marche point ici-bas à notre guise. Ne voyez-vous pas cette nature, si variée, si riche, prodiguer ses trésors avec un certain désordre, cacher des pierres inestimables et des filons de métal précieux dans des amas de terre brute? Voyez comme elle déploie des chaînes de montagnes, des rochers horribles et inaccessibles, à côté de vastes et riantes plaines. Considérez cette prodigalité, cet apparent désordre au sein duquel d'innombrables agents travaillent, dans un secret concert, à produire l'ensemble qui enchante nos yeux et ravit le naturaliste? Telle est aussi la société : les faits s'y trouvent dispersés, n'offrant souvent nulle apparence d'ordre ni de concert. Les événements se succèdent, se poussent, sans

qu'on y découvre un dessein. Les hommes se réunissent, se séparent, s'entr'aident ou se heurtent ; et cependant le temps, cet agent indispensable pour la production des grandes œuvres, continue sa course, et tout s'achemine vers le destin marqué dans les secrets de l'Éternel.

Ainsi se conçoit la marche de l'humanité ; telle est la règle de l'étude philosophique de l'histoire ; telle est la manière de comprendre l'influence de ces idées, de ces institutions qui de temps à autre apparaissent pour changer la face de la terre. Lorsque, dans une semblable étude, se découvre, agissant au fond des choses, une idée féconde, une institution puissante, l'esprit, loin de s'effrayer à l'encontre de quelques irrégularités, doit s'y complaire et en prendre courage. Lorsque l'on voit l'idée ou l'institution traverser le chaos des siècles, et se retrouver entière après d'horribles secousses, n'est-il point évident que l'idée était pleine de vérité, que l'institution débordait de vie ? Qu'importe que tel ou tel homme n'ait point été dirigé par l'idée, n'ait point répondu à l'objet de l'institution ! Il suffit que l'idée et l'institution triomphent. Mentionner après cela les faiblesses, les misères, les fautes, les crimes des hommes, c'est faire une apologie plus éloquente de l'idée et de l'institution.

Considérez les hommes de cette manière : vous ne les ferez plus sortir de leur place, vous n'exigerez d'eux que ce qu'il est raisonnable d'en exiger. Emprisonnés dans le lit profond du torrent des événe-

ments, ils vous apparaîtront justement placés dans la sphère qui leur fut marquée. Vous ne laisserez point, pour cela, d'apprécier la grandeur des œuvres auxquelles ils auront pris part, mais vous éviterez d'attribuer à leurs personnes une importance exagérée; vous leur épargnerez des éloges qu'ils ne méritent point, ou d'injustes reproches. Les temps et les circonstances ne seront plus brutalement confondus. L'observateur considérera de sang-froid les événements déployés sous ses yeux; il ne parlera point de l'empire de Charlemagne comme il pourrait parler de l'empire de Napoléon; il ne s'emportera point en invectives amères contre Grégoire VII, parce que ce grand pape observa dans sa politique une autre ligne de conduite que Grégoire XVI.

Or, faites attention que je n'exige point de l'historien une froide indifférence pour le bien et le mal, pour le juste et l'injuste. Je ne réclame nullement l'indulgence pour le vice, et je ne prétends pas qu'on soit avare d'éloges pour la vertu. Je ne sympathise en aucune façon avec cette école fataliste qui prétend nous montrer le Destin des anciens pesant encore sur le monde. Si une telle école parvenait à faire prévaloir son influence, la science de l'histoire se trouverait flétrie, toute inspiration généreuse lui demeurerait interdite. Dans la marche de la société, je découvre un plan, un concert, mais non une nécessité aveugle. Je ne crois point que les événements s'agitent confusément dans l'urne obscure du Des-

tin; la Fatalité ne tient point le monde enfermé dans un cercle de fer.

« Nous sommes tous attachés au trône de l'Être suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir. — Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel des choses, c'est l'action des êtres libres sous la main divine. Librement esclaves, ils opèrent tout à la fois volontairement et nécessairement : ils font réellement ce qu'ils veulent, mais sans pouvoir déranger les plans généraux. Chacun de ces êtres occupe le centre d'une sphère d'activité dont le diamètre varie au gré de l'éternel géomètre, qui sait étendre, restreindre, arrêter ou diriger la volonté sans altérer sa nature. » (J. de Maistre, *Considérations sur la France.*)

CHAPITRE XIV.

EXISTAIT-IL, A L'ÉPOQUE DE L'APPARITION DU CHRISTIANISME, UN AUTRE PRINCIPE DE RÉGÉNÉRATION?

Dans quel état le Christianisme trouva-t-il le monde? Cette question doit fixer toute notre attention, si nous voulons apprécier comme il convient les bienfaits dispensés par cette religion divine à

l'individu et à la société, si nous désirons connaître le véritable caractère de la civilisation chrétienne.

Certes, la société au milieu de laquelle naquit le Christianisme présentait un triste tableau. Couverte de belles apparences, mais atteinte, au fond du cœur, d'une maladie mortelle, elle offrait l'image de la corruption la plus repoussante, voilée d'un opulent manteau. La morale était sans base, les mœurs sans pudeur, les passions sans frein, les lois sans sanction, la religion sans Dieu. Les idées flottaient à la merci des préjugés, du fanatisme religieux et des subtilités philosophiques. L'homme était à ses propres yeux un mystère profond. Tantôt, oubliant sa dignité, il se laissait rabaisser au niveau de la brute; tantôt, exagérant cette dignité même, il s'élevait au-dessus des bornes marquées par la raison et la nature. Ainsi, tandis qu'une grande partie du genre humain gémissait dans une servitude abjecte, on voyait les héros, et quelquefois les monstres les plus abominables, placés sur les autels des dieux.

De semblables éléments devaient amener tôt ou tard la dissolution sociale. Quand même la violente irruption des Barbares ne fût point survenue, cette société devait être bouleversée, car il n'y avait en elle ni une idée féconde, ni une pensée consolante, ni une lueur d'espérance qui pût la préserver de la ruine.

L'idolâtrie avait perdu sa force; c'était un ressort usé par le temps et par l'emploi grossier qu'en avaient fait les passions. Son fragile tissu avait été

exposé au feu dissolvant de l'observation philosophique, c'en était fait d'elle; et si la force de l'habitude exerçait encore sur l'esprit des peuples une influence mécanique, cette influence n'était capable ni de rétablir l'harmonie de la société, ni de produire cet enthousiasme fougueux qui inspire les grandes actions : enthousiasme qui, dans des cœurs vierges, peut être excité même par la superstition la plus absurde. A considérer le relâchement des mœurs, l'énervement des caractères, le luxe efféminé, et cet abandon complet avec lequel on se livrait aux plus honteux plaisirs, il est clair que les idées religieuses n'avaient plus rien de cette majesté que nous remarquons dans les temps héroïques. Dépourvues d'efficacité, ces idées n'exerçaient sur l'esprit des peuples qu'un faible ascendant, et d'un autre côté elles devenaient les auxiliaires mêmes de la dissolution. — Il n'en pouvait être autrement : des peuples qui s'étaient élevés à un si haut degré de culture, qui avaient ouï leurs sages disputer sur les grandes questions de la Divinité et de l'homme, ne pouvaient conserver la naïveté nécessaire pour continuer leur foi aux absurdités dont le paganisme était plein. La partie ignorante du peuple croyait peut-être; mais assurément toute créance était morte dans les esprits placés au-dessus du niveau commun, chez ceux qui venaient d'écouter les sages dissertations de Cicéron et se délectaient chaque jour aux malicieuses satires des poètes.

Si la religion était impuissante, ne restait-il pas

une autre ressource, la science? Avant d'examiner ce que l'on en pouvait espérer, il est bon d'observer que la science ne fonda jamais une société, ne fut même jamais capable de rendre à une société l'équilibre perdu. Dans les temps antiques, vous trouverez à la tête de quelques peuples des hommes éminents qui, grâce à l'influence magique qu'ils exercent sur leurs semblables, dictent des lois, rectifient les idées, redressent les mœurs, établissent un gouvernement et de sages institutions, procurant ainsi le bonheur et la prospérité aux peuples qui se sont confiés à leurs soins. Mais on se tromperait fort, si l'on se figurait que ces hommes procéderaient au moyen de ce que nous appelons Combinaisons scientifiques. Simples pour la plupart, et même rudes et grossiers, ils agissaient d'après les impulsions de leur cœur généreux, guidés uniquement par la sagesse et le bon sens qui dirigent le père de famille dans le maniement de ses affaires domestiques. Jamais ces hommes n'eurent pour règle ces subtilités misérables que nous nommons *théories*, cet amas indigeste d'idées que nous déguisons sous le nom pompeux de *science*. Eh quoi! les plus beaux temps de la Grèce furent-ils ceux où fleurirent les Platon et les Aristote? Ces fiers Romains qui subjuguèrent le monde ne possédaient certainement pas l'étendue et la variété de connaissances que nous admirons dans le siècle d'Auguste; et cependant, qui changerait ces premiers temps pour d'au-

tres temps, ces premiers hommes pour d'autres hommes ?

Les temps modernes pourraient aussi nous fournir des preuves nombreuses de la stérilité de la science en fait d'institutions sociales ; chose d'autant plus facile à remarquer, que les résultats pratiques émanés des sciences naturelles sont plus visibles. Dans cet ordre de sciences, l'homme semble avoir reçu une puissance qui lui a été refusée dans un autre ordre de connaissances : la différence toutefois n'est point aussi considérable qu'on le pourrait croire. Comparons brièvement les résultats respectifs.

Lorsque l'homme veut appliquer les connaissances qu'il a acquises touchant les grandes lois de la nature, il se voit obligé de respecter la nature : en dépit de sa volonté, il ne pourrait, de sa main débile, causer dans la nature un bouleversement considérable ; il est forcé de se borner dans ses tentatives, et le désir du succès l'engage à opérer conformément aux lois auxquelles sont assujettis les corps. Il en est tout autrement dans les applications que l'on fait des sciences sociales. Ici l'homme peut agir directement et immédiatement sur la société elle-même ; il ne se voit point contraint à pratiquer ses essais sur une petite échelle, ni à respecter les lois éternelles des sociétés : il peut, au contraire, imaginer ces lois à son goût, donner carrière à ses subtilités, et amener des désastres dont l'humanité se lamente. Qu'on se rappelle les systèmes extrava-

gants de physique qui ont eu cours dans les écoles antiques et modernes, et on verra ce qu'il serait advenu de l'admirable machine de l'univers, si les philosophes l'avaient pu manier à leur gré. Descartes disait : « Que l'on me donne de la matière et du mouvement, et je ferai un monde. » Il ne put déranger une seule molécule dans le système de l'univers. Rousseau, à son tour, rêva de replacer la société sur de nouvelles bases, et il bouleversa l'état social. Il ne faut point l'oublier : la science proprement dite est peu efficace pour l'organisation des sociétés. Il convient surtout de le lui rappeler de nos jours, où elle se montre si orgueilleuse de sa prétendue fécondité. Elle se fait honneur de ce qui est le fruit des siècles, de l'instinct des peuples et quelquefois des inspirations du génie ; or, l'instinct des peuples et le génie sont tout autre chose que la science.

Mais, sans pousser plus loin ces considérations générales, très-utiles néanmoins pour nous enseigner à connaître l'homme, que pouvait-on espérer de la fausse lueur de science qui se conservait sur les ruines des anciennes écoles, à l'époque dont nous parlons ? Quelque peu étendues que fussent, en certaines matières, les connaissances des anciens philosophes (et je parle des plus célèbres, il faut avouer cependant que les noms de Socrate, de Platon, d'Aristote, commandent quelque respect, et qu'au milieu de leurs aberrations ces hommes présentent des pensées vraiment dignes de l'élévation de leur génie. Mais, à l'époque de l'apparition du Christianisme, les germes

du savoir répandus par ces grands esprits se trouvaient étouffés; les rêves avaient pris la place des pensées hautes et fécondes; la démangeaison des disputes remplaçait l'amour de la sagesse; les sophismes, les subtilités s'étaient substitués à la maturité du jugement, à la sévérité de la logique. Les anciennes écoles renversées, d'autres écoles aussi stériles qu'étranges s'étaient formées de leurs débris; de toutes parts fourmillait une multitude de sophistes, semblables à ces insectes qui annoncent la corruption des cadavres. L'Église nous a conservé un recueil de documents très-précieux pour nous aider à juger de la science de ces temps : c'est l'histoire des premières hérésies. Sans parler de ce qui, dans ces hérésies, mérite notre indignation, par exemple, leur immoralité profonde, peut-on imaginer d'ailleurs quelque chose de plus vide, de plus niais, de plus pitoyable (14)?

La législation romaine, si recommandable par son équité et sa sagesse, cette législation digne d'être considérée comme l'un des monuments les plus précieux de la civilisation antique, n'était cependant pas capable de prévenir la dissolution dont la société était menacée. Jamais la société ne dut son salut à des jurisconsultes; une œuvre si grande est hors de la sphère de la Jurisprudence. Supposez les lois aussi parfaites que vous voudrez, la Jurisprudence portée au plus haut point de splendeur, les jurisconsultes animés des sentiments les plus purs et guidés par les vues les plus droites, à quoi néanmoins tout cela servira-t-il, si le cœur de la société est cor-

rompu, si les principes moraux ont perdu leur force, si les mœurs sont en lutte perpétuelle avec les lois?

Que l'on considère le tableau des mœurs de Rome, tel que ses historiens l'ont tracé : on verra qu'il ne s'y trouve pas même un reflet de l'équité, de la justice, du bon sens qui ont mérité aux lois romaines le beau nom de *raison écrite*.

Pour donner une preuve d'impartialité et n'être point accusé de rabaisser tout ce qui n'est point l'œuvre du Christianisme, j'omets à dessein de signaler les taches semées certes en assez grand nombre dans le Droit romain. Mais je suis bien obligé de faire observer qu'on aurait tort de croire que le Christianisme n'a point eu de part à la perfection de la jurisprudence romaine; je ne dis pas seulement durant la période des empereurs chrétiens, ce qui ne saurait faire l'objet d'un doute, mais dans les temps antérieurs.

A la vérité, quelque temps avant la venue de Jésus-Christ, le nombre des lois romaines était déjà considérable, et les hommes les plus illustres appliquaient leur attention à les mettre en ordre. Nous savons par Suétone (*in Cæsar.*, c. 44) que Jules César s'était proposé de condenser en un petit nombre de livres ce qu'il y avait de meilleur et de plus nécessaire dans l'immense abondance des lois. Une pensée semblable s'était présentée à Cicéron, lequel écrivit un livre sur la rédaction méthodique du droit civil (*De jure civili in arte redigendo*), comme l'at-

testé Aulu-Gelle (*Noct. Att.*, lib. I, c. 22) : au rapport de Tacite, cette tâche avait également occupé l'empereur Auguste. Assurément, de tels projets attestent que la législation n'était pas dans son enfance : il n'en est pas moins vrai que le droit romain, tel que nous le possédons, est en grande partie le produit des siècles postérieurs. Plusieurs des jurisconsultes les plus fameux dont les sentences forment une partie considérable du droit, vivaient longtemps après la venue de Jésus-Christ. Quant aux Constitutions des empereurs, elles portent leur date dans leur nom même.

Or, de ce que les empereurs et les jurisconsultes étaient païens, il ne s'ensuit pas que les idées chrétiennes n'aient exercé aucune influence sur leurs œuvres. Le nombre des chrétiens était immense en tous lieux. La cruauté même avec laquelle on les persécutait, le courage héroïque qu'ils déployaient en face des tourments, durent attirer l'attention de tout le monde : infailliblement les hommes doués de quelque réflexion furent portés à examiner l'enseignement que cette religion nouvelle communiquait à ses prosélytes. Les apologies du Christianisme, déjà écrites dans les premiers siècles, avec tant de logique et d'éloquence ; les ouvrages de différente sorte publiés par les premiers Pères, les homélies des évêques adressées aux peuples, présentent tant de sagesse, respirent un tel amour pour la vérité et la justice, proclament si haut les principes éternels de la morale, que leur influence se fit certainement sen-

tir chez ceux même qui condamnaient la religion du Crucifié.

Lorsque des doctrines ayant pour objet les plus grandes questions qui intéressent l'homme vont s'étendant partout, propagées avec un zèle fervent, accueillies avec amour par un nombre considérable de disciples, et soutenues par le talent et le savoir d'hommes illustres, ces doctrines laissent dans toutes les directions des traces profondes, et s'infiltreront dans les esprits mêmes qui les combattent avec chaleur. Leur influence, dans ces cas-là, est imperceptible, mais ne laisse pas d'être réelle. Elles agissent comme ces exhalaisons dont l'atmosphère s'imprègne : avec l'air que nous respirons, nous absorbons parfois la mort, parfois un arôme salubre qui nous purifie et nous reconforte.

Nécessairement, il devait en être ainsi d'une doctrine prêchée d'une manière si extraordinaire, réparée avec tant de rapidité, et dont la vérité, scellée par des torrents de sang, était défendue par des écrivains tels que Justin, Clément d'Alexandrie, Irénée et Tertullien. La profonde sagesse, la beauté ravissante des doctrines expliquées par les docteurs chrétiens, devaient appeler l'attention vers les sources mêmes où ils les puisaient : il était naturel que la curiosité mît aux mains de plusieurs philosophes et jurisconsultes les livres de l'Écriture sacrée. Qui nous dit qu'Épictète n'a point savouré longtemps la doctrine du *sermon sur la montagne*, et que les oracles de la jurisprudence n'ont point accueilli, à leur

nsu, les inspirations d'une religion qui pénétrait dans tous les rangs de la société? Le zèle ardent de la vérité et de la justice, l'esprit de fraternité, les grandes idées sur la dignité de l'homme, ces thèmes perpétuels de l'enseignement chrétien, ne pouvaient rester circonscrits dans le cercle des enfants de l'Eglise. Avec plus ou moins de lenteur, les idées chrétiennes gagnaient dans toutes les classes; et lorsque, par la conversion de Constantin, elles acquirent l'influence politique, l'empire public, on vit simplement s'accomplir un phénomène qui se produit toujours : lorsqu'un système a conquis une grande puissance dans l'ordre social, il finit par porter son empire, ou du moins son influence, dans l'ordre politique. J'abandonne ces réflexions au jugement du lecteur; il ne les jugera certainement pas indignes d'attention. Le temps dans lequel nous vivons a vu s'opérer des révolutions profondes; plus que jamais les esprits sont en mesure de comprendre la portée immense des influences indirectes et lentes, l'ascendant des idées, la force irrésistible avec laquelle les doctrines se frayent un chemin.

A tous les éléments de dissolution que la société renfermait dans son sein, se joignait un autre mal : le vice de l'organisation politique. Le monde entier courbant la tête sous le joug de Rome, cent peuples, différents d'usages et de mœurs, entassés comme le butin sur un champ de bataille, étaient contraints de former un corps factice.

L'unité dans le gouvernement étant le résultat de

la force, ne pouvait amener aucun bien. Cette unité était le despotisme, depuis le siège impérial jusqu'au dernier proconsul. Elle ne pouvait produire que l'abaissement et la dégradation des peuples; il était impossible à ces peuples de déployer l'élévation, l'énergie de caractère, qui sont les fruits précieux du sentiment de la dignité propre et de l'amour pour l'indépendance de la patrie. Si du moins Rome eût conservé ses anciennes mœurs, si elle eût retrouvé dans son sein ces guerriers aussi célèbres par la simplicité, par l'austérité de leurs mœurs que par la renommée de leurs victoires, quelque chose des qualités du vainqueur aurait pu se communiquer aux peuples vaincus, de même qu'un cœur jeune et robuste ranime de sa vigueur un corps exténué par une longue maladie. Par malheur, il n'en était point ainsi. Les Fabius, les Camille, les Scipion n'auraient pu reconnaître leur indigne postérité: Rome, la maîtresse du monde, gisait esclave sous les pieds de quelques monstres qui, montés au trône par la corruption ou la violence, souillaient le sceptre ou l'ensanglantaient, et finissaient leur vie aux mains d'un assassin. L'autorité du sénat et celle du peuple avaient disparu; il n'en restait plus que de vains simulacres, *vestigia morientis libertatis*, comme les appelle Tacite, vestiges de la liberté expirante; et ce peuple-roi, qui, *auparavant*, distribuait l'empire, les faisceaux, les légions, tout, ne s'inquiétait plus que de deux choses, du pain et des jeux.

. Qui dabat olim

Imperium, fasces, legiones, omnia, nunc se
Continet, atque duas tantum res anxius optat :
Panem et circenses!

(JUVÉNAL, Satir. x.)

Enfin vint la plénitude des temps, le Christianisme apparut; et, sans proclamer aucun changement dans les formes politiques, sans attaquer aucun gouvernement, sans s'ingérer dans ce qui était temporel et terrestre, il apporta aux hommes un double salut : il les mit dans le chemin de la félicité éternelle, et répandit en même temps les germes d'une régénération lente et pacifique, mais grande, immense, à l'épreuve du temps et des bouleversements. Ce préservatif contre la dissolution sociale fut un enseignement élevé et pur, répandu sur tous les hommes, sans exception d'âges, de sexes, de condition, pluie bienfaisante qui s'épanchait en douces rosées sur une campagne flétrie et altérée.

Nulle religion n'a deviné, comme le Christianisme, quel est le secret moyen de gouverner l'homme; nulle n'a rendu, par la manière dont elle agit envers lui, un hommage plus solennel à la dignité humaine. Le Christianisme, en effet, est parti constamment de ce principe, que la première chose à faire, lorsqu'on prétend s'emparer de l'homme tout entier, c'est de s'emparer de son intelligence. Soit qu'il entreprenne d'extirper un mal ou de produire un bien, il choisit tout d'abord pour point de départ les idées; par là, il a donné le coup de mort au système de la violence, lequel domine partout où le Christianisme n'existe

pas. Il a proclamé cette vérité salubre, que, lorsqu'il s'agit de diriger l'homme, le moyen à la fois le plus indigne et le plus faible, c'est la force. Vérité bienfaisante et féconde, qui ouvrait à l'humanité un avenir nouveau et fortuné.

C'est seulement depuis le Christianisme que se trouvent, pour ainsi dire, ouvertes à toute heure, en tous lieux, pour toutes les classes du peuple, des chaires de la philosophie la plus sublime. Les plus hautes vérités sur Dieu et sur l'homme, les règles de la morale la plus pure, ne sont plus mystérieusement communiquées à un nombre choisi de disciples, dans des leçons occultes : plus hardie, la philosophie du Christianisme a osé révéler aux hommes la vérité tout entière et nue, et cela en public, à haute voix, avec une audace généreuse, inséparable compagne de la vérité.

« Dites dans la lumière ce que je vous dis dans l'obscurité, et prêchez sur les toits ce qui vous a été dit à l'oreille. » Ainsi parlait Jésus-Christ à ses disciples. (Matt., c. x, v. 27.)

Aussitôt que le Christianisme et le Paganisme se trouvèrent en face l'un de l'autre, la supériorité du premier fut rendue palpable, non-seulement par l'essence de ses doctrines mais par la manière dont il les propageait. On put deviner dès lors qu'une religion dont l'enseignement, si sage et si pur, s'adressait sans détour à l'intelligence et au cœur, devait chasser bien vite de ses domaines usurpés cette autre religion d'imposture et de mensonge. En effet,

quel service le Paganisme rendait-il aux hommes? Quel était son enseignement moral? Quelles digues opposait-il à la corruption des mœurs? « Pour ce qui est des mœurs, dit saint Augustin, pourquoi les dieux n'ont-ils point voulu prendre soin de celles de leurs adorateurs et en empêcher le dérèglement? Car, pour le vrai Dieu, c'est avec justice qu'il a négligé ceux qui ne le servaient pas. Mais d'où vient que ces dieux, dont des hommes ingrats se plaignent que le culte leur soit défendu, n'ont point établi des lois pour porter à la vertu leurs adorateurs? N'était-il pas raisonnable que, puisque les hommes songeaient à ordonner leurs mystères et leurs sacrifices, les dieux, de leur côté, songeassent à régler les mœurs et les actions des hommes? On répond que nul n'est méchant que parce qu'il le veut être. Qui en doute? Mais les dieux ne devaient pas pour cela cacher à leurs adorateurs les préceptes qui pouvaient servir à leur faire pratiquer le bien. Ils étaient, au contraire, tenus de publier hautement ces préceptes, d'avertir et de reprendre les pécheurs par leurs prophètes, de menacer publiquement de châtimens ceux qui faisaient le mal, et de promettre des récompenses à ceux qui faisaient le bien. A-t-on jamais ouï dans les temples des dieux une voix haute et généreuse prêcher rien de pareil? » (*De Civit.*, l. II, c. 4.)

Le saint docteur trace ensuite le tableau des abominations qui se commettaient dans les spectacles et les jeux sacrés célébrés en l'honneur des dieux, jeux et spectacles auxquels lui-même avait assisté

dans sa jeunesse; il continue ainsi : « De là vient que ces divinités ne se sont pas souciées de régler les mœurs des cités et des peuples qui les adoraient, ni de détourner par leurs menaces ces maux horribles qui ne nuisent pas seulement aux champs et aux vignes, à la maison ou à la fortune, ou au corps, qui est soumis à l'esprit, mais à l'âme même, la directrice des corps, laquelle était abreuvée par eux d'iniquités. Ou si l'on prétend qu'ils faisaient des menaces pour cela, qu'on nous le fasse voir, et qu'on le prouve. Mais qu'on n'allègue pas je ne sais quels mots secrets murmurés à l'oreille d'un petit nombre de gens, et qui, avec grand mystère, devaient enseigner à bien vivre. Il faut montrer, il faut dire les lieux consacrés à ces assemblées, non ceux où l'on célébrait les jeux avec des paroles et des postures lascives, non ces fêtes appelées *fuites*, qui étaient solennisées par la licence la plus effrénée; mais les assemblées où l'on instruisait les peuples de ce qu'ordonnaient les dieux pour réprimer l'avarice, modérer l'ambition, retenir l'impudicité; celle où ces infortunés apprenaient ce que Perse veut qu'ils sachent, lorsqu'il dit en un langage sévère : « Apprenez, ô malheureux mortels, la raison de ces choses, ce que nous sommes, pourquoi nous venons au monde, ce que nous y devons faire, combien est triste le terme de notre carrière, quelles bornes nous devons nous prescrire dans l'amour des richesses, quel usage nous en devons faire, ce que nous devons à nos proches et à notre patrie; enfin,

ce à quoi nous oblige le rang que nous occupons parmi les hommes. Qu'on nous dise en quels lieux on avait accoutumé d'instruire les peuples de ces choses, par l'ordre des dieux ; qu'on nous montre ces lieux, ainsi que nous faisons voir des églises instituées pour cet objet partout où s'est établie la Religion chrétienne. » (*De Civit.*, l. II, c. 6.)

Cette religion divine connaissait trop profondément le cœur de l'homme pour oublier jamais la faiblesse et l'inconstance qui le caractérisent. C'est pourquoi elle a eu pour règle invariable de conduite de lui inculquer sans cesse, avec une patience inaltérable, les vérités d'où dépendent son bien-être temporel et sa félicité éternelle. Quand il s'agit de vérités morales, l'homme est prompt à oublier ce qui ne résonne pas incessamment à son oreille ; ou, si les bonnes maximes se conservent dans son intelligence, elles y restent comme une semence stérile, sans féconder le cœur. Il est bon, il est salutaire que les pères communiquent cet enseignement à leurs enfants, que ce soit là l'objet principal de l'éducation privée ; mais, de plus, il est nécessaire qu'un ministère public, spécialement chargé de cet enseignement, s'étende à toutes les classes, à tous les âges, supplée à la négligence des familles, ravive les souvenirs et les impressions effacés continuellement par les passions et le temps.

Ce système d'enseignement continu, pratiqué à toutes les époques et en tous lieux par l'Église catholique, est d'une importance suprême pour l'instruc-

tion et la moralité des peuples, et il faut regarder comme un grand bien que les premiers protestants, nonobstant leur envie de renverser toutes les pratiques de l'Église, aient conservé celle de la prédication. Assurément, les déclamations de quelques ministres factieux ou fanatiques ont produit, à certaines époques, de grands maux : mais, enfin, l'unité une fois rompue, et les peuples précipités dans la périlleuse voie du schisme, nous disons qu'il a dû être extrêmement utile que des hommes initiés dès longtemps à la sainte Écriture aient expliqué fréquemment aux peuples les idées les plus importantes sur Dieu et sur l'homme, et les maximes fondamentales de la morale. Sans doute, le coup mortel porté à la hiérarchie par le système protestant, et la dégradation du sacerdoce, qui en est la conséquence, font que la chaire n'a plus parmi les dissidents le caractère sacré de la chaire de l'Esprit-Saint ; sans doute, l'efficacité de la prédication se trouve singulièrement affaiblie, dès que le ministre de la parole, au lieu de se présenter comme l'oint du Seigneur, n'est plus ainsi que l'a dit un écrivain de talent, qu'*un homme habillé de noir qui monte en chaire tous les dimanches pour parler de choses raisonnables*. Mais, du moins, les peuples continuent d'entendre quelques fragments des excellents discours moraux contenus dans le Texte sacré ; on remet sous leurs yeux les édifiants exemples répandus dans l'Ancien et le Nouveau Testament ; et, ce qui est plus précieux encore, on leur rapporte fréquemment des passages de la vie

de Jésus-Christ, de cette vie admirable, modèle de toute perfection. Cela est utile, disons-nous, cela est éminemment salubre ; car il sera toujours salubre que l'esprit des peuples soit nourri de l'aliment des vérités morales, que les cœurs soient excités à la vertu par le stimulant des divins exemples.

CHAPITRE XV.

DIFFICULTÉS QUE LE CHRISTIANISME EUT A VAINCRE
DANS L'ŒUVRE DE LA RÉGÉNÉRATION SOCIALE. —
DE L'ESCLAVAGE. — L'ESCLAVAGE POUVAIT-IL ÊTRE
DÉTRUIT PROMPTEMENT ?

Bien que l'Église jugeât surtout important de propager la vérité, convaincue que, pour dissiper l'immoralité et la dégradation qui s'offraient à sa vue, son premier soin devait être d'exposer l'erreur au feu dissolvant des vraies doctrines, elle ne se borna point à cela. Se plaçant sur le terrain des faits, et dirigeant son action d'après un système plein de sagesse et de prudence, elle fit en sorte que l'humanité goûtât, dans les choses mêmes de la terre, le fruit précieux des doctrines de Jésus-Christ. L'Église ne fut pas seulement *une grande et féconde école, elle fut une association régénératrice* ; elle ne répandit pas ses doctrines géné-

rales, les jetant comme au hasard, abandonnant au temps le soin de les faire fructifier ; elle les développa dans tous leurs rapports, les appliqua à tous les objets, les inocula aux mœurs, aux lois, les réalisa dans des institutions qui furent pour les générations successives un enseignement silencieux, mais éloquent. Partout, au mépris de la dignité humaine, régnait l'esclavage. La femme était flétrie par la corruption des mœurs et rabaissée par la tyrannie de l'homme. On abandonnait l'enfance ; on délaissait le pauvre et le malade ; la barbarie et la cruauté se voyaient portées au plus haut point d'atrocité dans le droit qui réglait les procédés de la guerre. Enfin, au sommet de l'édifice social, l'odieuse tyrannie, environnée de satellites, promenait un regard de mépris sur les malheureux peuples enchaînés à ses pieds.

Dans un tel état de choses, ce n'était point une petite entreprise que de chasser l'erreur, de réformer et d'adoucir les mœurs, d'abolir l'esclavage, de corriger la législation, d'imposer un frein au pouvoir et de le mettre en harmonie avec les intérêts publics, de donner une vie nouvelle à l'individu, de réorganiser la famille et la société ; et cependant, c'est là, rien de moins, ce qu'a fait l'Église.

Commençons par l'esclavage. Voici une des questions les plus propres à exciter la curiosité de la science et à intéresser les sentiments. Qui a détruit l'esclavage chez les peuples chrétiens ? Est-ce le Christianisme ? Est-ce le Christianisme seul, par ses nobles idées sur la dignité de l'homme, par ses

maximes, par son esprit de fraternité et de charité, et aussi par sa conduite prudente, douce et bienfaisante? Oui, c'est le Christianisme : je me flatte de le démontrer.

Que l'Église catholique ait contribué puissamment à l'abolition de l'esclavage, c'est un mérite que personne ne met en doute aujourd'hui, et qu'on n'oserait combattre. M. Guizot reconnaît les efforts de l'Église pour améliorer l'état social : « Nul doute, dit-il, qu'elle ne luttât obstinément contre les grands vices de l'état social, par exemple contre l'esclavage. » Mais, à la ligne suivante, comme s'il regrettait d'établir sans restriction un fait si honorable pour l'Église et si propre à lui concilier les sympathies de l'humanité entière, il ajoute : « On a beaucoup répété que l'abolition de l'esclavage dans le monde moderne était due complètement au Christianisme. Je crois que c'est trop dire : l'esclavage a subsisté longtemps au sein de la société chrétienne sans qu'elle s'en soit étonnée, ni fort irritée. »

Si M. Guizot, par cette seule considération que l'esclavage a subsisté longtemps au milieu de la société chrétienne, croit démontrer que l'œuvre de l'émancipation ne fut point due uniquement au Christianisme, son erreur est singulière. Pour procéder en bonne logique, il fallait au préalable considérer si l'abolition soudaine de l'esclavage était possible, si l'esprit d'ordre et de paix qui anime l'Église lui pouvait permettre de se précipiter dans une entreprise qui, sans lui faire atteindre le but proposé, au

rait bouleversé le monde. Le nombre des esclaves était immense ; l'esclavage, enraciné profondément dans les idées, dans les mœurs, dans les lois, se trouvait mêlé à tous les intérêts sociaux et individuels : système funeste, sans doute, mais qu'on ne pouvait tenter de détruire d'un seul coup.

Dans un recensement d'Athènes, on compta vingt mille citoyens et quarante mille esclaves ; dans la guerre du Péloponnèse, il n'en passa pas moins de vingt mille à l'ennemi. A Chio, le nombre des esclaves était très-considérable, et leur défection, qui grossit les rangs des Athéniens, mit leurs maîtres en une grande extrémité. C'est Thucydide qui rapporte ces faits. En général, le nombre des esclaves était si grand en tous lieux, que la tranquillité publique s'en trouvait souvent compromise. Aussi était-il nécessaire de prendre des précautions pour les empêcher de se concerter. « Il faut, dit Platon (*Dial. 6, Des Lois*), que les esclaves ne soient pas du même pays, et que, autant que possible, ils diffèrent de mœurs et de volontés ; leurs fréquentes défections, chez les Messéniens et en d'autres cités qui ont un grand nombre d'esclaves de même langue, nous ont appris qu'il résulte ordinairement de là beaucoup de maux. »

Aristote, dans son *Économie* (l. I, c. 5), donne diverses règles sur la manière dont on doit traiter les esclaves ; il est remarquable qu'il soit du même avis que Platon. Il dit expressément « qu'il ne faut pas avoir beaucoup d'esclaves d'un même pays. »

Dans sa *Politique* (liv. 2, c. 7), il nous apprend que les Thessaliens éprouvèrent de graves embarras à cause de la multitude de leurs Pénestes, sorte d'esclaves ; il en fut de même chez les Lacédémoniens, à cause des Ilotes. « Il est souvent arrivé, dit-il, que les Pénestes se sont soulevés dans la Thessalie ; et les Lacédémoniens, à chacun de leurs revers, se sont vus menacés par les complots des Ilotes. » C'était là une difficulté qui sollicitait sérieusement l'attention des politiques ; on ne savait par quels moyens prévenir les inconvénients qu'amenait cette immense multitude d'esclaves. Aristote déplore cette difficulté et ces dangers. Je transcrirai ses propres paroles : « A la vérité, dit-il, la manière dont on doit traiter cette classe d'hommes est chose difficile et pleine d'embarras ; car, si l'on use de douceur, ils deviennent insolents, et veulent s'égaliser à leurs maîtres ; si on les traite avec dureté, ils conçoivent de la haine et machinent des complots. »

A Rome, la multitude des esclaves était telle, que, lorsque, à une certaine époque, on proposa de leur donner un costume distinctif, le sénat s'opposa à cette mesure dans la crainte que, s'ils venaient à connaître leur nombre, l'ordre public ne fût mis en péril ; et à coup sûr ces précautions n'étaient point vaines, puisque, longtemps auparavant, les esclaves avaient déjà causé de grands ébranlements dans l'Italie. Platon, pour appuyer le conseil que je viens de citer tout à l'heure, rappelle que « les esclaves avaient fréquemment dévasté l'Italie par la piraterie

et le brigandage. » Dans des temps plus rapprochés, Spartacus, à la tête d'une armée d'esclaves, fut, pendant quelque temps, la terreur de Rome, et donna à faire aux meilleurs généraux.

Le nombre des esclaves était monté dans cette ville à un tel excès, que nombre de maîtres les comptaient par centaines. Lors de l'assassinat du préfet de Rome Pédanius Sécundus, quatre cents esclaves qui lui appartenaient furent condamnés à mort (Tacite, *Ann.*, liv. 14). Pudentilla, femme d'Apulée, en avait une telle quantité, qu'elle n'en donna pas moins de quatre cents à son fils. C'était devenu un objet de luxe : chacun s'efforçait de se distinguer par le nombre de ses esclaves. Chacun voulait qu'à cette question : *Quot pascit servos?* combien paît-il d'esclaves? selon l'expression de Juvénal (*Satir.* III, v. 140), on en pût montrer une multitude. La chose vint à tel point que, au témoignage de Pline, le cortège d'une famille ressemblait à une véritable armée.

Ce n'était pas seulement dans la Grèce et dans l'Italie qu'on trouvait cette abondance d'esclaves : à Tyr, ils se soulevèrent contre les maîtres, et, grâce à leur nombre immense, ils purent les massacrer tous. Si nous tournons nos regards vers les peuples barbares, sans parler de quelques-uns des plus connus, nous apprenons d'Hérodote que les Scythes, à leur retour de la Médie, trouvèrent leurs esclaves soulevés, et se virent forcés de leur céder le terrain en abandonnant leur patrie. César, dans ses Commem-

taires (*De Bello Gall.*, l. vi), fait foi de la multitude d'esclaves que contenait la Gaule.

Le nombre des esclaves était partout si considérable, qu'il était tout à fait impossible de leur prêcher la liberté sans mettre le monde en feu. Malheureusement, nous avons dans les temps modernes un terme de comparaison qui, bien que sur une échelle infiniment plus réduite, ne laisse pas de servir à notre dessein. Dans une colonie où les esclaves noirs seront en grand nombre, qui osera les mettre tout à coup en liberté? Or, combien les difficultés s'augmentent-elles, quelle dimension colossale n'acquiert pas le péril lorsqu'il s'agit, non d'une colonie, mais de l'univers! L'état intellectuel et moral des esclaves les rendait incapables de faire tourner un tel bienfait à leur profit et à celui de la société. Encore abrutis, aiguillonnés par le désir de vengeance que les mauvais traitements entretenaient dans leur cœur, ils auraient reproduit en grand les sanglantes scènes dont ils avaient déjà, dans les temps antérieurs, marqué les pages de l'histoire. Et que serait-il alors arrivé? La société, dans cet horrible péril, se serait mise en garde contre les principes qui favorisaient la liberté; elle n'aurait plus envisagé ces principes qu'avec prévention et méfiance: les chaînes de la servitude, loin de se relâcher, auraient été rivées avec plus de soin. De cette masse immense et brutale d'hommes furieux mis, sans préparation, en liberté, il était impossible qu'on vît sortir une organisation sociale; car une

organisation sociale ne s'improvise pas, surtout avec des éléments semblables : et, dans ce cas, puisqu'il eût été nécessaire d'opter entre l'esclavage ou l'anéantissement de l'ordre social, l'instinct de conservation qui anime la société aussi bien que tous les êtres, aurait indubitablement amené la continuation de l'esclavage là où il aurait encore subsisté, et son rétablissement là où on l'aurait détruit.

Mais, sans parler des bouleversements sanglants qui nécessairement auraient été la suite d'une émancipation très-rapide, la seule force des choses, en opposant des obstacles insurmontables, aurait rendu absolument inutile une telle mesure. Écartons toutes les considérations sociales et politiques ; attachons-nous uniquement à la question économique. Tout d'abord, il était nécessaire de changer complètement les rapports de la propriété. Les esclaves formaient alors une partie principale de la propriété. C'étaient eux qui cultivaient les terres, exerçaient les offices mécaniques ; en un mot, entre eux se trouvait distribué ce que l'on appelle le *travail*, et cette distribution étant faite sur la base de l'esclavage, ôter cette base, c'était amener une dislocation telle que l'esprit n'en peut imaginer les conséquences.

Supposons qu'on-eût procédé à des dépouillements violents ; supposons une répartition, un nivellement des propriétés, les terres distribuées aux émancipés, les maîtres les plus opulents forcés à manier la pioche et la charrue ; supposons toutes ces absurdités, ces songes d'un homme en délire : eh bien ! je dis

que cela même n'eût remédié à rien. Il ne faut pas l'oublier, la production des moyens de subsistance doit être en proportion avec les besoins de ceux qu'ils sont destinés à faire vivre : cette proportion disparaissait par l'émancipation des esclaves. La production se trouvait réglée, non pas précisément d'après le nombre des individus qui existaient alors, mais dans la supposition que le plus grand nombre était esclave : or, on sait que les besoins d'un homme libre sont quelque chose de plus que les besoins d'un esclave.

Qu'on veuille bien examiner ceci : dix-huit siècles se sont écoulés depuis l'avènement du Christianisme, les idées ont été rectifiées, les mœurs adoucies, les lois améliorées ; les peuples et les gouvernements se sont instruits par l'expérience ; des établissements sans nombre ont été fondés pour l'indigence ; on a tenté toute sorte de systèmes pour mieux distribuer le travail, et les richesses se trouvent réparties d'une manière plus équitable : cependant, en dépit de tous ces progrès, il est de nos jours extrêmement difficile d'empêcher une multitude d'hommes de succomber à la misère, et c'est là encore un mal qui tourmente la société et pèse sur son avenir. Quel effet aurait donc produit une émancipation universelle, au commencement du Christianisme, à [une époque où les esclaves n'étaient point reconnus dans le droit comme *personnes*, mais comme *choses* ; lorsque leur union conjugale n'était point considérée comme un mariage ; lorsque la propriété des fruits

de cette union se trouvait soumise aux mêmes règles que la progéniture des animaux ; lorsque, enfin, le malheureux esclave, maltraité, tourmenté, vendu, pouvait être mis à mort par un caprice de son maître ? De tels maux pouvaient-ils être guéris autrement que par des efforts séculaires ? N'est-ce pas là ce que disent d'une voix unanime l'humanité, la politique et l'économie sociale !

Les esclaves eux-mêmes n'auraient point tardé à protester contre des tentatives insensées ; ils auraient réclamé une servitude qui du moins leur assurait le pain et l'abri ; on les aurait vus repousser une liberté incompatible avec leur existence même. Tel est l'ordre de la nature ; l'homme, avant tout, a besoin de vivre, et, les moyens de subsistance venant à lui manquer, la liberté même ne saurait le charmer. Il n'est point nécessaire, pour établir cette vérité, de recourir à des exemples individuels ; des peuples entiers en ont donné des preuves. Lorsque la misère est excessive, elle amène presque infailliblement l'avilissement ; elle étouffe les sentiments les plus généreux, et ôte toute magie aux mots d'indépendance et de liberté. « La plèbe, » dit César, parlant des Gaulois (livre VI, *De bello Gallico*), « est presque au niveau des esclaves ; de soi-même elle n'ose rien, sa voix n'est comptée pour rien ; et il est beaucoup de gens de cette classe qui, accablés de dettes et de tributs, ou opprimés par les puissants, se livrent aux nobles en servitude. On exerce, sur ceux qui se sont ainsi livrés, les mêmes droits que sur les esclaves. »

Des exemples du même genre ne manquent point dans les temps modernes : on sait qu'en Chine il existe une grande quantité d'esclaves dont la servitude n'a d'autre origine que l'incapacité où ils se sont trouvés, eux ou leurs pères, de pourvoir à leur subsistance.

Ces réflexions, appuyées sur des faits que personne ne pourra contester, établissent que le Christianisme a fait preuve d'une sagesse profonde en procédant avec tant de ménagement à l'abolition de l'esclavage. Il fit, en faveur de la liberté de l'homme, tout ce qui était possible ; s'il n'accomplit pas plus rapidement cette œuvre, c'est qu'il ne le pouvait sans compromettre l'entreprise même, sans apporter de graves obstacles à l'émancipation désirée. Tel est le résultat auquel, en dernière analyse, viennent aboutir tous les reproches adressés à tel ou tel procédé employé par l'Église. On examine avec plus d'attention, on compare le procédé avec le fait, on finit par se convaincre que la conduite blâmée s'est trouvée inspirée par la plus haute sagesse et réglée par la prudence la plus accomplie.

Pourquoi donc M. Guizot, après avoir confessé que le Christianisme s'empessa de travailler à l'abolition de l'esclavage, lui fait-il un reproche d'avoir consenti longtemps à sa durée ? Est-il logique d'inférer de là que cet immense bienfait ne fut point dû exclusivement au Christianisme ? L'esclavage a duré longtemps en présence de l'Église, cela est vrai ; mais il alla toujours déclinant, et ne dura qu'au-

tant qu'il était nécessaire pour que le bienfait se réalisât sans violence, sans secousse, sans danger pour le succès de l'entreprise, ou pour la stabilité du bienfait. Encore doit-on retrancher, du temps pendant lequel l'esclavage a continué de subsister, plusieurs siècles durant lesquels l'Église fut souvent proscrite, regardée toujours avec aversion, et dans l'impossibilité d'exercer une influence directe sur l'organisation sociale. Il faut encore mettre de côté plusieurs des siècles qui suivirent, puisque l'influence directe et publique de l'Église ne faisait que de s'établir lorsque survint l'irruption des Barbares. Or, cette invasion, se combinant avec la dissolution dont l'empire était atteint, produisit un bouleversement tel, une confusion si informe de langues, d'usages, de mœurs, de lois, qu'il était presque impossible d'exercer avec fruit une action régulatrice. Si, dans des temps plus rapprochés, il a été difficile de détruire la féodalité; s'il reste parmi nous, après des siècles de combats, quelques débris de cette institution; si la traite des nègres, bien que bornée à certains pays, résiste encore au cri de réprobation qui s'élève des quatre coins du monde, comment s'étonner, comment reprocher au Christianisme que l'esclavage ait continué de subsister quelques siècles après que la fraternité des hommes entre eux et leur égalité devant Dieu eurent été proclamées par l'Évangile!

CHAPITRE XVI.

IDÉES ET MŒURS DE L'ANTIQUITÉ TOUCHANT L'ESCLAVAGE. — L'ÉGLISE COMMENCE PAR ADOUCIR LE SORT DES ESCLAVES.

Heureusement, l'Église catholique fut plus sage que les philosophes ; elle sut dispenser à l'humanité le bienfait de l'émancipation, sans injustice ni bouleversement. Elle a le secret de régénérer la société, mais sans la plonger dans le sang. Voyons quelle fut sa conduite par rapport à l'abolition de l'esclavage.

Que n'a-t-on pas dit déjà sur cet esprit d'amour et de fraternité qui anime le Christianisme ? cela suffirait pour faire comprendre que l'influence du Christianisme, dans l'œuvre de l'émancipation, doit être considérable. Mais peut-être n'a-t-on pas recherché avec assez de soin quels sont les moyens positifs, pratiques, dont l'Église s'est servie pour arriver à ce but. Au milieu de l'obscurité des siècles, à travers des circonstances si compliquées et si diverses, sera-t-il possible de découvrir quelques traces qui nous indiquent avec précision le chemin suivi par l'Église catholique pour arriver à détruire l'esclavage ? Devrons-nous sur ce sujet nous borner à des louan-

ges générales en l'honneur de la charité chrétienne? Y aura-t-il moyen de signaler un plan, un système, d'en prouver l'existence et le développement, en alléguant, non pas quelques expressions, quelques pensées ou quelques actions isolées de tel ou tel homme illustre, mais des faits positifs, des documents historiques, qui montrent quels étaient l'esprit et la tendance du corps même de l'Église? Je crois pouvoir le faire; j'ai la confiance de mener à bonne fin cette entreprise en me servant de ce qu'il y a de plus convaincant et de plus décisif, savoir, les monuments de la législation ecclésiastique.

Avant tout, il ne sera pas hors de propos de rappeler une observation que j'ai déjà indiquée. Lorsqu'il s'agit de la conduite, des desseins et des tendances de l'Église, il n'est nullement nécessaire de supposer que ces desseins aient été conçus dans toute leur étendue par quelque individu en particulier; il n'est nullement nécessaire, non plus, que le mérite de cette conduite ait été compris des hommes qui ont prêté leur concours. Il n'est pas même besoin de supposer que les premiers chrétiens connussent toute la portée des maximes chrétiennes par rapport à l'abolition de l'esclavage. Ce qu'il suffit de montrer, c'est que le résultat a été obtenu par les doctrines et la conduite de l'Église. Sans préjudice de l'estime due aux mérites individuels, rappelons-nous que les individus, dès qu'il s'agit de l'Église, disparaissent; leurs pensées, leur volonté, ne sont rien : l'esprit

qui anime, qui vivifie et dirige l'Église, n'est point l'esprit de l'homme, mais l'esprit même de Dieu. Ceux qui ne participent point à nos croyances emploieront telles expressions différentes de celles dont nous nous servons : mais du moins nous serons d'accord en ce point, que les faits, ainsi placés au-dessus de l'esprit et de la volonté de l'individu, conservent beaucoup mieux leurs vraies dimensions ; en les considérant de cette façon, on évite de briser, dans l'étude de l'histoire, la chaîne immense des événements. La conduite de l'Église, dira le catholique, fut inspirée et dirigée de Dieu ; cette conduite, dira le philosophe, fut simplement un effet de l'instinct, ce fut le développement d'une tendance contenue dans les doctrines. Peu importe cette diversité de langage. Ce qu'il faut établir, c'est que cet instinct fut généreux et bien dirigé, c'est que cette tendance se dirigeait vers un grand objet et qu'elle sut l'atteindre.

La première chose que fit le Christianisme par rapport aux esclaves, fut de dissiper les erreurs qui s'opposaient non-seulement à leur émancipation universelle, mais même à l'amélioration de leur état : c'est-à-dire que la première arme dont il se servit fut, selon sa coutume, la *force des idées*. Et c'était bien la première force à mettre en jeu. En effet, tout mal social est accompagné de quelque erreur qui le produit ou le foment. Non-seulement il y avait oppression, dégradation d'une grande partie de l'humanité, mais il y avait de plus une erreur accré-

ditée qui tendait à humilier chaque jour davantage cette portion de l'humanité. Selon cette opinion, les esclaves formaient une race vile qui était loin d'approcher de la race des hommes libres : c'était une race dégradée par Jupiter lui-même, marquée par la nature d'un sceau humiliant, et destinée d'avance à cet état d'abjection et d'avilissement. Doctrine détestable, sans doute, démentie par la nature humaine, par l'histoire, par l'expérience, mais qui ne laissait pas d'être défendue par des hommes distingués, et que nous entendons proclamer pendant des siècles, à la honte de l'humanité et de la raison, jusqu'au jour où le Christianisme vint la dissiper, et se chargea de revendiquer les droits de l'homme.

Homère nous dit (*Odyss.*, xvii) que « Jupiter a ôté aux esclaves la moitié de l'esprit. » Nous trouvons dans Platon la trace de la même doctrine, bien qu'il s'exprime, comme il a coutume de le faire, par la bouche d'un autre ; il ne craint pas d'avancer ce qui suit : « On dit que, dans l'esprit des esclaves, il n'y a rien de sain ni d'entier, et qu'un homme prudent ne doit point se fier à cette classe d'hommes, ce qui nous est également attesté par le plus sage de nos poètes. » Ici, Platon cite le passage d'Homère que je viens d'indiquer. (Platon, *D.* 8, *des Lois*.) Mais c'est surtout la *Politique* d'Aristote qui présente cette doctrine dans toute sa noirceur et sa nudité. On a prétendu excuser le philosophe, mais en vain : ses propres paroles le condamnent sans appel. Dans le premier chapitre de son ouvrage, où

Il explique la constitution de la famille, il se propose de déterminer les rapports du mari et de la femme, du maître et de l'esclave ; il établit que, de même que la femme est naturellement différente de l'homme, de même l'esclave est différent du maître. Voici ses paroles : « *Ainsi la femme et l'esclave sont distingués par la nature elle-même.* » Qu'on ne dise point que c'est là une expression échappée à l'écrivain ; elle a été écrite avec pleine connaissance, et n'est autre chose que le résumé de sa théorie.

Dans le chapitre 3, continuant d'analyser les éléments qui composent la famille, après avoir établi que « une famille parfaite est formée de personnes libres et d'esclaves, » Aristote s'attache particulièrement à ceux-ci, et commence par combattre une opinion qui lui paraissait trop en faveur de l'esclave : « Il en est, dit-il, qui pensent que l'esclavage est une chose hors de l'ordre de la nature, puisque c'est la loi seule qui fait les uns libres, les autres esclaves, tandis que la nature ne les distingue en rien. » Avant de combattre cette opinion, il explique les rapports du maître et de l'esclave, au moyen d'une comparaison entre l'artiste et l'instrument, entre l'âme et le corps ; il continue ainsi : « Si l'on compare l'homme et la femme, on trouve que le premier est supérieur : c'est pourquoi il commande ; la femme est inférieure : c'est pourquoi elle obéit. Il en doit être de même entre tous les hommes. *C'est ainsi que ceux d'entre eux qui sont aussi inférieurs par rapport aux autres que le corps l'est par rapport*

à l'âme et l'animal par rapport à l'homme, ceux dont les facultés consistent principalement dans l'usage du corps, unique service que l'on en puisse tirer. ceux-là sont naturellement esclaves. »

A la première vue, on pourrait croire que le philosophe parle uniquement des idiots, ses paroles sembleraient l'indiquer; mais nous allons voir, par le contexte, que telle n'est point son intention. S'il n'avait en vue que les idiots, il ne prouverait rien contre l'opinion qu'il se propose de combattre, le nombre des idiots n'étant rien par rapport à la généralité des hommes. A quoi servirait d'ailleurs, s'il se bornait à parler des idiots, cette théorie, fondée sur une exception monstrueuse et très-rare? Mais il n'est pas besoin de s'épuiser en conjectures sur la véritable pensée du philosophe; lui-même a soin de nous l'expliquer: il nous apprend en même temps pourquoi il n'a pas craint de se servir d'expressions si outrées. La nature, selon lui, a eu le dessein formel de produire des hommes de deux sortes: les uns nés pour la liberté, les autres pour l'esclavage. Le passage est trop important et trop curieux pour n'être point rapporté ici.

Voici ce que dit Aristote: « *La nature a soin de créer les corps des hommes libres différents des corps des esclaves; les corps de ceux-ci sont robustes et propres aux services de première nécessité; ceux des hommes libres, au contraire, bien formés, quoique inutiles pour les travaux serviles, sont aptes à la vie civile, laquelle consiste dans le maniement des choses*

e la guerre et de la paix. Cependant il arrive souvent le contraire ; il échoit aux hommes libres un corps d'esclave, et à l'esclave une âme libre. Sans nul doute, si le corps de quelques hommes l'emportait sur les autres par autant de perfection que l'on en voit dans les images des dieux, tout le monde serait d'avis que ces hommes fussent servis par ceux qui n'auraient point la même beauté en partage. Si cela est vrai en parlant du corps, cela est encore plus vrai en parlant de l'âme ; bien qu'il ne soit pas aussi aisé d'apprécier la beauté de l'âme que celle du corps. Ainsi, on ne peut mettre en doute que certains hommes ne soient nés pour la liberté, comme d'autres sont nés pour l'esclavage ; esclavage non-seulement utile aux esclaves eux-mêmes, mais *juste.* »

Misérable philosophie, qui, pour soutenir un ordre de choses dégradant, osait imputer à la nature l'intention de créer des castes différentes, les unes nées pour dominer, les autres pour servir ! Philosophie cruelle, qui s'efforçait de briser les liens de fraternité par lesquels l'Auteur de la nature a voulu enlacer le genre humain. Car, il faut bien le remarquer, dans la théorie d'Aristote il n'est point question de cette inégalité qui est le résultat nécessaire de toute organisation sociale : non, il y est question d'une inégalité terrible, avilissante, l'esclavage.

Le Christianisme élève la voix, et, par les premières paroles qu'il prononce au sujet des esclaves, il

les déclare égaux en dignité de nature à tous les hommes, égaux à tous les autres hommes dans la participation aux grâces que l'Esprit Divin va répandre sur la terre. Il faut remarquer avec quel soin l'Apôtre saint Paul insiste sur ce point : il semble avoir en vue ces différences dégradantes qu'on prétendait établir, au mépris de la dignité de l'homme.

L'Apôtre n'oublie jamais d'inculquer aux fidèles qu'il n'y a point de différence entre l'esclave et l'homme libre. « Nous avons tous été baptisés dans le même Esprit, pour n'être tous ensemble qu'un même corps, soit juifs, soit gentils, soit esclaves ou hommes libres ! » (1. aux Cor., c. XII, v. 13.) « Vous êtes tous enfants de Dieu par la foi qui est en Jésus-Christ. Car vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez été revêtus de Jésus-Christ : il n'y a plus de Juif ni de Grec, *il n'y a plus d'esclave ni de libre*, il n'y a plus d'homme ni de femme ; mais vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ. » (Aux Gal., c. III, v. 26-27-28.) « Où il n'y a ni gentil, ni juif, ni circoncis, ni incirconcis, ni barbare, ni scythe, ni esclave, ni libre ; mais où Jésus-Christ est tout en tous. » (Aux Colossiens, c. III, v. 11.)

Le cœur se dilate aux accents de cette voix qui proclame les grands principes d'une fraternité et d'une égalité saintes. Après avoir écouté les tristes accents de la sagesse païenne, il semble qu'on se réveille d'un songe plein d'angoisses, et qu'on découvre, à la première lueur du jour, une réalité ravissante. L'imagination se plaît à contem-

ler ces millions d'hommes qui, courbés sous l'ignominie, lèvent à cette voix leurs yeux vers le ciel, et exhalent un soupir d'espérance.

Il en fut de cet enseignement du Christianisme comme de toutes les doctrines généreuses et fécondes : elles pénètrent jusqu'au cœur de la société, y restent déposées comme un germe précieux, et, développées par le temps, produisent un arbre immense qui couvre de son ombre les familles et les nations. Ces doctrines, se trouvant répandues parmi des hommes, ne purent éviter d'être mal interprétées et exagérées. Aussi quelques-uns prétendirent-ils que la liberté chrétienne devait être comprise dans le sens d'une liberté universelle. Les douces paroles du Christianisme résonnèrent à l'oreille des esclaves; ils s'entendirent déclarer fils de Dieu et frères de Jésus-Christ; ils virent qu'on ne faisait nulle distinction entre eux et leurs maîtres, entre eux et les puissants de la terre : est-il étrange que des hommes accoutumés aux chaînes, au travail, à toute sorte d'avilissement, aient exagéré la doctrine chrétienne, en aient tiré des conséquences qui n'étaient ni justes ni praticables?

Nous savons par saint Jérôme que beaucoup, s'entendant appeler à la liberté chrétienne, crurent qu'on leur donnait par là la liberté. Peut-être l'Apôtre fait-il allusion à cette erreur, lorsque, dans sa première épître à Timothée, il dit : « Que tous ceux qui sont sous le joug de la servitude sachent qu'ils sont obligés de rendre toute sorte d'honneur à leurs maîtres,

afin de n'être pas cause que le nom et la doctrine de Dieu soient blasphémés. » (1. à Timoth., c. vi, v. 1.) Cette erreur avait eu un tel retentissement, qu'après trois siècles elle gardait encore du crédit, et que le concile de Gangres, célébré vers l'an 324, se vit obligé d'excommunier ceux qui, sous prétexte de piété, enseignaient que les esclaves devaient quitter leurs maîtres, se retirer de leur service. Ce n'était pas là ce qu'enseignait le Christianisme ; d'ailleurs, comme nous l'avons établi, ce n'aurait pas été le vrai chemin pour arriver à l'émancipation universelle.

Voilà pourquoi ce même Apôtre, de la bouche duquel nous avons entendu, en faveur des esclaves, un langage si généreux, leur recommande fréquemment l'obéissance envers leurs maîtres. Mais remarquons que, tout en accomplissant ce devoir imposé par l'esprit de paix et de justice qui anime le Christianisme, il explique de telle manière les motifs sur lesquels doit se fonder l'obéissance des esclaves, il rappelle avec des paroles si touchantes et si énergiques les obligations qui pèsent sur les maîtres, et établit d'une façon si expresse l'égalité de tous les hommes devant Dieu, qu'on ne peut douter de sa vive compassion pour cette portion malheureuse de l'humanité. On reconnaît que ses idées sont toutes différentes de celles d'un monde endurci et aveugle.

Il existe dans le cœur de l'homme un sentiment de noble indépendance, qui ne lui permet de s'assujettir à la volonté d'un autre homme, qu'autant qu'on lui montre des titres légitimes, sur lesquels puissent

s'appuyer les prétentions du commandement. Si l'on s'adresse à l'homme au nom des grands objets qui ont son amour et sa vénération, l'intelligence se laisse convaincre, le cœur fléchit, l'homme cède. Mais si le commandement n'a d'autre raison que la volonté d'un autre homme, si l'on ne trouve pour ainsi dire que l'homme en face de l'homme, alors fermentent dans l'esprit les pensées d'égalité, et dans le cœur les sentiments d'indépendance; le front se redresse et les passions frémissent. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit d'obtenir une obéissance volontaire et durable, il faut que l'homme se cache, disparaisse, qu'on ne voie plus dans celui qui commande que le représentant d'un pouvoir supérieur, la personnification de la justice et de l'intérêt général. Dès lors la dignité humaine reste entière, l'obéissance devient supportable et douce.

Tels n'étaient point les titres sur lesquels se fondait l'obéissance des esclaves avant le Christianisme : les mœurs les plaçaient au même rang que les brutes, et les lois, plus injurieuses encore, se servaient d'un langage qu'on ne peut lire sans indignation. Le maître commandait au nom de sa seule volonté ; l'esclave obéissait, non en vertu d'un motif supérieur ou d'une obligation morale, mais parce qu'il était la propriété, la bête de somme, la machine de celui qui commandait. Comment ces malheureux, abreuvés d'infortune et d'ignominie, n'auraient-ils point conçu et gardé dans leur cœur cette rancune profonde, cette haine violente, cette soif terrible de

vengeance, qui, à la première occasion, éclataient en explosions effroyables? L'horrible massacre de Tyr, exemple et terreur de l'univers, selon l'expression de Justin, les soulèvements répétés des Pénestes en Thessalie, des Ilotes à Lacédémone, les défections des esclaves de Chio et d'Athènes, l'insurrection commandée par Herdonius et la terreur qu'elle répandit dans Rome, les scènes sanglantes, la résistance désespérée des bandes de Spartacus, tout cela fut-il autre chose qu'un résultat naturel du système de violence, d'outrage et de mépris pratiqué à l'égard des esclaves? Cet exemple ne s'est-il pas reproduit de nos jours, dans les catastrophes de certaines colonies? Telle est la nature de l'homme : quiconque sème le mépris et l'outrage, recueille la fureur et la vengeance.

Ces vérités n'échappèrent point au Christianisme, et voilà pourquoi, en prêchant l'obéissance, il eut soin de la fonder sur des titres divins; s'il conserva aux maîtres leurs droits, il leur enseigna hautement leurs obligations. Là où les doctrines chrétiennes prévalurent, les esclaves purent dire : « Nous sommes malheureux, il est vrai : la naissance, la pauvreté, ou les revers de la guerre, nous ont condamnés à l'infortune ; mais enfin on nous reconnaît pour hommes, pour frères ; entre nous et nos maîtres il y a réciprocité d'obligations et de droits. » Écoutons, en effet, ce que dit l'Apôtre : « Vous, esclaves, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect, dans la simplicité de votre

cœur, comme à Jésus-Christ lui-même. *Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, mais comme serviteurs de Jésus-Christ, faisant de bon cœur la volonté de Dieu. Servez-les donc avec affection, regardant en eux le Seigneur et non les hommes, sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait, qu'il soit esclave ou qu'il soit libre.* Et vous, maîtres, agissez de même envers eux, ne les traitant point avec menaces, sachant que vous avez les uns et les autres un Maître commun dans le ciel, *devant lequel il n'y a point d'acception de personnes.* » (Aux Éphés., c. VI, v. 5 et suiv.)

Dans l'épître aux Colossiens, il inculque de nouveau la doctrine de l'obéissance, en l'appuyant sur les mêmes motifs. Comme pour consoler les malheureux esclaves, il leur dit : « Vous recevrez du Seigneur l'héritage pour récompense : c'est le Seigneur Jésus-Christ que vous servez. Celui qui agit injustement recevra la peine due à son injustice ; car Dieu n'a point égard à la condition des personnes. » (Aux Col., c. III, v. 24, 25.) Et plus bas, s'adressant aux maîtres : « Vous, maîtres, ajoute-t-il, rendez à vos esclaves ce que l'équité et la justice demandent de vous, sachant que vous avez aussi bien qu'eux un Maître dans le ciel. » (C. IV, v. 1.)

Des doctrines si bienfaisantes devaient, en se répandant, améliorer grandement la condition des esclaves ; leur résultat immédiat fut d'adoucir cette

rigueur excessive, cette cruauté à laquelle nous ne pourrions croire, si elle ne nous était attestée par des témoignages irrécusables. On sait que le maître avait droit de vie et de mort, et qu'il abusait de cette faculté jusqu'à tuer un esclave par caprice, ainsi que le fit Quintus Flaminius au milieu d'un festin. Un autre fit jeter aux murènes un de ces infortunés, parce qu'il avait eu le malheur de casser une coupe de cristal : on nous rapporte ce trait de Védus Polion. Et cette horrible cruauté n'était point circonscrite dans le cercle de quelques familles soumises à un maître sans entrailles ; non, la cruauté était érigée en système, résultat funeste, mais nécessaire, de l'égarement des idées sur ce point et de l'oubli des sentiments d'humanité. On ne maintenait ce système violent qu'en appuyant sans relâche le pied sur le cou de l'esclave, et il n'y avait d'interruption à la tyrannie que le jour où l'esclave, devenu le plus fort, se jetait sur son maître et le mettait en pièces. Un ancien proverbe disait : « Autant d'esclaves, autant d'ennemis. »

Nous avons déjà parlé des ravages commis par ces hommes furieux et altérés de vengeance, toutes les fois qu'ils pouvaient briser leurs chaînes ; mais à coup sûr, lorsqu'il s'agissait de leur inspirer de la terreur, leurs maîtres ne leur cédaient point en férocité. A Lacédémone, un jour que l'on craignait la mauvaise volonté des Ilotes, on les réunit tous, près du temple de Jupiter, et on les égorgea (Thucyd., l. iv). A Rome, chaque fois qu'un maître était assas-

siné, on condamnait à mort tous ses esclaves. On ne peut lire sans angoisse dans Tacite (*Ann.*, l. xiv, 43) l'affreuse scène dont Rome fut témoin lorsque le préfet de la ville Pédanius Sécundus, fut assassiné par un de ses esclaves. Le mort n'en avait pas moins de quatre cents ; tous, selon l'ancienne coutume, devaient être conduits au supplice. Ce cruel et pitoyable spectacle, dans lequel tant d'innocents allaient recevoir la mort, émut de compassion le peuple, qui en vint jusqu'à s'ameuter pour empêcher ce massacre. Le sénat, perplexe, délibérait sur l'affaire, lorsqu'un orateur, nommé Cassius, prenant la parole, soutint avec énergie qu'il fallait consommer l'exécution, non-seulement pour obéir aux prescriptions de l'ancienne coutume, mais parce qu'il serait sans cela impossible de tenir en bride la mauvaise volonté des esclaves. Ses paroles respirent l'injustice et la tyrannie ; il voit de tous côtés périls et complots ; il ne sait imaginer de préservatifs que la force et la terreur. On doit surtout remarquer dans son discours le passage suivant qui retrace en peu de mots les idées et les mœurs des anciens sur ce point : « Nos ancêtres, dit le sénateur, se défièrent toujours du caractère des esclaves, même de ceux qui, nés dans leurs possessions et leurs maisons, pouvaient avoir conçu, dès le berceau, de l'affection pour leurs maîtres. Mais depuis que nous avons des esclaves de nations étrangères, de mœurs différentes et de religion diverse, nul autre moyen, pour contenir cette canaille, que la terreur. » La cruauté prévalut ; l'audace du peu-

ple fut réprimée ; on forma une haie de soldats, et les quatre cents infortunés furent conduits au supplice.

Adoucir ce traitement cruel, bannir ces atrocités, tel devait être le premier effet des doctrines chrétiennes ; on peut assurer que l'Église ne perdit jamais de vue un objet si désirable. Elle consacra tous ses efforts à améliorer la condition des esclaves ; elle fit en sorte que l'indulgence, en matière de châti-ments, fût substituée à la cruauté ; et, ce qui était surtout important, elle s'efforça de remplacer le caprice par la raison, de faire succéder à l'impétuosité des maîtres le calme des tribunaux. Ainsi elle rapprochait chaque jour davantage les esclaves des hommes libres, en faisant régner sur eux, non plus le fait, mais le droit.

L'Église n'oublia jamais la belle leçon que lui donna l'Apôtre, lorsque, écrivant à Philémon et intercédant en faveur d'un esclave fugitif nommé Onésime, il s'exprimait avec une tendresse que n'avait jamais inspirée cette classe malheureuse. « Je vous prie, lui disait-il, pour mon fils Onésime. Recevez-le comme mes entrailles, non plus comme un esclave, mais comme un frère bien-aimé. S'il vous a fait tort, ou s'il vous est redevable de quelque chose, mettez cela sur mon compte. » (Ep. ad Phil.)

Le concile d'Elvire, célébré au commencement du quatrième siècle, soumet à de nombreuses années de pénitence la femme qui aura frappé son esclave de

manière à le faire mourir dans les trois jours. Le concile d'Orléans, célébré en 549, ordonne que si un esclave, coupable de quelque faute, se réfugie dans l'Église, on le rende à son maître, mais non sans exiger de celui-ci, sous la foi du serment, la promesse qu'il ne lui sera fait aucun mal ; que si le maître, au mépris de son serment, maltraite l'esclave, on le séparera de la communion et de la table des fidèles. Ce canon nous révèle deux choses : la cruauté habituelle des maîtres, et le zèle de l'Église pour adoucir le traitement des esclaves. Afin de mettre un frein à la cruauté, l'Église, toujours si délicate en matière de serment, ne craignait point de faire intervenir l'auguste nom de Dieu.

L'Église étendait rapidement les effets de sa protection. Il paraît qu'en quelques lieux la coutume s'introduisit de faire promettre, avec serment, non-seulement que l'esclave réfugié dans l'Église ne serait point maltraité dans sa personne, mais qu'on ne lui imposerait aucun travail extraordinaire, et qu'on ne le marquerait d'aucun signe pour le distinguer. Cette coutume, née du zèle pour l'humanité, mais qui aurait pu entraîner des inconvénients en relâchant trop vite les liens de l'obéissance, paraît indiquée dans une disposition du concile d'Épaone (aujourd'hui Abbon, selon quelques-uns), célébré vers l'an 517. Le concile s'efforce de prévenir le danger de cette coutume ; il prescrit une modération prudente, mais toutefois sans retirer la protection accordée. Le canon 39 porte que, si un esclave

coupable de quelque délit atroce se retire dans l'Église, on le soustraira aux peines corporelles ; mais le maître ne sera point tenu de s'engager par serment à ne lui imposer aucun travail extraordinaire, ou à ne lui point couper les cheveux pour faire connaître sa faute. Ainsi, cette restriction n'est introduite que dans le cas où l'esclave aura commis un délit atroce, et, dans ce cas même, l'unique faculté accordée au maître est d'imposer à l'esclave un travail extraordinaire ou de lui couper les cheveux.

Peut-être sera-t-on porté à trouver quelque excès dans une telle indulgence ; il faut observer que, lorsque les abus sont profonds, enracinés, ils ne sauraient être arrachés sans un effort vigoureux. Bien des fois, à la première vue, les limites de la prudence semblent dépassées ; mais n'a-t-on point observé que les choses, avant de reprendre leur véritable aplomb, éprouvent toujours une oscillation ? L'Église, dans le cas que nous venons de voir, ne prétendait nullement protéger le crime ni réclamer indulgence pour qui n'en méritait point ; ce qu'elle avait en vue, c'était de mettre obstacle à la violence et au caprice des maîtres. Elle ne voulait point permettre que les tourments ou la mort fussent infligés à une créature humaine par la seule volonté d'un homme. L'Église ne s'est jamais opposée à l'établissement de lois justes ni à l'action légitime des tribunaux ; mais jamais elle n'a pu consentir à la violence des particuliers.

Cet esprit qui portait l'Église à combattre l'exer-

l'usage de la force privée, esprit qui ne contient rien de moins que l'organisation sociale, se manifeste parfaitement dans le canon 15 du concile de Mérida, célébré l'an 666. On sait, et je l'ai déjà indiqué, que les esclaves formaient une partie principale de la propriété. Comme la distribution du travail se trouvait établie conformément à cette base, les esclaves étaient absolument nécessaires à quiconque possédait des propriétés, surtout des propriétés considérables. Or, l'Église se voyait dans ce cas ; et, comme il n'était point en son pouvoir de changer tout d'un coup l'organisation sociale, elle dut se plier à cette nécessité et avoir des esclaves. Cependant, pour introduire des améliorations dans le sort des esclaves en général, elle devait commencer par donner elle-même l'exemple : cet exemple se trouve dans le canon que je viens de citer. Là, après avoir défendu aux évêques et aux prêtres d'exercer contre les serviteurs de l'Église la peine de la mutilation des membres, le concile dispose que l'esclave qui aura commis quelque délit sera livré aux juges séculiers, de façon toutefois que les évêques modèrent la peine qui lui sera infligée. Ainsi le droit de mutilation exercé par le maître particulier se trouvait encore en usage ; et peut-être ce droit demeurerait-il fortement établi, puisque le concile se borne à interdire ce genre de châtiment aux ecclésiastiques, sans rien dire par rapport aux laïques.

Sans doute, en intimant cette défense aux ecclésiastiques, le concile avait en vue de les empêcher de

verser le sang humain, ce qui les aurait rendus inhabiles à ce haut ministère, dont l'acte principal est le sacrifice dans lequel s'offre une victime de paix et d'amour. Mais cela n'ôte rien au mérite de la prescription, et n'en diminue point l'influence sur l'amélioration du sort des esclaves. C'était toujours remplacer la vindicte privée par la vindicte publique ; proclamer encore une fois l'égalité entre les esclaves et les hommes libres, les mains qui avaient versé le sang d'un esclave se trouvaient atteintes de la même souillure que si elles eussent répandu celui d'un homme libre. Or, il fallait inculquer de toutes manières aux esprits ces vérités salutaires, car elles étaient en contradiction ouverte avec les idées et les mœurs de l'antiquité ; il fallait faire disparaître les exceptions honteuses et cruelles, qui continuaient de priver la plus grande partie des hommes de la participation aux droits de l'humanité.

On remarque, dans le canon que je viens de citer, une circonstance qui montre bien la sollicitude de l'Église pour rendre aux esclaves la dignité et la considération dont ils se trouvaient privés. Raser les cheveux était parmi les Goths une peine très-ignominieuse, peine qui, au dire de Lucas de Tuy, leur était plus cruelle que la mort même. Assurément, l'Église pouvait permettre qu'on rasât les cheveux, sans attacher à cet acte l'espèce de souillure qui résulte de l'effusion du sang. Néanmoins elle ne le voulut point, tant elle était attentive à faire dispa-

raître les marques d'humiliation imprimées au front de l'esclave. Après avoir enjoint aux prêtres et aux évêques de livrer aux juges les esclaves coupables, elle leur commande « de ne point tolérer qu'on les rase ignominieusement. »

Pour achever de détruire les exceptions qui frappaient l'esclave, aucun soin n'était de trop. L'Église épiait toutes les occasions. Par son canon 6, le onzième concile de Tolède, célébré l'an 675, défend aux évêques de juger par eux-mêmes les délits entraînant peine de mort, comme il leur défend d'ordonner la mutilation des membres. Voici en quels termes on jugea nécessaire d'exprimer que cette règle n'admettait point d'exception : « Pas même, dit le concile, à l'égard des esclaves de l'Église. » Le mal était profond ; il ne pouvait être guéri sans une sollicitude assidue. Le droit même de vie et de mort, le plus cruel de tous, ne fut extirpé qu'avec beaucoup de peine, et l'on en voyait faire encore, au commencement du sixième siècle, des applications cruelles, puisque le concile d'Épaone, dans son canon 34, dispose que « le maître qui, *de sa propre autorité*, aura fait ôter la vie à son esclave, sera séparé pendant deux ans de la communion de l'Église. » Le neuvième siècle tirait à sa fin, et de tels attentats se reproduisaient encore ; le concile de Worms, tenu en 868, s'efforçait de les réprimer, en soumettant à deux années de pénitence le maître qui, *de son autorité privée*, aurait donné la mort à son esclave.

CHAPITRE XVII.

MOYENS EMPLOYÉS PAR L'ÉGLISE POUR AFFRANCHIR LES ESCLAVES.

Tout en adoucissant le sort des esclaves et en les rapprochant autant qu'il était possible de la condition des hommes libres, il fallait ne pas perdre de vue l'œuvre de l'émancipation universelle ; car il ne suffisait pas d'améliorer l'esclavage, il était encore nécessaire de l'abolir. La force seule des idées chrétiennes, et l'esprit de charité qui se répandait en même temps que ces idées par toute la terre, devaient tôt ou tard amener la complète abolition de l'esclavage. La société ne saurait rester longtemps dans un ordre de choses qui se trouve en opposition formelle avec les idées dont elle est imbue. Selon les doctrines chrétiennes, tous les hommes ont une commune origine et une même destinée ; tous sont frères en Jésus-Christ ; tous sont tenus de s'aimer de tout leur cœur, de se secourir, de s'épargner toute offense, même l'offense d'une parole ; tous sont égaux devant Dieu, car ils seront jugés sans acception de personnes. Le Christianisme s'étendait partout, prenait partout racine, s'emparait de toutes les classes, de toutes les

branches de la société; comment l'esclavage aurait-il duré, état dégradant, qui fait de l'homme la propriété d'un autre homme, permet de le vendre comme une brute, le prive des plus doux liens de la famille et de toute participation aux avantages de la société? Des choses si opposées ne pouvaient subsister ensemble.

Les lois, il est vrai, étaient en faveur de l'esclavage; on peut même dire que le Christianisme ne dirigea point une attaque directe contre ces lois. Mais il s'attacha à se rendre maître des idées et des mœurs, leur communiqua une impulsion nouvelle, leur donna une direction différente. En pareil cas, que peuvent les lois? Leur rigueur se relâche, on ne les applique qu'avec négligence, on commence à douter de leur équité, on dispute sur leur utilité, on fait ressortir leurs effets funestes, elles tombent peu à peu en désuétude : de telle sorte que, quelquefois, il n'est pas même nécessaire de les frapper pour les détruire. Elles sont laissées de côté comme inutiles, ou, si elles méritent une abolition expresse, c'est pure cérémonie : c'est un cadavre que l'on enterre avec honneur.

Cependant l'Église n'abandonna point à l'influence seule des idées et des mœurs chrétiennes le succès de son œuvre d'émancipation, elle prit soin d'y concourir par toutes les mesures qu'exigeaient les circonstances.

En premier lieu, il convenait de protéger contre tout péril la liberté des affranchis, liberté qui mal-

heureusement se voyait souvent combattue. Un reste des idées et des mœurs anciennes, la cupidité des hommes puissants, la violence généralisée par l'irruption des Barbares, la pauvreté, le délaissement, le défaut complet d'éducation et de moralité chez les esclaves : tout se réunissait pour menacer la liberté récemment acquise. Il est facile de supposer qu'un grand nombre d'affranchis ne connaissaient point toute la valeur de la liberté. On ne les voyait pas toujours, dans leur nouvel état, se conduire d'après les conseils de la raison et les exigences de la justice, et, nouvellement entrés en possession des droits d'un homme libre, ils ne savaient pas en remplir toutes les obligations. Mais ces divers inconvénients, inséparables de la nature des choses, ne devaient point empêcher la consommation d'une entreprise réclamée à la fois par la Religion et l'humanité; il fallait se résigner à supporter ces inconvénients, en considération des nombreux motifs d'excuse qui atténuaient les torts des affranchis : l'état même duquel ils venaient de sortir avait arrêté le développement de leurs facultés intellectuelles et morales.

La liberté des esclaves nouvellement émancipés était mise à l'abri et revêtue d'une inviolabilité sacrée, dès que leur affranchissement se trouvait lié aux choses qui obtenaient le plus de respect et d'obéissance. Or l'Église se trouvait alors dans cette position prépondérante. C'est pourquoi l'usage qui s'introduisit de faire la manumission

dans les églises fut indubitablement très-favorable aux progrès de la liberté. Cette coutume, en remplaçant les anciennes, les faisait oublier : c'était en même temps comme une déclaration tacite du prix qu'avait, aux yeux de Dieu, la liberté des hommes ; c'était proclamer, avec une nouvelle autorité, l'égalité des hommes devant Dieu. La manumission s'opérait dans le lieu même où l'Église proclamait si souvent que devant Dieu il n'y a point d'acception de personnes, dans ce lieu où disparaissaient toutes distinctions mondaines, où tous les chrétiens restaient confondus, dans de doux liens de fraternité et d'amour. Cette manière d'opérer la manumission investissait plus nettement l'Église du droit de défendre la liberté de l'affranchi. Témoin de l'acte, elle pouvait faire foi de la spontanéité et des autres circonstances qui en assuraient la validité ; elle pouvait même en réclamer l'observation, puisqu'on ne violait point la liberté promise sans profaner le lieu sacré, sans manquer à une parole donnée en la présence même de Dieu.

L'Église n'oubliait point de faire tourner de semblables circonstances au profit des affranchis. Ainsi, le premier concile d'Orange, célébré en 441, dispose, dans son canon 7, qu'on réprimera par les censures ecclésiastiques quiconque voudrait soumettre à une servitude quelconque les esclaves affranchis dans l'enceinte de l'église. Un siècle plus tard, la même défense se trouve reproduite dans le canon 7 du cinquième concile d'Orléans, célébré en 549.

La protection accordée par l'Église aux esclaves affranchis était si bien connue de tous, que la coutume s'introduisit de les lui recommander en particulier. Cette recommandation se faisait quelquefois par testament, ainsi que le donne à entendre le concile d'Orange que je viens de citer, lequel ordonne qu'on préservera de tout genre de servitude les affranchis recommandés par testament à l'Église. Mais cette recommandation n'était point faite toujours sous cette forme. Le canon 6 du sixième concile de Tolède, célébré en 589, déclare que, lorsque quelques affranchis seront recommandés à l'Église, ils ne pourront être privés, eux ni leurs fils, de la protection de l'Église; ici la disposition est générale, et ne se borne point au cas d'un testament. La même disposition se retrouve dans un autre concile de Tolède, célébré en 633, lequel dit simplement que l'Église ne recevra sous sa protection que les affranchis qui lui seront expressément recommandés.

Au reste, en l'absence de toute recommandation particulière, et lors même que la manumission n'avait point été faite dans l'église, celle-ci ne laissait pas de s'intéresser à la défense des affranchis, chaque fois que leur liberté se trouvait mise en péril. Quiconque estime la dignité de l'homme et porte dans son cœur quelque sentiment d'humanité, excusera certainement l'Église de s'être immiscée dans ce genre d'affaires : il ne lui fallait, en effet, d'autres titres que ceux qui appartiennent à tout homme généreux, en vertu du droit de protéger la faiblesse. On ne

sera donc point choqué de trouver dans le canon 29 du concile d'Agde en Languedoc, tenu l'an 506, une prescription qui commande à l'Église de prendre, dans le cas de nécessité, la défense de ceux à qui leurs maîtres ont légitimement donné la liberté.

Le zèle déployé par l'Église, dans tous les temps et dans tous les lieux, pour le rachat des captifs, n'a pas moins contribué à la grande œuvre de l'abolition de l'esclavage. On sait qu'une portion considérable des esclaves devaient leur servitude aux revers de la guerre. Le caractère de douceur que nous observons dans les guerres modernes aurait semblé fabuleux aux hommes de l'antiquité. Malheur aux vaincus ! pouvait-on s'écrier alors en toute vérité : il n'y avait point de milieu entre la mort et l'esclavage. Le mal s'aggravait encore par l'effet d'un préjugé funeste qui s'était introduit touchant le rachat des captifs, préjugé appuyé d'ailleurs sur un trait surprenant d'héroïsme. La fermeté de Régulus est connue de tous ; chacun a frissonné d'admiration à ce passage d'Horace :

Fertur pudicæ conjugis osculum
Parvosque natos, ut capitis minor,
A se removisse, et virilem
Torvus humi posuisse vultum. (Liv. III, od. 5.)

Surmontons cependant l'impression que produit sur nous un tel héroïsme, l'enthousiasme qu'excite dans le cœur tout ce qui révèle une grande âme ; nous ne pourrons nous empêcher d'avouer que cette vertu touchait à la férocité : le terrible discours qui

sort de la bouche de Régulus expose une politique cruelle contre laquelle se soulèveraient les sentiments de l'humanité, si l'âme n'était comme atterrée à la vue du désintéressement sublime de l'homme qui parle.

Le Christianisme ne pouvait consentir à de pareilles doctrines ; il ne voulut point autoriser la maxime qu'afin de rendre les hommes courageux dans les combats, il fallait leur enlever l'espérance. Et certes les traits de valeur, les exemples de constance qui brillent à chaque page de l'histoire des nations modernes, témoignent assez que la Religion Chrétienne ne s'est point trompée. La douceur des mœurs peut s'accorder avec l'héroïsme. Les anciens touchaient toujours à l'un de ces deux excès, lâcheté ou férocité : entre ces deux extrêmes il est un milieu, et ce milieu a été montré aux hommes par la Religion Chrétienne.

Le Christianisme, conséquent avec ses principes de fraternité et d'amour, regarda, comme l'un des plus dignes objets de sa charité, le rachat des captifs. Ici encore, soit que nous considérions les actions particulières, ou l'esprit qui a dirigé la conduite de l'Église, nous trouvons un des plus beaux titres de la Religion Chrétienne à la reconnaissance de l'humanité.

Un célèbre écrivain de notre temps, M. de Chateaubriand, nous présente dans les forêts des Francs un prêtre chrétien qui, volontairement esclave, s'est livré lui-même à la servitude pour la rançon d'un

soldat chrétien, et a rendu ainsi un époux à une épouse désolée, un père à trois enfants restés orphelins et misérables. Le spectacle que nous offre Zacharie, souffrant l'esclavage avec calme et sérénité pour l'amour de Jésus-Christ et de l'infortuné à qui il a rendu la liberté, n'est point une pure fiction du poète. Plus d'une fois, aux premiers siècles de l'Église, on vit de semblables exemples; et celui qui a versé des larmes en contemplant le désintéressement sublime de Zacharie, peut être certain que ces larmes n'ont été qu'un tribut à la vérité. « Nous avons connu, dit le pape saint Clément, plusieurs des nôtres qui se sont livrés eux-mêmes en captivité, afin de racheter leurs frères. » (1^{re} Lettre aux Corinth., c. 55.)

Le rachat des captifs était un soin particulièrement cher à l'Église; les anciens canons réglaient qu'elle vendrait au besoin, pour y satisfaire, ses ornements et jusqu'à ses vases sacrés. Dès qu'il s'agissait des malheureux captifs, la charité n'avait plus de bornes, le zèle ne connaissait plus de barrière; l'Église allait jusqu'à ordonner que, quel que fût le mauvais état de ses affaires, elle devait avant tout pourvoir à ce soin sacré. (Caus. 12-5-2.) Au milieu des bouleversements qu'amena l'irruption des Barbares, nous voyons l'Église, toujours constante dans son dessein, ne point démentir la généreuse conduite où elle s'était engagée. Les dispositions bienfaisantes des anciens canons ne tombèrent pas en désuétude, et les généreuses paroles

du saint évêque de Milan, en faveur des captifs, trouvèrent un écho qui ne cessa de se faire entendre à travers ces siècles malheureux. Nous voyons par le 5^e canon du concile de Mâcon, célébré en 585, que les prêtres s'occupaient du rachat des captifs, et y consacraient les biens ecclésiastiques. Le concile de Reims, célébré l'an 625, suspend de ses fonctions l'évêque qui aura détruit les vases sacrés ; mais il ajoute, avec une prévoyance miséricordieuse : « Pour tout autre motif que celui de racheter les captifs. » Longtemps après, le canon 12 du concile de Verneuil, célébré l'an 844, nous montre que les biens de l'Église servaient encore à cette fin.

Une fois le captif rendu à la liberté, l'Église ne le laissait point privé de sa protection ; elle la lui continuait avec sollicitude, lui délivrant des lettres de recommandation, sûrement pour le préserver de nouvelles vexations pendant son voyage, et lui fournir les moyens de réparer les pertes souffertes durant la captivité. Ce nouveau genre de protection nous est attesté par le canon 2 du concile de Lyon, célébré en 583, lequel dispose que les évêques consigneront, dans les lettres de recommandation qu'ils délivrent aux captifs, la date et le prix du rachat.

Le zèle pour cette œuvre de miséricorde alla jusqu'à faire commettre des imprudences, que l'autorité ecclésiastique fut forcée de réprimer. Ces excès mêmes, ces égarements d'impatience prouvent jusqu'à quel point était portée la charité. Un concile dit

de Saint-Patrice, célébré en Irlande vers l'an 451 ou 456, nous apprend que quelques clercs ne craignaient point de procurer la liberté aux captifs en les faisant fuir ; le concile, dans son canon 32, réprime prudemment cet excès ; il dispose que l'ecclésiastique qui voudra racheter des captifs, devra le faire de son propre argent, car les dérober pour les faire fuir, c'était donner lieu à faire considérer les clercs comme des voleurs, ce qui tournait au déshonneur de l'Église. Document remarquable qui, en manifestant l'esprit d'ordre et d'équité qui dirige l'Église, donne en même temps à juger combien la maxime qu'*Il est saint, méritoire et généreux de donner la liberté aux captifs*, était profondément gravée dans les esprits ; comme on le voit, quelques personnes en étaient venues jusqu'à se persuader que l'excellence de l'œuvre autorisait le rapt et la violence.

Le désintéressement de l'Église sur ce point n'est pas moins louable. Une fois ses biens employés au rachat d'un captif, elle ne voulait de lui aucune récompense, lors même qu'il était en mesure de reconnaître sa dette. Nous avons de ceci un témoignage certain dans les lettres de saint Grégoire ; ce pape rassure quelques personnes rachetées de l'argent de l'Église, et qui craignaient qu'avec le temps on ne vint à leur demander la somme dépensée à leur profit. Le pape ordonne que nul, dans aucun temps, n'ait l'audace de les inquiéter, eux ou leurs héritiers, vu que les sacrés canons permettent d'em-

ployer les biens de l'Église à la rançon des captifs. (1. 7, ep. 14.)

L'ardeur de l'Église pour une œuvre si sainte dut contribuer d'une manière extraordinaire à diminuer le nombre des esclaves ; ce zèle libérateur se développa précisément à l'époque où il en était le plus besoin, dans ces siècles où la dissolution de l'empire romain, l'irruption des Barbares, les fluctuations de tant de peuples divers, et la férocité des nations envahissantes, rendirent les guerres si fréquentes, les bouleversements si multipliés et l'empire de la force partout habituel et prépondérant. Sans l'intervention bienfaisante du Christianisme, le nombre immense d'esclaves légué par la vieille société à la société nouvelle, loin de diminuer, se serait accru de plus en plus ; car, partout où prévaut le droit brutal de la force, si ce droit n'est arrêté et adouci par un élément puissant, le genre humain s'avilit promptement, d'où résulte nécessairement un accroissement de l'esclavage.

Cet état d'agitation et de violence était en soi très-propre à rendre inutiles les efforts de l'Église ; et ce n'était pas sans une peine infinie qu'elle empêchait qu'on ne détruisît d'un côté ce qu'elle réussissait à réparer de l'autre. Point de pouvoir central ; les rapports sociaux, presque toujours mal déterminés, souvent empreints de violence, toujours dépourvus d'une garantie de stabilité : il n'existait de sécurité ni pour les choses ni pour les personnes, et de même que les propriétés étaient sans cesse envahies, les personnes

se voyaient dépouillées de la liberté. En ce temps-là il fallait combattre contre la violence des particuliers, comme on avait combattu autrefois contre les mœurs et la législation. Le canon 3 du concile de Lyon, célébré vers l'an 566, frappe d'excommunication ceux qui retiennent injustement en esclavage des personnes libres ; le canon 17 du concile de Reims, célébré l'an 625, défend sous la même peine de poursuivre des personnes libres pour les réduire en esclavage ; le canon 27 du concile de Londres, célébré l'an 1102, proscriit la coutume de trafiquer des hommes ainsi que des animaux ; et le canon 7 du concile de Coblentz, célébré l'an 922, déclare coupable d'homicide celui qui séduit un chrétien pour le vendre : déclaration remarquable, dans laquelle nous voyons la liberté tenue à un si haut prix, qu'elle est égalée à la vie même.

L'Église créa un autre expédient pour abolir l'esclavage : aux malheureux que leur misère avait réduits à cet état, elle assura une voie pour en sortir. L'indigence, comme nous l'avons vu plus haut, était une dessources de l'esclavage, et on n'a point oublié ce que rapporte Jules César touchant ce qui se passait chez les Gaulois. On sait aussi qu'en vertu du droit antique, quiconque était tombé dans l'esclavage ne pouvait recouvrer la liberté que par la volonté de son maître ; puisque l'esclave était une véritable propriété, nul n'en pouvait disposer sans le consentement du maître, l'esclave lui-même moins que tout autre. Ce droit était conséquent avec les doctrines païennes, mais le

Christianisme considéra la chose autrement. Si l'esclave à ses yeux était encore une propriété, il ne laissait point d'être homme. Aussi l'Église refusa-t-elle de suivre sur ce point les règles strictes qui régissaient les autres propriétés, et au moindre doute, à la première occasion favorable, elle ne manquait pas de se mettre du côté de l'esclave. Ces considérations nous font comprendre tout l'avantage du nouveau droit introduit par l'Église, lequel réglait que les personnes libres vendues ou engagées par nécessité pourraient retourner à leur état primitif, en restituant le prix qu'elles auraient reçu.

Ce droit, qui se trouve expressément consigné dans un concile de France tenu vers l'an 616 à Bonneuil, selon l'opinion commune, ouvrait un large chemin aux conquêtes de la liberté. Ce droit entretenait dans le cœur de l'esclave une espérance qui le poussait à chercher les moyens d'obtenir sa rançon : sa liberté, dès lors, dépendait de la volonté de quiconque, touché du sort d'un infortuné, payait ou avançait la somme nécessaire. Or qu'on se rappelle le zèle ardent qui s'était réveillé dans tant de cœurs, pour ce genre d'œuvres; qu'on se souvienne que les biens de l'Église étaient toujours trouvés bien employés, lorsqu'ils servaient à secourir l'infortune, et on comprendra l'influence incalculable de cette nouvelle disposition du droit. On verra que c'était fermer une des sources les plus abondantes de l'esclavage, et préparer une large voie à l'affranchissement universel.

CHAPITRE XVIII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Une chose qui ne laissa pas de contribuer aussi à l'abolition de l'esclavage, fut la conduite de l'Église à l'égard des Juifs. Ce peuple singulier qui porte sur son front la marque du proscrit, et qui, dispersé parmi toutes les nations, ne se confond jamais avec elles, cherche à consoler son infortune en accumulant des trésors ; il semble se venger de l'isolement dans lequel le laissent les autres peuples, en suçant leur substance par d'insatiables usures. Au sein de la misère que d'immenses bouleversements avaient nécessairement amenée, une cupidité sans entrailles devait se créer une puissance funeste. La dureté, la cruauté des lois et des mœurs antiques concernant les débiteurs, n'étaient point effacées ; on était loin d'estimer encore à son juste prix la valeur de la liberté, et il ne manquait pas de gens qui la vendaient pour s'affranchir de leurs embarras. Il fallait donc empêcher que la richesse des Juifs ne prit un accroissement démesuré, au détriment de la liberté des chrétiens.

Ce qui nous prouve que le péril ne fut point ima-

ginaire, c'est le triste renom qui, depuis tant de siècles, s'attache aux Juifs en cette matière; il suffit d'ailleurs des faits dont nous sommes encore les témoins. Le célèbre Herder, dans son *Adrastée*, ne craint pas de pronostiquer que les fils d'Israël, grâce à leur conduite calculée, parviendront, avec le temps, à faire de tous les chrétiens leurs esclaves. Si cette crainte bizarre a pu entrer dans la tête d'un homme distingué, lorsque les circonstances sont à coup sûr infiniment moins favorables aux Juifs, que n'avait-on point à redouter dans les temps malheureux où nous nous reportons?

En vertu de ces considérations, tout esprit impartial, tout homme qui ne sera point dominé par la démangeaison d'accuser à tout propos l'Église catholique, au risque même de parler contre les intérêts de l'humanité; tout observateur qui ne se révoltera point follement à la moindre apparence d'un *empiétement* de la part du pouvoir ecclésiastique, comprendra, approuvera la conduite de l'Église à l'égard des esclaves chrétiens tombés au pouvoir des Juifs : l'Église ne perdit aucune occasion de favoriser ces esclaves, jusqu'au jour qu'elle défendit aux Juifs d'en avoir.

Le troisième concile d'Orléans, célébré l'an 538, défend aux Juifs, par son canon 13, d'obliger des esclaves chrétiens à des choses contraires à la Religion de Jésus-Christ. Cette disposition, qui garantissait la liberté de l'esclave dans le sanctuaire de la conscience, le rendait respectable aux yeux de son

maître lui-même. C'était d'ailleurs une solennelle proclamation de la dignité de l'homme ; c'était déclarer que la servitude ne pouvait étendre son domaine jusqu'à la région sacrée de l'esprit. Néanmoins cela ne suffisait pas ; il convenait encore de faciliter aux esclaves des Juifs le moyen de recouvrer la liberté. Trois ans seulement s'écoulaient ; on célèbre le quatrième concile d'Orléans : il faut remarquer tout le progrès qui s'est accompli en si peu de temps. Ce concile, par son canon 30, permet de racheter, en payant au maître juif le prix convenable, les esclaves chrétiens qui s'enfuiront dans l'Église. Si l'on y fait attention, une semblable disposition devait produire, en faveur de la liberté, d'abondants résultats ; elle offrait aux esclaves chrétiens la facilité de s'enfuir dans l'Église et d'implorer de là, avec plus de succès, la charité de leurs frères, pour en obtenir le prix de leur rançon.

Le même concile, dans son canon 31, dispose que le Juif qui pervertira un esclave chrétien sera condamné à perdre tous ses esclaves : nouvelle sanction apportée à la sécurité de la conscience de l'esclave, nouvelle voie ouverte à la liberté.

L'Église avançait tous les jours en son chemin avec cette unité de plan, cette constance admirable que ses ennemis mêmes ont reconnues chez elle. Dans le court intervalle qui se trouve entre l'époque indiquée et le dernier tiers du même siècle, le progrès se fait encore sentir. On remarque, dans les dispositions canoniques de cette dernière époque, plus de

portée, et, si l'on peut ainsi parler, plus d'audace. Le concile de Mâcon, célébré l'an 581 ou 582, canon 16, défend expressément aux Juifs d'avoir des esclaves chrétiens, et permet de racheter au prix de 12 sous ceux qui se trouvent en leur possession. La même prohibition se retrouve dans le canon 14 du concile de Tolède, célébré l'an 589; en sorte qu'à cette époque l'Église manifeste sans déguisement sa volonté : elle ne veut permettre en aucune manière qu'un chrétien soit l'esclave d'un juif.

Constante dans son dessein, l'Église arrêtait le mal par tous les moyens qui se trouvaient en son pouvoir, mettant, s'il le fallait, des limites à la faculté de vendre les esclaves, lorsqu'il y avait pour eux le danger de tomber entre les mains des Juifs. Ainsi, par le canon 9 du concile de Châlons, célébré l'an 650, il est défendu de vendre hors du royaume de Clovis des esclaves chrétiens, de peur qu'ils ne tombent au pouvoir des Juifs. Au reste, l'esprit de l'Église sur ce point n'était pas compris de tous; ses vues n'étaient point secondées comme elles auraient dû l'être : mais elle ne se lassait pas de les inculquer. Au milieu du septième siècle, en Espagne, des séculiers et des clercs vendaient leurs esclaves chrétiens aux Juifs. L'Église s'empressa de réprimer cet abus. Le dixième concile de Tolède, tenu l'an 656, défend, par son canon 7, aux chrétiens et principalement aux clercs, de vendre leurs esclaves aux Juifs; le concile ajoute ces belles paroles : « On ne peut ignorer que ces esclaves ont été ra-

chetés du sang de Jésus-Christ, ce qui fait qu'on devrait plutôt les acheter que les vendre. »

Cette ineffable bonté d'un Dieu fait homme qui avait répandu son sang pour la rédemption de tous les hommes, était le motif puissant qui excitait le zèle de l'Église pour l'affranchissement des esclaves. Et, en effet, pour concevoir l'horreur d'une inégalité si déshonorante, ne suffisait-il pas de penser que ces mêmes hommes, abaissés jusqu'au niveau de la brute, avaient été, aussi bien que leurs maîtres, aussi bien que les rois de la terre, l'objet des vues miséricordieuses du Très-Haut? « Puisque notre Rédempteur, Créateur de toutes choses, disait le pape saint Grégoire, a daigné, dans sa bonté, revêtir la chair de l'homme afin de nous rendre notre première liberté en brisant, par la grâce de sa divinité, le lien de la servitude qui nous tenait captifs, c'est une action salutaire de rendre aux hommes, par l'affranchissement, leur liberté native; car, au commencement, la nature les a créés tous libres, et ils n'ont été soumis au joug de la servitude que par le droit de nations. » (L. 5, lett. 12.)

Dans tous les temps, l'Église jugea nécessaire de limiter autant que possible l'aliénation de ses propres biens; en général, sa règle de conduite, par rapport à ce point, fut de se fier très-peu à la discrétion de quelqu'un de ses ministres en particulier; elle se proposait ainsi de prévenir les dilapidations, qui sans cela eussent été fréquentes. Ces biens, dispersés de tous côtés, se trou-

vaient confiés à des ministres choisis dans toutes les classes du peuple, sur lesquels les relations de parenté, d'amitié, et mille autres circonstances, pouvaient exercer des influences diverses ; voilà pourquoi elle accorda si difficilement la faculté d'aliéner ses propriétés ; et, le cas échéant, on la voyait déployer une rigueur salubre, contre les ministres qui, au mépris de leurs devoirs, dilapidaient les biens dont le dépôt leur était confié. Mais, comme nous l'avons vu, ces considérations n'étaient plus rien pour elle, dès qu'il s'agissait du rachat des captifs ; sa rigueur fléchissait dès que son droit de propriété portait sur des esclaves.

Il suffisait que l'esclave de l'Eglise l'eût bien servi, pour que l'évêque pût lui donner la liberté, en y ajoutant un don qui devait l'aider à pourvoir à sa subsistance. Ce jugement sur le mérite des esclaves était confié, à ce qu'il paraît, à la discrétion des évêques ; on voit qu'une semblable disposition ouvrait une large porte à leur charité ; en même temps, c'était stimuler les esclaves à tenir une conduite digne de récompense. Comme il pouvait se faire que l'évêque successeur, élevant des doutes sur les motifs qui avaient déterminé son prédécesseur à donner la liberté, prétendit plus tard contester cette liberté, il était réglé que les évêques respecteraient sur ce point les dispositions de leurs prédécesseurs, et laisseraient aux affranchis, non-seulement la liberté, mais aussi la gratification qu'on leur aurait

assignée en *terres, vignes, habitations* : c'est ce que nous trouvons prescrit par le canon 7 du concile d'Agde en Languedoc, célébré l'an 506. Qu'on ne nous objecte pas que la manumission se trouve prohibée en d'autres endroits des canons de ce concile : c'est une prohibition prononcée d'une manière générale, qui ne s'applique point au cas où l'esclave aurait bien mérité.

Les aliénations ou hypothèques des biens de l'Église, consenties par un évêque qui ne laissait rien en mourant, devaient être révoquées : la disposition même indique qu'il s'agit des cas dans lesquels l'évêque aurait enfreint les canons. Néanmoins, s'il arrivait que l'évêque eût donné la liberté à quelques esclaves, la rigueur de la loi s'adoucissait en leur faveur, et il était prescrit que les affranchis garderaient leur liberté. Ainsi l'ordonna, dans son canon 9, le concile d'Orléans, célébré l'an 541. Ce canon impose seulement aux affranchis l'obligation de prêter leurs services à l'Église, services qui n'étaient évidemment autres que ceux des affranchis, et qui d'ailleurs se trouvaient récompensés par la protection que l'Église accordait aux hommes de cette condition.

On peut citer, comme un autre indice de l'indulgence de l'Église à l'égard des esclaves, le 10^e canon du concile de Celchite en Angleterre, célébré l'an 816, canon dont le résultat devait être d'affranchir en peu d'années tous les esclaves anglais des églises, dans les pays où le concile serait observé. En effet,

ce canon disposait qu'à la mort d'un évêque tous ses esclaves anglais seraient mis en liberté; il ajoutait que chacun des autres évêques et abbés affranchirait, à cette occasion, trois esclaves, et leur donnerait à chacun trois sous. De semblables dispositions aplanissaient de plus en plus la voie; quelque temps après, en 1172, eut lieu cette scène admirable du concile d'Armagh, où l'on vit donner la liberté à tous les Anglais esclaves en Irlande.

Les conditions si avantageuses dont jouissaient les esclaves de l'Église avaient d'autant plus de valeur, qu'une discipline introduite nouvellement en rendait pour eux les avantages inadmissibles. Si ces esclaves avaient pu passer dans les mains d'autres maîtres, ils se seraient trouvés, ce cas échéant, sans droit aux bienfaits réservés à ceux qui continuaient d'appartenir à cette maîtresse débonnaire. Heureusement il était défendu de changer ces esclaves pour d'autres; et s'ils sortaient du pouvoir de l'Église, c'était pour jouir de la liberté. Nous avons un monument précis de cette discipline dans les Décrétales de Grégoire XI (l. 3, t. 19, c. 3 et 4). On doit remarquer, dans ce document, que les esclaves de l'Église sont regardés comme consacrés à Dieu; là-dessus est fondée la disposition qui empêche qu'ils ne puissent passer en d'autres mains et sortir de l'Église, si ce n'est pour la liberté. On y voit aussi que les fidèles, pour le salut de leur âme, avaient coutume d'offrir leurs esclaves à Dieu et aux Saints. En les rangeant ainsi au pouvoir de l'Église, ils les

mettaient hors du commerce commun et les empêchaient de retomber dans les liens de la servitude profane. Il est inutile d'insister sur le salutaire effet que devaient produire ces idées et ces mœurs : l'esprit de cette époque était éminemment religieux ; tout ce qui s'attachait au vaisseau de la Religion était sûr d'arriver au port.

Les idées religieuses, acquérant chaque jour de nouvelles forces, tendaient par tous les moyens possibles à délivrer l'homme du joug de la servitude. Un concile de Rome, célébré l'an 597 et présidé par saint Grégoire le Grand, offrit aux esclaves un nouveau moyen de sortir de leur abjection, en décidant que la liberté serait acquise à tous ceux qui embrasseraient la vie monastique. Les paroles du grand pape sont dignes d'attention : on y voit combien les motifs religieux prenaient de la prépondérance sur les considérations et les intérêts mondains. Cet important document se trouve parmi les lettres de saint Grégoire ; on le lira dans les notes qui terminent ce volume.

S'imaginer que de semblables dispositions restaient stériles, c'est méconnaître l'esprit de ces temps ; elles produisaient, au contraire, les plus grands effets. On s'en fera une idée en lisant, dans le décret de Gratien (Dist. 54, c. 12), que les esclaves s'enfuyaient de la maison de leurs maîtres et accouraient, sous prétexte de religion, dans les monastères. Il fallut réprimer cet abus, contre lequel s'élevaient de tous côtés des plaintes et des clameurs.

Ces dispositions de l'Église, on le sent assez (et les abus mêmes l'indiquent), durent avoir des résultats précieux. Non-seulement c'était procurer la liberté à de nombreux esclaves, mais encore c'était les relever aux yeux du monde, puisqu'on les faisait passer dans un état qui acquérait tous les jours un nouveau prestige et une plus puissante influence.

Nous pouvons nous former une idée du changement profond qui s'opérait, grâce à ces divers moyens, dans l'organisation sociale, en fixant un instant notre attention sur ce qui avait lieu par rapport à l'ordination des esclaves. La discipline de l'Église sur ce point était conséquente avec ses doctrines. L'esclave était homme aussi bien que les autres hommes, on pouvait l'ordonner aussi bien que l'homme le plus puissant. Néanmoins, tant qu'il demeurait assujéti à son maître, il manquait de l'indépendance requise pour la dignité de l'auguste ministère ; c'est pourquoi on exigeait qu'il ne pût être ordonné sans être au préalable mis en liberté. Rien de plus raisonnable, de plus juste, de plus prudent que cette limite apportée à une discipline d'ailleurs si noble, si généreuse, qui était à elle seule une protestation éloquente en faveur de la dignité de l'homme. L'Église déclarait solennellement qu'elle ne trouvait point indigne d'elle de choisir ses ministres parmi ceux qui avaient été sujets à la servitude. En plaçant dans une sphère si respectable ceux qui venaient de quitter leurs chaînes, elle combattait des préjugés funestes aux esclaves ; elle créait des

liens puissants entre eux et la classe la plus vénérée des hommes libres.

On vit à cette époque s'introduire l'abus de conférer les ordres sacrés aux esclaves, sans le consentement de leurs maîtres; abus tout à fait contraire, il est vrai, aux canons sacrés, et qui fut réprimé par l'Église avec un zèle digne d'éloges, mais qui ne laisse pas d'être fort utile pour faire apprécier convenablement l'effet profond des idées et des institutions religieuses. Il arrive maintes fois que les abus ne sont que l'exagération d'un bon principe. Les idées religieuses s'accommodaient mal de l'esclavage; l'esclavage se trouvait soutenu par les lois; de là une lutte incessante, se reproduisant sous différents aspects, mais toujours dirigée vers le même but, l'émancipation universelle.

L'abus dont nous parlons est attesté par des documents curieux, qui se trouvent réunis dans le décret de Gratien (Dist. 54, c. 9-10-11-12). En examinant ces documents avec attention, on y voit : 1° que le nombre d'esclaves amenés par ce moyen à la liberté était fort considérable, puisque les plaintes et les clameurs à ce sujet sont universelles; 2° que les évêques prenaient généralement le parti des esclaves, qu'ils étendaient leur protection fort loin, et s'efforçaient de réaliser de toutes manières les doctrines d'égalité; ces documents portent en effet qu'il n'existait presque pas un évêque qui n'eût à se reprocher cette condescendance répréhensible; 3° que les esclaves, connaissant cet esprit de protection, s'empressaient de dénouer

leurs chaînes et de se jeter dans les bras de l'Église; 4° que cette réunion de circonstances devait produire dans les esprits un mouvement très-favorable à la liberté; que cette communication affectueuse établie entre les esclaves et l'Église, alors si puissante et si influente, dut faire avancer rapidement les peuples vers cette liberté que nous voyons complètement triomphante quelques siècles plus tard.

L'Église d'Espagne, dont l'influence civilisatrice a reçu tant d'éloges de la bouche de quelques hommes certainement peu affectionnés au Catholicisme, montra également sur ce point la hauteur de ses vues et sa prudence consommée. Le zèle de la charité en faveur des esclaves était si ardent, et la tendance à les élever au sacré ministère si décidée, qu'il convenait de laisser une voie ouverte à cette impulsion, tout en prenant des précautions pour garantir la dignité du saint ministère. Tel fut le double objet d'une discipline introduite en Espagne, en vertu de laquelle il était permis de conférer les ordres sacrés aux esclaves de l'Église, en les affranchissant au préalable. C'est ce que dispose le canon 74 du quatrième concile de Tolède, célébré l'an 633; c'est aussi ce que l'on infère du canon 11 du neuvième concile de Tolède, lequel ordonne que les évêques ne pourront introduire dans le clergé les esclaves de l'Église, sans leur avoir auparavant donné la liberté.

Cette discipline fut encore élargie par le canon 18 du concile de Mérida, célébré l'an 666, lequel accorde aux curés mêmes le droit de se choisir des

clercs parmi les esclaves de leur propre église, sous l'obligation de les nourrir et entretenir proportionnellement à leurs revenus. La sagesse de cette discipline prévenait tous les inconvénients que pouvait entraîner l'ordination des esclaves. En conférant les ordres sacrés aux esclaves de l'Église même, il était facile de discerner et de choisir ceux qui présentaient le plus de mérites par leurs qualités intellectuelles et morales. C'était en même temps rendre très-facile à l'Église le moyen d'affranchir ses esclaves, et de les affranchir par la voie la plus honorable. Enfin, l'Église, en se montrant si généreuse à faire le sacrifice de ses esclaves, donnait aux laïques un exemple salubre. Comme nous venons de le voir, elle était sur ce point si indulgente, qu'elle accordait non-seulement aux évêques, mais aux simples curés la faculté de conférer la liberté. Cette noble initiative devait rendre moins pénible, pour les séculiers, le sacrifice qui pouvait leur être demandé en faveur de leurs esclaves, lorsque l'un d'eux paraissait appelé au service des autels.

CHAPITRE XIX.

DOCTRINES DE SAINT AUGUSTIN ET DE SAINT THOMAS D'AQUIN AU SUJET DE L'ESCLAVAGE. — RÉSUMÉ.

Ainsi l'Église, par mille moyens, abolissait la chaîne de l'esclavage, sans jamais dépasser les limites que marquaient la justice et la prudence : ainsi, elle faisait disparaître d'entre les chrétiens cet état dégradant, si contraire à leurs doctrines sur la dignité de l'homme, et à leurs sentiments de fraternité et d'amour. Partout où s'introduira le Christianisme, les chaînes seront changées en doux liens, et les hommes humiliés pourront relever noblement leur front. Avec quel plaisir ne lit-on pas ce qu'écrivait sur ce sujet l'un des plus grands hommes du Christianisme, saint Augustin (*De Civit. Dei*, l. XIX, c. 14, 16, 16)? Ce docteur établit en peu de mots l'obligation imposée à tout homme qui commande, père, mari ou maître, de veiller au bien de celui à qui il commande ; il pose comme un des fondements de l'obéissance l'utilité même de celui qui obéit. Les justes, selon lui, ne commandent point par ambition ou par orgueil, mais par devoir ; ils sont mus par le désir de faire du bien à leurs sujets : « *Neque enim*

dominandi cupiditate imperant, sed officio consulendi, nec principandi superbia, sed providendi misericordia. » Par ces doctrines, saint Augustin proscrit toute opinion qui tendrait à la tyrannie ou fonderait l'obéissance sur l'avilissement : mais, tout à coup, comme si sa grande âme eût craint quelque réplique contre la dignité de l'homme, il s'enflamme, il élève la question à sa plus grande hauteur ; et, donnant un libre cours aux nobles pensées qui fermentent dans sa tête, il invoque en faveur de cette dignité menacée l'ordre de la nature et la volonté même de Dieu ; il s'écrie : « Ainsi le veut l'ordre de la nature, et c'est ainsi que l'homme a été créé de Dieu : Dieu a dit à l'homme de dominer sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et les reptiles qui rampent sur la terre ; il a voulu que la créature raisonnable, faite à sa ressemblance, ne dominât que sur la créature privée de raison ; il n'a point établi la domination de l'homme sur l'homme, mais celle de l'homme sur la brute. »

Ce passage de saint Augustin est un de ces traits hardis qui brillent dans les écrivains de génie, lorsque la vue d'un objet douloureux fait éclater tout à coup leur générosité. Étonné de l'audace de l'expression, le lecteur appréhende que l'écrivain n'ait été entraîné hors des justes bornes par l'élan de son cœur. Mais bientôt il se rassure : la pensée de l'auteur n'a point déserté le chemin de la saine doctrine. Tel ici se présente saint Augustin. Le spectacle de tant d'infortunés gémissant dans l'esclavage,

victimes de la violence et des caprices de leurs maîtres, tourmente son âme généreuse. A la lumière de la raison et des doctrines chrétiennes, il cherche pour quel motif une portion si considérable du genre humain est condamnée à vivre dans l'avilissement. Tout en proclamant les doctrines de soumission et d'obéissance, il s'efforce de découvrir l'origine de l'esclavage; et, ne la pouvant trouver dans la nature de l'homme, il la cherche dans le péché, dans la malédiction. « Les premiers justes, dit-il, furent plutôt établis pasteurs de troupeaux que rois des autres hommes; par quoi Dieu nous donne à entendre ce que demandait l'ordre des créatures, et ce qu'a exigé la peine du péché : c'est au pécheur que la condition de l'esclavage a été imposée, et avec raison. Aussi ne trouvons-nous pas, dans les Écritures, le mot *esclave*, avant ce jour où le juste Noé le jeta comme un châtiment sur son fils coupable : d'où il suit que ce mot est venu de la faute, non de la nature. »

Cette manière de considérer l'esclavage comme fils du péché, comme un fruit de la malédiction divine, était de la plus haute importance. Cette doctrine rétablissait la dignité de l'homme et détruisait jusque dans leur racine les préjugés de supériorité naturelle que les hommes libres pouvaient s'attribuer. Par là aussi l'esclavage se trouvait dépouillé de toute valeur comme pensée politique ou moyen de gouvernement : il ne devait plus être considéré que comme une des innombrables plaies jetées sur

l'humanité par la colère du Très-Haut. Dès lors l'esclave avait un motif de résignation, tandis que l'arbitraire des maîtres trouvait un frein, et que la compassion de tous les hommes libres recevait une excitation puissante. Tous étaient nés dans le péché, tous auraient pu se trouver esclaves : un homme qui traverse sain et sauf une épidémie, se fait-il gloire de conserver sa santé et se croit-il en droit d'insulter aux malheureux malades ? En un mot, l'état de l'esclavage était une plaie, rien de plus, semblable à la peste, à la guerre, à la faim et autres maux de ce genre ; le devoir de tous les hommes était d'y porter un prompt remède, de travailler à l'abolir.

De semblables doctrines ne restaient point stériles. Elles retentissaient d'un bout à l'autre du monde catholique ; et non-seulement elles étaient mises en pratique, comme d'innombrables exemples viennent de le montrer, mais de plus elles étaient conservées avec soin, à travers le chaos des temps, comme une théorie précieuse. Huit siècles s'étaient écoulés, nous les voyons reproduites par un des plus admirables docteurs de l'Église catholique, saint Thomas d'Aquin (I p., g. 96, art. 4). Ce grand homme ne voit non plus dans l'esclavage ni différence de race, ni infériorité imaginaire, ni moyen de gouvernement ; il ne parvient à se l'expliquer qu'en le considérant comme une plaie apportée à l'humanité par le péché du premier homme.

Telle est donc la répugnance manifestée par l'É-

glise à l'endroit de l'esclavage ; on voit combien est fausse cette assertion de M. Guizot : « Il ne paraît pas que la société chrétienne s'en soit étonnée, ni fort irritée. » Assurément, il n'y eut point, dans la conduite de l'Église, ce trouble, cette irritation qui méconnaissent toute justice et toute prudence. Mais il y eut le trouble et l'irritation que cause la vue de l'oppression et de l'outrage : sentiments qui peuvent s'accorder fort bien avec la longanimité, et qui, sans donner un instant de trêve à l'action du zèle, se gardent néanmoins de brusquer les événements, préférant les disposer avec maturité pour leur faire atteindre un résultat complet. Ce trouble et cette irritation sainte, comment peut-on mieux prouver qu'ils existaient dans le sein de l'Église qu'en rapportant les faits et les doctrines qu'on vient de voir ? Quelle protestation plus éloquente contre la durée de l'esclavage que la doctrine des deux illustres docteurs que nous venons de nommer ? Ils déclarent que c'est un fruit de malédiction, un châtiment de la prévarication du genre humain ; ils n'en conçoivent l'existence qu'en le plaçant au rang des grandes plaies dont l'humanité se voit affligée.

J'ai mis en lumière les raisons profondes qui déterminèrent l'Église à recommander l'obéissance aux esclaves, et il ne se trouvera personne qui ose lui reprocher cette conduite comme un oubli des droits de l'homme. Il ne faut pas croire pour cela que la société chrétienne ait manqué de la fermeté nécessaire

pour dire la vérité tout entière ; mais elle ne disait que ce qui était purement vérité, et vérité salutaire. Considérons, par exemple, ce qui a eu lieu par rapport au mariage des esclaves. On sait que leur union n'était pas regardée comme un véritable mariage, et que cette union même, telle quelle, ne pouvait être contractée sans le consentement des maîtres, sous peine d'être considérée comme nulle. Il y avait là une violation flagrante de la raison et de la justice. Que fit l'Église ? Elle repoussa sans détour cette énorme usurpation des droits de la nature. Entendons ce que dit à ce sujet le pape Adrien I^{er} : « Selon les paroles de l'Apôtre, de même qu'en Jésus-Christ on ne doit écarter des sacrements de l'Église ni l'homme libre, ni l'esclave, de même il n'est permis en aucune manière d'empêcher les mariages entre esclaves. Que si ces mariages ont été contractés malgré l'opposition et la répugnance des maîtres, néanmoins ils ne doivent être dissous en aucune façon. » (*De Conj. serv.*, l. iv, t. 9, c. 1.) Et qu'on ne regarde pas comme restreinte à certaines circonstances cette disposition qui assurait la liberté des esclaves sur un des points les plus importants : non, c'était quelque chose de plus : c'était leur liberté proclamée en cette matière ; l'Église ne voulait point que l'homme se trouvât rabaissé au niveau de la brute, et forcé d'obéir au caprice ou à l'intérêt d'un autre homme, sans égard pour les sentiments du cœur. Saint Thomas l'entendait de la même manière, puisqu'il soutient ouvertement qu'en ce qui est

de contracter mariage, *les esclaves ne doivent point obéissance à leurs maîtres.* (2^a 2, Q. 104, art. 5.)

Dans la rapide esquisse que je viens de tracer, je crois avoir tenu ma promesse, de n'avancer aucune proposition sans l'appuyer sur des documents irrécusables, et de ne point me laisser égarer par l'enthousiasme au point d'attribuer au Catholicisme ce qui ne lui appartient pas. Au moyen de preuves convaincantes, fournies par les temps et les lieux les plus divers; j'ai démontré que c'est le Catholicisme qui a aboli l'esclavage, malgré les idées, les mœurs, les intérêts, les lois, qui opposaient à cette entreprise un obstacle en apparence invincible; et il l'a aboli sans injustices, sans violences, sans bouleversements, avec la prudence la plus exquise et la modération la plus admirable. Nous avons vu l'Église catholique diriger contre l'esclavage des attaques si multipliées, si variées, si efficaces, que cette odieuse chaîne a été brisée sans un seul coup violent: exposée à l'action d'agents puissants, elle s'est relâchée peu à peu, s'est détachée; elle est enfin tombée en pièces.

Voici en résumé comment a procédé l'Église :

D'abord elle enseigne à haute voix les véritables doctrines sur la dignité de l'homme; elle détermine les obligations des maîtres et des esclaves, les déclare égaux devant Dieu, et par là réduit en poudre ces théories dégradantes qui souillent jusqu'aux écrits des plus grands philosophes de l'antiquité. Elle s'occupe ensuite d'appliquer ses doctri-

nes : elle s'efforce d'adoucir le traitement des esclaves ; lutte contre le droit atroce de vie et de mort ; ouvre aux esclaves les temples pour asile, et empêche, lorsqu'ils en sortent, qu'ils ne soient maltraités ; elle fait en sorte de substituer à la vindicte privée l'action des tribunaux. En même temps que l'Église, pour garantir la liberté des affranchis, rattache cette liberté à des motifs religieux, elle défend avec sollicitude et fermeté celle des hommes libres. Elle s'efforce de fermer les sources de l'esclavage ; rachète les captifs, s'oppose à la cupidité des Juifs, procure aux hommes qui se sont vendus des moyens faciles de recouvrer la liberté. L'Église, dans sa conduite vis-à-vis de ses propres esclaves, donne l'exemple de la douceur et du désintéressement ; elle facilite l'émancipation en admettant les esclaves dans les monastères, dans l'état ecclésiastique ; elle la facilite par cent moyens. C'est ainsi que, malgré le solide établissement qu'avait l'esclavage dans la société antique, malgré l'irruption des Barbares, malgré tant de guerres et de calamités qui paralysaient toute action régulatrice et bienfaisante, on vit la servitude, cette lèpre des civilisations antiques, diminuer rapidement parmi les nations chrétiennes, et finalement disparaître.

A coup sûr, dans tout cela, on ne découvre point un plan conçu et concerté par les hommes ; mais on y remarque, en l'absence de ce plan, une unité extraordinaire de tendances, une parfaite identité de vues : et c'est à nos yeux une démonstration évidente

du génie civilisateur et libérateur renfermé dans le Catholicisme. Les vrais observateurs se plairont à considérer dans le tableau que je viens de présenter l'admirable concorde avec laquelle marchent vers le même but les temps de l'empire, ceux de l'irruption des Barbares et ceux de la féodalité. Ils n'y regretteront point cette régularité mesquine qui distingue ce qui est l'œuvre exclusive de l'homme ; ils aimeront à recueillir en faisceau cette multitude de faits disséminés dans un apparent désordre, des bois de la Germanie aux champs de la Bétique, des bords de la Tamise à ceux du Tibre.

Ces faits, je ne les ai point inventés ; j'ai précisé les époques, cité les conciles : le lecteur trouvera, dans les notes jointes à ce volume, les textes mêmes dont je viens de faire un extrait. Si mon intention eût été de le tromper, j'aurais certes préféré la région vague des théories ; j'aurais appelé à mon aide les mots pompeux et séducteurs, tous les moyens propres à enchanter l'imagination ; je me serais placé enfin dans une de ces positions qui permettent à l'écrivain de supposer les choses à son gré et de faire briller les ressources de l'esprit. La tâche que je me suis imposée est plus pénible, peut-être moins brillante, mais certainement plus utile.

Nous demanderons maintenant à M. Guizot quels sont les *autres causes*, les *autres idées*, les *autres principes de civilisation* dont le développement, pour me servir de ses expressions, a été nécessaire « pour abolir ce mal des maux, cette iniquité des iniquités. »

les causes, ces idées, ces principes de civilisation qui, d'après lui, aidèrent l'Église dans l'œuvre de l'abolition de l'esclavage, ne fallait-il pas les expliquer, les indiquer du moins, afin d'épargner au lecteur la peine de les chercher ou de les deviner? Si ces principes n'émanèrent point du sein de l'Église, où étaient-ils? Se trouvaient-ils parmi les *débris de la civilisation antique*? Mais ces restes d'une civilisation mise en pièces, presque anéantie, pouvaient-ils opérer ce que cette même civilisation, lorsqu'elle était dans toute sa vigueur, dans tout son éclat, ne fit point et ne pensa point à faire? Ces ressources résidaient-elles dans l'*indépendance individuelle des Barbares*? mais cette individualité, compagne inséparable de la violence, formait au contraire une source d'oppression et d'esclavage. Se trouvaient-elles dans le *patronage militaire*, introduit, selon M. Guizot, par les Barbares eux-mêmes, patronage qui posa les fondements de cette organisation aristocratique convertie plus tard en féodalité? Mais que pouvait faire, pour l'abolition de l'esclavage, une institution précisément propre à perpétuer la servitude parmi les indigènes des pays conquis, et à l'étendre sur une portion considérable du peuple conquérant lui-même? Où est donc l'idée, la coutume, l'institution qui, née hors du Christianisme, aura contribué à l'abolition de l'esclavage? Qu'on signale l'époque de sa formation, le temps de son développement; qu'on nous montre qu'elle n'eut point son origine dans le Christianisme, et nous confesserons

que celui-ci ne saurait prétendre seul à l'honneur d'avoir aboli la servitude : nous sommes prêts à exalter cette idée, cette coutume, cette institution qui aura eu part à la grande entreprise d'affranchir l'humanité.

En terminant, il doit nous être permis d'interroger les Églises protestantes, ces filles ingrates qui, après avoir quitté le sein de leur Mère, s'attachent à la flétrir. Où étiez-vous lorsque l'Église catholique accomplissait en Europe l'abolition de l'esclavage, et comment osez-vous lui reprocher de sympathiser avec la servitude, d'avilir l'homme, d'usurper ses droits ? Pouvez-vous présenter un seul titre qui vous mérite au même degré la gratitude du genre humain ? Quelle part prétendez-vous dans cette grande œuvre, le premier fondement de la civilisation européenne ? Seul, sans votre concours, le Catholicisme l'a consommée ; seul, il aurait conduit l'Europe à ses hautes destinées, si vous n'étiez venues détourner la marche majestueuse des nations, en les poussant, à travers un chemin semé de précipices et couvert de ténèbres, au terme duquel Dieu seul sait ce qu'il y a (15).

CHAPITRE XX.

CONTRASTE ENTRE DEUX ORDRES DE CIVILISATION.

Nous avons vu que la civilisation européenne doit à l'Église catholique le plus beau fleuron de sa couronne, sa conquête la plus précieuse en faveur de l'humanité, *l'abolition de l'esclavage*. Ce fut l'Église qui, par ses doctrines aussi bienfaisantes qu'élevées, par un système aussi efficace que prudent, par sa générosité sans bornes, son zèle infatigable, sa fermeté invincible, abolit l'esclavage en Europe ; c'est-à-dire qu'elle fit faire à l'humanité son premier pas dans la voie de la régénération, et posa la première pierre sur laquelle devait s'asseoir le profond et large fondement de la civilisation européenne : *elle émancipa les esclaves, abolit pour jamais un état dégradant, et réalisa la liberté universelle*. Relever l'homme de son état d'abjection, le replacer au-dessus du niveau des brutes, tel devait être le premier soin. Partout où l'on trouve l'homme accroupi aux pieds d'un autre homme, attendant d'un œil inquiet les ordres d'un maître, ou tremblant au seul mouvement du fouet ; partout où l'homme est vendu comme

une bête de somme, où ses facultés et sa vie même sont évaluées au prix d'une vile monnaie, la civilisation manque de son développement convenable; elle reste faible, malade, faussée; car, dans ces lieux, l'humanité porte sur son front une marque d'ignominie.

Après avoir prouvé que ce fut le Catholicisme qui écarta cet obstacle à tout progrès social, examinons ce qu'il fait pour achever l'édifice de la civilisation européenne. Que si nous réfléchissons sérieusement sur tout ce que cette civilisation renferme de vital et de fécond, nous y trouverons, pour l'Eglise catholique, des titres innombrables à la reconnaissance des peuples. Avant tout, il convient de jeter un regard sur le tableau que nous présente la civilisation européenne, et de résumer en peu de mots ses principales perfections; par là, nous nous rendrons compte à nous-mêmes de notre admiration.

L'individu, enrichi d'un vif sentiment de sa dignité, d'un fond abondant d'activité, de persévérance, d'énergie; toutes ses facultés développées simultanément; la femme, élevée au rang de compagne de l'homme, et récompensée du devoir de la soumission par les égards respectueux qu'on lui prodigue; la douceur et la solidité des liens de famille, protégés par de fortes garanties de bon ordre et de justice; une conscience publique admirable, riche de sublimes maximes morales, de règles de justice et d'équité, de sentiments d'honneur et de dignité, conscience qui survit au naufrage de la morale privée, et

empêche que l'effronterie de la corruption arrive aux excès qu'a vus l'antiquité; une certaine douceur générale de mœurs qui, dans la guerre, écarte de grandes catastrophes, et dans la paix rend la vie plus aimable; un respect profond pour l'homme et pour ce qui lui appartient, ce qui rend très-rares les violences des particuliers et sert, sous tous les régimes politiques, comme d'un frein pour contenir les gouvernements; un désir ardent de perfection dans toutes les branches; une tendance irrésistible, parfois mal dirigée, mais toujours vive, à rendre meilleur l'état des classes nombreuses; une impulsion secrète qui porte à protéger la faiblesse, à secourir l'infortune, impulsion qui veut avoir un libre cours, ou qui, contrariée, refoulée, produit dans la société un état de malaise et d'inquiétude assez semblable à l'effet d'un remords; un esprit d'universalité, de propagande; un fond inépuisable de ressources pour se rajeunir sans périr et se sauver dans les plus grandes crises; une impatience généreuse qui veut devancer l'avenir, et d'où résultent une agitation, un mouvement incessants, sources de périls, mais plus communément sources de grands biens et symptômes d'une vie puissante : tels sont les grands caractères qui distinguent la civilisation européenne; tels sont les traits qui la placent à une élévation immense au-dessus de toutes les autres civilisations anciennes et modernes.

Lisez l'histoire de l'antiquité; promenez vos regards sur le globe : partout où ne règne pas le

Christianisme, et où la vie barbare ou sauvage ne prévaut pas, les civilisations ne ressemblent en rien à la nôtre, ne peuvent pas même lui être comparées. Au sein de quelques-unes de ces civilisations vous remarquez peut-être une certaine régularité et quelques signes de force, car il en est qui ont traversé de longs siècles; mais comment durent-elles? sans faire un pas, sans se mouvoir: elles manquent de vie; leur régularité et leur durée sont celles d'une statue de marbre qui, immobile, voit passer devant elle des flots de générations.

Certains peuples, néanmoins, au dehors du Christianisme, nous présentent une civilisation pleine d'activité et de mouvement; mais quelle activité et quel mouvement! Les uns, dominés par l'esprit mercantile, ne réussissent jamais à établir sur une base solide leur félicité intérieure: on les voit aborder aux plages nouvelles qui tentent leur cupidité, verser dans des colonies la surabondance de leur population, et fonder des factoreries nombreuses; mais c'est là tout leur génie. D'autres, disputant et combattant éternellement pour quelques degrés de liberté politique, négligent leur organisation sociale, oublient leur liberté civile, et s'agitent dans le cercle le plus étroit: ceux-ci ne seraient pas même dignes que la postérité conservât leur nom, si le génie du beau ne brillait chez eux d'un éclat indicible, et si les monuments de leur savoir, tels qu'un miroir, ne gardaient les reflets de la science traditionnelle de l'Orient. D'autres, grands et ter-

ribles, mais travaillés par les dissensions intestines, portent empreint sur leur front le formidable destin de la conquête ; ils accomplissent ce destin en subjuguant le monde, et aussitôt marchent à leur ruine, par une pente rapide, sur laquelle rien ne peut les retenir. D'autres enfin, exaltés par un fanatisme violent, se soulèvent, semblables aux vagues battues par l'ouragan : ils se précipitent sur les autres peuples, et menacent d'entraîner dans leur bruyant tumulte la civilisation chrétienne elle-même : mais leur effort est vain ; ces flots se brisent contre une résistance invincible ; toujours forcés de reculer, ils retombent sur eux-mêmes. Et maintenant, regardez à l'Orient ; voyez-les comme une mare impure que les ardeurs du soleil achèvent de dessécher ; voyez les fils et les successeurs de Mahomet et d'Omar, à genoux aux pieds de la puissance européenne, mendiant une protection que la politique ne leur accorde qu'en y mêlant mépris et dédain.

Tel est le tableau que nous présentent toutes les civilisations antiques et modernes, hors la civilisation européenne, c'est-à-dire chrétienne. Seule, celle-ci renferme à la fois tout ce que l'on trouve dans les autres de grand et de beau ; seule elle traverse les plus profondes révolutions sans périr ; seule elle s'étend à toutes les races, à tous les climats, et s'accommode aux formes politiques les plus diverses ; seule, enfin, elle s'enlace et s'unit à toute sorte d'institutions, pourvu qu'en y faisant circuler sa sève, elle y puisse produire ses fruits pour le bien de l'humanité.

Et d'où vient à la civilisation européenne son immense supériorité sur toutes les autres ? d'où est-elle sortie si fière, si riche, si variée et si féconde, avec ce cachet de dignité, de noblesse et d'élévation, sans castes, sans esclaves, sans eunuques, sans aucune de ces misères qui rongent les autres peuples antiques ou modernes ? Enfants de l'Europe, il nous arrive souvent de nous plaindre comme ne le fit jamais la portion la plus infortunée de l'humanité ; et nous ne songeons pas que tous nos maux, notre part dans le douloureux patrimoine de l'humanité, sont bien légers, ou même nuls, en comparaison de ceux qu'ont soufferts, que souffrent les autres peuples. Nous sommes les enfants privilégiés de la Providence ; et par cela même que notre bonheur est grand, notre délicatesse excessive est difficile à contenir. Ainsi un homme de haut rang, accoutumé à vivre entouré de considération et de respect, s'irrite d'une parole légère ; la plus petite contrariété le remplit de malaise et d'affliction, et il oublie cette multitude d'hommes dont la nudité n'est couverte que de haillons, et qui n'ont pour apaiser leur faim qu'un morceau de pain recueilli à travers mille insultes !

L'esprit, en contemplant la civilisation européenne, se trouve assailli de tant d'impressions diverses, sollicité par tant d'objets qui réclament à la fois son attention, qu'au milieu du charme et de la magnificence du spectacle, il se sent ébloui et ne sait par quel côté commencer son examen. Le meilleur

moyen, en pareil cas, est de simplifier, de décomposer l'objet complexe, de le réduire aux éléments les plus simples. *L'individu, la famille, la société*, tel doit être le triple objet de nos investigations. Si nous parvenons à bien connaître ces trois éléments, tels qu'ils sont en eux-mêmes, et abstraction faite des variations légères qui n'affectent point leur essence, la civilisation européenne, avec toutes ses richesses et ses secrets, se déroulera à nos yeux, comme on voit sortir du sein des ombres un paysage éclairé par l'aurore.

La civilisation européenne possède les principales vérités touchant l'individu, la famille et la société; c'est à cela qu'elle doit tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a. Nulle part on n'a mieux compris qu'en Europe, la vraie nature, les véritables rapports, la véritable fin de ces trois choses, sur lesquelles nous avons des idées, des sentiments, des vues qui ont manqué à toutes les autres civilisations. Or, ces idées et ces sentiments, gravés jusque sur la physionomie des peuples européens, sont inoculés à leurs lois, à leurs mœurs, à leurs institutions, à leur langage; on les respire avec l'air, ils ont imprégné toute l'atmosphère de leur arôme vivifiant. D'où vient cela? De ce que l'Europe, depuis des siècles, renferme dans son sein un principe robuste qui conserve, propage et fait fructifier la vérité. Et ce fut précisément lorsque la société dissoute eut à se former de nouveau, que ce principe réparateur eut le plus d'influence et d'ascendant. Le temps a marché, de

grands changements ont eu lieu, le Catholicisme a subi bien des vicissitudes dans son influence et son pouvoir sur les destinées de l'Europe; mais la civilisation, qui était son œuvre, se trouvait trop affermie pour être facilement détruite. L'impulsion donnée avait été trop forte et trop assurée pour qu'on pût en changer facilement la direction. La société européenne pouvait être comparée à un être jeune et robuste, dans les veines duquel circulent abondamment la santé et la vie : les excès du travail, ceux de la dissipation peuvent bien l'abattre, le faire pâlir ; mais, l'instant d'après, la fraîcheur renaît sur son visage, et ses membres recouvrent leur souplesse et leur vigueur.

CHAPITRE XXI.

DE L'INDIVIDU. — DU SENTIMENT DE L'INDÉPENDANCE
PERSONNELLE, D'APRÈS M. GUIZOT.

L'individu : voilà le plus simple et le premier élément de la société. Si l'individu n'est pas bien constitué, s'il est mal compris et mal apprécié, il y aura toujours un obstacle au progrès de la vraie civilisation.

Avant tout, il faut faire observer qu'il ne s'agit ici

que de l'individu, de l'homme tel qu'il est en lui-même, et abstraction faite des rapports nombreux qui l'environnent dès que l'on vient à le considérer comme membre d'une société. Mais qu'on ne croie pas pour cela que je veuille considérer l'homme dans un isolement absolu, l'emporter au désert, le réduire à l'état sauvage, et analyser l'individualité humaine telle qu'elle s'offre à nous dans quelques hordes errantes, monstrueuse exception qui n'a pu être que le résultat de la dégradation de notre nature. Autant vaudrait ressusciter la méthode de Rousseau, pure utopie, qui ne peut conduire qu'à l'erreur et à l'extravagance. On peut examiner à part, isolément, les pièces d'une machine, afin d'en mieux comprendre la structure particulière; mais il faut se garder d'oublier l'usage auquel on les destine, et ne jamais perdre de vue le tout dont elles font partie. Sans cela, le jugement que l'on en porterait serait certainement erroné. Le tableau le plus sublime ne serait qu'une monstruosité, si l'on en examinait les groupes et les figures, en les isolant complètement les uns des autres : avec une semblable méthode, on ferait passer pour rêves d'un homme en délire les prodiges de Michel-Ange et de Raphaël.

L'homme n'est point seul dans le monde et n'est point né pour vivre seul. Outre ce qu'il est en soi, l'homme est une partie du grand système de l'univers; outre la destinée qui lui appartient dans le vaste plan de la création, il est élevé, par la bonté du Créateur, à une autre sphère, plus haute, supé-

rieure à toute pensée terrestre. Il ne faut rien omettre de tout cela, la bonne philosophie n'en doit rien oublier. Il nous reste maintenant à faire une étude sur l'individu et sur l'individualité.

En considérant l'homme, on peut faire abstraction de sa qualité de citoyen, abstraction qui, loin de conduire à d'extravagants paradoxes, est très-propre à faire comprendre une particularité remarquable de la civilisation européenne, un de ses caractères distinctifs, qui seul nous empêcherait de la confondre avec les autres. Tout le monde concevra sans peine qu'il soit possible de distinguer l'homme du citoyen, et que ces deux aspects se prêtent à des considérations fort différentes ; mais il est plus difficile de dire jusqu'où doivent être reculées les limites de cette distinction, jusqu'à quel point le sentiment de l'indépendance est convenable, quelle est la sphère que l'on doit assigner au développement purement individuel, enfin ce que notre civilisation nous présente de particulier sur ce point. La différence que nous trouverons à cet égard entre nos sociétés et les autres devra être convenablement appréciée ; il faudra indiquer d'où vient cette différence, et en peser les résultats. Tâche difficile, je le répète, car il y a ici diverses questions, belles, importantes, mais délicates, et dans l'examen desquelles il est très-facile de prendre le change : ce n'est pas sans peine qu'on peut fixer son regard sur ces objets vagues, indéterminés, flottants, qui ne sont rattachés entre eux que par des liens imperceptibles.

Nous rencontrerons ici la fameuse *indépendance*

personnelle, qui, d'après M. Guizot, a été importée par les Barbares du Nord, et a joué un rôle si important dans l'histoire de la civilisation européenne. Le célèbre publiciste, analysant les éléments de cette civilisation, et signalant la part qu'y ont eue, selon lui, l'Empire romain et l'Église, prétend trouver un principe singulier de fécondité dans le sentiment d'individualité que les Germains apportaient avec eux et qu'ils inoculèrent aux mœurs de l'Europe.

Il ne sera point inutile de rendre compte de l'opinion de M. Guizot sur cette matière. En fixant par là l'état de la question, nous dissiperons les erreurs graves de certaines personnes, erreurs imposées par l'autorité d'un écrivain dont le talent et l'éloquence ont malheureusement rendu plausible ce qui n'est au fond qu'un paradoxe.

Le premier soin, en combattant les opinions d'un écrivain, doit être de ne lui point attribuer ce qu'en réalité il n'a pas dit : la matière qui nous occupe pouvant donner lieu, d'ailleurs, à de nombreuses méprises, il sera bon de transcrire en entier les paroles de M. Guizot. « C'est, dit-il, l'état général de la société chez les Barbares que nous avons besoin de connaître. Or, il est très-difficile aujourd'hui de s'en rendre compte. Nous parvenons sans trop de peine à comprendre le système municipal romain et l'Église chrétienne; leur influence s'est perpétuée jusqu'à nos jours : nous en retrouvons les traces dans une multitude d'institutions, de faits actuels; nous avons mille moyens de les reconnaître et de les ex-

pliquer. Les mœurs, l'état social des Barbares, ont péri complètement ; nous sommes obligés de les deviner, soit d'après les plus anciens monuments historiques, soit par un effort d'imagination. »

Ce qui nous a été conservé des mœurs des Barbares est en effet bien peu de chose ; ce n'est pas cette assertion que je veux nier. Je ne disputerai pas non plus avec M. Guizot sur l'autorité que peuvent présenter des faits complétés, ainsi qu'il le dit, par un effort d'imagination et en grande partie *devinés*. Je comprends d'ailleurs comme lui la vraie nature de ces questions, et sens très-bien qu'en pareil examen on ne saurait procéder avec la règle et le compas. Toutefois, que le lecteur se tienne en garde : voici un paradoxe couvert d'un brillant déguisement.

« Il y a un sentiment, un fait, continue M. Guizot, qu'il faut avant tout bien comprendre pour se représenter avec vérité ce qu'était un Barbare : c'est le plaisir de l'indépendance individuelle, le plaisir de se jouer, avec sa force et sa liberté, au milieu des chances du monde et de la vie ; les joies de l'activité sans travail ; le goût d'une destinée aventureuse, pleine d'imprévu, d'inégalité, de péril. Tel était le sentiment dominant de l'état barbare, le besoin moral qui mettait ces masses d'hommes en mouvement. Aujourd'hui, dans cette société si régulière où nous sommes enfermés, il est difficile de se représenter ce sentiment avec tout l'empire qu'il exerçait sur les Barbares des quatrième et cinquième siècles. Il y a un seul ouvrage, à mon avis, où ce caractère de la

barbarie se trouve empreint dans toute son énergie : c'est l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, de M. Thierry, le seul livre où les motifs, les penchants, les impulsions qui font agir les hommes dans un état social voisin de la barbarie, soient sentis et reproduits avec une vérité vraiment homérique. Nulle part on ne voit si bien ce que c'est qu'un Barbare et la vie d'un Barbare. Quelque chose s'en retrouve aussi, quoiqu'à un degré bien inférieur, à mon avis, d'une manière bien moins simple, bien moins vraie, dans les romans de M. Cooper sur les sauvages d'Amérique. Il y a dans la vie des sauvages d'Amérique, dans les relations et les sentiments qu'ils portent au milieu des bois, quelque chose qui rappelle jusqu'à un certain point les mœurs des anciens Germains.—Sans doute ces tableaux sont un peu idéalisés, un peu poétiques ; le mauvais côté des mœurs et de la vie barbare n'y est pas présenté dans toute sa crudité. Je ne parle pas seulement des maux que ces mœurs entraînent dans l'état social, mais de l'état intérieur, individuel du Barbare lui-même. Il y avait, dans ce besoin passionné d'indépendance personnelle, quelque chose de plus grossier, de plus matériel qu'on ne le croirait d'après l'ouvrage de M. Thierry ; il y avait un degré de brutalité, d'ivresse, d'apathie, qui n'est pas toujours fidèlement reproduit dans ses récits. Cependant, lorsqu'on regarde au fond des choses, malgré cet alliage de brutalité, de matérialisme, d'égoïsme stupide, le goût de l'indépendance individuelle est un sentiment noble, moral,

qui tire sa puissance de la nature morale de l'homme; c'est le plaisir de se sentir homme, le sentiment de la personnalité, de la spontanéité humaine dans son libre développement.

« Messieurs, c'est par les Barbares germains que ce sentiment a été introduit dans la civilisation européenne; il était inconnu au monde romain, inconnu à l'Église chrétienne, inconnu à presque toutes les civilisations anciennes. Quand vous trouvez, dans les civilisations anciennes, la liberté, c'est la liberté politique, la liberté du citoyen. Ce n'est pas de sa liberté personnelle que l'homme est préoccupé, c'est de sa liberté comme citoyen. Il appartient à une association, il est dévoué à une association, il est prêt à se sacrifier à une association. Il en était de même de l'Église chrétienne; il y régnait un sentiment de grand attachement à la corporation chrétienne, de dévouement à ses lois, un vif besoin d'étendre son empire; ou bien le sentiment religieux amenait une réaction de l'homme sur lui-même, sur son âme, un travail intérieur pour dompter sa propre liberté et se soumettre à ce que voulait sa foi. Mais le sentiment de l'indépendance personnelle, le goût de la liberté se déployant à tout hasard, sans autre but presque que de se satisfaire; ce sentiment, je le répète, était inconnu à la société romaine, à la société chrétienne. C'est par les Barbares qu'il a été importé et déposé dans le berceau de la civilisation moderne. Il y a joué un si grand rôle, il y a produit de si beaux résultats, qu'il est impossible de ne pas

le mettre en lumière comme un de ses éléments fondamentaux.» (*Histoire générale de la civilisation en Europe*, leçon II.)

Le sentiment de l'indépendance personnelle attribué exclusivement à un peuple, ce sentiment vague, indéfinissable, mélange singulier de noblesse et de brutalité, de barbarie et de civilisation, est quelque chose de poétique et de très-propre à séduire l'imagination : mais par malheur, dans le contraste destiné à augmenter l'effet de ces coups de pinceau, se laisse sentir quelque chose d'extraordinaire, je dirai même de contradictoire, qui fait soupçonner à la raison sévère quelque erreur cachée.

S'il est vrai que le phénomène dont il s'agit ait existé, quelle en fut l'origine? Dira-t-on que ce fut un résultat du climat? Mais comment concevoir que les glaces du Nord aient enfanté ce qui ne se retrouvait point sous les ardeurs du Midi? Comment se fait-il que le sentiment de l'indépendance personnelle manquât précisément à ces contrées méridionales de l'Europe, où le sentiment de l'indépendance politique se développait avec tant de force? Et ne serait-ce point une chose étrange, pour ne pas dire absurde, que les divers climats se fussent partagé, ainsi qu'un patrimoine, cette double espèce de liberté?

Peut-être dira-t-on que ce sentiment procédait de l'état social. Mais, dans ce cas, il n'en fallait point faire le signe caractéristique d'un seul peuple; M. Guizot devait dire, d'une manière générale, que ce sentiment est le propre des nations placées dans le même

état social que les Germains. D'ailleurs, dans cette hypothèse même, comment ce qui était le propre de la barbarie put-il être un germe, un principe fécond de civilisation? Ce sentiment, que la civilisation devait effacer, ne pouvait se conserver au milieu d'elle, encore moins contribuer à la développer. S'il devait absolument s'y perpétuer sous quelque forme, pourquoi le même phénomène ne s'est-il point produit au sein d'autres civilisations? Assurément les Germains n'ont pas été le seul peuple qui, de la barbarie, ait passé à la civilisation.

Au reste, je ne prétends pas dire que les Barbares du Nord n'aient pas offert sous cet aspect quelque particularité digne d'attention : il est véritable qu'on trouve dans la civilisation européenne un sentiment de personnalité, si je puis ainsi dire, inconnu aux autres civilisations. Mais, ce que j'ose affirmer, c'est qu'il est peu philosophique de recourir à des mystères, à des énigmes pour expliquer l'*individualité* des Germains, et qu'il est inutile de rechercher dans la barbarie de ces peuples le secret de la supériorité qui appartient sur ce point à la civilisation européenne.

Afin de nous former une idée nette de cette question aussi complexe qu'importante, précisons avant tout, le mieux qu'il nous sera possible, la vraie nature de l'*individualité* des Barbares. Dans une brochure publiée il y a quelques années, et dont le titre était : *Observations sociales, politiques et économiques sur les biens du clergé*, j'ai traité incidemment de cette *individualité*, et me suis efforcé d'éclaircir les idées

sur ce sujet, Depuis ce temps je n'ai point changé d'opinion ; je me suis, au contraire, affermi dans celle que j'avais ; qu'on me permette de transcrire ce que je disais alors : « Qu'était ce sentiment ? Était-il particulier à ces peuples ? Était-ce un résultat des influences du climat, d'une situation sociale ? Est-ce par hasard un sentiment qui se retrouve dans tous les lieux, dans tous les temps, mais qui se présentait ici modifié par des circonstances particulières ? Quelle était sa force, sa tendance ? Que renfermait-il de juste ou d'injuste, de noble ou de dégradant, de profitable ou de nuisible ? Quel bien apporta-t-il à la société, quels maux ? Comment ces maux furent-ils combattus, par qui, par quels moyens, avec quel résultat ? Voilà bien des questions, mais qui ne sont pas aussi compliquées qu'on pourrait d'abord le croire : dès qu'une idée fondamentale sera éclaircie, les autres se dérouleront sans peine, et la théorie, une fois simplifiée, recevra aussitôt de l'histoire confirmation et appui.

* Il existe au fond du cœur de l'homme un sentiment puissant, vif, ineffaçable, qui le pousse à se conserver, à écarter les maux, à se procurer bien-être et bonheur. Qu'on le nomme amour-propre, instinct de conservation, désir de la félicité, de la perfection, égoïsme, *individualité*, de quelque nom qu'on l'appelle, ce sentiment existe : il existe au dedans de nous, et nous ne saurions douter de son existence ; il nous accompagne dans toutes nos actions, depuis l'instant où nous ouvrons les yeux à la

lumière, jusqu'à celui où nous descendons dans la tombe. Ce sentiment, si l'on en observe bien l'origine, la nature et l'objet, n'est autre chose qu'une grande loi de tous les êtres, appliquée à l'homme; loi qui forme une garantie de la conservation et de la perfection des individus, et contribue d'une manière admirable à l'harmonie de l'univers. Il est clair qu'un pareil sentiment doit naturellement nous porter à haïr l'oppression, à ne souffrir qu'avec peine ce qui gêne, ce qui comprime l'usage de nos facultés. La raison en est facile à concevoir : ce qui gêne cause du malaise, ce à quoi notre nature s'oppose : il n'est pas jusqu'à l'enfant le plus tendre qui ne souffre impatiemment le lien qui l'attache dans son berceau ; il se fâche, il se tourmente, il pleure.

« D'autre part, l'individu, pour peu qu'il ne soit pas totalement dépourvu de la connaissance de lui-même, pour peu que ses facultés intellectuelles se soient développées, sentira naître au fond de son âme un autre sentiment qui n'a rien de commun avec l'instinct de conservation, un sentiment qui appartient exclusivement à l'ordre de l'intelligence. Je parle du sentiment de la dignité, de l'estime de nous-même, feu qui, allumé dans notre cœur dès l'enfance la plus tendre, y est nourri, avivé par le temps, et nous tient, dans toutes les périodes de notre vie, inquiets, actifs, agités. La sujétion d'un homme à un autre homme à quelque chose qui blesse ce sentiment de dignité ; car, en supposant même toute la liberté, toute la douceur possibles, et le plus

parfait respect pour la personne soumise, cette sujétion révèle à la personne qui obéit une faiblesse ou une nécessité qui la contraint de laisser retrancher quelque chose du libre usage de ses facultés. — Telle est la seconde origine du sentiment de l'indépendance personnelle.

« Il suit de ce que je viens de dire que l'homme porte toujours en soi un certain amour de l'indépendance, que ce goût d'indépendance est nécessairement commun à tous les temps et à tous les pays, car il a sa racine dans les deux sentiments les plus naturels à l'homme : *le désir du bien-être, et la conscience de sa dignité.*

« Ces sentiments peuvent se modifier, varier jusqu'à l'infini, en raison de l'infinité de situations dans lesquelles l'individu peut se trouver, sous le rapport physique et sous le rapport moral. Sans sortir du cercle qui leur est tracé par leur essence même, ces sentiments peuvent se graduer, quant à leur énergie ou à leur faiblesse, sur la plus vaste échelle ; ils peuvent être moraux ou immoraux, justes ou injustes, nobles ou vils, avantageux ou nuisibles. Par conséquent, ils communiqueront à l'individu les inclinations, les habitudes, les mœurs les plus diverses, et donneront à la physionomie des peuples des traits fort différents, selon le mode particulier et caractéristique dont ils affecteront l'individu. Ces notions une fois éclaircies, d'après une vraie connaissance du cœur de l'homme, on conçoit de quelle manière doivent se résoudre toutes les questions

générales qui se rapportent au sentiment de l'individualité ; on comprend aussi qu'il est inutile de recourir à des paroles mystérieuses, à des explications poétiques, car il n'y a rien dans tout cela qui ne puisse être soumis à une rigoureuse analyse.

« Les idées que l'homme se forme de son bien-être et de sa dignité, les moyens qu'il emploie pour atteindre l'un et conserver l'autre, voilà ce qui établira les degrés d'énergie, déterminera la nature, fixera le caractère et signalera la tendance de ces sentiments : en d'autres termes, tout dépendra de l'état physique et moral de la société et de l'individu. Maintenant (toutes les autres circonstances se trouvant égales) donnez à l'homme les véritables idées de bien-être et de dignité qu'enseignent la raison et surtout la Religion chrétienne, et vous formerez un bon citoyen. Donnez ces mêmes idées faussées, exagérées, telles que les expliquent des écoles perverses, telles que les proclament les tribuns de tous les temps et de tous les pays, et vous répandrez une semence abondante de perturbations et de désordre.

« Il nous reste à faire l'application de cette doctrine au fait spécial qui nous occupe.

« Fixons notre attention sur les peuples qui envahirent et renversèrent l'Empire romain : en ajoutant, aux traits que l'histoire nous en a conservés, les conjectures qu'autorisent les circonstances mêmes et les données générales que la science moderne a pu recueillir de l'observation immédiate de

diverses tribus d'Amérique, il ne nous sera pas impossible de nous former une idée de ce qu'était l'état de la société et de l'individu chez les Barbares envahisseurs. Dans leur pays natal, au milieu de leurs montagnes et de leurs forêts couvertes de neiges, ils avaient aussi leurs liens de famille, leur religion, leurs traditions, leurs mœurs, l'attachement au sol héréditaire, l'amour pour l'indépendance de la patrie, l'enthousiasme pour les hauts faits des ancêtres et pour la gloire acquise dans les combats, enfin le désir de perpétuer après eux une race robuste, vaillante et libre; ils avaient leurs distinctions de famille, leurs tribus, leurs prêtres, leurs chefs, leur gouvernement. En laissant de côté tout ce qu'il y aurait à dire sur leur monarchie, sur leurs assemblées publiques, et telles autres questions étrangères à notre sujet (lesquelles d'ailleurs renferment toujours quelque chose d'hypothétique), je me contenterai d'observer une chose qui, pour tous les lecteurs, sera incontestable : c'est que chez eux l'organisation de la société était telle qu'on pouvait l'attendre d'idées rudes et superstitieuses, d'habitudes grossières et de mœurs féroces : en d'autres termes, leur état social ne dépassait pas le niveau qui naturellement se trouvait marqué par deux nécessités impérieuses : la première, d'empêcher que l'anarchie la plus complète ne régnât dans leurs forêts; la seconde, d'avoir quelque chef pour guider au combat leurs hordes confuses.

« Nés dans des climats rigoureux, s'embarrassant

les uns les autres par leur étonnante multiplication, pauvres par cela même de moyens de subsistance, ces peuples enviaient l'abondance des contrées spacieuses et cultivées qui se déroulaient sous leurs yeux : ils se sentaient à la fois pressés par de grands besoins et excités par la proximité de la proie. Devant eux, point d'autre digue que les faibles légions d'une civilisation caduque. Les bras pleins de force, le cœur plein de courage et d'audace, leur multitude même augmentant leur hardiesse, ils se détachaient sans peine de leur pays natal ; un esprit d'aventure et d'entreprise s'emparait d'eux : ils se précipitaient sur l'Empire, comme un torrent qui tombe d'une roche élevée et inonde les plaines voisines.

« Quelque imparfait que fût leur état social, quelque grossiers qu'en fussent les nœuds, cet état cependant leur suffisait dans leur pays natal, au sein de leurs mœurs primitives. Si les Barbares étaient restés dans leurs forêts, cette forme de gouvernement, qui atteignait son but à sa manière, se serait perpétuée parmi eux ; car elle était née de la nécessité même, elle se trouvait adaptée aux circonstances, enracinée dans les habitudes, sanctionnée par le temps, liée aux traditions et aux souvenirs de toute espèce.

« Mais ces liens sociaux, trop faibles, ne pouvaient être transportés sans se briser. Ces formes de gouvernement, accommodées à l'état de la barbarie, étaient tellement circonscrites, qu'elles ne pouvaient guère s'appliquer à la situation nouvelle dans la-

quelle ces peuples se trouvèrent presque subitement placés.

« Figurez-vous ces enfants sauvages lancés sur le Midi, comme un lion sur sa proie ; leurs chefs les précèdent, ils sont suivis de l'essaim de leurs femmes et de leurs enfants ; avec eux ils traînent leurs troupeaux et un attirail grossier. Ils mettent en pièces sur leur passage de nombreuses légions ; ils forcent les retranchements, ravagent les campagnes, incendient les cités populeuses, et se font d'immenses troupes d'esclaves ramassés sur leur chemin. Ils renversent tout ce qui s'oppose à leur furie, et poussent devant eux des multitudes qui fuient pour échapper au fer et au feu. Voyez, l'instant d'après, ces mêmes hommes, exaltés par la victoire, enorgueillis de leur butin, endurcis par les combats et les massacres. Transportés comme par enchantement dans un nouveau climat, sous un autre ciel, ils nagent dans l'abondance et dans des jouissances de toute espèce. Un mélange confus d'idolâtrie et de Christianisme, de mensonges et de vérités, est devenu leur religion ; leurs principaux chefs ont été tués ; les familles se trouvent confondues, les races mêlées, les coutumes et les mœurs anciennes ont disparu. Ces conquérants se voient jetés au milieu de pays immenses, parmi des peuples qui diffèrent entre eux de langages, d'idées, de mœurs, d'usages : figurez-vous, si vous le pouvez, ce désordre, cette confusion, ce chaos ; dites-moi si les liens qui formaient la société de ces peuples ne sont pas mis en pièces,

et si vous ne voyez pas disparaître tout à coup la société barbare avec la société civilisée, et toute l'antiquité s'anéantir avant que rien de nouveau la remplace ?

« Or, à ce moment-là, fixez votre regard sur le fils de l'Aquilon, lorsqu'il sent tous les liens qui l'attachaient à la société se relâcher ; lorsque toutes les chaînes qui contenaient sa férocité se brisent ; lorsqu'il se trouve seul, isolé, dans une position si nouvelle, si singulière, si extraordinaire, avec un souvenir obscur de son pays, et sans affection pour celui qu'il vient d'occuper ; sans respect pour aucune loi, sans crainte pour aucun homme, sans attachement pour aucune coutume. Ne le voyez-vous pas se précipiter partout où l'attirent ses habitudes de vagabondage et de violence ? Sûr de la vigueur de son bras et de l'agilité de son pied, il se laisse diriger par une imagination que les hasards et les combats ont exaltée. Il se jette témérairement dans toutes les entreprises, repousse tout frein et va chercher ses délices dans de nouvelles luttes et de nouvelles aventures. Ne trouvez-vous point ici la mystérieuse individualité, le sentiment de l'indépendance personnelle, dans sa réalité philosophique et tel que le montre l'histoire ?

« Cette individualité brutale, ce sentiment féroce d'indépendance, qui ne pouvait se concilier ni avec le bien-être, ni avec la véritable dignité de l'individu, contenait un principe de guerre éternelle, de vie toujours errante, et devait nécessairement ame-

ner la dégradation de l'homme et la dissolution complète de la société. Loin de renfermer un germe de civilisation, cette indépendance était ce qui devait le plus sûrement conduire l'Europe à l'état sauvage : elle étouffait le germe même de la société, en empêchant toute tentative d'organisation, et achevant d'anéantir ce qui restait de la civilisation antique. »

Les réflexions qu'on vient de lire sont plus ou moins fondées, plus ou moins heureuses ; mais du moins elles n'offrent pas l'inconséquence (pour ne pas dire plus) d'amalgamer la barbarie avec la civilisation ; je ne présente point, dans ces pages, le même élément tour à tour comme un *principe de civilisation* et comme un obstacle opposé à toute tentative d'organisation sociale. C'est ce qui arrive à M. Guizot. Lui-même, en effet, a pris soin de faire ressortir l'incohérence de sa propre doctrine : le lecteur ne trouvera pas mauvais que je fasse entendre ses paroles : « Il est clair, dit-il, que si les hommes n'ont pas des idées qui s'étendent au delà de leur propre existence, si leur horizon intellectuel est borné à eux-mêmes, s'ils sont livrés au vent de leurs passions, de leurs volontés, s'ils n'ont pas entre eux un certain nombre de notions et de sentiments communs, autour desquels ils se rallient ; il est clair, dis-je, qu'il n'y aura point entre eux de société possible ; que chaque individu sera, dans l'association où il entrera, un principe de trouble et de dissolution.

« Partout où l'individualité domine presque absolument, où l'homme ne considère que lui-même, où

ses idées ne s'étendent pas au delà de lui-même, où il n'obéit qu'à sa propre passion, la société, j'entends une société un peu étendue et permanente, lui devient à peu près impossible. Or, telle était, à l'époque qui nous occupe, l'état moral des conquérants de l'Europe. J'ai fait remarquer, dans la dernière séance, que nous devons aux Germains le sentiment énergique de la liberté individuelle, de l'individualité humaine. Or, dans un état d'extrême grossièreté et d'ignorance, ce sentiment, c'est l'égoïsme dans toute sa brutalité, dans toute son insociabilité. Du cinquième au huitième siècle, il en était à ce point parmi les Germains. Ils ne s'inquiétaient que de leur propre intérêt, de leur propre passion, de leur propre volonté ; comment se seraient-ils accommodés à un état un peu social ? On essayait de les y faire entrer, ils l'essayaient eux-mêmes ; ils en sortaient aussitôt par un acte d'imprévoyance, par un éclat de passion, par un défaut d'intelligence. On voit, à chaque instant, la société tenter de se former ; à chaque instant on la voit rompue par le fait de l'homme, par l'absence des conditions morales dont elle a besoin pour subsister.

« Telles étaient, messieurs, les deux causes déterminantes de l'état de la barbarie. Tant qu'elles se sont prolongées, la barbarie a duré. » (*Histoire générale de la civilisation en Europe*, leçon III.)

Il est arrivé à M. Guizot, par rapport à sa théorie de l'individualité, ce qui est ordinaire aux grands talents. Un phénomène singulier les frappe ; ils con-

coivent un ardent désir d'en découvrir la source, et entraînés par une secrète tendance à signaler une origine nouvelle, inattendue, surprenante, ils tombent dans l'erreur. Une autre raison devait contribuer à l'égarer. Promenant sur la civilisation européenne son regard pénétrant, et comparant cette civilisation avec les plus fameuses de l'antiquité, il aperçut une différence très-remarquable entre l'*individu* tel qu'il se présente de nos jours et l'*individu* des sociétés antiques. Il vit, il sentit dans l'homme de l'Europe moderne, quelque chose de plus noble, de plus indépendant que chez le Grec et le Romain ; il fallait expliquer cette différence ; or, la situation particulière dans laquelle se trouvait l'historien philosophe rendait cette tâche difficile. Dès le premier coup d'œil jeté sur les éléments de la civilisation européenne, M. Guizot avait fort bien vu que l'Église était l'un des plus puissants, l'un des plus influents de ces éléments : de l'Église venait l'impulsion la plus capable de faire marcher le monde vers un avenir grand et fortuné ; M. Guizot l'a reconnu aussitôt, et il a rendu hommage à la vérité par quelques-uns de ces traits éclatants qui lui sont familiers. Mais, pour expliquer le nouveau phénomène qui se présentait à sa vue, M. Guizot pouvait-il uniquement recourir au Christianisme, à l'Église ? Ç'aurait été abandonner à l'Église seule la grande œuvre de la civilisation ; or, à tout prix, M. Guizot lui voulait donner des coadjuteurs. Voilà pourquoi, fixant ses regards sur les hordes barbares, il prétend décou-

vrir dans la physionomie farouche, dans le regard inquiet et menaçant du fils des forêts, le type quelque peu grossier, mais véritable, de la noble indépendance, de l'élévation et de la dignité que l'Européen porte empreintes sur ses traits.

Après avoir éclairci la nature de la mystérieuse personnalité des Germains, et démontré que, loin d'être un élément de civilisation, c'était une source de désordres et de barbarie, il convient d'examiner quelle différence existe, par rapport au sentiment de la dignité, entre la civilisation européenne et les autres civilisations; il faut déterminer quelles modifications a subies en Europe un sentiment qui, considéré en soi, se trouve, ainsi que nous l'avons vu, commun à tous les hommes.

En premier lieu, rien n'autorise cette assertion de M. Guizot, que *le sentiment de l'indépendance personnelle, le goût de la liberté se déployant à tout hasard, sans autre but presque que de se satisfaire, fut inconnu à la société romaine*. M. Guizot prétend-il parler uniquement du sentiment de l'indépendance à l'état sauvage, à l'état de férocité? Autant, dans ce cas, vaudrait dire que les peuples civilisés ne pouvaient présenter le caractère distinctif de la barbarie. Pour notre compte (en mettant à part la férocité), nous sommes d'avis que le sentiment d'indépendance existait, et très-vif, non-seulement chez les Romains, mais chez les autres peuples les plus célèbres de l'antiquité.

« Quand vous trouvez, dans les civilisations an-

iennes, dit M. Guizot, la liberté, c'est la liberté politique, la liberté du citoyen. Ce n'est pas de sa liberté personnelle que l'homme est préoccupé, c'est de sa liberté comme citoyen ; il appartient à une association, il est dévoué à une association, il est prêt à se sacrifier à une association. » Je ne nierai point que cet esprit de sacrifice au profit d'une association n'ait existé chez les peuples anciens : il y fut même accompagné de quelques particularités remarquables, que je me propose d'expliquer plus loin. Néanmoins, on pourrait mettre en doute que *le goût de la liberté sans autre but presque que de se satisfaire*, se trouve plus développé parmi nous que chez ces peuples anciens. En effet, quel objet poursuivaient les Phéniciens, les Grecs de l'Archipel et de l'Asie Mineure, les Carthaginois, dans ces expéditions maritimes, aussi audacieuses, aussi périlleuses pour ces temps-là, que celles de nos marins les plus intrépides ? Était-ce pour *se sacrifier à une association* qu'ils allaient avec tant d'ardeur chercher des plages nouvelles, et ramasser l'or, l'argent et les autres matières précieuses ? N'étaient-ils point guidés dans ces entreprises par le désir d'acquérir, de *se satisfaire* ? Où est donc l'association ? Je ne vois que l'individu, avec ses passions, ses goûts et son ardeur pour les satisfaire. Et les Grecs, ces Grecs, si voluptueux, si altérés de plaisirs, n'avaient-ils point le sentiment le plus vif de leur *indépendance personnelle*, le désir de vivre avec liberté, *sans autre but que de se satisfaire* ? Leurs poètes chantant le nectar et les amours, leurs

libres courtisanes recevant les hommages des plus illustres citoyens et faisant oublier aux sages la gravité philosophique, le peuple célébrant ses fêtes au milieu d'une licence effroyable n'offraient-ils non plus qu'un sacrifice sur les autels de l'association? N'y avait-il pas là le désir de *se satisfaire*?

Pour ce qui est des Romains, s'il fallait chercher des preuves à l'appui de notre assertion dans ce qu'on appelle les beaux temps de la République, peut-être ne serait-il pas aussi aisé d'en trouver. Mais il s'agit précisément des Romains de l'Empire, de l'époque de l'irruption des Barbares; de ces Romains altérés de jouissances et dévorés de cette fièvre de dissolution dont l'histoire nous a conservé de si honteux tableaux. Leurs palais superbes, leurs magnifiques *villas*, leurs bains, leurs salles de festin, leurs tables surchargées, leurs vêtements efféminés, leur dissipation, ne révèlent-ils pas assez l'individu qui, sans souci de l'association à laquelle il appartient, ne songe qu'à rassasier ses passions, se fait bercer par les plaisirs, et a tout oublié, si ce n'est qu'il a un cœur brûlant de se satisfaire et de jouir.

Il n'est pas plus aisé de deviner pourquoi M. Guizot attribue exclusivement aux Barbares le plaisir de se sentir homme, le sentiment de la personnalité, de la spontanéité humaine dans son libre développement. Croirons-nous que de pareils sentiments furent inconnus aux vainqueurs de Marathon et de Platée, à ces peuples qui ont immortalisé leurs noms par tant de monuments? Lorsque, dans les

beaux-arts, dans les sciences, dans la poésie, le génie brillait de toutes parts, n'y avait-il pas chez ces peuples le *plaisir de se sentir homme*, le sentiment du développement libre de toutes les facultés? Et dans cette société romaine où l'on aimait si passionnément la gloire; dans cette société qui nous présente des hommes tels que Cicéron et Virgile, et qui enfanta Tacite, n'y avait-il pas le *plaisir de se sentir homme*, *l'orgueil de comprendre sa propre dignité*? N'y avait-il pas le *sentiment de la spontanéité humaine dans son libre développement*? Comment concevoir que les Barbares du Nord l'aient emporté, en ce point, sur les Grecs et sur les Romains?

Pourquoi donc ces paradoxes, cette confusion d'idées? Pourquoi ces brillantes paroles, qui n'expriment rien? Pourquoi ces observations, d'une fausse délicatesse, dans lesquelles l'intelligence ne trouve, en les examinant, qu'incohérence et rêverie?

CHAPITRE XXII.

DE QUELLE MANIÈRE L'INDIVIDU SE TROUVAIT ABSORBÉ PAR LA SOCIÉTÉ ANTIQUE.

Approfondissons la question qui nous occupe, sans nous laisser toutefois emporter jusqu'à l'erreur

et à l'extravagance par l'envie de passer pour des observateurs profonds; appelons à notre aide une droite et calme philosophie, appuyée sur les faits que nous présente l'histoire : nous comprendrons que cette différence entre les civilisations anciennes et la nôtre, par rapport à l'individu, tient à ce que, dans l'antiquité, *l'homme considéré en tant qu'homme* n'était point estimé ce qu'il vaut. Les peuples anciens ne manquaient ni du *sentiment de l'indépendance personnelle*, ni du *plaisir de se sentir homme* : le vice n'était point dans le cœur, mais dans la tête. Ce qui leur manquait, c'était la notion de la dignité de l'homme; c'était cette haute idée de nous-mêmes que le Christianisme nous a donnée, en même temps qu'avec une admirable sagesse il nous a manifesté nos infirmités. Ce qui manquait aux sociétés antiques, ce qui a manqué et manquera partout où le Christianisme ne régnera point, c'est ce respect, cette considération qui parmi nous environnent tout individu, *tout homme, par cela seul qu'il est homme*. Chez les Grecs, le Grec est tout; l'étranger, le barbare ne sont rien; à Rome, le titre de citoyen romain fait l'homme : qui n'a point ce titre n'est rien. Dans les pays chrétiens, l'enfant qui naît *difforme*, privé de quelque membre, excite la compassion et devient l'objet de la plus tendre sollicitude; il lui suffit d'être *homme*, et malheureux. Chez les anciens, cette créature humaine se voyait considérée comme chose inutile et méprisable; dans certaines cités, par exemple à Lacédémone, il était défendu

le la nourrir, et, par l'ordre des magistrats chargés de la police des naissances, on la jetait dans une fosse. C'était un *homme*, mais qu'importe ? cet homme ne pouvait servir à rien, et une société sans entrailles ne voulait point s'imposer la charge de le faire vivre. Qu'on lise Platon et Aristote, on saura la horrible doctrine qu'ils professent au sujet de l'avortement et de l'infanticide ; on verra par quels moyens ces philosophes imaginaient de prévenir l'excès de la population ; on comprendra l'immense progrès que la société a fait, sous l'influence du christianisme, dans tout ce qui a rapport à l'homme.

Les jeux publics, ces scènes horribles dans lesquelles des centaines d'hommes mouraient pour livrer une multitude dénaturée, ne sont-ils pas un eloquent témoignage du peu de prix que l'on attachait à l'homme, ainsi sacrifié pour les motifs les plus frivoles ?

Le droit du plus fort s'exerçait d'une manière terrible chez les anciens, et c'est une des causes auxquelles on doit attribuer cette sorte d'anéantissement dans lequel se trouvait l'individu par rapport à la société. La société était forte, l'individu faible ; la société absorbait l'individu, et s'arrogeait sur lui tous les droits imaginables : que si l'individu faisait obstacle à la société, il pouvait être assuré de se voir écrasé par une main de fer. L'explication que M. Guizot nous donne de cette particularité des civilisations antiques pourrait faire croire qu'il existait chez les anciens un patriotisme inconnu parmi nous,

patriotisme qui, porté jusqu'à l'exagération et dénué du sentiment de l'indépendance personnelle, absorbait en quelque sorte l'individu au profit de la société. Avec plus de réflexion sur cette matière, M. Guizot aurait compris que cette différence entre l'antiquité et les temps modernes ne provenait point d'une différence dans les sentiments, mais d'une révolution immense opérée au fond des idées; il aurait aisément conclu de là que les différences observées dans les sentiments devaient avoir leur source dans la différence même des idées.

Est-il étrange, en effet, que l'individu, voyant le peu d'estime que l'on faisait de lui, le pouvoir sans bornes que la société s'arrogeait sur son indépendance et sa vie, se formât de son côté une idée exagérée de la société et du pouvoir public, jusqu'au point de s'anéantir dans son cœur devant ce colosse qui le remplissait d'effroi? Loin de se considérer comme membre d'une association ayant pour objet la sécurité de tous les individus, et dont les bienfaits méritaient de sa part quelques sacrifices en retour, il se regardait comme une chose dévouée à cette association; il devait sans hésiter s'offrir pour elle en holocauste. L'homme est fait ainsi : ou bien il s'indigne et se révolte contre un pouvoir qui a exercé sur lui une longue et puissante domination, ou bien il s'humilie et s'anéantit devant cette force dont l'action le ploie et le terrasse. Voyez si tel n'est pas le contraste que nous offrent sans cesse les sociétés antiques : d'un côté, la plus aveugle soumission, l'anéantisse-

ment ; de l'autre, l'esprit d'insubordination, de résistance, se manifestant par des explosions terribles. C'est ainsi que ces sociétés, dont l'état normal, pour ainsi dire, n'est que troubles et agitation, nous présentent Léonidas périssant avec ses trois cents Spartiates aux Thermopyles, Scévola la main sur le brazier, Régulus retournant à Carthage pour y souffrir et mourir, Marcus Curtius se jetant tout armé dans l'abîme qui vient de s'ouvrir au milieu de Rome.

Ces phénomènes, inexplicables à la première vue, s'éclaircissent dès qu'on les rapproche des enseignements fournis par les révolutions modernes. Par l'effet de plusieurs bouleversements terribles, certains peuples ont été jetés hors de leur assiette ; la lutte des idées et des intérêts, enflammant les passions, a fait oublier, par intervalles, les véritables rapports sociaux. Qu'est-il arrivé ? En même temps que l'on proclamait une liberté sans limites et que l'on exaltait outre mesure les droits de l'individu, la société voyait grandir dans son sein un pouvoir cruel qui concentrait dans ses mains toute la puissance publique, et frappait l'individu de coups terribles. Or, à ces mêmes époques où ressuscitait dans toute sa force la maxime du *salus populi* des anciens, prétexte de tant d'attentats, on a vu renaitre aussi ce patriotisme frénétique, féroce, que les hommes superficiels admirent chez les citoyens des anciennes républiques.

Quelques écrivains avaient prodigué aux anciens, surtout aux Romains, des éloges sans mesure ; il semblait que la civilisation moderne dût, pour ré-

pondre à leurs ardents désirs, se mouler sur la civilisation antique. On fit des tentatives folles ; on attaquait avec une violence inouïe l'organisation sociale existante ; on s'efforça de faire périr ou du moins d'étouffer les idées chrétiennes concernant l'individu et la société, et l'on alla demander des inspirations aux ombres des anciens Romains. Chose remarquable ! dans le très-court espace de temps que dura l'essai, on vit, comme dans l'ancienne Rome, des traits admirables de valeur, de patriotisme, et en même temps un contraste effroyable de cruautés, de forfaits sans exemple. Au milieu d'une nation grande et généreuse, apparurent de nouveau, pour l'épouvante du genre humain, les spectres de Marius et de Sylla : tant il est vrai que l'homme est le même partout, et qu'un même ordre d'idées finit par engendrer un même ordre de faits ! Que les idées chrétiennes disparaissent, que les idées antiques reprennent leur force, vous verrez que le monde actuel ressemblera bientôt à l'ancien monde.

Heureusement pour l'humanité, c'est une chose impossible. Tous les essais tentés jusqu'à ce jour en vue d'un pareil résultat ont été, ont dû être de peu de durée, et il en sera de même dans l'avenir. Mais la page sanglante que ces tentatives ont laissée dans l'histoire, offre un sujet fécond de réflexion à l'observateur qui voudra connaître à fond les rapports intimes et délicats des idées avec les faits. Là se dévoilera pour lui la trame de l'organisation sociale ; il appréciera l'influence des diverses religions et des systèmes philosophiques.

Les époques de révolutions, c'est-à-dire ces temps d'orages dans lesquels on voit les gouvernements s'abîmer les uns après les autres, comme des édifices bâtis sur le sol d'un volcan, présentent toujours un caractère distinctif : *la tyrannie des intérêts du pouvoir public sur tous les intérêts privés*. Jamais ce pouvoir n'est plus faible, ni moins durable ; mais jamais il n'est plus violent, plus frénétique. Tout est sacrifié à sa sécurité ou à sa vengeance ; à toute heure l'ombre de ses ennemis le fait trembler ; sa propre conscience ne lui laisse aucun repos ; la faiblesse de son organisation, la mobilité de son assiette, l'avertissent à chaque pas de la proximité de sa chute, et dans son impuissant désespoir, il s'agite comme un moribond condamné à d'atroces souffrances. La vie des citoyens, pour peu qu'elle lui soit un sujet de soupçon, est sacrifiée sans pitié. Si le sang de milliers de victimes peut prolonger de quelques jours son existence : « Périssent mes ennemis, dit-il ; la sécurité de l'État l'exige ! »

Et pourquoi cette frénésie ? — C'est que le gouvernement ancien ayant été renversé par la force, et le gouvernement nouveau établi par la force, l'idée du droit a disparu de la région du pouvoir. Dépourvu du bouclier de la légitimité, la nouveauté même du gouvernement révolutionnaire révèle le peu qu'il vaut ; tout lui prédit une courte existence. La raison et la justice dont il a besoin pour se soutenir, il les cherche dans la *nécessité même d'un pouvoir*, nécessité sociale toujours visible ; il proclame que le salut

du peuple est la suprême loi. Dès lors la propriété, la vie de l'individu, ne sont rien ; elles s'anéantissent en présence d'un spectre sanglant qui se dresse au milieu de la société, environné de satellites et d'échafauds.

Or, savez-vous quel est le résultat de ce manque absolu de respect pour l'individu, de cet anéantissement complet de l'homme en face du pouvoir qui se prétend le représentant de la société ? Le sentiment de l'association renaît ; mais non plus un sentiment dirigé par la raison, par des vues de prévoyance et de bienfaisance : non, c'est désormais un sentiment aveugle, instinctif, qui porte les hommes à se grouper et à s'armer, au milieu d'une société convertie tout entière en un champ de bataille. Les hommes s'unissent alors : pour soutenir le pouvoir, si, entraînés par la révolution, ils se sont identifiés avec lui ; pour le renverser, si, poussés dans les rangs contraires, ils ne voient dans le pouvoir existant qu'une épée sans cesse suspendue sur leur tête. Les hommes alors appartiennent à une association, sont dévoués à une association, prêts à se sacrifier pour une association, car ils ne peuvent vivre seuls : ils savent, ils comprennent, du moins instinctivement, que l'individu n'est rien ; car, depuis que les digues qui maintenaient l'ordre social ont été rompues, l'individu n'a plus autour de lui cette sphère tranquille dans laquelle il pouvait vivre en paix, sûr qu'un pouvoir fondé sur la raison et la justice veillait à la conservation de l'ordre public et des droits individuels. Alors les

hommes timides commencent à représenter cette première scène de la servitude, dans laquelle on voit l'opprimé baiser la main de l'oppresseur, et la victime adorer le bourreau. Quant aux hommes audacieux, ils résistent et combattent, ou bien, se cherchant et se réunissant dans l'ombre, ils préparent des coups terribles. Nul ne s'appartient plus à lui-même ; l'individu se sent absorbé de tous côtés, ou par la force qui opprime, ou par la force qui conspire : la divinité tutélaire des individus, c'est la justice ; la justice vient-elle à disparaître, les individus ne sont plus que des grains de poussière emportés par l'ouragan, des gouttes d'eau perdues dans les vagues d'une mer soulevée.

Figurez-vous des sociétés dans lesquelles, il est vrai, ne règne point cette frénésie passagère, mais qui restent privées des véritables idées touchant l'individu et le pouvoir public, leurs droits réciproques et leurs devoirs. Au sein de ces sociétés erre une notion obscure et imparfaite de ces vérités capitales, notion étouffée par mille préjugés et mille erreurs. Un pouvoir public s'est organisé cependant et a fini par se consolider, grâce à la force de l'habitude et en l'absence de tout autre gouvernement plus conforme aux besoins sociaux : tel est le tableau que présentent les sociétés antiques, nous dirons mieux, les sociétés non chrétiennes. Vous concevez, au sein de ces sociétés, l'anéantissement de l'individu devant la force du pouvoir public, soit devant le despotisme asiatique, soit devant la turbulente démocratie des répu-

bliques anciennes. Or, ce tableau est précisément celui que vous venez d'observer dans les sociétés modernes aux époques de révolution : avec cette unique différence que de nos jours le mal est bruyant et passer comme les ravages d'une tempête, tandis que chez les anciens il formait l'état normal, comparable à une atmosphère viciée qui affecte et ronge les êtres qui y respirent.

Examinons la cause de deux phénomènes si opposés, l'exaltation patriotique des Grecs ou des Romains, et l'état de prostration, d'abaissement politique dans lequel gisaient d'autres peuples, gisent encore ceux que le Christianisme n'a point conquis : pourquoi deux phénomènes si contraires, et d'où vient qu'on ne trouve chez aucun de ces peuples ce que nous remarquons en Europe, un patriotisme raisonnable allié au sentiment d'une légitime indépendance personnelle ? C'est que l'homme dans l'antiquité ne se connaissait point lui-même, ne savait pas bien ce qu'il était ; ses véritables rapports avec la société se trouvaient considérés à travers mille préjugés, mille erreurs, et par conséquent mal entendus.

D'après ces observations, on comprend assez que l'admiration pour le désintéressement patriotique et l'abnégation des anciens a été quelquefois portée trop loin ; ces qualités, loin de révéler chez les hommes de l'antiquité une plus grande perfection de l'individu, une élévation d'âme supérieure à celle des hommes des temps modernes, indiqueraient plutôt des idées moins hautes, des sentiments moins

indépendants que les nôtres. Certains admirateurs des anciens trouveront peut-être ces assertions étranges : qu'ils considèrent les femmes de l'Inde se jetant dans le bûcher après la mort de leurs époux, et l'esclave se donnant la mort parce qu'il ne peut survivre à son maître, ils comprendront que l'abnégation personnelle n'est pas un signe infaillible d'élévation d'âme. Il arrive parfois que l'homme ne connaît point sa propre dignité : il se croit dévoué à un autre être, absorbé par lui ; il ne regarde alors sa propre existence que comme une chose secondaire, qui n'a d'autre but que de servir à l'existence d'un autre.

Ce n'est pas que nous prétendions rabaisser le légitime mérite qui appartient aux anciens ; nous ne voulons point déprimer leur héroïsme, ce qu'il a eu de louable, pas plus que nous ne prétendons attribuer aux modernes une individualité égoïste, incapable de se sacrifier généreusement pour leur patrie : notre unique but est de marquer à chaque chose sa place, de dissiper des préjugés, jusqu'à un certain point excusables, mais qui ont le tort de fausser les principaux points de vue de l'histoire ancienne et moderne.

Cet anéantissement de l'individu chez les anciens provenait aussi de l'imperfection de son développement moral ; l'individu manquant de règles pour sa propre direction, la société se trouvait obligée d'intervenir à tout propos, comme si la raison publique eût dû suppléer la raison privée. Si l'on y fait attention, on observera que la liberté

civile fut presque inconnue dans les pays qui chérissent le plus la liberté politique : les mêmes citoyens qui se flattaient d'être très-libres, parce qu'ils participaient aux délibérations de la place publique, manquaient de cette liberté qui touche l'homme de plus près, celle qu'on appelle liberté civile. On peut se former une idée des pensées et des mœurs des anciens sur ce point, en lisant un de leurs plus célèbres écrivains politiques, Aristote.

Aux yeux de ce philosophe, le seul titre qui rende digne du nom de citoyen paraît être la participation au gouvernement de la république ; et ces idées, en apparence très-démocratiques et propres à étendre les droits de la classe la plus nombreuse, loin de provenir, comme on pourrait le croire, d'une exagération de la dignité de l'homme, se mariaient, dans son esprit, à un profond mépris de l'homme lui-même. Son système était de réserver à un nombre d'hommes fort restreint les honneurs et la considération ; les classes de citoyens qu'il condamnait par là à l'abaissement et à la nullité n'étaient rien moins que les laboureurs, les artisans et les marchands (*Pol.*, l. VII, c. 9 et 12 ; l. VIII, c. 1 et 2 ; l. III, c. 1). Cette théorie, comme l'on voit, supposait des idées assez curieuses touchant l'individu et la société : nouvelle preuve à l'appui de ce que j'ai dit ailleurs, à propos des monstruosité qui se présentent à nous dans les républiques anciennes. Je le répéterai encore une fois : l'antiquité ignorait l'homme ; elle ne faisait nulle estime de sa dignité en tant qu'homme :

l'individu, dépourvu de règles pour se diriger lui-même, n'était point en mesure d'obtenir qu'on respectât sa liberté; en un mot, les lumières chrétiennes étaient seules capables d'éclairer le chaos.

Les sociétés modernes portent gravé profondément dans leur cœur le sentiment de la dignité de l'homme. Partout se trouve écrite en caractères éclatants cette vérité, que l'homme, par cela seul qu'il est homme, mérite respect. Aussi ces imprudentes écoles qui se sont proposé de nos jours d'accroître l'indépendance individuelle, au prix même d'effroyables bouleversements, ont-elles pris constamment, pour thème de leur enseignement, cette dignité, cette noblesse de l'homme. Ces écoles se distinguent ainsi, de la manière la plus tranchée, des démocrates de l'antiquité : ceux-ci, enfermés dans un cercle étroit, ne dépassaient point un certain ordre de choses, ne portaient jamais leurs regards hors des limites de leur propre pays; l'esprit des démocrates modernes, au contraire, tend à envahir tout; on le voit animé d'une ardeur de propagande qui embrasse le monde entier. Le thème de la démocratie moderne est grandiose : c'est *l'homme, sa raison, ses droits imprescriptibles*. Son dessein est de passer le niveau sur toutes les têtes, afin de venger la sainte cause de l'humanité. Cette exagération d'idées, prétexte de tant de bouleversements et de crimes, nous révèle du moins un fait précieux, savoir, qu'un progrès immense s'est accompli, sous l'influence du Christianisme, dans les idées qui se rapportent à la

dignité de notre nature. S'agit-il d'égarer les sociétés qui doivent au Christianisme leur civilisation, on ne trouve plus de meilleur moyen que d'invoquer la dignité de la nature humaine.

Mais la Religion chrétienne, ennemie de tout crime, ne pouvait permettre de bouleverser la société sous le prétexte de défendre et de relever la dignité de l'homme : c'est pourquoi un grand nombre des plus ardents démocrates se sont déchainés contre la Religion. D'autre part, l'histoire proclamant très-haut que tout sentiment juste et raisonnable sur ce point est dû à la Religion chrétienne, on a récemment tenté une alliance monstrueuse entre les idées chrétiennes et ce qu'il y a de plus extravagant dans les théories démocratiques. Un homme célèbre s'est chargé de l'entreprise ; mais le vrai Christianisme, c'est-à-dire le Catholicisme, repousse ces alliances adultères ; ses plus insignes apologistes se voient désavoués dès qu'ils s'écartent du chemin tracé par l'éternelle vérité. M. de Lamennais erre maintenant, à travers les ténèbres, à la poursuite d'une ombre menteuse de Christianisme : la voix du suprême Pasteur de l'Eglise a prévenu les fidèles contre les illusions par lesquelles un nom si illustre les pouvait éblouir (16).

CHAPITRE XXIII.

DES PROGRÈS DE L'INDIVIDUALITÉ SOUS L'INFLUENCE
DU CATHOLICISME.

Donnons au mot *individualité* un sens juste et raisonnable, prenons le sentiment de l'indépendance personnelle dans une acception qui ne soit point contraire à la perfection de l'individu ni aux principes constitutifs de toute société ; recherchons, après cela, les diverses causes qui ont influé sur le développement de ce sentiment, sans parler de celle que nous avons déjà signalée comme l'une des plus importantes, savoir : la notion vraie de l'homme et de ses rapports avec ses semblables ; nous en trouverons, dans les entrailles mêmes du Catholicisme, plusieurs qui sont tout à fait dignes d'appeler l'attention. M. Guizot s'est trompé grandement lorsque, mettant les fidèles de l'Église au même rang que les anciens Romains, il a prétendu que les uns et les autres manquaient également du sentiment de l'indépendance personnelle. Il nous dépeint le fidèle comme absorbé par l'association de l'Église, consacré entièrement à l'Église, prêt à se sacrifier pour elle ; en sorte que c'étaient, selon lui, les intérêts de l'association qui le faisaient agir. Il y a là une er-

reur ; mais, comme cette erreur a pu prendre accidentellement sa source dans une vérité, c'est pour nous un devoir de distinguer les idées et les faits avec beaucoup d'attention.

Sans doute, dès le berceau du Christianisme, les fidèles eurent un attachement extrême pour l'Église, et il fut toujours bien entendu parmi eux qu'on ne pouvait s'écarter de la communion de l'Église sans cesser de compter au nombre des vrais disciples de Jésus-Christ. Il est également indubitable, ainsi que le dit M. Guizot, « qu'il régnait dans l'Église chrétienne un sentiment de grand attachement à la corporation chrétienne, de dévouement à ses lois, un vif besoin d'étendre son empire ; » mais il n'est point vrai que le fond et la source de tous ces sentiments fussent le seul esprit d'association, à l'exclusion de tout développement de la véritable individualité. Le fidèle appartenait à une association, mais cette association était regardée par lui comme un moyen d'obtenir son bonheur éternel : c'était un navire sur lequel il se trouvait embarqué, au milieu des tempêtes du monde, pour arriver sauf au port de l'éternité ; et bien qu'il crût impossible de se sauver hors de l'Église, il n'entendait pas pour cela être consacré à l'Église, mais à Dieu. Le Romain était prêt à se sacrifier pour sa patrie ; le fidèle, pour sa foi. Lorsque le Romain mourait, il mourait pour sa patrie ; le fidèle ne mourait point pour l'Église, il mourait pour son Dieu.

Qu'on ouvre l'histoire ecclésiastique, qu'on lise

les Actes des martyrs, on y verra ce qui se passait dans ce moment terrible où le chrétien, se révélant tout entier, découvrait, en présence des chevalets, des bûchers, des plus horribles supplices, le véritable ressort qui agissait dans son cœur. Le juge lui demande son nom. Le fidèle le déclare et ajoute : « Je suis chrétien. » On l'invite à sacrifier aux dieux. — « Nous ne sacrifions qu'à un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre. » On lui reproche comme une ignominie de suivre un homme qui a été cloué à la croix ; pour lui l'ignominie de la croix est une gloire, il proclame hautement que le Crucifié est son Sauveur et son Dieu. On le menace des tourments ; il les méprise, car les tourments sont chose qui passe, et il se réjouit de pouvoir souffrir pour son Maître. La croix du supplice est déjà préparée, le bûcher est allumé sous ses yeux, le bourreau lève la hache fatale ; que lui importe ! tout cela n'est qu'un instant, et après cet instant vient une vie nouvelle, une félicité ineffable et sans fin.

On voit par là ce qui déterminait le cœur du fidèle ; c'étaient l'amour de son Dieu et l'intérêt de son bonheur éternel. Par conséquent il est tout à fait faux que le fidèle, semblable aux hommes des anciennes républiques, anéantît son individualité devant l'association à laquelle il appartenait, se laissant absorber dans cette association comme une goutte d'eau dans l'immensité de l'Océan. Le fidèle appartenait à une association qui lui donnait la règle de sa croyance et de sa conduite ; il regardait cette asso-

ciation comme fondée et dirigée de Dieu lui-même ; mais son esprit et son cœur s'élevaient jusqu'à Dieu, et en suivant la voix de l'Église, il croyait s'appliquer à une affaire propre, individuelle, qui n'était rien moins que celle de son bonheur éternel.

Cette distinction était tout à fait nécessaire : dans une matière où les rapports sont si variés et si délicats, la plus légère confusion peut amener des erreurs considérables. Ici se révèle un fait infiniment précieux, et d'où jaillit une vive lumière sur les causes du développement et de la perfection de l'individu dans la civilisation chrétienne. Il est absolument nécessaire qu'il y ait un ordre social auquel l'individu soit soumis ; mais il convient aussi que l'individu ne soit pas absorbé par la société, au point qu'on ne le puisse concevoir que comme faisant partie de la société, et qu'il reste absolument privé d'une sphère d'action propre. Jamais, s'il en était ainsi, la véritable civilisation ne se développerait d'une manière complète ; comme elle consiste dans la perfection simultanée de l'individu et de la société, il convient que l'un et l'autre aient une sphère bien déterminée, où leurs mouvements propres et respectifs ne s'embarrassent jamais.

Après ces réflexions, sur lesquelles j'appelle d'une manière spéciale l'attention, je ferai remarquer une chose qui peut-être n'a pas été encore observée ; c'est que le Christianisme a contribué éminemment à créer cette sphère individuelle dans laquelle l'homme, sans rompre les liens qui l'unissent à la société, se

trouve libre de développer toutes ses facultés particulières. C'est de la bouche d'un Apôtre qu'est sortie cette généreuse parole, limite austère apportée au pouvoir politique : « *Obedire oportet Deo magis quam hominibus.* (Act., c. v, v. 29.) Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » L'Apôtre proclamait par là que l'individu doit cesser de reconnaître le pouvoir, dès que le pouvoir exige de lui ce qu'il croit contraire à sa conscience. Ce fut parmi les chrétiens qu'on vit pour la première fois un grand exemple : des individus de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les conditions, bravèrent la colère du pouvoir et toutes les fureurs populaires, plutôt que de prononcer une seule parole contraire aux principes qu'ils professaient dans le sanctuaire de leur conscience. Et cela, non pas les armes à la main, au milieu de ces émotions qui communiquent à l'âme une énergie passagère, mais dans l'obscurité des cachots, devant le calme terrifiant des tribunaux, c'est-à-dire dans une situation où l'homme, seul, isolé, ne peut montrer de la force et de la dignité, sans révéler l'élévation de ses idées, la noblesse de ses sentiments, la fermeté de la conscience, la grandeur de l'âme.

Le Christianisme grava fortement dans le cœur de l'homme cette vérité, que l'individu a certains devoirs à remplir, dût-il braver pour cela le monde entier ; qu'il a une destinée immense à parcourir, et que c'est là pour lui une affaire propre, entièrement propre, dont la responsabilité pèse sur son libre ar-

bitre. Cette vérité importante, sans cesse inculquée par le Christianisme à tous les âges, à tous les sexes, à toutes les conditions, ne pouvait manquer d'exciter vivement chez l'homme le sentiment de sa personnalité. Ce sentiment sublime, se combinant avec les autres inspirations du Christianisme, toutes remplies de dignité et de grandeur, a redressé l'âme humaine, courbée par l'ignorance, par les superstitions grossières et les systèmes de violence qui l'opprimaient de toutes parts. Combien étranges et surprenantes durent être pour l'oreille des païens ces énergiques paroles de Justin, lesquelles n'exprimaient cependant que la disposition d'esprit de la généralité des fidèles, lorsque, dans son *Apologie* adressée à Antonin le Pieux, il dit : « Comme nous n'avons point placé nos espérances dans les choses présentes, nous méprisons ceux qui nous tuent, la mort étant d'ailleurs une chose qui ne saurait s'éviter ! »

Cette pleine conscience de soi-même, ce mépris de la mort, ce calme d'esprit et ce sentiment intime qui mettaient au défi les pouvoirs de la terre, devaient d'autant plus agrandir l'âme, qu'ils n'émanaient point d'une froide impassibilité stoïque, dépourvue de motif solide, et en lutte avec la nature même des choses. Le sentiment chrétien émanait d'un détachement sublime de tout ce qui est terrestre et d'une conviction profonde de la sainteté du devoir : il s'appuyait sur cette maxime inébranlable que l'homme, en dépit de tous les obstacles que lui oppose le monde, doit marcher d'un pas ferme à la

destinée qui lui est marquée par le Créateur. Cet ensemble d'idées et de sentiments communiquait aux âmes une trempe vigoureuse. Ce n'était nullement la dureté farouche des anciens ; mais c'était tout ce qu'il fallait pour rendre à l'homme sa dignité, sa noblesse, sa grandeur. Or ces effets précieux ne se trouvaient point bornés à un petit nombre d'individus privilégiés : conformément au génie de la Religion chrétienne, ils s'étendaient à toutes les classes ; car un des beaux caractères de cette Religion divine, c'est l'expansion illimitée qu'elle donne à tout ce qu'il y a de bon ; c'est qu'elle ne connaît aucune acception de personnes, et fait pénétrer sa voix jusque dans les régions les plus obscures de la société. Ce n'est pas seulement aux classes élevées et aux philosophes, mais à la généralité des fidèles, que s'adresse saint Cyprien, la lumière de l'Afrique, lorsque, résumant en quelques mots toute la grandeur de l'homme, il marque d'une main hardie le degré sublime auquel l'âme doit s'élever et duquel il ne lui est plus permis de descendre. « Jamais, dit-il, celui qui se sent fils de Dieu n'admirera les œuvres de l'homme. *Celui-là se précipite du sommet de sa noblesse, qui peut admirer autre chose que Dieu.* » (*De Spectaculis*)(*). Nobles paroles qui faisaient battre généreusement les cœurs, et qui, se répandant sur la société entière, allaient suggérer au der-

(*) En attribuant à saint Cyprien le traité *De Spectaculis*, Balmès suit une opinion autrefois répandue. (Note de l'Éditeur.)

nier des hommes ces pensées jusque-là réservées au poète :

*Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.*

Le développement de la vie morale, de la vie intérieure, de cette vie dans laquelle l'homme, se repliant sur lui-même, se rend un compte circonstancié de ses actions, des motifs qui le dirigent, de la bonté ou de la perversité de ces motifs et de la fin à laquelle ils tendent ; ce développement de la vie morale, dis-je, est dû principalement au Christianisme, à l'influence qu'il exerce incessamment sur l'homme, dans toutes les situations, à tous les moments de son existence. Un semblable progrès de la vie individuelle, dans ce qu'elle a de plus intime, de plus intéressant pour le cœur de l'homme, était incompatible avec cette absorption de l'individu par la société, avec cette aveugle abnégation dans laquelle l'homme s'oubliait lui-même pour ne penser qu'à l'association dont il faisait partie. Cette vie morale, intérieure, était inconnue aux anciens, parce qu'ils manquaient de principes sur lesquels elle pût s'appuyer, de règles propres à la diriger, d'inspirations capables de la fomentier. Ainsi, à Rome, dès que l'élément politique perd son ascendant sur les âmes, que l'enthousiasme s'éteint par l'effet des dissensions intestines, que tout sentiment généreux se trouve étouffé par le despotisme qui succède aux dernières agitations de la république, on voit la lâcheté et la corruption se développer avec une rapidité effroyable. L'ac-

tivité de l'âme, qui se consumait auparavant dans les débats du Forum et dans les glorieux exploits de la guerre, ne trouvant plus d'aliment, s'abandonne aux jouissances matérielles avec un déchaînement auquel nous avons peine à croire, en dépit du relâchement si déplorable de nos mœurs. On ne voit chez les anciens que ces deux extrêmes : ou un patriotisme porté au plus haut point d'exaltation, ou la prostration complète d'une âme qui s'abandonne sans retenue à toutes ses passions déréglées ; dans l'antiquité, l'homme n'est jamais qu'un esclave, ou de ses propres passions, ou d'un autre homme, ou de la société.

Malheureusement, depuis que le lien moral qui rattachait les hommes à l'unité catholique a été brisé, depuis que les croyances religieuses se sont affaiblies par un effet de l'indépendance individuelle, fruit du Protestantisme, il nous est devenu possible de concevoir, par des exemples empruntés à la civilisation européenne, ce que devait être chez les anciens l'homme encore privé de la vraie connaissance de lui-même, de son origine et de sa destinée. Nous signalerons ailleurs les points de ressemblance qui se découvrent entre la société antique et la société moderne, dans les contrées où l'influence des idées chrétiennes s'est affaiblie. Il nous suffit d'observer en ce moment que, si l'Europe venait à oublier complètement le Christianisme, selon le désir insensé de quelques hommes, une génération entière ne s'écoulerait pas sans qu'on vît parmi nous l'individu et la société redevenir ce qu'ils étaient chez les anciens,

sauf les modifications qu'entraîne nécessairement la différence matérielle des deux civilisations.

Le dogme du libre arbitre si hautement proclamé par le Catholicisme, soutenu par lui avec tant de vigueur, non-seulement contre le vieil enseignement païen, mais en particulier contre les sectaires de tous les temps, et contre les fondateurs de la prétendue Réforme, a contribué aussi, plus qu'on ne le croit, à développer, à perfectionner l'individu, à relever en lui le sentiment de son indépendance, de sa noblesse, de sa dignité. Quand l'homme vient à se considérer comme entraîné par la force irrésistible du Destin : lorsqu'il se figure que les opérations de l'âme, ces vifs témoignages de sa liberté, ne sont qu'une vaine illusion, l'homme aussitôt s'anéantit : il se sent assimilé aux brutes ; il cesse d'être le prince des êtres vivants, le dominateur de la terre : ce n'est plus qu'un rouage forcé d'accomplir sa fonction dans la grande machine de l'univers. L'ordre moral cesse d'exister ; le mérite et le démerite, la louange et le blâme, la récompense et le châtiment, ne sont plus que des mots vides de sens.

L'homme, au contraire, a-t-il conscience de sa liberté, tout change : il est le maître de sa destinée ; le bien et le mal, la vie et la mort, sont sous ses yeux ; il peut choisir, rien n'est capable de lui faire violence dans le sanctuaire de sa conscience. C'est dans ce sanctuaire que l'âme a son trône ; elle y est assise avec toute sa dignité, et le monde entier mugissant contre elle, l'univers s'écroulant, ne peuvent

forcer à vouloir ou à ne pas vouloir. L'ordre moral éploie alors à nos yeux toute sa grandeur ; le bien présente dans toute sa beauté, le mal dans toute sa hideur ; le désir de mériter nous stimule, la crainte de démeriter nous retient ; la vue de la récompense, qui peut être obtenue par le libre effort de la volonté, et qui apparaît à l'extrémité du sentier de la vertu, rend ce sentier plus doux, communique à l'âme activité et énergie. Si l'homme est libre, il conserve ce ne sais quoi de grand et de terrible jusqu'au milieu de son crime, au milieu de son châtement, au milieu du désespoir de l'enfer. Qu'est-ce qu'un homme qui aurait manqué de liberté, et qui cependant serait puni ? Que signifie cette proposition, dogme capital des fondateurs du Protestantisme ? Cet homme ne serait qu'une misérable victime, dans les tourments de laquelle se complairait une toute-puissance cruelle, un tyran avec un pouvoir infini, c'est-à-dire le plus horrible des monstres. Mais si l'homme est libre, quand il souffre, il souffre parce qu'il l'a mérité ; et si nous le contemplons le front sillonné par le foudre dont l'a justement frappé l'Éternel, il nous semble l'entendre, avec un geste altier, prononcer encore ces paroles : *Non serviam, je ne servirai pas !*

Dans l'homme, comme dans l'univers, tout se trouve merveilleusement uni : toutes les facultés humaines ont entre elles des rapports délicats et intimes ; le mouvement d'une corde dans notre âme fait vibrer toutes les autres. Il est nécessaire d'appeler l'attention sur cette dépendance réciproque de

toutes nos facultés, afin de prévenir certaine objection. On nous dirait : « Vous venez de prouver uniquement que le Catholicisme a développé l'individu en un sens mystique. » Non, ces réflexions démontrent quelque chose de plus : elles prouvent qu'on doit au Catholicisme l'idée claire et le vrai sentiment de l'ordre moral ; elles prouvent qu'on lui doit la véritable force de ce que nous appelons *conscience*. Il y a là autre chose que du mysticisme : c'est le développement de l'homme tout entier ; c'est l'individualité vraie, la seule individualité noble, juste, raisonnable ; c'est un ensemble d'impulsions puissantes qui portent l'individu à sa perfection dans tous les sens : ce n'est rien moins que l'élément le plus indispensable et le plus fécond de la civilisation.

CHAPITRE XXIV.

DE LA FAMILLE. — MONOGAMIE. — INDISSOLUBILITÉ DU LIEN CONJUGAL.

Nous avons vu ce que l'individu doit au Catholicisme ; voyons maintenant ce que la famille lui doit. Il est clair que l'individu étant l'élément premier et fondamental de la famille, si c'est le Catholicisme qui

perfectionné, la perfection de la famille sera aussi en l'œuvre du Catholicisme. Mais, sans insister sur cette déduction, je veux considérer le lien de famille lui-même; pour cela il est nécessaire d'appeler l'attention sur la femme. Je ne rappellerai pas ce qu'était la femme chez les anciens, ce qu'elle est encore chez les peuples qui ne sont pas chrétiens : l'histoire, et plus encore la littérature de la Grèce et de Rome, nous apporteraient sur ce sujet des témoignages bien intéressants, ou bien honteux ; tous les peuples de la terre nous offriraient des preuves abondantes de l'exactitude d'une observation de Buchanan, savoir, que, partout où ne règne pas le Christianisme, la femme se trouve entraînée à la dégradation.

Peut-être le Protestantisme, sur ce point, ne voudra-t-il pas céder le terrain ; il prétendra qu'en ce qui a rapport à la femme, la Réforme n'a porté nul préjudice à la civilisation européenne. Nous n'examinerons point en ce moment cette question ; elle se présentera en un autre endroit de cet ouvrage : mais ce qu'on ne saurait mettre en doute, c'est que, lorsque le Protestantisme apparut, la Religion Catholique avait déjà terminé sa tâche en ce qui concerne la femme ; le respect et la considération accordés aux femmes, et l'influence qu'elles exercent sur la société, valent de plus loin que du premier tiers du seizième siècle. D'où il suit que le Catholicisme agit entièrement seul par rapport à ce point essentiel. Si donc nous avouons généralement que le Christianisme a placé la femme dans le rang qui lui appartient, qui con-

vient au bien de la famille et de la société, c'est un hommage rendu exclusivement au Catholicisme; car, à l'époque où la femme se relevait de l'abjection, et reprenait, à côté de l'homme, la dignité de son rang, nulle secte dissidente n'existait : il n'y avait d'autre Christianisme que l'Église Catholique.

On aura déjà remarqué, dans le cours de cet ouvrage, que je me tiens en garde contre les vagues généralités; je m'efforce d'appuyer chacune de mes assertions sur des faits. Le lecteur doit naturellement attendre que j'agisse de même ici, que je lui signale les moyens dont le Catholicisme s'est servi pour donner à la femme considération et dignité : je ferai en sorte que son attente ne soit pas trompée.

Pour commencer, faisons observer que les grandes idées du Christianisme touchant l'humanité durent contribuer d'une manière extraordinaire à l'amélioration de l'état de la femme. Ces idées, qui s'appliquaient à la femme aussi bien qu'à l'homme, étaient une protestation énergique contre l'état d'avilissement où se trouvait une moitié du genre humain. La doctrine chrétienne faisait évanouir à jamais les préjugés contraires à la femme : égale à l'homme par l'unité de l'origine et de la destinée, et par la participation aux dons célestes, elle entraît dans la fraternité universelle des hommes, entre eux et avec Jésus-Christ; considérée comme fille de Dieu, cohéritière de Jésus-Christ, elle devenait véritablement la compagne de l'homme. ce n'était plus une esclave ou un vil instrument de plaisir. Dès lors cette philosophie qui s'était atta-

chée à la dégrader, devait se taire; cette littérature affrontée qui se donnait si libre carrière contre les femmes trouvait un frein dans les préceptes chrétiens, et une réprimande éloquente dans le langage plein de dignité dont les écrivains ecclésiastiques, à l'imitation de l'Écriture, se servaient à l'égard de la femme.

Toutefois, et malgré la bienfaisante influence que les doctrines chrétiennes durent exercer par elles-mêmes, le but désiré n'aurait point été suffisamment atteint, si l'Église n'avait entrepris de mener à bout l'œuvre la plus nécessaire, la plus indispensable pour la bonne organisation de la famille et de la société : la réforme du mariage. Sur ce point, la doctrine chrétienne est très-simple : *Un seul avec une seule, et pour toujours*. Mais la doctrine serait demeurée impuissante, si l'Église ne s'était chargée d'en faire l'application, et si elle n'avait soutenu cette entreprise avec une fermeté inébranlable; les passions, surtout celles de l'homme, se soulèvent contre une doctrine semblable, et elles l'auraient indubitablement foulée aux pieds si elles n'étaient venues se briser contre une barrière qui ne leur laissait pas même entrevoir la plus lointaine espérance de triomphe. Le Protestantisme se vantera-t-il d'avoir contribué aussi à affermir cette barrière, lui qui applaudit avec une joie si insensée au scandale de Henri VIII et se plia si lâchement aux exigences du landgrave de Hesse-Cassel? Quelle différence surprenante! pendant plusieurs siècles, au milieu des circonstances les plus diverses, parfois les plus ter-

ribles, l'Église catholique lutte avec intrépidité contre les passions des potentats, pour maintenir intacte la sainteté du mariage. Ni les promesses, ni les menaces ne peuvent ébranler Rome ; rien n'est capable d'obtenir d'elle la moindre concession contraire à l'enseignement du divin Maître ; et le Protestantisme, au premier choc, ou, pour mieux dire, à la première ombre d'un léger embarras, à la seule crainte de se mettre mal avec un prince qui, certes, n'était pas des plus puissants, cède, s'humilie, consent à la polygamie, trahit sa propre conscience, livre aux passions la sainteté du mariage, ce premier gage du bien de la famille, cette première pierre sur laquelle doit s'établir le fondement de la civilisation.

La société protestante, plus sage sur ce point que ceux qui prétendaient la diriger, repoussa avec un admirable bon sens les conséquences de la conduite de ses chefs : elle ne conserva pas les doctrines du Catholicisme, mais du moins elle suivit la salutaire impulsion que celui-ci lui avait imprimée, et la polygamie ne s'établit point en Europe. L'histoire conserve les faits qui démontrent la faiblesse de la prétendue Réforme et la puissance vivifiante du Catholicisme. Elle nous dit à qui la loi du mariage, ce palladium de la société, dut de n'être point faussée, pervertie, mise en pièces, au milieu des siècles barbares, au sein de la corruption et de la violence qui dominaient partout, tant à l'époque de l'invasion des barbares, qu'à l'époque de la féodalité, et dans ces temps mêmes où la puissance des rois était déjà de-

venue prépondérante. L'histoire dira quelle force tutélaire empêcha le torrent de la sensualité de se déchaîner et de perdre la civilisation européenne, en la précipitant dans cet abîme où gisent depuis tant de siècles les peuples de l'Asie.

Les écrivains passionnés fouillent dans les annales de l'histoire ecclésiastique pour y trouver des différends entre les Papes et les Rois, et en prendre occasion de reprocher à la cour de Rome son *intolérance obstinée* en ce qui touche la sainteté du mariage : si l'esprit de parti ne les aveuglait point, ils comprendraient que si cette *intolérance* et cette *obstination* s'étaient relâchées un seul instant, si le pontife de Rome avait reculé d'un seul pas devant les passions, ce premier pas une fois fait, une pente rapide entraînait au fond d'un abîme : ils admireraient l'esprit de vérité, la conviction profonde, la vive foi dont cette chaire auguste est animée; nulle considération, nulle crainte n'a pu la faire taire, lorsqu'il s'est agi de rappeler à tous, particulièrement aux Potentats et aux Rois, ce commandement : « *Ils seront deux en une seule chair ; l'homme ne séparera point ce que Dieu a uni.* » En se montrant inflexibles sur ce point, au risque de la colère des Rois, non-seulement les Papes ont rempli le devoir sacré que leur imposait leur caractère de chefs du Christianisme, mais ils ont accompli un chef-d'œuvre de politique, et contribué grandement au repos et au bien-être des peuples. « Car, dit Voltaire, les mariages des princes font dans l'Europe le destin des peuples; et jamais il n'y a eu

de cour entièrement livrée à la débauche sans qu'il y ait eu des révolutions et même des séditions. » (*Essai sur l'histoire générale*, t. III, c. 101.)

Cette observation si exacte de Voltaire suffirait pour venger les Papes, et avec eux le Catholicisme, des calomnies de leurs misérables détracteurs ; elle acquiert encore plus de valeur, elle prend une importance immense si on l'étend, par delà les bornes de l'ordre politique, à l'ordre social. Que serait-il arrivé si ces rois barbares, mal déguisés sous la splendeur de la pourpre, si ces fiers seigneurs, fortifiés dans leurs châteaux et environnés de vassaux timides, n'avaient trouvé une digue dans l'autorité de l'Église ; si, au premier regard jeté sur une beauté nouvelle, à la première ardeur qui se serait réveillée dans leur cœur et leur aurait inspiré le dégoût de leur légitime épouse, ils n'avaient rencontré le souvenir toujours présent d'une autorité inflexible ! Ils pouvaient bien accabler un évêque de vexations, le faire taire par crainte ou promesses, extorquer les votes d'un concile particulier, se faire un parti par les menaces ou l'intrigue ; mais dans le lointain leur apparaissait le faite du Vatican : cette vision terrassante anéantissait toutes leurs espérances. Ils sentaient que la lutte la plus acharnée ne leur aurait jamais donné la victoire. Leurs intrigues, leurs supplications, tout se serait brisé contre cette réponse : « *Un seul avec une seule, et pour toujours.* »

Qu'on ouvre l'histoire du moyen âge, de cette scène immense de violence, où se peint avec tant

de vivacité l'homme barbare s'efforçant de briser les liens que la civilisation veut lui imposer; qu'on se rappelle que l'Église dut faire une garde incessante, non-seulement pour empêcher de mettre en pièces les liens du mariage, mais pour préserver du rapt les vierges mêmes consacrées au Seigneur : on verra clairement que, si l'Église ne s'était opposée comme un mur d'airain au débordement de la sensualité, les palais des princes et les châteaux des seigneurs n'auraient pas tardé à avoir leur sérail ou leur harem. Que se serait-il passé dans les autres classes de la société? elles auraient suivi le courant, et la femme européenne serait restée dans l'état d'avilissement où se trouve encore la femme musulmane. Certaines gens, il est vrai, prétendent expliquer la monogamie ou la polygamie par la seule raison des climats. Mais les chrétiens et les mahométans se sont trouvés longtemps sous le même ciel; leurs religions respectives ont été établies, par l'effet de maintes vicissitudes, tantôt sous des climats rigides, tantôt sous des zones douces et tempérées; et cependant on n'a point vu leurs religions s'accommoder au climat : le climat a été bien plutôt forcé de s'accommoder aux religions.

Les peuples européens doivent une reconnaissance éternelle au Catholicisme, qui leur a conservé la monogamie, l'une des causes, sans aucun doute, qui ont le plus contribué à la bonne organisation de la famille et à l'ennoblissement de la femme. Quelle serait aujourd'hui la situation de l'Europe, de quelle

considération y jouirait la femme, si Luther, le fondateur du Protestantisme, fût parvenu à faire prévaloir l'indifférence qu'il manifeste sur ce point, dans son *Commentaire sur la Genèse*? « Quant à la question de savoir, dit Luther, si plusieurs femmes sont permises, l'autorité des patriarches nous laisse dans une complète liberté. » Plus bas il ajoute que *c'est là une chose qui n'est ni permise ni prohibée, et que quant à lui il ne décide rien*. L'Europe aurait été bien malheureuse, si de semblables paroles, prononcées par un homme qui traînait à sa suite des peuples entiers, avaient été entendues quelques siècles plus tôt, avant que la civilisation eût reçu une impulsion forte, irrésistible, avant que les mœurs fussent formées et que le Catholicisme eût achevé de rendre inébranlable la bonne organisation de la famille. Certainement, le scandale du landgrave de Hesse-Cassel ne serait pas resté dans ces temps-là un exemple isolé, et la condescendance coupable des docteurs luthériens aurait porté des fruits bien amers. Comment des peuples barbares et corrompus auraient-ils été contenus par la foi vacillante, par l'incertitude, par la lâcheté de l'Église protestante? Les exigences d'un prince tel que le landgrave suffisent pour la faire trembler : comment une lutte qui devait durer des siècles aurait-elle été soutenue par des gens qui, à la première menace de combat, se rendent, et qui sont brisés avant le choc?

A côté de la monogamie, on peut dire qu'il n'y a rien de plus important que l'indissolubilité du ma-

riage. Certains esprits, rejetant la doctrine de l'Église, estiment utile, en certains cas, de permettre le divorce, de dissoudre le lien conjugal et d'autoriser de nouvelles noces. Toutefois, à leurs yeux le divorce n'est qu'un remède, remède dangereux, dont le législateur se sert à regret, et seulement par égard pour la malignité ou l'infirmité de notre nature. Ces esprits comprennent qu'un grand nombre de divorces amèneraient les maux les plus funestes, et que, pour prévenir ces maux, les lois civiles, dans les pays où le divorce est permis, doivent entourer cette permission de toutes les précautions imaginables : comment ces esprits ne m'accorderont-ils pas que la manière la plus efficace de prévenir la corruption des mœurs, de garantir la tranquillité de la famille, d'arrêter ce torrent de maux prêt à inonder la société, c'est de proclamer l'indissolubilité du mariage comme principe moral, de lui donner pour fondement des motifs qui exercent un ascendant puissant sur le cœur, et de tenir constamment en bride les passions, toujours prêtes à glisser sur une pente rapide ? Point d'œuvre plus digne d'occuper les soins et le zèle de la véritable Religion. Or, quelle religion, si ce n'est la Religion Catholique, a compris ce devoir ? Quelle autre a rempli plus parfaitement une tâche si salutaire et si difficile ? Certes, ce n'est point le Protestantisme, lequel ne sut pas même pénétrer les raisons profondes qui dirigeaient sur ce point la conduite de l'Église catholique (*).

(*) Dans les éditions espagnoles, les trois alinéa qui suivent se

J'ai déjà eu soin de reconnaître la sagesse dont les sociétés protestantes ont fait preuve, en ne s'abandonnant pas complètement à l'impulsion que leurs chefs leur voulaient communiquer. Mais il ne suit pas de là que les doctrines protestantes n'aient eu, dans les pays soi-disant réformés, aucune suite fructueuse. Qu'on lise ce que dit à cet égard une protestante, parlant d'un pays qu'elle aime et admire, madame de Staël, dans son livre sur l'Allemagne :

« L'amour, dit-elle, est une religion en Allemagne, mais une religion poétique qui tolère trop volontiers tout ce que la sensibilité peut excuser. On ne saurait le nier, la facilité du divorce dans les provinces protestantes porte atteinte à la sainteté du mariage. *On y change aussi paisiblement d'époux que s'il s'agissait d'arranger les incidents d'un drame* ; le bon naturel des hommes et des femmes fait qu'on ne mêle point d'amertume à ces faciles ruptures ; et comme il y a chez les Allemands plus d'imagination que de vraie passion, les événements les plus bizarres s'y passent avec une tranquillité singulière ; cependant, c'est ainsi que les mœurs et le caractère perdent toute consistance ; l'esprit paradoxal ébranle les institutions les plus sacrées, et l'on n'y a sur aucun sujet des règles assez fixes. » (*De l'Allemagne*, p. I^{re}, c. III.)

Si les protestants eux-mêmes ne craignent pas de s'exprimer ainsi, difficilement on nous taxera d'exa-

trouvent placés parmi les *Notes*, à la fin du volume. Balmès lui-même prit soin de faire insérer ce passage dans le texte de la première édition française.

(*Note de l'Éditeur.*)

génération, lorsque nous décrivons les maux causés par le Protestantisme, particulièrement en ce qui a rapport au mariage.

Entraînés par leur haine contre l'Église romaine, et excités par la fureur d'innover en tout, les Protestants crurent avoir fait une grande réforme en sécularisant, pour ainsi dire, le mariage, par opposition à la doctrine catholique, qui le déclarait un véritable sacrement. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une controverse dogmatique sur cette question ; il me suffit de faire observer qu'en dépouillant le mariage du sceau auguste du sacrement, le Protestantisme se montra bien peu connaisseur du cœur de l'homme. Présenter le mariage, non comme un simple contrat civil, mais comme un véritable sacrement, c'était le placer sous l'ombre auguste de la Religion, l'élever au-dessus de l'atmosphère agitée des passions : et qui peut douter que cela ne soit absolument nécessaire, lorsqu'il s'agit de mettre un frein à la passion la plus vive, la plus capricieuse, la plus terrible du cœur de l'homme ? Les lois civiles sont insuffisantes à produire un pareil effet ; il faut des motifs puisés à une source plus haute, et qui exercent une influence plus efficace.

La doctrine protestante, renversant la puissance de l'Église en matière de mariage, livrait exclusivement cette sorte d'affaires aux mains de la puissance civile. Quelqu'un estimera peut-être que cette extension donnée à la puissance séculière dut servir la cause de la civilisation, que ce fut un triomphe rem-

porté sur des préjugés surannés, une conquête précieuse sur des usurpations injustes. Ce serait une singulière erreur. Tout esprit doué de hautes pensées, tout cœur initié à la logique subtile des passions de l'homme, comprendra que placer le mariage sous le manteau de la Religion, le soustraire autant que possible à l'intervention profane, c'était le purifier, le parer d'une beauté nouvelle. En effet, c'était déposer sous une sauvegarde inviolable un trésor qu'un seul regard altère, que le plus léger souflet ternit. Quoi ! n'aimerait-on point ce voile tiré à l'entrée de la couche nuptiale, et la Religion en gardant les approches avec un maintien sévère ?

CHAPITRE XXV.

DU SENTIMENT DE L'AMOUR.

« Mais, dira-t-on aux Catholiques, ne sentez-vous pas que vos doctrines sont par trop dures et rigoureuses ? Elles ne tiennent aucun compte de la faiblesse, de l'inconstance du cœur de l'homme, et en exigent des sacrifices au-dessus de ses forces. N'est-il pas inhumain de soumettre à la rigidité d'un principe les affections les plus tendres, les sentiments les plus délicats ? Cruelle doctrine, qui s'efforce de tenir unis, enchaînés l'un à l'autre par un lien fatal.

eux êtres qui ne s'aiment point, qui se causent un mutuel dégoût, qui peut-être se haïssent d'une haine profonde ! Lorsqu'à ces êtres, qui n'aspirent qu'à se séparer, qui aimeraient mieux mourir que de rester unis, vous répondez par un *jamais*, un *éternel jamais*, en leur montrant le sceau divin qui fut gravé sur leur nœud au moment solennel, n'oubliez-vous pas toutes les règles de la prudence ? n'est-ce pas provoquer le désespoir ? Le Protestantisme s'accommode mieux à notre infirmité ; s'il court le risque de céder parfois au caprice, il satisfait souvent à de justes exigences de la faiblesse ; son indulgence est mille fois préférable à votre rigueur. »

Cette réplique mérite réponse ; il faut dissiper l'illusion que peuvent produire de pareils arguments, malheureusement trop propres à fausser le jugement, parce qu'ils commencent par séduire le cœur. En premier lieu, c'est une exagération de dire que le système catholique réduit à une extrémité désespérante les époux malheureux. Il est tel cas où la prudence demande que les conjoints se séparent, et alors ni les doctrines ni les pratiques de l'Église catholique ne s'opposent à cette séparation. A la vérité, le nœud conjugal n'est point dissous pour cela, et aucun des conjoints ne reste libre de passer à de secondes noces. Mais la concession est suffisante pour qu'on ne puisse dire que l'un des deux époux est tyrannisé ; on ne les oblige point à vivre ensemble : ils ne souffrent point l'intolérable tourment de rester unis lorsqu'ils s'abhorrent.

« Fort bien, nous dira-t-on ; la séparation prononcée, les conjoints se trouvent dispensés de vivre ensemble ; mais on les prive de nouveaux liens, par conséquent on leur défend de satisfaire une autre passion que leur cœur recèle peut-être, et qui a pu causer le malheur ou la discorde de leur première union. Pourquoi ne pas considérer le mariage comme dissous ? Pourquoi les deux conjoints ne deviennent-ils pas tout à fait libres ? Permettez-leur de suivre les affections de leur cœur, qui, nouvellement fixé sur un autre objet, entrevoit déjà des jours plus fortunés. » Ici, je l'avoue, la force de la difficulté devient pressante : c'est ici cependant que le Catholicisme obtient son triomphe le plus signalé ; c'est ici qu'il montre combien est profonde la connaissance qu'il a du cœur de l'homme ; combien ses doctrines sont prudentes ; combien sa conduite a de prévoyance et de sagesse. Cette rigueur, qui semble excessive, n'est qu'une sévérité nécessaire ; cette conduite, loin de mériter le reproche de cruauté, se trouve être pour l'homme une garantie de repos et de bien-être. Mais c'est une vérité qu'on ne saurait saisir du premier coup d'œil : aussi devons-nous la développer et descendre à des considérations approfondies. Examinons la conduite du Catholicisme, non-seulement par rapport au mariage, mais en tout ce qui touche la direction du cœur de l'homme.

S'agit-il de diriger les passions, deux systèmes se présentent : l'un est la condescendance, l'autre la résistance. Dans le premier de ces systèmes, on re-

rule devant les passions à mesure qu'elles avancent ; on ne leur oppose jamais un obstacle invincible ; jamais on ne les laisse sans espoir. Une ligne marquée autour d'elles doit, il est vrai, les empêcher de dépasser certaines limites ; mais on leur laisse deviner que , si elles viennent à poser le pied sur cette limite, la limite se retirera un peu plus loin ; en sorte que la condescendance sera en proportion de l'énergie, de l'obstination de celui qui l'exige. Dans le second système, on marque également aux passions une ligne qu'elles ne peuvent franchir, mais une ligne fixe, immobile, un mur de bronze. En vain les passions s'efforceraient de franchir cette ligne : il ne leur est pas même laissé une ombre d'espérance ; le principe qui leur résiste ne s'altérera jamais, ne consentira jamais à une transaction. Il ne leur reste aucune ressource, sauf l'unique qui ne puisse être jamais interdite à l'homme, celle du vice. Le premier système permet au feu de s'épancher pour prévenir l'explosion ; le second empêche le commencement de l'incendie, dans la crainte d'être obligé d'en arrêter le progrès. Le premier craint et ménage les passions à leur naissance, espérant les contenir lorsqu'elles auront pris de l'accroissement ; le second estime que, s'il est difficile de les contenir lorsqu'elles sont faibles, la difficulté sera bien plus grande lorsqu'elles se seront fortifiées. L'un procède en vertu de cette supposition, que les passions se dissipent et s'affaiblissent en se satisfaisant ; l'autre croit que la satisfaction,

loin de les rassasier, les rend chaque jour plus dévorantes.

On peut dire, généralement parlant, que le Catholicisme suit le second de ces systèmes ; c'est-à-dire qu'à l'égard des passions, sa règle constante est de les arrêter dès le premier pas, de les étouffer, s'il se peut, dans leur berceau. Observons qu'il s'agit ici de la sévérité à l'égard des passions, non à l'égard de l'homme en proie aux passions : ne jamais transiger avec la passion, mais être indulgent pour la personne passionnée, se montrer inexorable envers la faute, mais supporter le coupable avec une extrême douceur, sont choses qui ne s'excluent point. En ce qui touche le mariage, ce système a été suivi par le Catholicisme avec une fermeté qui étonne ; le Protestantisme a pris le chemin opposé. L'un et l'autre se trouvent d'accord sur ce point, que le divorce, suivi de la dissolution du lien conjugal, est un mal très-grave : mais entre eux il y a cette différence, que le système catholique ne laisse pas même entrevoir l'espérance d'une conjoncture où cette dissolution sera permise ; il la défend absolument, sans restriction ; il la déclare impossible : le système protestant, au contraire, y consent en certains cas. Le Protestantisme n'a point un sceau divin qui garantisse la perpétuité du mariage, le rende inviolable et sacré ; le Catholicisme possède ce sceau, il l'imprime sur le lien mystérieux, et dès ce moment le mariage reste placé à l'ombre d'un symbole auguste.

Laquelle des deux religions a le plus de prudence sur ce point ? laquelle agit avec le plus de sagesse ? Pour résoudre cette question, mettons de côté les raisons dogmatiques et la moralité intrinsèque des actes ; tâchons de déterminer lequel des deux systèmes entend le mieux la tâche difficile de manier et de diriger les passions. Après avoir médité sur la nature du cœur de l'homme et consulté l'expérience de chaque jour, on peut affirmer que le moyen le plus convenable pour réprimer une passion, c'est de lui ôter toute espérance : condescendre, permettre quelques satisfactions, c'est exciter la passion de plus en plus ; c'est jouer avec le feu, c'est laisser la flamme s'allumer, dans la folle confiance qu'il sera toujours facile d'éteindre l'incendie.

Jetons un regard rapide sur les passions les plus violentes du cœur de l'homme, et observons quel en est le cours ordinaire, suivant le système employé à leur égard. Voyez le joueur, cet homme dominé par une inquiétude indéfinissable, chez qui se trouvent tout à la fois une insatiable cupidité et une prodigalité sans bornes. La plus colossale fortune ne saurait le contenter, et il expose tout, sans hésiter, au hasard d'un instant. Cet homme, qui rêve encore des trésors au milieu des angoisses de la misère, poursuit sans relâche un objet qui semble de l'or, et qui n'en est pas cependant, puisque, tout en le possédant, il n'en est point satisfait. Son cœur ne peut vivre qu'au milieu de l'incertitude, des chances et du péril. Suspendu entre la crainte et l'espérance,

tout entier à ces émotions qui l'agitent et le tourmentent, quel remède guérira cette fièvre ? Conseillez-lui un système de condescendance, dites-lui de jouer, mais en se bornant à une certaine somme, à certaines heures, à certains lieux ; qu'obtiendrez-vous ? Absolument rien. Si ces moyens pouvaient servir à quelque chose, il n'y aurait point de joueur au monde qui ne se fût guéri de sa passion : car il n'en est pas un qui ne se soit fixé mille fois à lui-même ces limites, qui ne se soit dit : « Tu ne joueras que jusqu'à telle heure, dans tel lieu ; tu ne risqueras que telle somme. » Quel est, pour le joueur, l'effet de ces palliatifs impuissants ! Qu'il se trompe misérablement lui-même. La passion transige pour recouvrer des forces et mieux assurer sa victoire : elle gagne ainsi du terrain, elle élargit sans cesse le cercle marqué, et entraîne de nouveau sa victime dans ses premiers excès, si ce n'est dans de plus grands. Voulez-vous guérir radicalement cet homme ? s'il reste un remède, ce sera, n'en doutez pas, de l'éloigner complètement du jeu ; remède en apparence le plus pénible, mais, dans la pratique, le plus aisé. Dès que la passion se verra enlever toute espérance, elle commencera à s'affaiblir, elle finira par disparaître. Nul homme d'expérience qui élève un doute sur l'exactitude de ce que je viens de dire : le seul moyen d'étouffer la formidable passion du jeu, c'est de lui ôter d'un seul coup tout aliment.

Passons à un autre exemple, plus analogue à notre sujet. Supposons un homme dominé par l'amour :

croyez-vous convenable, pour le guérir de son mal, de lui permettre quelques occasions, mais des occasions rares, de voir la personne aimée? Faudra-t-il l'autoriser à *continuer*, tout en lui défendant de *multiplier* ces périlleuses entrevues? Une semblable précaution éteindra-t-elle, que dis-je? amortira-t-elle la flamme qui brûle dans son cœur? Affirmez sans hésiter que non. La compression même augmentera la force de cette flamme. Si vous lui donnez le moindre aliment, vous la verrez sans cesse grandir. Mais ôtez l'espérance à cette passion; entraînez l'homme qui aime, dans un long voyage; placez au-devant de lui un empêchement qui ne lui laisse entrevoir ni la probabilité, ni même la possibilité du succès : alors, sauf de très-rares exceptions, vous obtiendrez la distraction, puis l'oubli. N'est-ce pas ce que l'expérience enseigne à chaque instant? N'est-ce pas le remède que la nécessité suggère tous les jours? Les passions sont comme le jeu. Il s'éteint si l'on y jette de l'eau en abondance; mais quelques gouttes ne font que le rendre plus vif et plus ardent.

Élevons nos réflexions à une autre sphère, observons les passions agissant dans un champ plus étendu. D'où vient que tant de passions si énergiques se réveillent aux époques de troubles publics? C'est que toutes conçoivent alors l'espérance de se satisfaire; c'est que les rangs les plus élevés, les institutions les plus antiques et les plus fortes ayant été renversées pour faire place à d'autres,

toutes les passions trouvent devant elles un champ ouvert. Les barrières dont la seule vue empêchait la passion de naître ou la tuait dans son berceau, n'existent plus; tout est resté sans défense, il ne faut plus que de l'audace et de l'intrépidité pour se faire jour parmi les décombres accumulés.

En considérant les choses d'une manière abstraite, il n'existe point d'absurdité plus choquante que la monarchie héréditaire, cet ordre politique qui peut mettre sur le trône un enfant, un imbécile, un scélérat; et néanmoins, dans la pratique, rien de plus sage, de plus prudent, de plus prévoyant. Ainsi l'a enseigné l'expérience des siècles; la raison s'est convaincue : de tristes avertissements se sont chargés d'instruire les peuples qui ont passé par la monarchie élective. Or, d'où cela vient-il ? De la raison même que nous tâchons de développer. La monarchie héréditaire ferme toute issue à l'encontre d'une ambition déréglée : supprimez l'hérédité, vous introduisez au cœur de la société un germe de révolte qui sera cultivé par quiconque peut concevoir l'espérance de s'emparer un jour du commandement suprême. Dans des temps de calme et sous une monarchie héréditaire, nul particulier, quelque riche, quelque noble, quelque distingué qu'il soit par son talent ou sa valeur, ne saurait sans folie songer à être roi : c'est une pensée qui ne tombe pas même dans sa tête. Admettez, au contraire, je ne dis pas la probabilité, mais la seule possibilité d'une fortune semblable, il se trouvera aussitôt d'après concurrents.

Il serait facile de faire des applications de cette doctrine à toutes les passions de l'homme : mais les indications qui précèdent nous paraissent suffire. Ainsi, lorsqu'il s'agit de subjuguier une passion, la première chose à faire est de lui opposer une barrière insurmontable, qui ne lui laisse pas même l'espérance de passer outre. La passion s'agite quelques instants, se soulève contre l'obstacle; mais quand elle le trouve immobile, elle recule, et, comme les vagues de la mer, retombe en murmurant au niveau qui lui a été marqué.

Il y a dans le cœur de l'homme une passion formidable, une passion qui exerce sur toute l'existence une influence puissante, et dont les trompeuses illusions ne forment que trop souvent une longue chaîne de douleur et d'infortune. Cette passion, qui a pour objet nécessaire la conservation du genre humain, se retrouve, d'une certaine manière, chez tous les êtres de la nature; mais par cela qu'elle réside dans l'âme d'un être intelligent, elle revêt chez l'homme un caractère particulier. Dans les brutes, ce n'est qu'un instinct qui se borne à la conservation des espèces; dans l'homme, l'instinct devient passion, et cette passion, participant à la mobilité de l'esprit, avivée par l'imagination, inconstante et capricieuse parce qu'elle reçoit la direction d'un libre arbitre qui peut s'abandonner à autant de caprices qu'il y a d'impressions différentes pour les sens et pour le cœur, se change en un sentiment vague, mobile, qui ne se contente jamais, que rien ne peut rassasier. Tantôt,

c'est le malaise d'un fiévreux , ou la frénésie d'un homme en délire ; tantôt un songe qui ravit l'âme dans des régions embaumées ; tantôt l'angoisse de l'agonie.

Qui peut décrire la diversité de formes sous laquelle se présente cette passion ? qui dira la multitude de pièges qu'elle tend au malheureux mortel ? Observez-la à sa naissance, suivez-la dans sa carrière, jusqu'au dernier instant, jusqu'à ce qu'elle touche à son terme et s'éteigne, semblable à une lampe qui meurt. A peine un léger duvet paraît sur le visage, déjà dans le cœur de l'homme germe un sentiment mystérieux, qui le remplit d'inquiétude, de trouble, sans qu'il en connaisse lui-même la cause. Une douce mélancolie se glisse dans le cœur, des pensées inconnues errent dans l'esprit, des images séduisantes traversent l'imagination, un aimant secret agit sur l'âme, une gravité inattendue se peint sur les traits, toutes les inclinations prennent une direction nouvelle. Les jeux de l'enfance cessent de plaire, tout fait entrevoir une vie nouvelle, moins innocente, moins tranquille ; la tempête ne rugit pas encore, mais déjà ces nuages sont le triste présage de ce qui va venir. Cependant l'adolescence survient ; ce qui jusque-là était un sentiment vague, mystérieux, incompréhensible pour celui même qui l'éprouvait, devient dès ce moment plus prononcé ; les objets s'éclaircissent, s'offrent dans leur véritable nature, la passion les voit et s'y dirige. Mais ne croyez pas qu'elle devienne pour cela plus constante. Cette pas-

sion est aussi vaine , aussi changeante , aussi capricieuse que la multitude d'objets qui se présentent à elle tour à tour. Elle se précipite sans cesse à la suite de l'illusion, poursuit des ombres, cherche une satisfaction qui ne se trouve jamais , attend un bonheur qui jamais n'arrive. L'imagination exaltée, le cœur brûlant, l'âme emportée tout entière, l'ardent jeune homme s'entoure d'une chaîne brillante d'illusions ; il considère à travers ces illusions tout ce qui l'environne ; il prête à la lumière du ciel une splendeur plus vive , à la terre une plus riche verdure, de plus riantes couleurs : il répand sur toute chose le reflet de son propre enchantement.

Dans l'âge viril , lorsque la pensée est devenue plus grave, lorsque le cœur est plus constant, la volonté plus ferme et les desseins plus durables ; lorsque la conduite qui doit régir les destinées de la vie se trouve assujettie à une règle et comme enfermée dans son chemin, cette passion mystérieuse continue d'agiter le cœur de l'homme, elle lui communique une inquiétude sans repos. On observe seulement que la passion , par un effet du développement de l'organisation physique, est devenue plus énergique, plus vigoureuse. L'orgueil qu'inspirent à l'homme l'indépendance de la vie , le sentiment de forces plus grandes et l'abondance de moyens nouveaux, la rendent plus audacieuse , plus violente ; et d'un autre côté, les avertissements , les leçons de l'expérience l'ont rendue plus prévoyante, plus habile. La candeur des premières années ne l'accompagne plus.

Elle sait maintenant s'allier au calcul ; elle marche à son but par des chemins couverts, et choisit des moyens plus assurés. Malheur à l'homme qui ne se prémunit pas à temps contre un pareil ennemi ! Son existence se consumera dans une agitation fébrile : d'inquiétude en inquiétude, de tourment en tourment, s'il ne voit sa vie épuisée à la fleur de l'âge, il arrivera à la vieillesse encore dominé par cette passion ; elle l'accompagnera jusqu'à la tombe, lui donnant, dans ses derniers jours, cet aspect hideux qui se peint sur un visage labouré par les années, et dans des yeux voilés déjà des ombres de la mort.

Quel système convient-il de suivre pour mettre un frein à cette passion, pour l'enfermer dans ses justes limites et l'empêcher d'apporter le malheur aux individus, le désordre aux familles, le chaos aux sociétés ? La règle invariable du Catholicisme, dans la morale qu'il enseigne aussi bien que dans les institutions qu'il établit, c'est la *répression*. Le Catholicisme ne permet pas même un désir, il déclare coupable aux yeux de Dieu un seul regard accompagné d'une pensée impure. Pourquoi cette sévérité ? Pour une double raison : à cause de la moralité intrinsèque renfermée dans cette prohibition, et parce qu'il est profondément sage d'étouffer le mal à son origine. Il est plus facile d'empêcher l'homme de se complaire dans de mauvais désirs, que de l'empêcher de les satisfaire, une fois qu'il leur a donné accès dans son cœur. On assure à l'âme

sa tranquillité en ne lui permettant point de se tenir, nouveau Tantale, sur le bord d'un fleuve dont l'eau doit fuir sans cesse ses lèvres ardentes. « *Quid vis videre quod non licet habere ? Pourquoi veux-tu voir ce qu'il t'est défendu de posséder ?* » dit sagement l'auteur de l'admirable livre de l'*Imitation*, résumant en quelques paroles toute la prudence que renferme la sainte sévérité de la doctrine chrétienne.

Le mariage, en assignant à la passion un objet légitime, ne tarit pas cependant la source d'agitation, de caprices et d'inquiétude que le cœur recèle. La possession affadit ; la beauté se fane, les illusions se dissipent, le charme disparaît. L'homme, en présence d'une réalité qui est loin des rêves auxquels se livrait une imagination de feu, sent naître dans son cœur des désirs nouveaux : fatigué d'un bien qu'il possède, il nourrit des illusions nouvelles ; il cherche d'un autre côté la félicité idéale qu'il croyait avoir trouvée, il fuit une réalité qui a trompé ses plus belles espérances.

Lâchez alors la bride aux passions de l'homme ; permettez-lui d'entretenir le moins du monde l'illusion qu'il peut chercher le bonheur dans de nouveaux liens ; laissez-lui croire qu'il n'est pas attaché pour toujours à la compagne de sa vie : vous verrez que le dégoût s'emparera de lui plus promptement ; la discorde sera plus vive, plus éclatante ; les liens commenceront à s'user, à peine formés, et se rompront au premier choc. Proclamez, au contraire, une loi qui n'excepte ni pau-

vres, ni riches, ni faibles, ni rois, ni sujets, qui ne tiennent compte d'aucune différence de situation, de caractère, de santé, d'aucun de ces innombrables motifs qui, au gré des passions, et surtout chez des hommes puissants, se changent si facilement en prétextes ; proclamez que cette loi est descendue du ciel ; montrez un sceau divin sur le nœud du mariage ; dites hautement, aux passions qui murmurent, qu'elles n'ont d'autre voie que l'immoralité ; que le pouvoir chargé de la conservation des lois divines ne se pliera jamais à des condescendances coupables, et que la faute ne restera jamais sans remords : vous verrez les passions se calmer, se résigner ; la loi s'étendre, s'affermir, prendre racine dans les mœurs ; vous aurez assuré pour toujours le bon ordre, la tranquillité des familles ; la société vous devra un immense bienfait. Or, c'est précisément ce qu'a fait le Catholicisme, au prix d'efforts séculaires ; et c'est là ce qu'aurait détruit le Protestantisme, si l'Europe eût généralement suivi ses doctrines et ses exemples, si les peuples n'eussent été plus sages que leurs conducteurs.

Les protestants et les faux philosophes, en examinant à travers leurs préjugés et leur rancune les doctrines et les institutions de l'Église catholique, n'ont pas compris ces deux caractères imprimés, en tout temps, en tout lieu, aux pensées et aux œuvres du Catholicisme : l'unité et la *fixité* ; l'unité dans les doctrines, la *fixité* dans la conduite. Le Catholicisme assigne un but, et veut qu'on y marche sans jamais

dévier. Scandale pour les philosophes et les Protestants, qui, après avoir combattu l'*unité* de la doctrine, ont déclamé contre la *fixité* de la conduite. S'ils avaient médité sur l'homme, ils auraient compris que cette fixité de conduite est le secret moyen de le diriger, de le dominer, de mettre, lorsqu'il convient, un frein à ses passions, d'exalter son âme lorsqu'il le faut, de le rendre capable des grands sacrifices et des actions héroïques. Pour l'homme, rien de pire que l'*incertitude*, l'*indécision*; rien qui l'affaiblisse et l'annule davantage. L'indécision est à la volonté ce qu'est le scepticisme à l'intelligence. Prescrivez à l'homme un but fixe, faites qu'il s'y dirige, il s'y dirigera et l'atteindra. Laissez-le hésiter entre des voies diverses, sans règle qui dirige sa conduite; faites qu'il ignore son avenir, qu'il marche sans savoir où il va, vous verrez son énergie se relâcher, ses forces s'abattre; il tombera et s'arrêtera.

Savez-vous par quel secret les grands caractères dominant le monde? Savez-vous ce qui les rend capables d'actes héroïques, et comment ils en rendent capables ceux qui les environnent? C'est qu'ils ont un but fixe pour eux et pour les autres : c'est qu'ils voient le but clairement, qu'ils le veulent avec force, qu'ils s'y dirigent sans détour, avec une espérance ferme, une foi vive, sans se permettre à eux-mêmes l'hésitation, sans la permettre aux autres. Alexandre, César, Napoléon, les autres héros de l'antiquité et des temps modernes, exercèrent sans doute une fas-

cination par l'ascendant de leur génie : or, le secret de cet ascendant, de cette force d'impulsion par laquelle ils ont tout surmonté, c'est l'unité de pensée, la fixité de plan, d'où se formait en eux un caractère inébranlable, irrésistible, qui leur donnait sur les autres hommes une supériorité immense. Ainsi Alexandre passait le Granique, entreprenait et achevait sa prodigieuse conquête de l'Asie ; ainsi César franchissait le Rubicon, mettait Pompée en fuite, triomphait à Pharsale, et se rendait le maître du monde ; ainsi Napoléon disperse les parleurs qui discourent sur le sort de la France, bat ses ennemis à Marengo, ceint le diadème de Charlemagne, terrasse et étonne le monde par ses victoires d'Austerlitz et d'Iéna.

Sans *unité*, point d'ordre ; sans *fixité*, point de stabilité : or, dans le monde moral comme dans le monde physique, sans ordre, sans stabilité, rien ne prospère. Le Protestantisme, qui a prétendu perfectionner l'individu et la société en détruisant l'unité religieuse, a fait entrer dans les croyances et dans les institutions la *multiplicité* et la *mobilité* du sentiment privé ; partout il a introduit la confusion et le désordre ; il a dénaturé la civilisation européenne en lui inoculant un principe qui a causé, qui causera encore les maux les plus funestes. Et qu'on se garde de croire que le Catholicisme, par l'unité de ses doctrines et la fixité de ses règles de conduite, soit en lutte contre le progrès des siècles. Rien n'empêche que ce qui est *un* ne marche, et qu'il y ait du mou-

vement dans un système où quelques points restent fixes. Cet univers, dont la grandeur nous étonne, dont la beauté et la variété nous enchantent, est soumis à l'unité, est régi par des lois constantes et fixes.

Ce sont là quelques-unes des raisons qui justifient la rigueur du Catholicisme. Voilà pourquoi le Catholicisme n'a pu condescendre aux exigences d'une passion qui, déchaînée une fois, ne respecte aucune borne, introduit le trouble dans les cœurs, le désordre dans les familles, ôte aux mœurs leur dignité, flétrit la pudeur des femmes, et les fait descendre du noble rang de compagnes de l'homme. Sur ce point, le Catholicisme est sévère, je n'en disconviens pas; mais il ne pourrait dépouiller cette sévérité sans renoncer aussitôt aux sublimes fonctions de dépositaire de la morale, de sentinelle vigilante chargée de garder les destinées de l'humanité (17)

FIN DU TOME PREMIER.

NOTES

NOTE 1, PAGE 8.

L'Histoire des variations est un de ces ouvrages qui épuisent leur sujet, et auxquels on ne peut rien répondre ni rien ajouter. Si on lit avec attention cet immortel chef-d'œuvre, la cause du Protestantisme, sous le rapport dogmatique, est à jamais jugée ; il ne reste plus de milieu entre le Catholicisme ou l'incrédulité. Gibbon l'avait lu dans sa jeunesse, et il se fit catholique, abandonnant la religion protestante, dans laquelle il avait été élevé. Lorsque plus tard il se sépara de l'Église catholique, il ne devint point protestant, mais incrédule. Les lecteurs aimeront peut-être à apprendre de la bouche de cet écrivain fameux ce qu'il pensait de l'ouvrage de Bossuet, et l'effet que produisit sur lui la lecture d'un tel livre. Voici ses paroles : « Dans l'*Histoire des variations*, attaque aussi vigoureuse que bien dirigée, dit-il, Bossuet montre, par un très-heureux mélange de raisonnement et de narration, les fautes, les égarements, les incertitudes et les contradictions de nos premiers réformateurs, dont les variations, comme il le soutient savamment, portent le caractère de l'erreur ; tandis que l'unité non interrompue

de l'Église catholique est un signe et un témoignage de l'infailible vérité. Je lus, j'approuvai, je crus. » (Gibbon, *Mémoires.*)

NOTE 2, PAGE 11.

On a voulu représenter Luther comme un homme à hautes pensées, à sentiments nobles et généreux; on nous l'a montré comme le défenseur des droits de l'humanité. Cependant lui-même, dans ses écrits, nous a laissé maint témoignage irrécusable de la violence de son caractère, de sa grossièreté et de son intolérance farouche. Henri VIII, roi d'Angleterre, s'étant avisé de réfuter son livre intitulé *De Captivitate Babylonica*, Luther, irrité d'une pareille audace, écrit au roi, l'appelle *sacrilège, fou, insensé, le plus grossier de tous les porcs et de tous les ânes*. On voit que Luther ne ménageait guère la majesté royale; il traitait de la même façon le mérite littéraire. Érasme, l'homme peut-être le plus savant de son siècle, celui, du moins, qui l'emportait sur tous les autres par la variété de ses connaissances, par la culture et l'éclat de son esprit, ne fut pas mieux traité par le fougueux novateur. L'indulgence qu'il avait constamment montrée ne lui servit de rien. Aussitôt que Luther s'aperçut qu'Érasme ne se décidait point à s'enrôler dans la nouvelle secte, il l'attaqua avec tant de violence, que ce dernier s'en plaignit, disant que « dans sa vieillesse il se voyait obligé de lutter contre une bête farouche, contre un sanglier furieux. » Luther ne s'en tenait pas à de simples paroles, il en venait aux faits. C'est à son instigation que Carlostad fut exilé des États du duc de Saxe, et réduit à une si grande misère, qu'il se vit forcé de porter du bois et de faire autres semblables métiers pour gagner sa vie.

Dans ses bruyantes disputes avec les Zwingliens, Luther ne démentit point son caractère; il les appelait *damnés, insensés, blasphémateurs*. Puisqu'il prodiguait de telles épithètes à ses compagnons dissidents, on ne saurait s'étonner qu'il prodiguât aux docteurs de Louvain les épithètes de *bêtes, porcs, païens, épicuriens, athées*, sans compter d'autres expressions que la décence empêche de citer. Dans ses invectives contre le pape, il dit : « C'est un loup enragé contre lequel tout le monde doit s'armer, sans attendre même l'ordre des magistrats; en cette matière il ne peut y avoir lieu à se repentir, si ce n'est de n'avoir pu lui enfoncer l'épée dans la poitrine. » Il ajoute que « tous ceux qui suivaient le pape devaient être poursuivis comme des chefs de bandits, fussent-ils rois ou empereurs. » Tel était l'esprit de tolérance qui animait Luther.

Et qu'on ne s'imagine pas que cette intolérance fût exclusivement propre à Luther; elle s'étendait à tout le parti des novateurs, et les effets s'en faisaient sentir d'une manière cruelle. Nous avons de cette vérité un témoin irrécusable, Mélanchthon, le disciple chéri de Luther, et l'un des hommes les plus distingués qu'ait eus le Protestantisme. « Je me trouve sous une telle oppression, écrivait Mélanchthon à son ami Camérarius, qu'il me semble être dans l'antre des Cyclopes; il m'est presque impossible de t'expliquer mes peines, et à chaque instant je me sens tenté de prendre la fuite. » — « Ce sont, disait-il dans une autre lettre, des ignorants qui ne connaissent ni la piété ni la discipline; voyez quels sont ceux qui commandent, et vous comprendrez que je suis comme Daniel dans la fosse aux lions. » Comment donc soutenir qu'une pareille entreprise fut guidée par une pensée généreuse, et qu'il s'agissait véritablement d'affranchir

l'esprit humain ? L'intolérance de Calvin , suffisamment connue par la fin tragique de Michel Servet, se manifeste dans ses ouvrages à chaque page par la façon dont il traite ses adversaires. *Méchants, fripons, ivrognes, fous, furieux, enragés, bêtes, taureaux, porcs, ânes, chiens, vils esclaves de Satan* : telles sont les politesses qui abondent dans les écrits du fameux réformateur. Et combien de misères du même genre ne pourrais-je pas rapporter, si je n'appréhendais le dégoût du lecteur ?

NOTE 3, PAGE 12.

La diète de Spire avait porté un décret concernant le changement de religion et le culte : quatorze villes de l'Empire refusèrent de s'y soumettre et présentèrent une *protestation* ; de là vint que l'on commença d'appeler les dissidents *Protestants*. Comme ce nom est la condamnation des Églises séparées, ils ont plusieurs fois essayé de s'en approprier d'autres, mais toujours en vain : les noms qu'ils se donnaient étaient faux, or un nom faux ne dure pas. Que prétendaient-ils exprimer en se disant *Évangéliques* ? qu'ils s'en tenaient uniquement à l'Évangile ? Plutôt dans ce cas devaient-ils s'appeler *Bibliques*, car ce n'était pas précisément à l'Évangile qu'ils prétendaient s'en tenir, mais à la *Bible*. On les appelle aussi quelquefois *Réformés*, et plusieurs personnes ont coutume d'appeler le *Protestantisme*, *Réforme* ; mais il suffit de prononcer ce nom pour sentir combien il est impropre : *Révolution religieuse* lui conviendrait beaucoup mieux.

NOTE 4, PAGE 13.

Le comte de Maistre , dans son ouvrage *Du Pape*, a développé cette question des noms d'une manière inimi-

table. Parmi ses nombreuses observations, il en est une pleine de justesse : c'est que l'Église catholique seule a un nom *positif* et propre, qui lui sert à se désigner elle-même, et par lequel tout le monde la désigne. Les Églises séparées en ont imaginé plusieurs, mais sans pouvoir se les approprier. « Chacun étant libre de se donner le nom qui lui convient, dit M. de Maistre, *Laïs* en personne serait bien la maîtresse d'écrire sur sa porte : *Hôtel d'Artémise*. Le grand point est de forcer les autres à nous donner tel ou tel nom, ce qui n'est pas tout à fait aussi aisé que de nous en parer de notre propre autorité. »

Au reste, il ne faut pas croire que le comte de Maistre ait été l'inventeur de cet argument : longtemps avant lui, saint Jérôme et saint Augustin s'en étaient servis. « Si vous entendez, dit saint Jérôme, qu'on les appelle Marcionites, Valentinien, Montanites, sachez que ce n'est point là l'Église du Christ, mais la Synagogue de l'Ante-christ. « *Si audieris nuncupari Marcionitas, Valentinianos, Montanenses, scito, non Ecclesiam Christi, sed Antichristi esse Synagogam.* » (Hieron., lib. *Adversus Luciferianos*.) — « Je suis retenu dans l'Église, dit saint Augustin, par son nom même de Catholique, car ce n'est pas sans cause qu'elle seule, au milieu de tant d'hérésies, a obtenu ce nom. Tous les hérétiques prétendent s'appeler Catholiques ; cependant, si un étranger leur demande où est l'église des Catholiques, aucun d'eux n'ose montrer sa basilique ou sa maison. *Tenet me in Ecclesia ipsum Catholicæ nomen, quod non sine causa inter tam multas hæreses, sic ipsa sola obtinuit, ut cum omnes hæretici se Catholicos dici velint, quærenti tamen peregrino alicui, ubi ad Catholicam conveniatur, nullus hæreticorum, vel basilicam suam, vel domum audeat*

ostendere. » (Saint Augustin.) Ce que saint Augustin observait de son siècle s'est de nouveau réalisé par rapport aux Protestants ; j'en appelle au témoignage de ceux qui ont visité les pays où se trouvent des communions différentes. Un illustre Espagnol du dix-septième siècle, lequel avait longtemps vécu en Allemagne, nous dit : « Ils veulent tous s'appeler Catholiques et Apostoliques ; mais, nonobstant cette prétention, on les nomme Luthériens ou Calvinistes. *Singuli volunt Catholici et Apostolici, sed volunt, et ab aliis non hoc prætenso illis nomine, sed Luterani potius aut Calviniani nominantur.* » (Caramuel.) — « J'ai demeuré, continue le même écrivain, dans les villes des hérétiques, et j'ai vu de mes yeux, j'ai entendu de mes oreilles une chose à laquelle les hétérodoxes devraient réfléchir : c'est qu'à l'exception du prédicateur protestant et de quelques gens qui veulent en savoir plus qu'il n'est nécessaire, tout le vulgaire des hérétiques donne le nom de Catholiques aux romains. *Habitavi in hæreticorum civitatibus ; et hoc propriis oculis vidi, propriis audiavi auribus, quod deberet ab hæterodoxis ponderari : præter prædicantem, et pauculos qui plus sapiunt quam oportet sapere, totum hæreticorum vulgus Catholicos vocat romanos.* » Telle est la force de la vérité. Les idéologues savent fort bien que ces phénomènes tiennent à des causes profondes, et que ces arguments sont quelque chose de plus que des subtilités.

NOTE 5, PAGE 40.

On a tant parlé des abus, on a tant exagéré l'influence qu'ils ont pu avoir sur les désastres dont l'Église a souffert dans les derniers siècles, on a pris tant de soin

d'exalter en même temps, par des louanges hypocrites, la pureté des mœurs, la rigidité de la discipline de la primitive Église, que quelques personnes ont fini par s'imaginer une ligne de division entre les temps anciens et les temps modernes. Ces personnes ne voient dans les premiers que vérité et sainteté; elles n'attribuent aux seconds que corruption et mensonge; comme si, dans les premiers siècles de l'Église, tous les fidèles avaient été des anges; comme si l'Église, à toutes les époques, n'avait point rencontré des erreurs à corriger et des passions à enchaîner. L'histoire en main, il serait facile de réduire à leur juste valeur ces idées exagérées, dont Érasme lui-même, certainement peu porté à disculper ses contemporains, fait justice. Il nous montre jusqu'à l'évidence, dans un parallèle entre son temps et les premiers siècles de l'Église, combien était puérile et peu fondée la démangeaison, alors aussi fort répandue, d'exalter l'antiquité aux dépens du présent. On trouvera un fragment de ce parallèle dans les ouvrages de Marchetti, parmi ses observations sur l'histoire de Fleury.

Il ne serait pas moins curieux de passer en revue les dispositions prises par l'Église pour mettre un frein aux abus de toute sorte. Les collections des conciles nous fourniraient, à cet égard, une telle quantité de matériaux que plusieurs volumes ne suffiraient point à les faire connaître. Pour mieux dire, ces collections mêmes, avec leur masse effrayante, ne sont autre chose, d'un bout à l'autre, qu'une preuve évidente de ces deux vérités : premièrement, qu'il s'est présenté dans tous les temps de nombreux abus à corriger, effet, en quelque façon nécessaire, de la faiblesse et de la corruption de la nature humaine; secondement, qu'à toutes les époques l'Église s'est efforcé de corriger ces abus, en sorte qu'il est permis d'aff-

firmer, sans hésiter, qu'on n'en saurait signaler un seul, sans trouver aussitôt à côté une disposition canonique qui le réprime ou le punit. Ces observations achèvent de montrer que le Protestantisme n'eut point pour cause les abus, que ce fut une grande calamité, rendue, pour ainsi dire, inévitable par la disposition changeante de l'esprit humain et l'état où se trouvait la société. Dans le même sens, Jésus-Christ a dit qu'*il était nécessaire qu'il y eût des scandales*, non que personne en particulier soit forcé de donner scandale, mais parce que telle est la corruption du cœur humain, que le cours naturel des choses doit en amener nécessairement.

NOTE 6, PAGE 52.

Ce concert, cette unité que l'on découvre dans le Catholicisme, doivent remplir d'admiration et d'étonnement tout homme sensé, quelles que soient ses idées religieuses. Si l'on ne suppose qu'*il y a ici le doigt de Dieu*, comment expliquer ou concevoir la durée du centre de l'unité, de la Chaire de Rome? Tant de choses ont été dites sur la suprématie du pape, qu'il est difficile d'y ajouter rien de neuf; peut-être cependant nos lecteurs ne verront-ils pas sans plaisir un passage de saint François de Sales, où se trouvent réunis les différents titres donnés au Souverain Pontife et à son Siège par l'antiquité ecclésiastique. Ce travail du saint évêque est digne d'être rapporté, non-seulement parce qu'il intéresse la curiosité, mais parce qu'il fournit le sujet de très-graves réflexions, que nous abandonnons à l'esprit du lecteur.

Voici ce morceau :

NOMS DONNÉS AUX PAPES.

Le très-saint évêque de l'Église catho- lique.	Concile de Soissons, de 300 évêques.
---	---

- Le très-saint et très-heureux Patriarche.**
Le très-heureux Seigneur.
Le Patriarche universel.
Le Chef de l'Eglise au monde.
L'Evêque élevé au faite apostolique.
Le Père des Pères.
Le Souverain pontife des Evêques.
Le Souverain prêtre.
Le Prince des prêtres.
Le Préfet de la maison de Dieu et le Gardien de la vigne du Seigneur.
Le Vicaire de Jésus-Christ, le Confirmateur de la foi des chrétiens.
Le Grand-Prêtre.

Le Souverain Pontife.

Le Prince des Evêques.
L'Héritier des Apôtres.
Abraham par le patriarcat.
Melchisédech par l'ordre.

Moïse par l'autorité.
Samuel par la juridiction.
Pierre par la puissance.
Christ par l'onction.
Le Pasteur de la Bergerie de Jésus-Christ.
Le Porte-Clef de la Maison de Dieu.
Le Pasteur de tous les Pasteurs.
Le Pontife appelé à la plénitude de la puissance.
Saint Pierre fut la Bouche de Jésus-Christ.
La Bouche et le Chef de l'Apostolat.
La Chaire et l'Eglise principale.
L'Origine de l'unité sacerdotale.
Le Lien de l'unité.
L'Eglise où réside la puissance principale (*potentior Principalitas*).
- Ibid., l. VII, Concile.
 Saint Augustin, Ep. 95.
 Saint Léon, P., Ep. 62.
 Innoc. ad P. P. concil. milevit.
 Saint Cyprien, Ep. III-XII.
 Concile de Chalced., sess. III.
 Id., in præf.
 Concile de Chalced., sess. XVI.
 Etienne, évêque de Carthage.
 Concile de Carthage, Ep. ad Damasum.
 Saint Jérôme, præf. in Evang. ad Damasum.
 Valentinien, et avec lui toute l'antiquité.
 Concile de Chalced., in Epist. ad Theodos. imper.
 Ibid.
 Saint Bern., lib. de Consid.
 Saint Ambroise, in I. Tim., III.
 Concile de Chalced., Epist. ad Leonem.
 Saint Bernard, Epist. 190.
 Id., ib., et in lib. de Consider.
 Ibid.
 Ibid.
 Id., lib. II, de Consid.

 Id., ibid., c. VIII.
 Ibid.
 Ibid.

 Saint Chrysost., Hom. II, in div. serm.
 Orig., Hom. LV, in Matth.
 Saint Cypr., Ep. I, V, ad Cornel.
 Id., Epist. III, 2.
 Id., ibid., IV, 2.
 Id., ibid., III, 8.

L'Eglise, racine, matrice de toutes les autres.	Saint Anaclet, pape, Epist. ad omnes Episc. et Fideles.
Le Siège sur lequel le Seigneur a construit l'Eglise universelle.	Saint Damase, Epist. ad univ. Episcop.
Le Point cardinal et le Chef de toutes les Eglises.	Saint Marcellin, R. Epist. ad Episc. Antioch.
Le Refuge des Evêques.	Conc. d'Alex., Ep. ad Felic. P.
Le Siège suprême apostolique.	Saint Athanase.
L'Eglise présidente.	L'emper. Justin, in lib. VIII, Cod. de Sum. Trinit.
Le Siège suprême qui ne peut être jugé par aucun autre.	Saint Léon, in nat. SS. Apost.
L'Eglise préposée et préférée à toutes les autres.	Victor d'Utique, in lib. de Perfect.
Le premier de tous les Sièges.	Saint Prosper, in lib. de Ingrat.
La Fontaine apostolique.	Saint Ignace, Epist. ad Rom. in Subscript.
Le Fort très-sûr de toute Communion catholique.	Concile de Rome, sous saint Gélase.

NOTE 7, PAGE 62.

J'ai dit que les Protestants les plus distingués ont senti le vide qui se présente chez toutes les sectes séparées de l'Eglise catholique ; je vais présenter les preuves de cette assertion, que quelques personnes jugeront peut-être hasardée. Luther, écrivant à Zwingle, disait : « Si le monde dure encore longtemps, il faudra de nouveau, à cause des interprétations diverses que l'on fait maintenant de l'Ecriture, recevoir, pour conserver l'unité de la foi, les décrets des conciles et nous y réfugier. — Si *diutius steterit mundus, iterum erit necessarium propter diversas Scripturæ interpretationes quæ nunc sunt, ad conservandam fidei unitatem ut conciliorum decreta recipiamus, atque ad ea confugiamus.* »

Mélanchthon, déplorant les funestes résultats du défaut de juridiction spirituelle, disait : « Il en résultera une li-

berté sans profit pour l'univers ; » et dans un autre endroit , il profère ces paroles remarquables : « On a besoin dans l'Église d'inspecteurs pour maintenir l'ordre, pour observer attentivement ceux qui sont appelés au ministère ecclésiastique, pour veiller sur la doctrine des prêtres, et prononcer les jugements ecclésiastiques ; en sorte que , si les évêques n'existaient pas , il faudrait les créer. *La monarchie du pape serait aussi d'une grande utilité pour conserver entre des nations si diverses l'uniformité de la doctrine.* »

Entendons Calvin : « Dieu a placé le siège de son culte au centre de la terre, et y a mis un pontife unique que tous puissent regarder pour mieux se conserver dans l'unité. *Cultus sui sedem in medio terræ collocavit, illi unum Antistitem præfecit, quem omnes respicerent, quo melius in unitate continerentur.* » (Calv., *Inst.* 6, § 11.)

« J'ai été aussi , dit Bèze , longtemps et fortement tourmenté par ces mêmes pensées que tu me peins. Je vois les nôtres errer à la merci de tout vent de doctrine, et , après s'être élevés , tomber tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Ce qu'ils pensent aujourd'hui de la religion, tu peux le savoir ; ce qu'ils en penseront demain, tu ne pourrais l'affirmer. *Sur quel point de la Religion les Églises qui ont déclaré la guerre au pontife romain sont-elles d'accord ? Examine tout , depuis le commencement jusqu'à la fin : à peine trouveras-tu une chose affirmée par l'un , qu'un autre aussitôt ne crie à l'impiété.* — *Exercuerunt me diu et multum illæ ipsæ quas describis cogitationes : video nostros palantes omni doctrinæ vento et in altum sublatos, modo ad hanc, modo ad illam partem deferri. Horum, quæ sit hodie de Religione sententia scire fortasse possis ; sed quæ cras de eadem futura sit*

opinio , neque tu certo affirmare queas. In quo tandem Religionis capite congruunt inter se Ecclesiæ , quæ Romano Pontifici bellum indixerunt ? A capite ad calcem si percurras omnia , nihil propemodum reperiās , ab uno affirmari , quod alter statim non impium esse clamat. » (Th. Bez. , Epist. ad Andream Dudit.)

Grotius , un des plus savants hommes qu'ait eus le Protestantisme , sentit aussi la faiblesse des fondements sur lesquels reposent les sectes séparées. Bien des gens ont cru qu'il était mort catholique. Les Protestants l'accusèrent de se vouloir convertir à la foi romaine ; et les Catholiques qui avaient eu des rapports avec lui à Paris , pensaient de même. On raconte que le célèbre P. Petau , ami de Grotius , à la nouvelle de sa mort , célébra la messe pour lui , anecdote dont je ne garantis point l'authenticité. Ce qui est certain , c'est que Grotius , dans son ouvrage intitulé *De Antechristo* , ne pense pas , avec le reste des Protestants , que le Pape soit l'Antechrist. Il est certain encore que , dans son ouvrage intitulé *Votum pro pace Ecclesiæ* , il dit , sans détour , que , « sans la suprématie du Pape , il est impossible de mettre fin aux disputes. » Et il allègue l'exemple des Protestants : « Comme il arrive , dit-il , chez les Protestants. » Enfin dans son ouvrage posthume , *Rivetiani apologetici discussio* , il établit ouvertement le principe fondamental du Catholicisme , savoir , que « les dogmes de la foi doivent être décidés par la tradition et l'autorité de l'Église , non par l'Écriture sainte seulement. »

La conversion du célèbre protestant Papin , conversion qui fit tant de bruit , est une autre preuve à l'appui de notre assertion. Papin méditait sur le principe fondamental du Protestantisme , et sur la contradiction qui se trouve entre ce principe et l'intolérance des protestants ,

lesquels , ne s'appuyant que sur l'examen privé , recourraient néanmoins , pour se conserver , à la voie de l'autorité ; il argumentait de la manière suivante : « Si la voie de l'autorité à laquelle ils prétendent se tenir est innocente et légitime , elle condamne leur origine , car ils refusèrent de se soumettre à l'autorité de l'Église catholique ; mais si la voie de l'examen qu'ils ont embrassée en commençant était droite et régulière , cela suffit pour condamner la voie d'autorité qu'ils ont imaginée pour écarter les excès : un chemin en effet était ouvert , qui conduisait aux plus grands désordres de l'impiété. »

Puffendorf , qu'on n'accusera certainement pas de rester froid lorsqu'il s'agit d'attaquer le Catholicisme , n'a pu s'empêcher de payer aussi son tribut à la vérité , lorsque , dans une confession dont tous les catholiques lui sauront gré , il dit : « La suppression de l'autorité du pape a semé dans le monde des germes infinis de discorde : comme il n'y a plus aucune autorité souveraine pour terminer les disputes qui s'élèvent de tous côtés , on a vu les protestants se diviser entre eux , et se déchirer les entrailles de leurs propres mains. » (Puffendorf , *de Monarch. pont. roman.*)

Leibnitz , ce grand homme qui , selon l'expression de Fontenelle , menait de front toutes les sciences , reconnut aussi la faiblesse du Protestantisme et la puissance d'organisation qui appartient à l'Église catholique. On sait que , loin de partager la fureur des protestants contre le pape , il considérait la suprématie religieuse de Rome avec une vive sympathie. Il avouait ouvertement la supériorité des missions catholiques sur les missions protestantes ; les communautés religieuses elles-mêmes , objet de tant d'aversion pour beaucoup de gens , lui inspiraient un grand respect. Ces antécédents sur les idées religieuses

de Leibnitz ont été confirmés par un de ses ouvrages posthumes, publié pour la première fois à Paris, en 1819. *L'Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion, suivie de pensées extraites des ouvrages du même auteur, par M. Emery, ancien supérieur général de Saint-Sulpice*, contient l'œuvre posthume de Leibnitz, dont le titre dans le manuscrit original est : *Système théologique*. Le commencement de l'ouvrage, remarquable par la gravité et la simplicité, est certainement digne de la grande âme de ce penseur illustre. Le voici : « Après avoir longtemps et profondément étudié les controverses religieuses, après avoir imploré l'assistance divine, et mis de côté, autant que cela est possible à l'homme, tout esprit de parti, je me suis considéré comme un néophyte venu du Nouveau Monde, et qui n'aurait point encore embrassé une opinion ; voici enfin ce à quoi je me suis arrêté, et de tout ce que j'ai examiné, voici ce qui me semble devoir être accepté par tout homme exempt de préjugés, comme ce qu'il y a de plus conforme à la sainte Écriture, à la respectable antiquité, je dirai même à la droite raison et aux faits historiques les plus certains. »

Leibnitz établit ensuite l'existence de Dieu, l'Incarnation, la Trinité, et les autres dogmes du Christianisme ; il adopte avec candeur et défend avec beaucoup de science la doctrine de l'Église catholique sur la tradition, sur les sacrements, le sacrifice de la messe, le culte des reliques et des saintes images, la hiérarchie ecclésiastique, et la suprématie du pontife de Rome ; il ajoute : « Dans tous les cas qui ne permettent point les délais de la convocation d'un concile général, ou qui ne méritent pas d'y être traités, il faut admettre que le premier des évêques, ou le souverain pontife, a le même pouvoir que l'Église entière. »

NOTE 8, PAGE 74.

Quelques personnes pourraient croire que nos observations, touchant la vanité des sciences humaines et la faiblesse de notre intelligence, ont été *imaginées* pour faire plus vivement sentir la nécessité d'une règle en matière de foi. Il n'en est point ainsi. Il me serait facile de citer une longue suite de textes tirés des écrits des hommes les plus illustres, anciens et modernes, qui ont insisté sur le même point ; je me contente d'insérer ici un excellent morceau d'un Espagnol illustre, d'un des plus grands hommes du seizième siècle, Luis Vivès.

« *Jam mens ipsa, suprema animi et celsissima pars, videbit quantopere sit tum natura sua tarda ac præpedita, tum tenebris peccati cæca, et a doctrina, usu, ac solertia imperita et rudis, ut ne ea quidem quæ videt, quæque manibus contrectat, cujusmodi sint, aut quid fiant assequatur, nedum ut in abdito illa naturæ arcana possit penetrare; sapienterque ab Aristotele illa est posita sententia : Mentem nostram ad manifestissima naturæ non aliter habere se, quam nocturæ oculum ad lumen solis; ea omnia, quæ universum hominum genus novit, quanta sunt pars eorum quæ ignoramus? Nec solum id in universitate artium est verum, sed in singulis earum, in quarum nulla tantum est humanum ingenium progressum, ut ad medium pervenerit, etiam in infimis illis ac vilissimis; ut nihil existimetur verius esse dictum ab Academicis, quam : Scire nihil.* » (Ludovic. Vives, *de Concordia et Discordia*, l. IV, c. III.)

Ainsi pensait ce grand homme, qui à une vaste connaissance des choses sacrées et profanes avait joint des méditations profondes sur l'intelligence même de

l'homme. Vivès suivait d'un œil observateur la marche des sciences; il s'était proposé, comme ses écrits en font foi, de les régénérer. Je regrette de ne pouvoir copier tout au long ses paroles; il y aurait profit aussi à interroger son immortel ouvrage sur les causes de la décadence des arts et des sciences, et sur la manière de les enseigner.

Quelqu'un trouvera-t-il mauvais que nous ayons émis quelques vérités sur la faiblesse de notre intelligence? craindra-t-on que cela ne porte tort au progrès des sciences, en diminuant l'essor de l'esprit? Je rappellerai que la meilleure manière de perfectionner l'esprit est de lui donner la connaissance de lui-même. On peut à ce propos citer la profonde sentence de Sénèque: « Je pense que bien des gens auraient pu parvenir à la sagesse, s'ils n'avaient présumé y être déjà parvenus. — *Puto multos ad sapientiam potuisse pervenire, nisi se jam crederent pervenisse.* »

NOTE 9, PAGE 84.

Des ombres épaisses environnent l'intelligence dès qu'elle s'approche des premiers principes des sciences. J'ai dit que les mathématiques mêmes, dont l'évidence et la certitude sont devenues proverbiales, ne sont point exceptées de cette règle universelle. Le calcul infinitésimal qui, dans l'état actuel de la science, joue, on peut le dire, le rôle dominant, repose cependant sur quelques idées qui jusqu'à présent n'ont pu être bien éclaircies par personne, les idées touchant les *limites*. Et ce n'est pas que je prétende mettre en doute la certitude de ce calcul, je veux uniquement faire observer que, si l'on faisait comparaître par-devant le tribunal de la métaphysique

les idées qui en sont comme les éléments, on verrait se projeter quelques ombres sur la certitude de ces éléments. En se bornant même à la partie élémentaire de la science, on y pourrait découvrir quelques points qui ne supporteraient pas sans dommage une forte analyse métaphysique et idéologique : chose qu'il serait très-facile de prouver par l'exemple, si la nature de cet ouvrage le permettait. On peut, à ce sujet, recommander aux lecteurs la précieuse lettre adressée par le jésuite espagnol Eximeno, philosophe et mathématicien distingué, à son ami Juan Andrès; on y trouvera des observations faites par un homme qu'on ne récusera certainement pas pour cause d'incompétence. Cette lettre est en latin; elle a pour titre : *Epistola ad clarissimum virum Joannem Andresium*.

Quant aux autres sciences, il n'est pas nécessaire d'insister pour montrer que leurs principes premiers sont environnés de ténèbres; et l'on peut ajouter que les brillantes rêveries des hommes les plus illustres n'ont pas eu d'autre source que cette obscurité même. Entraînés par le sentiment de leurs propres forces, ces hommes poursuivaient la vérité jusque dans les abîmes; là, pour me servir de l'expression d'un illustre poète contemporain, *le flambeau s'éteignait entre leurs mains*. Égarés dans un obscur labyrinthe, ils s'abandonnaient à leurs propres inspirations : la réalité faisait place aux beaux rêves de leur génie.

NOTE 10, PAGE 87.

Pour bien comprendre et bien sentir la faiblesse innée de l'esprit humain, rien de mieux que de parcourir l'histoire des hérésies, histoire que nous devons à l'Église,

au soin extrême avec lequel elle s'est attachée à définir et à classer les erreurs. Depuis Simon le Magicien, qui s'intitulait *le législateur des Juifs, le réparateur du monde et le Paraclet*, tout en rendant à sa maîtresse Hélène un culte de latrie, sous le nom de Minerve, jusqu'à Herman, prêchant le massacre de tous les prêtres et de tous les magistrats du monde, et affirmant qu'il est le véritable fils de Dieu, un vaste tableau, fort déplaisant à considérer, j'en conviens, ne fût-ce qu'à cause de l'extravagance qui y abonde, se découvre à l'observateur et lui suggère de graves réflexions sur le véritable caractère de l'esprit humain : on comprend ensuite combien le Catholicisme est sage lorsqu'il s'attache, en certaines matières, à soumettre cet inconstant esprit à une règle.

NOTE 11, PAGE 95.

En coûterait-il à quelques personnes de se persuader que les illusions et le fanatisme vivent, au milieu du Protestantisme, comme dans leur élément naturel ? Voici, à l'appui de notre assertion, l'irrécusable témoignage des faits. Ce sujet pourrait fournir de gros volumes, mais je serai forcé de me contenter d'un aperçu rapide ; je commence par Luther. Est-il possible de porter plus loin le délire, que de prétendre avoir été enseigné par le Diable, et de s'en glorifier, et de fonder sur une si puissante autorité des doctrines nouvelles ? C'est là cependant le délire du fondateur du Protestantisme, de Luther lui-même, qui a consigné dans ses ouvrages le témoignage de son entrevue avec Satan. Que l'apparition ait été réelle, ou que les rêves d'une nuit agitée par la fièvre en aient fait tous les frais, il est impossible de

porter plus loin le fanatisme que de se vanter d'avoir eu un tel maître. Luther eut, nous dit-il lui-même, plusieurs colloques avec le Diable; mais, ce qui est surtout digne d'attention, c'est la vision dans laquelle, ainsi qu'il le raconte fort sérieusement, Satan l'obligea par ses arguments à proscrire la messe particulière. Il nous peint vivement cette aventure. Il se réveille au milieu de la nuit, Satan lui apparaît. Luther, saisi d'horreur, sue, tremble; son cœur bat d'une manière horrible. La discussion s'engage cependant; et le Diable, en bon dialecticien, le presse de telle manière, qu'il le laisse sans réponse. Luther reste vaincu, ce dont il ne faut pas s'étonner, puisque, nous dit-il, la logique du Diable était accompagnée d'une voix si effrayante, que le sang se glaçait dans ses veines. « Je compris alors, dit ce misérable, comment il arrive souvent que des personnes meurent au point du jour : c'est que le Démon peut tuer ou étouffer les hommes; et, sans aller jusque-là, il les met, lorsqu'il dispute contre eux, dans de tels embarras, qu'il peut ainsi leur causer la mort : c'est ce que j'ai souvent éprouvé moi-même. » Ce passage est certainement curieux.

Le fantôme qui apparaît à Zwingle, fondateur du Protestantisme en Suisse, nous offre un autre exemple d'extravagance non moins ridicule. Cet hérésiarque voulait nier la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; il prétendait que sous les espèces consacrées se trouve uniquement un signe. Comme l'autorité du texte sacré, qui exprime si clairement le contraire, le tenait dans l'embarras, voilà que tout à coup, au moment où il s'imaginait disputer avec le secrétaire de la ville, un fantôme *blanc* ou *noir*, ainsi qu'il nous le dit lui-même, lui apparaît et lui montre l'explication désirée.

Ce conte gracieux nous vient de Zwingle lui-même.

Qui ne s'afflige de voir un homme tel que Mélanchthon livré aussi aux préjugés et aux manies de la superstition la plus ridicule, sottement crédule à l'endroit des songes, des phénomènes extraordinaires, des pronostics astrologiques ? Qu'on lise ses lettres, toutes remplies de semblables misères. Au temps où se tenait la diète d'Augsbourg, Mélanchthon regardait comme des présages favorables au nouvel *Évangile* une inondation du Tibre, la naissance d'un mulet monstrueux avec un pied de grue, à Rome, et celle d'un veau à deux têtes dans le territoire d'Augsbourg ; ces événements étaient pour lui des annonces indubitables d'un changement dans l'univers, et particulièrement de la prochaine ruine de Rome et du triomphe du schisme. Il écrivait tout cela sérieusement à Luther. Lui-même tire l'horoscope de sa fille, et il tremble pour elle, parce que *Mars* présente un aspect terrible ; il n'est pas moins épouvanté de la flamme d'une comète apparaissant aux limites du septentrion. Les astrologues avaient pronostiqué qu'en automne les astres seraient plus favorables aux disputes ecclésiastiques ; ce pronostic suffit pour consoler notre homme de la lenteur des conférences d'Augsbourg au sujet de la religion : on voit, au surplus, que ses amis, c'est-à-dire les chefs du parti, se laissent dominer par les mêmes raisons puissantes. On prédit à Mélanchthon qu'il fera naufrage dans la Baltique ; il se garde de sillonner ces ondes fatales. Certain Franciscain s'était avisé de prophétiser que le pouvoir du pape allait décliner, pour tomber ensuite et pour toujours ; le moine ajoutait qu'en l'an 1600 le Turc deviendrait maître de l'Italie et de l'Allemagne : Mélanchthon se glorifie d'avoir en sa possession la prophétie originale ; d'ailleurs, les tremblements de terre qui surviennent le confirment dans sa croyance.

L'esprit humain venait à peine de s'ériger en juge unique de la foi, et déjà les atrocités du plus furieux fanatisme inondaient l'Allemagne de sang. Mathias Harlem, anabaptiste, à la tête d'une troupe féroce, ordonne de saccager les églises, de mettre en pièces les ornements sacrés, de brûler comme impies ou inutiles tous les livres, à l'exception de la Bible. Établi à Munster, qu'il appelle la *Montagne de Sion*, il fait apporter devant lui tout l'or, tout l'argent et les pierres précieuses que possèdent les habitants, il les dépose en un trésor commun, et nomme des diacres pour en faire la distribution. Tous ses disciples sont obligés de manger en commun, de vivre dans une égalité parfaite et de se préparer à la guerre qu'ils auront à entreprendre, *quittant la Montagne de Sion, pour soumettre, comme il le dit lui-même, toutes les nations de la terre à son pouvoir*. Il meurt enfin dans une tentative téméraire, où, *nouveau Gédéon*, il ne se proposait rien moins que d'exterminer avec une poignée d'hommes *l'armée des impies*.

Mathias eut à l'instant un héritier de son fanatisme, Bécold, plus connu sous le nom de Jean de Leyde. Ce fanatique, tailleur de son métier, se mit à courir tout nu dans les rues de Munster, en criant : *Voici venir le roi de Sion!* Il entra dans sa maison, s'y enferma pendant trois jours, et lorsque le peuple se présenta pour s'enquérir de lui, il fit semblant de ne pouvoir parler : comme un autre Zacharie, il demanda par signes de quoi écrire, et il écrivit qu'il lui était révélé de Dieu que le peuple, à l'imitation du peuple d'Israël, devait être gouverné par des juges. Il nomma douze juges, choisissant les hommes qui lui étaient le plus attachés, et jusqu'à ce que l'autorité des nouveaux magistrats fût reconnue, il eut la précaution de ne se laisser voir de personne. Déjà

l'autorité du nouveau prophète était assurée d'une certaine manière; mais, non content du commandement effectif, il ambitionna de s'environner de pompe et de majesté, de se faire proclamer *roi*. Le vertige des fanatiques sectaires était tel, qu'il ne lui fut pas difficile de faire réussir cette folle entreprise. Un orfèvre, d'intelligence avec l'aspirant à la royauté et initié aussi à l'art de prophétiser, se présente devant les *juges d'Israël*; il leur parle de cette façon : *Voici ce que veut le Seigneur Dieu, l'Éternel : De même qu'en d'autres temps j'ai établi Saül sur Israël, et après lui David, qui n'était qu'un simple berger, de même j'établis aujourd'hui mon prophète Bécold roi de Sion*. Les juges ne pouvaient se décider à abdiquer; Bécold leur assure qu'il a eu la même vision, qu'il l'a cachée par humilité, mais que Dieu ayant parlé par un autre prophète, il est nécessaire de se résigner à monter au trône, *et d'accomplir les ordres du Très-Haut*. Les juges, insistant, veulent que le peuple soit convoqué : on le réunit en effet dans la place du marché; là un *prophète*, de la part de Dieu, présente à Bécold une épée nue en signe du *pouvoir de justice qui lui est conféré sur toute la terre, pour étendre aux quatre coins du monde l'empire de Sion*; il est proclamé roi avec une bruyante allégresse, et couronné solennellement le 24 juin 1534.

Comme Bécold avait épousé la femme de son prédécesseur, il l'éleva à la dignité royale; mais, tout en lui conservant exclusivement le privilège de reine, il ne laissa pas d'avoir jusqu'à dix-sept femmes, le tout pour se conformer à la *sainte* liberté qu'il avait proclamée en cette matière. Les orgies, les assassinats, les atrocités, les délires de toute espèce qui suivirent, ne sauraient être rapportés : on peut affirmer que les seize mois du règne de

ce frénétique ne furent qu'un enchaînement de crimes. Les catholiques se récrièrent contre de si horribles excès, les protestants crièrent aussi; mais à qui était la faute? N'était-elle point à ceux qui, après avoir rejeté l'autorité de l'Église, avaient mis la Bible aux mains de ces misérables, au risque de leur faire tourner la tête, et de les précipiter dans des projets aussi criminels qu'insensés? Les Anabaptistes eux-mêmes le comprirent bien; aussi eurent-ils une indignation extraordinaire contre Luther, qui les condamnait par ses écrits. Et, en effet, de quel droit celui qui avait établi le principe voulait-il arrêter les conséquences? Si Luther trouvait dans la Bible que le Pape était l'Antechrist, s'il s'arrogeait de sa propre autorité la mission de détruire le règne du Pape, en exhortant tout le monde à se conjurer contre lui, pourquoi les Anabaptistes, de leur côté, ne pouvaient-ils pas dire qu'ils *avaient conversé avec Dieu, et reçu l'ordre d'exterminer tous les impies, pour établir un règne nouveau dans lequel ne subsisteraient plus que les hommes pieux et innocents, devenus maîtres de toutes choses?*

Herman prêchant le massacre de tous les prêtres, de tous les magistrats du monde; David George proclamant que sa doctrine seule était parfaite, que *celle de l'Ancien et du Nouveau Testament était imparfaite*, et qu'il était *le vrai fils de Dieu*; Nicolas rejetant la foi et le culte comme inutiles, foulant aux pieds les préceptes fondamentaux de la morale et enseignant qu'il était bon de *persévérer dans le péché afin que la grâce pût abonder*; Hacket prétendant que l'esprit du Messie était descendu sur lui et envoyant deux de ses disciples crier par les rues de Londres : *Voici venir de ce côté le Christ, un vase à la main!* Hacket s'écriant lui-même à la vue du gibet et

dans l'angoisse du supplice : « Jéhovah ! Jéhovah ! ne voyez-vous pas que les cieux s'ouvrent et que Jésus-Christ vient me délivrer ? » tous ces déplorables spectacles, cent autres que je pourrais rappeler, ne prouvent-ils pas assez évidemment que le système protestant nourrit et avive un terrible fanatisme ? Venner, Fox, William Sympson, J. Naylor, le comte Zinzendorf, Wesley, le baron de Swedenborg, et autres noms semblables, suffisent pour rappeler un ensemble de sectes si extravagantes et une suite de crimes tels, qu'il y aurait de quoi en écrire des volumes, où s'offriraient à nous les tableaux les plus ridicules et les plus odieux, les plus grandes misères et les plus tristes égarements de l'esprit humain. Je n'ai point fait de fiction, je n'exagère point ; ouvrez l'histoire, consultez les auteurs, je ne dis pas seulement catholiques, mais protestants ou quels qu'ils soient : vous trouverez partout une multitude de témoins qui déposent de la vérité de ces faits ; faits bruyants qui se sont passés à la lumière du soleil, dans de grandes capitales, dans des temps qui touchent presque aux nôtres. Et qu'on ne croie pas que cette source d'illusion et de fanatisme ait été épuisée par le cours des siècles : il ne paraît pas qu'elle soit près de tarir ; l'Europe paraît condamnée à entendre encore des récits de visions telles que celles du baron de Swedenborg dans l'auberge de Londres ; on verra délivrer encore pour le ciel des passe-ports à trois sceaux, pareils à ceux de Jeanne Soutchote.

NOTE 12, PAGE 104.

Rien de plus palpable que la différence qui existe sur ce point entre les protestants et les catholiques. Des deux côtés, il y a des personnes qui se prétendent favorisées

de visions célestes ; mais ces visions rendent les protestants orgueilleux, turbulents, frénétiques, tandis qu'elles accroissent chez les catholiques l'esprit d'humilité, de paix et d'amour. Dans ce même seizième siècle, pendant que le fanatisme des protestants agitait et ensanglantait l'Europe, vivait en Espagne une femme qui, au jugement des incrédules et des protestants, est certainement une de celles qu'on a vues le plus profondément atteintes d'illusions et de fanatisme ; mais, par hasard, le prétendu fanatisme de cette femme a-t-il fait verser une goutte de sang, une seule larme ? Ses visions furent-elles, comme celles des protestants, des ordres du ciel pour l'extermination des hommes ? Après le désolant tableau que j'ai présenté dans la note précédente, le lecteur sera peut-être heureux de reposer sa vue sur un autre spectacle.

C'est sainte Thérèse écrivant sa propre vie par pure obéissance, et nous rapportant ses visions avec une candeur angélique, avec une douceur ineffable. « Le Seigneur, dit-elle, voulut que j'eusse quelquefois cette vision : je voyais près de moi, du côté gauche, un ange, sous une forme corporelle, ce que je ne vois point d'habitude, si ce n'est par merveille ; souvent, à la vérité, des anges se représentent à moi, mais sans que je les voie, ainsi que je l'ai dit dans la précédente vision. Dans celle-ci, le Seigneur voulut que je le visse de la manière suivante : point grand, petit, d'une beauté extrême, le visage enflammé : c'était, ce me semble, un ange d'une très-haute hiérarchie, lesquels, à ce qu'il paraît, sont tout ardents. Sans doute, c'était un de ceux qu'on appelle Séraphins. Ces anges ne me disent point leurs noms, mais je vois bien que dans le ciel il y a une différence que je ne saurais dire de quelques anges à d'autres,

et des uns aux autres. Je voyais dans ses mains un long dard en or, lequel me paraissait avoir un peu de feu au bout du fer. Il me semblait que l'ange m'enfonçait ce dard de temps en temps dans le cœur et le faisait pénétrer jusqu'aux entrailles, et, qu'en le retirant, il les emportait, me laissant tout embrasée d'un grand amour de Dieu. » (Vie de sainte Thérèse, ch. xxix, n° 11.)

AUTRE EXEMPLE.

« A ce moment, je vois sur ma tête une colombe bien différente de celles d'ici-bas, car celle-ci n'avait point de plumes, mais comme des écailles de nacre, qui jetaient une vive splendeur. Elle était plus grande qu'une colombe; il me semble que j'entendais le bruit de ses ailes. Elle les agita à peu près l'espace d'un *Ave, Maria*. Déjà mon âme était dans un état tel, que, s'évanouissant elle-même, elle perdit aussi de vue cette divine colombe. Mon esprit s'apaisa par la présence d'un tel hôte, bien qu'il me semble qu'une faveur si merveilleuse dût le remplir de trouble et d'effroi : comme l'âme commença à jouir, la crainte s'en alla, le repos commença avec la jouissance ; mon esprit resta en extase. » (V. ch. xxviii, n° 7.)

On trouvera difficilement quelque chose de plus beau, d'un plus vif coloris, et exprimé avec une plus aimable simplicité.

Il ne sera pas hors de propos de copier ici deux autres morceaux d'un genre différent, qui, tout en rendant sensible ce que nous voulons démontrer, pourront contribuer à réveiller le goût de notre nation pour certains écrivains espagnols qui chaque jour tombent en oubli parmi nous, tandis que les étrangers les recherchent avec empressement et en font des éditions somptueuses.

« J'étais une fois aux Heures, avec toutes les autres; mon âme se recueillit tout à coup, et elle me parut être tout entière comme un clair miroir, sans revers, sans côté, ni haut, ni bas, mais brillante de toutes parts. Au milieu d'elle le Christ Notre-Seigneur se présenta à moi comme j'ai coutume de le voir. Il me paraissait être à la fois dans toutes les parties de mon âme. Je le voyais comme dans un clair miroir, et ce miroir aussi (je ne puis dire comment) se gravait tout entier dans Notre-Seigneur lui-même, par une communication que je ne saurais dire, communication pleine d'amour. Je sais que cette vision m'a été d'une grande utilité, chaque fois que je me la rappelle, principalement lorsque je viens de communier. Il me fut donné à entendre que lorsqu'une âme est en état de péché mortel, ce miroir se couvre de grandes ténèbres et reste extrêmement obscur, en sorte que Notre-Seigneur ne peut s'y représenter ni y être vu, quoiqu'il y soit toujours présent comme donnant l'être; quant aux hérétiques, c'est comme si le miroir était brisé, ce qui est bien pis que s'il était obscurci. Il y a une grande différence entre voir cela et le dire; on ne peut que difficilement faire comprendre une pareille chose. Je répète que cela m'a été d'un grand profit, et aussi d'une grande affliction, à cause de la vue des diverses fautes par lesquelles j'ai obscurci mon âme, et me suis privée de voir ce Seigneur. » (Vie, ch. XL, n° 4.)

Dans un autre endroit, elle explique une manière de voir les choses en Dieu; elle présente son idée sous une image si brillante et si grandiose, qu'il nous semble lire Malebranche développant son fameux système.

« Je dirai que la divinité est comme un clair diamant, infiniment plus grand que le monde, ou bien comme un miroir, ainsi que j'ai dit de l'âme dans une autre vision;

sauf qu'ici c'est d'une manière si sublime, que je ne saurais convenablement l'exprimer. Tout ce que nous faisons se voit dans ce diamant, lequel renferme tout en soi, car il n'est rien qui ne se trouve compris dans une grandeur pareille. Ce fut pour moi effrayant de voir en un instant si court tant de choses réunies dans ce clair diamant; et je m'afflige profondément chaque fois que je songe que des choses aussi horribles que mes péchés m'apparaissent dans cette très-pure clarté. » (Vie, ch. XL, n° 7.)

Supposons maintenant avec les protestants que toutes ces visions ne soient que pures illusions; il est au moins évident qu'elles n'égarent pas les idées, ne corrompent pas les mœurs, ne troublent point l'ordre public; et assurément, n'eussent-elles servi qu'à inspirer d'aussi belles pages, on ne saurait s'affliger de l'illusion. Ainsi se trouve confirmé ce que j'ai dit des effets salutaires que le principe catholique produit dans les âmes, en les empêchant de s'aveugler par l'orgueil, ou de se précipiter dans des voies pleines de péril. Grâce à ce principe, les âmes inspirées se trouvent retenues en un cercle où il leur est impossible de nuire à personne; mais ce même principe ne leur ôte rien de leur force ni de leur énergie pour opérer le bien, en supposant que l'inspiration soit véritable.

Lorsqu'il m'était facile de citer mille exemples, j'ai dû, pour être court, me borner à un seul; j'ai choisi sainte Thérèse, comme un des exemples les plus remarquables et parce que cette sainte fut contemporaine des grandes aberrations du Protestantisme. Enfin, elle est fille de l'Espagne, et je saisis cette occasion de la rappeler aux Espagnols, qui commencent à trop l'oublier.

NOTE 13, PAGE 116.

Quelques-uns des coryphées de la Réforme ont laissé soupçonner qu'ils dogmatisaient de mauvaise foi, qu'ils ne croyaient point eux-mêmes à ce qu'ils prêchaient, qu'ils ne se proposaient d'autre but que de tromper leurs prosélytes. Comme je ne veux point qu'on m'impute d'avoir élevé cette accusation à la légère, je produirai quelques preuves à l'appui de mon assertion.

Entendons Luther lui-même : « Souvent, nous dit-il, je pense en moi-même que j'ignore presque où je suis, et si j'enseigne la vérité, ou non. (Sæpe sic mecum cogito, propemodum nescio, quo loco sim, et utrum veritatem doceam, necne.) » (Luther, col., Isleb. de Christo.) Et c'était le même homme qui disait : « Il est certain que j'ai reçu mes dogmes du ciel : je ne permettrai point que vous jugiez de ma doctrine, ni vous, ni les anges mêmes du ciel. (Certum est dogmata mea habere me de cœlo. Non sinam vel vos vel ipsos angelos de cœlo de mea doctrina judicare.) » (Luther, contra reg. Ang.) Jean Matthei, auteur de plusieurs écrits sur la vie de Luther, et qui ne tarit pas d'éloges sur le compte de l'hérésiarque, nous a conservé une fort curieuse anecdote touchant les convictions de Luther. Voici ce qu'il dit : « Un prédicateur appelé Jean Musa m'a raconté qu'il se plaignait un jour à Luther de ne pouvoir se résoudre à croire ce qu'il prêchait aux autres. *« Béni soit Dieu, s'écria Luther, puisque la même chose qui m'arrive, arrive aux autres ; je croyais jusqu'à présent que c'était là une chose qui n'arrivait qu'à moi. »* (Johann. Matthesius, conc. 12.)

Les doctrines de l'incrédulité ne se firent pas attendre longtemps ; mais croirait-on qu'on les trouve consignées expressément dans divers endroits des ouvrages de Lu-

ther lui-même ? « Il est vraisemblable, dit-il, en parlant des morts, qu'excepté quelques-uns, tous dorment privés de sentiment. » — « Je pense que les morts sont ensevelis dans un si ineffable et si admirable sommeil, qu'ils sentent ou voient moins que ceux qui dorment du sommeil ordinaire. » — « Les âmes des morts n'entrent ni dans le purgatoire ni dans l'enfer. » — « L'âme humaine dort, tous ses sens ensevelis. » — « Il n'y a point de tourments dans la demeure des morts. » — « Verisimile est, exceptis paucis, omnes dormire insensibiles. » — « Ego puto mortuos sic ineffabili, et miro somno sopitos, ut minus sentiant aut videant, quam hi qui alias dormiunt. » — « Animæ mortuorum non ingrediuntur in purgatorium nec infernum. » — « Anima humana dormit omnibus sensibus sepultis. » — « Mortuorum locus cruciatus nullos habet. » (Tom. II. Epist. Lat. Isleb., fol. 44 ; t. VI. Lat. Wittenberg. in cap. II, cap. XXIII, cap. XXV, cap. XLII et XLIX. Genes. et t. IV. Lat. Wittenberg., fol. 109.) Il ne manquait pas de gens prêts à recueillir de semblables doctrines ; cet enseignement causa de tels ravages, que le luthérien Brentzen, disciple et successeur de Luther, n'hésite pas à dire : « Quoique personne parmi nous ne professe publiquement que l'âme périsse avec le corps et qu'il n'y ait point de résurrection des morts, néanmoins la vie impure et toute profane qu'ils mènent pour la plupart fait voir bien clairement qu'ils ne croient pas qu'il y ait une autre vie. Quelques-uns même laissent échapper des paroles de cette sorte, non-seulement dans l'ivresse des libations, mais à jeun, dans les entretiens familiers. (Etsi inter nos nulla sit publica professio quod anima simul cum corpore intereat, et quod non sit mortuorum resurrectio, tamen impurissima et profanissima illa vita,

quam maxima pars hominum sectatur, perspicue indicat quod non sentiat vitam post hanc. Nonnullis etiam tales voces, tam ebriis inter pocula, quam sobriis in familiaribus colloquiis. » (Brentius, hom. 35, in cap. 20 Luc.)

Il exista dans ce même seizième siècle quelques hommes qui ne se soucièrent point de donner leur nom à telle ou telle secte, mais qui professèrent sans déguisement l'incrédulité et le scepticisme. On sait que le fameux Gruet paya de sa tête son audace en ce genre; or ce ne furent pas les catholiques qui la lui firent couper, mais bien les calvinistes, qui trouvaient mauvais que ce malheureux eût pris la liberté de peindre sous leurs véritables couleurs le caractère et la conduite de Calvin. Gruet avait aussi commis le crime d'afficher à Genève des placards dans lesquels il accusait d'inconséquence les prétendus réformés, vu la tyrannie qu'ils prétendaient exercer sur les consciences, après avoir secoué pour leur compte le joug de l'autorité. Cela se passait assez près du temps de la naissance du Protestantisme, puisque la sentence qui frappa Gruet fut exécutée l'an 1549.

Montaigne, que j'ai signalé comme l'un des premiers sceptiques qui se firent du renom en Europe, porte la chose si loin, qu'il lui arrive de ne pas même admettre la loi naturelle. « *Ils sont plaisants, dit-il, quand, pour donner quelque certitude aux lois, ils disent qu'il y en a aucunes fermes, perpétuelles et immutables, qu'ils nomment naturelles, qui sont empreintes en l'humain genre par la condition de leur propre essence...* » (Montaigne, *Essais.*, l. II, c. 12.)

Nous avons déjà vu ce que Luther pensait touchant la mort, ou du moins les expressions qui lui échappent sur ce sujet; on ne saurait s'étonner après cela que Montaigne veuille mourir comme un véritable incrédule, et

disse, parlant du terrible passage : « *Je me plonge la tête baissée stupidement dans la mort sans la considérer, et reconnaître, comme dans une profondeur muette et obscure, qui m'engloutit d'un saut, et m'étouffe en un instant d'un puissant sommeil plein d'insipidité et d'indolence.* » Montaigne, liv. III, chap. 9.)

Mais cet homme qui désirait que la mort le surprît plantant ses choux, et sans se soucier d'elle (*Je veux que la mort me trouve plantant mes choux, mais sans me soucier d'elle*), ne pensa pas de même à ses derniers instants. Lorsqu'il fut près d'expirer, il voulut que l'on célébrât dans son appartement le saint sacrifice de la messe, et il expira dans le moment même où il faisait un effort pour se lever sur son lit et adorer la sainte hostie. Il avait profité en son cœur de quelques-unes de ses pensées touchant la religion chrétienne. L'orgueil, avait-il dit, est ce qui écarte l'homme du chemin commun, et le pousse à embrasser des nouveautés, aimant mieux être le chef d'une troupe errante et indisciplinée, que d'être disciple de l'école de vérité. Dans un autre endroit, condamnant d'un seul mot toutes les sectes dissidentes, il avait dit : « En matière de religion, il faut s'attacher à ceux qui sont établis juges de la doctrine, et qui ont une autorité légitime, non pas aux plus savants et aux plus habiles. »

Par tout ce que je viens de dire il est clair que, si j'accuse le Protestantisme d'avoir été une des principales causes de l'incrédulité en Europe, ce n'est pas sans raison. Je répète ici que je n'ai nullement l'intention de méconnaître les efforts de quelques protestants pour s'opposer à l'incrédulité ; ce que j'attaque, ce sont les choses, non les personnes : j'honore le mérite en quelque lieu qu'il se trouve. Enfin, j'ajouterai que, si au dix-septième siècle on remarqua chez un assez grand nombre de pro-

testants une tendance vers le Catholicisme, il en faut chercher la raison dans le progrès qu'ils voyaient faire à l'incrédulité, progrès qu'il était impossible d'arrêter à moins de s'attacher à l'ancre d'autorité que présentait l'Église catholique.

Je ne puis, sans dépasser les bornes que je me suis fixées, rapporter en détail la correspondance de Molanus et de l'évêque de Tyna, de Leibnitz et de Bossuet; le lecteur qui voudra s'instruire à fond de cette affaire, pourra l'examiner dans les œuvres mêmes de Bossuet, et dans l'intéressant ouvrage de M. de Beausset.

NOTE 14, PAGE 177.

Pour se former une idée de l'état de la science au moment de l'apparition du Christianisme, et acquérir la conviction qu'il ne devait rien attendre de l'esprit humain abandonné à ses propres forces, il suffit de rappeler les sectes monstrueuses qui pullulèrent de toutes parts aux premiers siècles de l'Église, présentant en fait de doctrines le mélange le plus informe, le plus extravagant, le plus immoral qu'il soit possible de concevoir. Les noms de Cérinthe, Ménandre, Ébion, Saturnin, Basilides, Nicolas, Carpocrate, Valentin, Marcion, Montan et tant d'autres, nous rappellent des sectes au sein desquelles le délire allait de pair avec l'immoralité. En jetant un regard sur ces sectes philosophico-religieuses, on comprend qu'elles n'étaient capables ni de concevoir un système philosophique quelque peu concerté, ni d'imaginer un ensemble de doctrines et de pratiques auquel le nom de religion pût être appliqué. Ces hommes bouleversent tout, mêlent tout, confondent tout. Judaïsme, Christianisme, souvenirs des anciennes écoles, tout s'amalgame

dans leurs têtes délirantes : ce qu'il n'oublie jamais, c'est de lâcher la bride à la corruption, à l'obscénité.

Le spectacle de ces siècles ouvre un large champ aux conjectures de la véritable philosophie. Que serait-il arrivé du savoir humain, si le Christianisme n'était venu éclairer le monde de ses doctrines célestes, si cette religion divine, confondant l'orgueil, n'avait montré à l'homme combien ses pensées étaient vaines et insensées, combien il marchait loin du chemin de la vérité? Chose remarquable! ces mêmes hommes, dont les aberrations nous font frémir, se donnaient à eux-mêmes le nom de *gnostiques*, à cause de la connaissance supérieure dont ils se figuraient être doués. On le voit : l'homme dans tous les temps est le même.

NOTE 15, PAGE 258.

J'ai cru qu'il ne serait pas sans utilité de transcrire ici littéralement les canons sur lesquels je m'appuie dans le cours du texte. Le lecteur prendra par lui-même connaissance de ce qui s'y trouve; il n'aura plus lieu d'appréhender que le véritable sens des prescriptions ne se trouve détourné dans l'extrait que j'en ai fait.

CANONS ET AUTRES DOCUMENTS QUI MONTRENT LES DIVERS MOYENS DONT L'ÉGLISE S'EST SERVIE POUR ALLÉGER LE SORT DES ESCLAVES ET ABOLIR LA SERVITUDE.

§ I.

Une pénitence est imposée à la maîtresse qui maltraite son esclave (ancilla).

(Concilium Eliberitanum, anno 305.)

« Si qua domina, furore zeli accensa, flagris verberave-

rit ancillam suam, ita ut in tertium diem animam cum cruciatu effundat; eo quod incertum sit, voluntate an casu occiderit : si voluntate, post septem annos ; si casu, post quinquennii tempora, acta legitima pœnitentia, ad communionem placuit admitti. Quod si infra tempora constituta fuerit infirmata, accipiat communionem. » (Canon 5.)

Il faut remarquer que le mot *ancillam* désigne une esclave proprement dite, non une servante quelconque : c'est ce qui paraît, en effet, par les mots *flagris verberaverit*, qui expriment un châtiment réservé à l'esclave.

Le mattre qui, de son autorité privée, met à mort son esclave est excommunié.

(Concilium Epaonense, anno 517.)

« Si quis servum proprium sine conscientia judicis occiderit, excommunicatione biennii effusionem sanguinis expiabit. » (Canon 34.)

Cette même disposition se trouve répétée dans le canon 15 du dix-septième concile de Tolède, célébré l'an 694 ; la lettre même du concile d'Épaone y est copiée avec une légère variante.

(Ibid.) *L'esclave coupable d'un délit atroce se soustrait aux supplices corporels en se réfugiant dans l'Église.*

« Servus reatu atrocior culpabilis, si ad Ecclesiam confugerit, a corporabilibus tantum suppliciis excusetur. De capillis vero, vel quocumque opere, placuit a dominis juramenta non exigi. » (Canon 39.)

Précautions très-remarquables pour empêcher les maîtres de maltraiter les esclaves qui se sont réfugiés dans les églises.

(Concilium Aurelianense quintum, anno 549.)

« De servis vero, qui pro qualibet culpa ad ecclesiæ septa confugerint, id statuimus observandum, ut, sicut in antiquis constitutionibus tenetur scriptum, pro concessa culpa datis a domino sacramentis, quisquis ille fuerit, expediatur de venia jam securus. Enim vero si immemor fidei dominus transcendisse convincitur quod juravit, ut is qui veniam acceperat, probetur postmodum pro ea culpa qualicumque supplicio cruciatus, dominus ille qui immemor fuit datæ fidei, sit ab omnium communiione suspensus. Iterum si servus de promissione veniæ datis sacramentis a domino jam securus exire noluerit, ne sub tali contumacia requirens locum fugæ, domino fortasse dispereat, egredi nolentem a domino eum liceat occupari, ut nullam, quasi pro retentatione servi, quibuslibet modis molestiam aut calumniam patiatur ecclesiæ : fidem tamen dominus, quam pro concessa venia dedit, nulla temeritate transcendat. Quod si aut gentilis dominus fuerit, aut alterius sectæ, qui a conventu ecclesiæ probatur extraneus, is qui servum repetit, personas requirat bonæ fidei christianas, ut ipsi in persona domini servo præbeant sacramenta : quia ipsi possunt servare quod sacrum est, qui pro transgressione ecclesiasticam metuunt disciplinam. » (Can. 22.)

Il est difficile de porter plus loin la sollicitude pour l'amélioration du sort des esclaves ; ce document est vraiment curieux.

Défense adressée aux évêques de faire mutiler leurs esclaves ; le soin de les châtier doit être laissé au juge de la ville, lequel cependant ne pourra leur faire couper les cheveux, peine jugée trop ignominieuse.

(Concilium Emeritense, anno 669.)

« Si regalis pietas pro salute omnium suarum legum dignata est ponere decreta, cur religio sancta per sancti concilii ordinem non habeat instituta, quæ omnino debent esse cavenda? Ideoque placuit huic sancto concilio, ut omnis potestas episcopalis modum suæ ponat iræ; nec pro quolibet excessu cuilibet ex familia ecclesiæ aliquod corporis membrorum sua ordinatione præsumat extirpare, aut auferre. Quod si talis emergerit culpa, advocato iudice civitatis, ad examen ejus deducatur quod factum fuisse asseritur. Et quia omnino justum est, ut pontifex sævissimam non impendat vindictam; quidquid coram iudice verius patuerit, per disciplinæ severitatem absque turpi decalvatione maneat emendatum. » (Can. 15.)

Il est défendu aux prêtres de faire mutiler leurs esclaves.

(Concilium Toletanum undecimum, anno 675.)

« His a quibus Domini sacramenta tractanda sunt, iudicium sanguinis agitare non licet: et ideo magnopere talium excessibus prohibendum est, ne indiscretæ præsumptionis motibus agitati, aut quod morte plectendum est, sententia propria judicare præsumant, aut truncationes quaslibet membrorum quibuslibet personis aut per se inferant, aut inferendas præcipiant. Quod si quisquam horum immemor præceptorum, aut ecclesiæ suæ familiis, aut in quibuslibet personis tale quid fecerit, et con-

cessi ordinis honore privatus, et loco suo, perpetuo damnationis teneatur religatus ergastulo : cui tamen communio exeunti ex hac vita non neganda est, propter Domini misericordiam, *qui non vult peccatoris mortem, sed ut convertatur et vivat.* » (Can. 6.)

On doit remarquer que le mot *familia*, employé dans les deux derniers canons que nous venons de citer, doit s'entendre des esclaves. La véritable acception de ce mot nous est clairement montrée par le canon 74 du quatrième concile de Tolède :

« *De familiis ecclesiæ constituere præsbyteros et diaconos per parochias liceat..... ea tamen ratione ut antea manumissi libertatem status sui percipiant.* »

On trouve ce mot employé dans le même sens par le pape saint Grégoire (Epist., 44. L. 4).

Une pénitence est imposée au maître qui, de son autorité privée, tue son esclave.

(Concilium Wormatiense, ann. 868.)

« *Si quis servum proprium sine conscientia judicum qui tale quid commiserit, quod morte sit dignum, occiderit, excommunicatione vel pœnitentia biennii, reatum sanguinis emendabit.* » (Can. 38.)

« *Si qua femina, furore zeli accensa, flagris verberaverit ancillam suam, ita ut intra tertium diem animam suam cum cruciatu effundat, eo quod incertum sit voluntate, an casu occiderit; si voluntate, septem annos, si casu, per quinque annorum tempora legitimam peragat pœnitentiam.* » (Can. 39.)

On réprime ceux qui, pour se venger de l'asile accordé aux esclaves, s'emparent des biens de l'Église.

(Concilium Arausicanum primum, anno 441.)

« Si quis autem mancipia clericorum pro suis mancipiis ad ecclesiam fugientibus crediderit occupanda, per omnes ecclesias districtissima damnatione feriat. » (Can. 6.)

§ II.

(Ibid.) *La liberté des esclaves affranchis par l'Église, ou qui lui ont été recommandés par testament, est protégée contre toute sorte de tentative.*

« In ecclesia manumissos, vel per testamentum ecclesiæ commendatos, si quis in servitutem, vel obsequium, vel ad colonariam conditionem imprimere tentaverit, animadversione ecclesiastica coerceatur. » (Can. 7.)

La liberté est assurée à ceux qui ont reçu les bienfaits de la manumission dans les églises; celles-ci reçoivent l'injonction de se charger de la défense des affranchis.

(Concilium quintum Aurelianense, anno 549.)

« Et quia plurimorum suggestione comperimus, eos qui in ecclesiis juxta patrioticam consuetudinem a servi-
tutis fuerunt absoluti, pro libito quorumcumque iterum ad servitium revocari, impium esse tractavimus, ut quod in ecclesia Dei consideratione a vinculo servitutis absolvi-
tur, irritum habeatur. Ideo pietatis causa communi concilio placuit observandum, ut quæcumque mancipia ab ingenuis dominis servitute laxantur, in ea libertate ma-

neant, quam tunc a dominis perceperunt. Hujusmodi quoque libertas si a quocumque pulsata fuerit, cum justitia ab ecclesiis defendatur, præter eas culpas, pro quibus leges collatas servis revocare jusserunt libertates. » (Can. 7.)

L'Église est chargée de la défense des affranchis, qu'ils aient été émancipés dans l'enceinte sacrée, qu'ils l'aient été par lettre ou testament, ou qu'ils aient gagné la liberté en vertu de la prescription. On réprime l'arbitraire des juges par rapport à ces infortunés ; il est décidé que les évêques connaîtront de ces causes.

(Concilium Matisconense secundum, anno 585.)

« Quæ dum postea universo cœtui secundum consuetudinem recitata innotescerent, Prætextatus et Pappulus viri beatissimi dixerunt : Decernat itaque, et de miseris libertis vestræ auctoritatis vigor insignis, qui ideo plus a judicibus affliguntur, quia sacris sunt commendati ecclesiis : ut si quas quispiam dixerit contra eos actiones habere, non audeat eos magistratus contradere ; sed in episcopi tantum judicio, in cujus præsentia litem contestans, quæ sunt justitiæ ac veritatis audiat. Indignum est enim, ut hi qui in sacrosancta ecclesia jure noscuntur legitimo manumissi, aut per epistolam, aut per testamentum, aut per longinquitatem temporis libertatis jure fruuntur, a quolibet injustissime inquietentur. Universa sacerdotalis Congregatio dixit : Justum est, ut contra calumniatorum omnium versutias defendantur, qui patrocinium immortalis Ecclesiæ concupiscunt. Et quicumque a nobis de libertis latum decretum, superbiæ ausu prævaricare tentaverit, irreparabili damnationis suæ sententia feriat. Sed

si placuerit episcopo ordinarium judicem, aut quemlibet alium sæcularem, in audientiam eorum accersiri, cum libuerit fiat, et nullus alius audeat causas pertractare libertorum nisi episcopus cujus interest, aut is cui idem audiendum tradiderit. » (Can. 7.)

La défense des affranchis est confiée aux prêtres.

(Concilium Parisiense quintum, anno 614.)

« Liberti quorumcumque ingenuorum a sacerdotibus defensentur, nec ad publicum ulterius revocentur. Quod si quis ausu temerario eos imprimere voluerit, aut ad publicum revocare, et admonitus per pontificem ad audientiam venire neglexerit, aut emendare quod perpetravit distulerit, communione privetur. » (Can. 5.)

Les affranchis recommandés aux églises seront protégés par les évêques.

(Concilium Toletanum tertium, anno 589)

« De libertis autem id Dei præcipiunt sacerdotes, ut si qui ab episcopis facti sunt secundum modum quo canones antiqui dant licentiam, sint liberi; et tantum a patrocínio ecclesiæ tam ipsi quam ab eis progeniti non recedant. Ab aliis quoque libertati traditi, et ecclesiis commendati, patrocínio episcopali tegantur, a principe hoc episcopus postulet. » (Can. 6.)

L'Eglise se chargera de défendre la liberté et le pécule des affranchis qui lui ont été recommandés.

(Concilium Toletanum quartum, anno 633.)

« Liberti qui a quibuscumque manumissi sunt, atque ecclesiæ patrocínio commendati existunt, sicut regulæ

antiquorum patrum constituerunt, sacerdotali defensione a cujuslibet insolentia protegantur; sive in statu libertatis eorum, seu in peculio quod habere noscuntur.» (Can. 72.)

L'Église défendra les affranchis, qu'ils lui aient été recommandés ou non.

(Concilium Agathense, anno 506.)

« Libertos legitime a dominis suis factos Ecclesia, si necessitas exegerit, tueatur; quod si quis ante audientiam, aut pervadere, aut expoliare præsumpserit, ab Ecclesia repellatur, » (Can. 29.)

§ III.

L'Église aura pour premier soin le rachat des captifs; elle fera passer leurs intérêts avant les siens propres, en quelque état que soient ses affaires.

« Sicut omnino grave est, frustra ecclesiastica ministeria venundare, sic iterum culpa est, imminente hujusmodi necessitate, res maxime desolatæ Ecclesiæ captivis suis præponere, et in eorum redemptione cessare. » (Caus. 12, Q. 2^a, Can. 16.)

Remarquables paroles de saint Ambroise touchant le rachat des captifs. Pour satisfaire à ce pieux devoir, le saint évêque fait briser et vendre les vases sacrés.

(S. Ambrosius de Off., l. II, cap. xv.)

(§ 70.) « Summa etiam liberalitas captos redimere, eripere ex hostium manibus, subtrahere neci homines, et maxime fæminas turpitudini, reddere parentibus liberos,

parentes liberis, cives patriæ, restituere. Nota sunt hæc nimis Illyriæ vastitate et Thraciæ : quanti ubique venales erant captivi orbe...

Ibid. (§ 71.) « Præcipua est igitur liberalitas, redimere captivos et maxime ab hoste barbaro, qui nihil deferat humanitatis ad misericordiam, nisi quod avaritia reservaverit ad redemptionem. »

Ib. L. 2. C. 2. (§ 13.) « *Ut nos aliquando in invidiam incidimus, quod confregerimus vasa mystica, ut captivos redimeremus*, quod arianis displicere potuerat, nec tam factum displiceret, quam ut esset quod in nobis reprehenderetur. »

Ces nobles et charitables sentiments n'étaient pas seulement ceux de saint Ambroise; ses paroles ne sont que l'expression des sentiments de toute l'Eglise. Sans parler d'une infinité de preuves que je pourrais apporter ici, et avant de passer aux autres canons que j'ai l'intention d'insérer, je vais emprunter à une touchante lettre de saint Cyprien quelques passages dans lesquels se résument les motifs qui animaient l'Eglise, et où se peignent avec vivacité son zèle et sa charité.

« Cyprianus Januario, Maximo, Procuro, Victori, Modiano, Nemesiano, Nampulo et Honorato fratribus salutem. Cum maximo animi nostri gemitu et non sine lacrymis legimus litteras vestras, fratres carissimi, quas ad nos pro dilectionis vestræ sollicitudine de fratrum nostrorum et sororum captivitate fecistis. Quis enim non doleat in ejusmodi casibus, aut quis non dolorem fratris sui suum proprium computet, cum loquatur apostolus Paulus et dicat : *Si patitur unum membrum, compatiuntur et cætera membra : si lætatur membrum unum, collætantur et cætera membra.* (1 ad Cor., 12.) Et alio loco : *Quis infirmatur, inquit, et non ego infirmor?* (2 ad Cor., 11.)

Quare nunc et nobis captivitas fratrum nostra captivitas computanda est, et periclitantium dolor pro nostro dolore numerandus est, cum sit scilicet adunationis nostræ corpus unum, et non tantum dilectio sed et religio instigare nos debeat et confortare ad fratrum membra redimenda. Nam cum denuo apostolus Paulus dicat : *Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis?* (1 ad Cor., 3), etiamsi charitas nos minus adigeret ad opem fratribus ferendam, considerandum tamen hoc in loco fuit, Dei templum esse quæ capta sunt, nec pati nos longa cessatione et neglecto dolore debere, ut diu Dei templa captiva sint; sed quibus possumus viribus elaborare et velociter gerere ut Christum judicem et Dominum et Deum nostrum promereamur obsequiis nostris. Nam cum dicat Paulus apostolus : *Quotquot in Christo baptizati estis, Christum induistis* (ad Gal., 3), in captivis fratribus nostris contemplandus est Christus et redimendus de periculo captivitatis, qui nos de diaboli faucibus exiit, nunc ipse qui manet et habitat in nobis de barbarorum manibus exuatur, et redimatur nummaria quantitate qui nos cruce redemit et sanguine.

Quantus vero communis omnibus nobis mœror atque cruciatus est de periculo virginum quæ illic tenentur? pro quibus non tantum libertatis, sed et pudoris jactura plan- genda est, nec tam vincula barbarorum quam lenonum et lupanarium stupra deflenda sunt, ne membra Christo dicata et in æternum continentiae honorem pudica virtute devota, insultantium libidine et contagione foedentur? Quæ omnia istic secundum litteras vestras fraternitas nostra cogitans et dolenter examinans, prompte omnes et libenter ac largiter subsidia nummaria fratribus contulerunt.

.....
**Misimus autem sestertia centum millia nummorum, quæ
 istic in ecclesia cui de Domini indulgentia præsumus,
 cleri et plebis apud nos consistentis collatione, collecta
 sunt, quæ vos illic pro vestra diligentia dispensabitis.** ..

.....
**Si tamen ad explorandam nostri animi charitatem, et
 examinandi nostri pectoris fidem tale aliquid acciderit,
 nolite cunctari nuntiare hæc nobis litteris vestris, pro
 certo habentes ecclesiam nostram et fraternitatem istic
 universam, ne hæc ultra fiant precibus orare, si facta
 fuerint, libenter et largiter subsidia præstare. » (Epist.
 60.).** ..

.....
 Ainsi le zèle pour le rachat des captifs, zèle qui se dé-
 ploya avec tant d'ardeur dans les siècles postérieurs, avait
 paru dès les premiers temps au sein de l'Église. L'œuvre
 du rachat des captifs était montrée comme une œuvre
 en quelque sorte divine; une couronne impérissable
 était promise à qui s'y consacrait.

On trouvera aussi dans les ouvrages de saint Grégoire
 d'importants renseignements sur ce sujet. (V. L. 3,
 ep. 16; L. 4, ep. 17; L. 6, ep. 35; L. 7, ep. 26, 28 et
 38; L. 9, ep. 17.)

Les biens de l'Église employés au rachat des captifs.

(Concilium Matisconense secundum, anno 585.)

« Unde statuimus ac decernimus, ut mos antiquus a
 fidelibus reparetur; et decimas ecclesiasticis famulanti-
 bus ceremoniis populus omnis inferat, quas sacerdotes
 aut in pauperum usum *aut in captivorum redemptionem*
prærogantes, suis orationibus pacem populo ac salutem

impetrent : si quis autem contumax nostris statutis saluberrimis fuerit, a membris Ecclesiæ omni tempore separetur. » (Can. 5.)

On permet de briser les vases sacrés pour en consacrer le prix au rachat des captifs.

(Concilium Rhemense, anno 625, vel 630.)

« Si quis episcopus, excepto si evenerit ardua necessitas pro redemptione captivorum, ministeria sancta frangere pro qualicumque conditione præsumpserit, ab officio cessabit Ecclesiæ. » (Can. 22.)

Le canon suivant nous apprend que les évêques donnaient aux captifs des lettres de recommandation; il leur est prescrit d'y consigner la date et le prix du rachat; on leur recommande également d'y mentionner les nécessités de ceux qui sont ainsi rendus à la liberté.

(Concilium Lugdunense tertium, anno 583.)

« Id etiam de epistolis placuit captivorum, ut ita sint sancti pontifices cauti, ut in servitio pontificibus consistentibus qui eorum manu vel subscriptione agnoscat epistolæ aut quælibet insinuationum litteræ dari debeant, quatenus de subscriptionibus nulla ratione possit Deo propitio dubitari; et epistola commendationis pro necessitate cujuslibet promulgata dies datarum et prætia constituta, vel necessitates captivorum quos cum epistolis dirigunt, ibidem inserantur. » (Can. 2.)

Excès auxquels certains ecclésiastiques se laissaient emporter par un zèle indiscret en faveur des captifs.

(Synodus S. Patricii, Auxilii et Isernini Episcoporum in Hibernia celebrata, circa annum Christi 450 vel 456.)

« Si quis clericorum voluerit juvare captivo cum suo pretio illi subveniat, nam si per furtum illum inviolaverit, blasphemantur multi clerici per unum latronem, qui sic fecerit excommunicationis sit. » (Can. 32.)

L'Église employait ses biens au rachat des captifs; lors même que ceux-ci acquéraient plus tard la faculté de rendre la somme dépensée à leur profit, l'Église refusait tout remboursement, et faisait un abandon généreux du prix de la rançon.

(Ex epistolis S. Gregorii.)

« Sacrorum canonum statuta et legalis permittit auctoritas, licite res ecclesiasticas in redemptionem captivorum impendi. Et ideo, quia edocti a vobis sumus, ante annos fere 18, virum reverendissimum quemdam Fabium, Episcopum Ecclesiæ Firmanæ, libra 11 argenti de eadem ecclesia pro redemptione vestra, ac patris vestri Passivi, fratris et coepiscopi nostri, tunc vero clerici, necnon matris vestræ, hostibus impendisse, atque ex hoc quamdam formidinem vos habere, ne hoc quod datum est, a vobis quolibet tempore repetatur, hujus præcepti auctoritate suspicionem vestram prævidimus auferendam; constituentes, nullam vos exinde, hæredesque vestros quolibet tempore repetitionis molestiam sustinere, nec a quoquam vobis aliquam objici quæstionem. » (L. 7, ep. 14, et hab. Caus. 12, Q. 2. C. 15.)

Les biens de l'Église servaient au rachat des captifs.

(Concilium Vernense secundum, anno 844.)

« Ecclesiæ facultates quas reges et reliqui christiani Deo voverunt, ad alimentum servorum Dei et pauperum, ad exceptionem hospitum, *redemptionis captivorum*, atque templorum Dei instaurationem, nunc in usu sæcularium detinentur. Hinc multi servi Dei penuriam cibi et potus ac vestimentorum patiuntur, pauperes consuetam eleemosynam non accipiunt, negliguntur hospites, *franguntur captivi*, et fama omnium merito laceratur. » (Can. 12.)

Remarquons dans ce canon l'usage que l'Église faisait de ses biens : après avoir nourri le clergé et entretenu le culte, elle les consacrait à secourir les pauvres, les voyageurs ou pèlerins, et à racheter les captifs. Ce canon n'est pas l'unique preuve de l'excellent usage que l'Église faisait de ses biens. On pourrait, en effet, en citer un grand nombre d'autres, à commencer par les canons dits Apostoliques. Il faut remarquer aussi l'expression par laquelle se trouve parfois flétrie la méchanceté des spoliateurs de l'Église, ou de ceux qui en administraient mal les biens ; ils sont appelés *pauperum necatores*, *meurtriers des pauvres*, pour bien faire comprendre qu'un des principaux objets de ces biens est le soulagement des nécessiteux.

§ IV.

Ceux qui attentent à la liberté des gens sont excommuniés.

(Concilium Lugdunense secundum, anno 566.)

« Et quia peccatis facientibus multi in perniciem animæ suæ ita conati sunt, aut conantur assurgere, ut

animas longa temporis quiete sine ulla status sui competitione viventes, nunc improba prodicione atque traditione, aut captivaverint aut captivare conentur, si juxta præceptum domini regis emendare distulerint, quousque hos quos obduxerunt, in loco in quo longum tempus quiete vixerint, restaurare debeant, Ecclesiæ communionem priventur. » (Can. 3.)

Comme on le voit, il arrivait souvent que les particuliers employaient la violence pour réduire en esclavage les personnes libres. A cette époque, et par suite de l'irruption des Barbares, le pouvoir public était si faible, qu'à proprement parler, il n'existait pas. Voilà pourquoi l'Église entre partout en lutte pour le soutien de l'ordre public, pour la défense de la liberté ; elle excommunie ceux qui attaquent cette liberté au mépris des commandements du roi : *Præceptum domini regis*, etc.

Même abus réprimé.

(Concilium Rhemense, anno 625, vel 630.)

« Si quis ingenuum aut liberum ad servitium inclinare voluerit, aut fortasse jam fecit, et commonitus ab episcopo se de inquietudine ejus revocare neglexerit, aut emendare noluerit, tanquam calumniæ reum placuit sequestrari. » (Can. 17.)

Celui qui séduit un chrétien pour le vendre est déclaré coupable d'homicide.

(Concilium Confluentinum, anno 922.)

« Item interrogatum est, quid de eo faciendum sit qui christianum hominem seduxerit, et sic vendiderit : responsumque est ab omnibus, homicidii reatum, ipsum hominem sibi contrahere. » (Can. 7.)

Le commerce des hommes, pratiqué à cette époque en Angleterre, est prohibé; on défend de trafiquer des hommes comme de vils animaux.

(Concilium Londinense, anno 1102.)

« Ne quis illud *nefarium negotium* quo hactenus in Anglia solebant homines sicut bruta animalia venundari, deinceps ullatenus facere præsumat. »

On voit, par ce canon, à quel point l'Église était avancée en tout ce qui intéressait la vraie civilisation. Au dix-neuvième siècle, on considère encore comme un grand événement l'accord des principales nations européennes pour réprimer la traite des noirs : le canon que je viens de citer nous apprend qu'au commencement du douzième siècle, précisément dans cette même ville de Londres, où dernièrement a été passée la fameuse convention, le trafic des hommes fut proscrit, et qualifié comme il mérite de l'être. *Nefarium negotium*, *négoce détestable*, l'appelle le concile ; *trafic infâme*, l'appelle la civilisation moderne, héritière, sans le savoir, des pensées, des paroles mêmes de ces hommes qu'on traite de *barbares*, de ces évêques, que la calomnie a représentés comme conjurés contre la liberté et contre le bonheur du genre humain.

Il est ordonné que les personnes qui se seront vendues ou engagées recouvreront immédiatement la liberté en restituant le prix reçu; il est réglé qu'on ne pourra exiger d'elles plus qu'elles n'auront reçu en échange de leur liberté.

(Synodus incerti loci, circa annum 616.)

« De ingenuis qui se pro pecunia aut alia re vendiderint, vel oppignoraverint, placuit ut quandoquidem pre-

ium, quantum pro ipsis datum est, invenire potuerunt, absque dilatione ad statum suæ conditionis reddito pretio refoventur, nec amplius quam pro eis datum est requiratur. Et interim, si vir ex ipsis, uxorem ingenuam habuerit, aut mulier ingenuum habuerit maritum, filii qui ex ipsis nati fuerint, in ingenuitate permaneant. » (Can. 14.)

Ce canon (d'un concile célébré, selon quelques-uns, à Bonneuil) mérite bien que nous le fassions suivre de quelques réflexions. La disposition qui permettait à l'homme qui s'était vendu de retourner à la liberté en payant le prix reçu, arrêta un mal connu dans la Gaule dès l'antiquité. Nous savons, en effet, par César, dont nous avons cité le témoignage, que beaucoup d'hommes de ce pays, pour se tirer d'embarras; aliénaient leur liberté.

Remarquons aussi la disposition contenue dans le même canon par rapport aux enfants de la personne qui s'est vendue : que ce soit le père ou la mère, le canon, dans les deux cas, prescrit que les enfants seront libres, dérogation à la règle bien connue du droit civil : *Partus sequitur ventrem*.

§ V.

On défend de rendre aux juifs les esclaves qui se sont réfugiés dans les églises : peu importe qu'ils aient choisi cet asile parce que leurs maîtres les obligeaient à des choses contraires à la Religion chrétienne, ou parce qu'ils avaient été maltraités par eux, après avoir été retirés une fois de l'asile sacré sous la promesse du pardon.

(Concilium Aurelianense tertium, anno 538.)

« De mancipiis christianis, quæ in judæorum servitio

detinentur, si eis quod christiana religio vetat, a dominis imponitur, aut si eos quos de ecclesia excusatos tollent, pro culpa quæ remissa est, affligere aut cædere fortasse presumpserint, et ad ecclesiam iterato confugerint, nullatenus a sacerdote reddantur, nisi pretium offeratur ac detur, quod mancipia ipsa valere pronuntiaverit justa taxatio. » (Can. 13.)

On renouvelle le commandement fait par le précédent concile du même nom, commandement consigné dans le canon que nous venons de citer.

(Concilium Aurelianense quartum, anno 541.)

« Cum prioribus canonibus jam fuerit definitum, ut de mancipiis christianis, quæ apud judæos sunt, si ad ecclesiam confugerint, et redimi se postulaverint, etiam ad quoscumque christianos refugerint, et servire judæis noluerint, taxato et oblato a fidelibus justo pretio, ab eorum dominio liberentur, ideo statuimus, ut tam justa constitutio ab omnibus catholicis conservetur. » (Can. 30.)

Le juif qui pervertit un esclave chrétien est puni par la perte de tous ses esclaves. (Ibid.)

« Hoc etiam decernimus observandum, ut quicumque judæus proselytum, qui advena dicitur, judæum facere præsumpserit, aut christianum factum ad judaicam superstitionem adducere; vel si judæus christianam ancillam suam sibi crediderit sociandam; vel si de parentibus christianis natum, judæum sub promissione fecerit liberatis, mancipiorum amissione mulctetur. » (Can. 31.)

Défense est faite aux juifs d'avoir désormais des esclaves chrétiens. Quant à ceux qui se trouvent en leur pouvoir, on permet à tout chrétien de les racheter, en payant au mattre juif douze sous.

(Concilium Matisconense primum, anno 581.)

« Et liceat quid de christianis qui aut de captivitatis incursu, aut fraudibus judæorum servitio implicantur, debeat observari, non solum canonicis statutis, sed e legum beneficio pridem fuerit constitutum; tamen quia nunc item quorundam querela exorta est, quosdam judæos, per civitates aut municipia consistentes, in tantam insolentiam et proterviam prorupisse, ut nec reclamantes christianos liceat vel pretio de eorum servitute absolvi : idcirco præsentî concilio, Deo auctore, sancimus, ut nullus christianus judæos deinceps debeat deservire; sed datis pro quolibet bono mancipio XII solidis, ipsum mancipium quicumque christianus, seu ad ingenuitatem, seu ad servitium, licentiam habeat redimendi : quia nefas est, ut quos Christus Dominus sanguinis sui effusione redemit, persecutorum vinculis maneant irretiti. Quod si acquiescere his quæ statuimus quicumque judæus noluerit, quamdiu ad pecuniam constitutam venire distulerit, liceat mancipio ipsi cum christianis ubicumque voluerit habitare. Illud etiam specialiter sancientes, quod si quis judæus christianum mancipium ad errorem judaicum convictus fuerit suasisse, ut ipse mancipio careat, et legandi damnatione plectatur. (Can. 16.)

Le canon qui précède équivaut presque à un décret pour l'entière émancipation des esclaves chrétiens; car, si d'un côté on défendait aux juifs d'acquérir de nouveaux esclaves chrétiens; si, d'un autre côté, ceux qui

se trouvaient en leur possession pouvaient être rachetés par le premier chrétien venu, il est clair que, la charité des fidèles trouvant ainsi la porte ouverte, le nombre des esclaves chrétiens qui gémissaient au pouvoir des juifs devait diminuer d'une manière extraordinaire. Ce n'est pas à dire que par ces dispositions canoniques l'Eglise obtint dès le premier moment tout le résultat qu'elle se proposait : mais, comme elle était l'unique pouvoir resté debout à cette époque, le seul qui exerçât de l'influence sur les peuples, on ne peut douter que ses dispositions ne fussent infiniment avantageuses à ceux en faveur de qui elles étaient établies.

Il est défendu aux juifs d'acquérir des esclaves chrétiens. Si un juif entraîne au judaïsme ou circoncit un esclave chrétien, celui-ci reste libre, sans avoir rien à payer au maître.

(Concilium Toletanum tertium, anno 589.)

« Suggestente concilio, id gloriosissimus Dominus noster canonibus inserendum præcipit, ut judæis non liceat christianas habere uxores, *neque mancipia comparare in usus proprios.* »

« Si qui vero christiani ab eis judaico ritu sunt maculati, vel etiam circumcisi, non reddito pretio ad libertatem et religionem redeant christianam. » (Can. 14.)

Ce canon est remarquable par la double raison qu'il protège la conscience de l'esclave, et qu'il impose aux maîtres une peine favorable à la liberté. Cette manière de réprimer l'arbitraire de ceux qui violentaient la conscience de leurs esclaves, se retrouve au siècle suivant dans un exemple fort curieux mentionné au recueil des lois d'Yna, roi des Saxons occidentaux. Le voici :

Si un maître fait travailler un esclave le dimanche, l'esclave se trouve libre.

(Leges Ynæ, regis Saxonum Occiduorum, anno 692.)

« Si servus operetur die dominica per præceptum domini sui, sit liber. » (Leg. III.)

AUTRE EXEMPLE CURIEUX.

Si un maître donne à manger de la viande à son esclave un jour de jeûne, l'esclave se trouve libre.

(Concilium Berghamstedæ anno 5°, Withredi regis Cantii, id est Christi 697 : sub Bertualdo Cantuariensi archiepiscopo celebratum. Hæc sunt judicia Withredi, regis Cantuariorum.)

« Si quis servo suo carnem in jejunio dediderit comedendam, servus liber exeat. » (Can. 15.)

Il est définitivement défendu aux juifs d'avoir des esclaves chrétiens : toute contravention à ce commandement fera ôter au juif tous ses esclaves, lesquels obtiendront du prince leur liberté.

(Concilium Toletanum quartum, anno 633.)

« Ex decreto gloriosissimi principis hoc sanctum elegit concilium, ut judæis non liceat christianos servos habere, nec christiana mancipia emere, nec cujusdam consequi largitate : nefas est enim ut membra Christi serviant Antichristi ministris. Quod si deinceps servos christianos, vel ancillas judæi habere præsumperint, sublatis ab eorum dominatu libertatem a principe consequantur. » (Can. 66.)

grand acheminement à déclarer une guerre ouverte à cette propriété même, et à l'abolir par des moyens légitimes.

On reprend sévèrement les clercs qui vendaient leurs esclaves aux juifs; on les menace de peines terribles.

(Concilium decimum Toletanum, anno 656.)

« Septimæ collationis immane satis et infandum operationis studium nunc sanctum nostrum adiit concilium; quod plerique ex sacerdotibus et levitis, qui pro sacris ministeriis, et pietatis studio, gubernationisque augmento sanctæ Ecclesiæ deputati sunt officio, malunt imitari turbam malorum, potius quam sanctorum Patrum insistere mandatis : ut ipsi etiam qui redimere debuerunt, venditiones facere intendant, quos Christi sanguine præsciunt esse redemptos; ita duntaxat, ut eorum dominio qui sunt empti in ritu judaismo convertantur oppressi, et sit execrabile commercium, ubi nitente Deo justum est sanctum adesse conventum; quia majorum canones vetuerunt ut nullus judæorum conjugia vel servitia habere præsumat de christianorum cœtu. »

Ici le concile réprimande éloquemment les coupables; il continue :

« Si quis enim post hanc definitionem talia agere tentaverit, noverit se extra Ecclesiam fieri, et præsentī, et futuro judicio cum Juda simili pœna percelli, dummodo Dominum denuo proditiōnis pretio malunt ad iracundiam provocare. » (Can. 7.)

§ VI.

Le pape saint Grégoire I^{er} donne la liberté à deux esclaves de l'Église de Rome. Texte remarquable dans lequel ce saint pape explique les motifs qui déterminaient les chrétiens à affranchir leurs esclaves.

« Cum Redemptor noster, totius conditor creaturæ, ad hoc propitiatus humanam voluerit carnem assumere, ut divinitatis suæ gratia, diruto quo tenebamur captivi vinculo servitutis, pristinae nos restitueret libertati; salubriter agitur, si homines quos ab initio natura creavit liberos et protulit, et jus gentium jugo substituit servitutis, in ea natura in qua nati fuerant, manumittentis beneficio, libertati reddantur. Atque ideo pietatis intuitu, et hujus rei consideratione permoti, vos Montanam atque Thomam famulos sanctæ Romanæ Ecclesiæ, cui Deo adiutore deservimus, liberos ex hac die civesque romanos efficimus, omneque vestrum vobis relaxamus servitutis peculium. » (S. Greg., l. 5, ep. 12.)

Il est prescrit aux évêques de respecter la liberté de ceux qui ont été affranchis par leurs prédécesseurs. Mention est faite de la faculté accordée aux évêques d'affranchir les esclaves bien méritants; la somme qu'ils pourront leur donner pour les aider à vivre est fixée.

(Concilium Agathense, anno 506.)

« Sane si quos de servis Ecclesiæ benemeritos sibi episcopus libertate donaverit, collatam libertatem a successoribus placuit custodiri, cum hoc quod eis manumissor in libertate contulerit, quod tamen jubemus viginti solidorum numerum, et modum in terrula, vineola, vel

hospitiolo tenere. Quod amplius datum fuerit, post manumissoris mortem Ecclesia revocabit.» (Can. 7.)

Ce qui a été hypothéqué ou aliéné des biens de l'Église par un évêque qui ne lui a rien laissé de ses propres biens, doit être restitué ; sont exceptés de cette règle les esclaves affranchis, lesquels devront conserver la liberté.

(Concilium Aurelianense quartum, anno 541.)

« Ut episcopus qui de facultate propria Ecclesiæ nihil relinquit, de Ecclesiæ facultate si quid aliter quam canones eloquuntur obligaverit, vendiderit, aut distraxerit, ad Ecclesiam revocetur. Sane si de servis Ecclesiæ libertos fecerit numero competenti, in ingenuitate permanent, ita ut ab officio Ecclesiæ non recedant. » (Can. 9.)

Un concile anglais ordonne qu'à la mort de chaque évêque, tous ses esclaves anglais seront mis en liberté. On règle la solennité des obsèques : pour terminer les cérémonies funèbres, chaque évêque et abbé affranchira trois esclaves, et leur donnera à chacun trois sous.

(Synodus Celichytensis, anno 816.)

« Decimo jubetur, et hoc firmiter statuimus asservandum, tam in nostris diebus, quamque etiam futuris temporibus, omnibus successoribus nostris qui post nos illis sedibus ordinentur quibus ordinati sumus : ut quandoque aliquis ex numero episcoporum migraverit de sæculo, hoc pro anima illius præcipimus, ex substantia uniuscumque rei decimam partem dividere, ac distribuere pauperibus in eleemosynam, sive in pecoribus et armen-

tis, seu de ovibus et porcis, vel etiam in cellariis, *nec non omnem hominem Anglicum liberare, qui in diebus suis sit servituti subjectus*, ut per illud sui proprii laboris fructum retributionis percipere mereatur, et indulgentiam peccatorum. Nec ullatenus ab aliqua persona huic capitulo contradicatur, sed magis, prout condecet, a successoribus augeatur, et ejus memoria semper in posterum per universas ecclesias nostræ ditioni subjectas cum Dei laudibus habeatur et honoretur. Prorsus orationes et elemosynas quas inter nos specialiter conductas habemus, id est, ut statim per singulas parochias in singulis quibusque ecclesiis, pulsato signo, omnis famulorum Dei cœtus ad basilicam conveniant, ibique pariter XXX psalmos pro defuncti anima decantent. Et postea unusquisque antistes et abbas sexcentos psalmos, et centum viginti missas celebrare faciat, *et tres homines liberet, et eorum cuilibet tres solidos distribuat.* » (Can. 10.)

Curieux document qui fait foi de la généreuse résolution prise par le concile d'Armagh, en Irlande, de donner la liberté à tous les esclaves anglais.

(Concilium Ardamachiense in Hibernia celebratum, anno 1171 : Ex Giraldo Cambrensi, cap. xxviii Hiberniæ expugnatae.)

« His completis convocato apud Ardamachiam totius Hiberniæ clero, et super advenarum in insulam adventu tractato diutius et deliberato, tandem communis omnium in hoc sententia resedit : propter peccata scilicet populi sui, eoque præcipue quod Anglos olim, tam a mercatoribus, quam prædonibus atque piratis, emere passim, et in servitutem redigere consueverant, divinæ censura vindictæ hoc eis incommodum accidisse, ut et ipsi quoque ab eadem gente in servitutem vice reciproca jam redi-

gantur. Anglorum namque populus adhuc integro eorum regno, communi gentis vitio, liberos suos venales exponere, et priusquam inopiam ullam aut inediam sustinerent, filios proprios et cognatos in Hiberniam vendere consueverant. Unde et probabiliter credi potest, sicut venditores olim, ita et emptores, tam enormi delicto jugæ servitutis jam meruisse. Decretum est itaque in prædicto concilio, et cum universitatis consensu publice statutum, ut Angli ubique per insulam, servitutis vinculo mancipati, in pristinam revocentur libertatem. »

C'est ainsi que les idées religieuses influaient sur les mœurs féroces des peuples, pour les adoucir. Une calamité publique survient; aussitôt on en trouve la cause dans la colère divine, justement irritée par le trafic auquel les Irlandais se livrent en achetant des esclaves anglais aux marchands, aux bandits et aux pirates.

Il n'est pas moins curieux d'apprendre qu'à cette époque les Anglais étaient barbares jusqu'au point de vendre leurs fils et leurs parents, à la manière des Africains de nos jours. Cette affreuse coutume devait être assez générale, puisque nous lisons, dans le passage cité, que c'était le vice commun de ces peuples, *communi gentis vitio*. Cela nous fait mieux comprendre la nécessité d'une disposition insérée plus haut (celle du concile de Londres, célébré l'an 1102), laquelle proscriit cet infâme trafic de marchandise humaine.

Il est défendu de changer les esclaves de l'Église contre d'autres esclaves, à moins que l'échange ne leur procure la liberté.

(Ex concilio apud Silvanectum, anno 864.)

« Mancipia ecclesiastica, nisi ad libertatem, non con-

Venit commutari; videlicet ut mancipia, quæ pro ecclesiastico homine dabuntur, in Ecclesiæ servitute permanent, et ecclesiasticus homo, qui commutatur, fruatur perpetua libertate. Quod enim semel Deo consecratum est, ad humanos usus transferri non decet. » (V. Decret. Greg. IX, L. 3, Tit. 19, cap. 3.)

Canon contenant la même disposition que le précédent et qui montre que les fidèles, pour le salut de leur âme, avaient coutume d'offrir leurs esclaves à Dieu et aux Saints.

(Ex eodem, anno 864.)

« Injustum videtur et impium, ut mancipia, quæ fideles Deo et Sanctis ejus pro remedio animæ suæ consecrarunt, cujuscumque muneris mancipio, vel commutationis commercio iterum in servitutem sæcularium redigantur, cum canonica auctoritas servos tantummodo permittat distrahi fugitivos. Et ideo ecclesiarum Rectores summopere caveant, ne eleemosyna unius, alterius peccatum fiat. Et est absurdum, ut ab ecclesiastica dignitate servus discedens, humanæ sit obnoxius servituti. » (Ibid., cap. 4.)

On accordera la liberté aux esclaves qui voudront embrasser la vie monastique, sans cependant négliger les précautions utiles pour s'assurer de la réalité de la vocation.

(Concilium Romanum sub S. Gregorio I, anno 597.)

« Multos de ecclesiastica seu sæculari familia, novimus ad omnipotentis Dei servitium festinare ut ab humana servitute liberi in divino servitio valeant familiaris in

monasteriis conversari, quos si passim dimittimus, omnibus fugiendi ecclesiastici juris dominium occasionem præbemus: si vero festinantes ad omnipotentis Dei servitium, incaute retinemus, illi invenimur negare quædam qui dedit omnia. Unde necesse est, ut quisquis ex juris ecclesiastici vel sæcularis militiæ servitute ad Dei servitium converti desiderat, probetur prius in laico habitu constitutus: et si mores ejus atque conversatio bona desiderio ejus testimonium ferunt, absque retractatione servire in monasterio omnipotenti Domino permittatur, ut ab humano servitio liber recedat, qui in divino obsequio districtiorem appetit servitutem. » (S. Greg. Epist. 44, lib. 4.)

L'abus s'était répandu d'ordonner les esclaves sans le consentement de leurs maîtres; cet abus est réprimé.

(Ex epistolis Gelasii papæ.)

« Ex antiquis regulis et novella synodali explanatione comprehensum est, personas obnoxias servituti, cingulo cœlestis militiæ non præcingi. Sed nescio utrum ignorantia an voluntate rapiamini, *ita ut ex hac causa nullus pene Episcoporum videatur extorris*. Ita enim nos frequens et plurimorum querela nos circumstrepit, ut ex hac parte nihil penitus putetur constitutum. » (Dist. 54, cap. 9.)

« *Frequens equidem, et assidua nos querela circumstrepit* de his pontificibus, qui nec antiquas regulas nec decreta nostra noviter directa cogitantes, obnoxias possessionibus obligatasque personas, venientes ad clericalis officii cingulum non recusant. » (Ibid., cap. 10.)

« Actores siquidem filiæ nostræ illustris et magnificæ feminae, Maximæ, petitorii nobis insinuatione conquesti

sunt, Sylvestrum atque Candidum, originarios suos, contra constitutiones, quæ supradictæ sunt, et contradictione præeunte a Lucerino Pontifice Diaconos ordinatos. (Ibid., cap. 11.)

« *Generalis etiam querelæ vitanda præsumptio est, qua propemodum causantur universi*, passim servos et originarios, dominorum jura, possessionumque fugientes, sub religiosæ conversationis obtentu, vel ad monasteria sese conferre, vel ad ecclesiasticum famulatum, conniventibus quippe præsulibus, indifferenter admitti. Quæ modis omnibus est amovenda perniciēs, ne per christiani nominis institutum, aut aliena pervadi, aut publica videatur disciplina subverti. » (Ibid., cap. 12.)

On permet aux curés de se choisir quelques clercs parmi les esclaves de l'Église.

(Concilium Emeritense, anno 666.)

« Quidquid unanimiter digne disponitur in sancta Dei Ecclesia, necessarium est ut a parochitanis presbyteris custoditum maneat. Sunt enim nonnulli, qui ecclesiarum suarum res ad plenitudinem habent, et sollicitudo illis nulla est habendi clericos, cum quibus omnipotenti Deo laudum debita persolvant officia. Proinde instituit hæc sancta Synodus, ut omnes parochitani presbyteri, juxta ut in rebus sibi a Deo creditis sentiunt habere virtutem, de ecclesiæ suæ familia clericos sibi faciant; quos per bonam voluntatem ita nutrant, ut et officium sanctum digne peragant, et ad servitium suum aptos eos habeant. Hi etiam victum et vestitum dispensatione presbyteri merebuntur, et domino et presbytero suo, atque utilitati Ecclesiæ fideles esse debent. Quod si inutiles apparuerint, ut culpa patuerit, correptione disciplinæ feriantur: si

quis presbyterorum hanc sententiam minime custodierit, et non adimpleverit, ab episcopo suo corrigatur : ut plenissime custodiat, quod digne jubetur. » (Can. 18.)

Il est prescrit aux évêques de conférer la liberté aux esclaves de l'Église avant de les admettre dans le corps clérical.

(Concilium Toletanum nonum, anno 655.)

« Qui ex familiis Ecclesiæ servituri devocantur in clerum ab episcopis suis, necesse est ut libertatis percipiant donum : et si honestæ vitæ claruerint meritis, tunc deum majoribus fungantur officiis. » (Can. 11.)

On permet d'ordonner les esclaves de l'Église, en leur conférant au préalable la liberté.

(Concilium quartum Toletanum, anno 633.)

« De familiis Ecclesiæ constituere presbyteros et diaconos per parochias liceat ; quos tamen vitæ rectitudo et probitas morum commendat : ea tamen ratione, *ut antea manumissi libertatem status sui percipiant*, et denuo ad ecclesiasticos honores succedant ; irreligiosum est enim obligatos existere servituti, qui sacri ordinis suscipiunt dignitatem. »

§ VII.

Nous avons montré par quels moyens, avec quelle sagesse, avec quelle persévérance le Christianisme abolit l'esclavage dans le monde ancien : l'Europe chrétienne et catholique était libre au moment où le Protestantisme apparut. Voyons maintenant quelle a été la conduite du Catholicisme, dans les temps modernes, par rapport aux

esclaves des autres parties du monde. Nous pouvons offrir en un seul document, témoignage des idées et des sentiments du souverain pontife Grégoire XVI, une intéressante histoire de la sollicitude de la Chaire romaine en faveur des esclaves de tout l'univers. On comprend que je veux parler des Lettres apostoliques publiées à Rome, le 3 novembre 1839, contre la traite des Nègres. J'en recommande la lecture ; on y verra de la manière la plus authentique et la plus décisive que l'Église catholique a toujours montré et montre encore, sur ce grave sujet de l'esclavage, la charité la plus vive, sans jamais blesser le moins du monde la justice, sans s'écarter un seul instant de la voie marquée par la prudence.

« Gregorius P. P. XVI ad futuram rei memoriam.

« Élevé au suprême degré de la dignité apostolique, et remplissant, quoique sans aucun mérite de notre part, la place de Jésus-Christ, fils de Dieu, qui, par l'excès de sa charité, a daigné se faire homme et mourir pour la rédemption du monde, nous estimons qu'il appartient à notre sollicitude pastorale de faire tous nos efforts pour éloigner les chrétiens du commerce qui se fait des Noirs et d'autres hommes, quels qu'ils puissent être.

« Aussitôt que la lumière évangélique commença à se répandre, les infortunés qui tombaient dans le plus dur esclavage au milieu des guerres si nombreuses de cette époque, sentirent leur condition s'améliorer ; car les Apôtres, inspirés de l'esprit de Dieu, enseignaient d'un côté aux esclaves à obéir à leurs maîtres temporels comme à Jésus-Christ lui-même, et à se résigner du fond du cœur à la volonté de Dieu ; mais, d'un autre

côté, ils commandaient aux maîtres de se montrer bons envers leurs esclaves, de leur accorder ce qui était juste et équitable, et de ne point les traiter avec colère, sachant que le Seigneur des uns et des autres est dans le ciel, et qu'auprès de lui il n'y a point acception de personnes.

« Bientôt, la loi de l'Évangile établissant d'une manière universelle et fondamentale la charité sincère envers tous, et le Seigneur Jésus ayant déclaré qu'il regarderait comme faits ou refusés à lui-même tous les actes de bienfaisance et de miséricorde qui seraient faits ou déniés aux pauvres et aux petits, il s'ensuivit naturellement que les chrétiens, non-seulement regardèrent comme des frères leurs esclaves, surtout quand ceux-ci étaient devenus chrétiens, mais qu'ils étaient plus enclins à donner la liberté à ceux qui s'en rendaient dignes ; ce qui avait coutume d'être accompli particulièrement aux fêtes solennelles de Pâques, ainsi que le rapporte saint Grégoire de Nysse. Il s'en trouva même qui, enflammés d'une charité plus ardente, *se jetèrent dans les chaînes pour racheter leurs frères*, et un homme apostolique, notre prédécesseur le pape Clément I^{er}, de très-sainte mémoire, atteste en avoir connu un grand nombre qui firent cette œuvre de miséricorde. C'est pourquoi, les ténèbres des superstitions païennes s'étant entièrement dissipées avec les progrès des temps, et les mœurs des peuples les plus barbares s'étant adoucies, grâce au bienfait de la foi opérant par la charité, les choses en sont venues à ce point que, depuis plusieurs siècles, il n'y a plus d'esclaves chez la plupart des nations chrétiennes.

« Toutefois, c'est avec une profonde douleur que nous le disons, on a vu depuis, même parmi les chrétiens, des hommes qui, honteusement aveuglés par le désir d'un

gain sordide, n'ont point hésité à réduire en servitude, sur des terres éloignées, les Indiens, les Noirs, et d'autres malheureuses races; ou bien à aider à cet indigne forfait, en instituant et organisant le trafic de ces infortunés que d'autres avaient chargés de chaînes. Un grand nombre de Pontifes romains, nos prédécesseurs de glorieuse mémoire, n'oublirent point de réprimander, selon toute l'étendue de leur charge, la conduite de ces hommes comme opposée à leur salut et flétrissante pour le nom chrétien; car ils voyaient bien que c'était là une des causes qui retenaient le plus fortement les nations infidèles dans leur haine contre la vraie religion.

« C'est à cette fin que tendent les Lettres apostoliques de Paul III, du 20 mai 1537, adressées au cardinal-archevêque de Tolède, sous l'anneau du pêcheur, et d'autres lettres beaucoup plus amples d'Urbain VIII, du 22 avril 1639, adressées au collecteur des droits de la Chambre apostolique dans le Portugal, lettres où les plus graves reproches sont dirigés contre ceux qui osent réduire en esclavage les habitants de l'Inde occidentale ou méridionale, les vendre, les acheter, les échanger, les donner, les séparer de leurs femmes et de leurs enfants, les dépouiller de leurs biens, les emmener ou les envoyer en des lieux étrangers, ou les priver, de quelque manière que ce soit, de leur liberté; les retenir en servitude, ou bien prêter aide, conseil, secours et faveur à ceux qui font ces choses sous quelque couleur ou prétexte que ce soit; ou encore prêcher, enseigner que cela est licite, et enfin y coopérer en quelque façon que ce puisse être. Benoît XIV confirma depuis et renouvela ces prescriptions pontificales déjà mentionnées par de nouvelles Lettres apostoliques aux évêques du Brésil et de quelques autres régions, en date du 20 décembre 1741, au moyen

desquelles il excite, dans la même vue, la sollicitude de ces évêques.

« Longtemps auparavant, un autre de nos prédécesseurs plus ancien, Pie II, dont le pontificat vit l'empire des Portugais s'étendre en Guinée et dans le pays des Nègres, adressa des lettres, en date du 7 octobre 1462, à l'évêque de Ruvo, prêt à partir pour ces contrées ; dans ces lettres il ne se bornait pas à donner au prélat les pouvoirs convenables pour exercer dans ces contrées le saint ministère avec le plus grand fruit, mais il y prenait occasion de blâmer très-sévèrement les chrétiens qui réduisaient les néophytes en esclavage. Enfin, de nos jours, Pie VII, animé du même esprit de charité et de religion que ses prédécesseurs, interposa avec zèle ses bons offices auprès des hommes puissants pour faire cesser entièrement la traite des Noirs parmi les chrétiens.

« Ces prescriptions et cette sollicitude de nos prédécesseurs n'ont pas peu servi, avec l'aide de Dieu, à défendre les Indiens et les autres peuples que nous venons de nommer, contre la barbarie des conquêtes et contre la cupidité des marchands chrétiens ; mais il s'en faut bien encore que le Saint-Siège puisse se réjouir du plein succès de ses efforts et de son zèle, puisque, si la traite des Noirs a été en partie abolie, elle est encore exercée par un grand nombre de chrétiens. C'est pourquoi, désirant d'écarter un tel opprobre de toutes les contrées chrétiennes, après en avoir mûrement traité avec plusieurs de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, réunis en conseil, suivant les traces de nos prédécesseurs, en vertu de l'autorité apostolique, nous avertissons et admonestons avec force, dans le Seigneur, tous les chrétiens de quelque condition qu'ils puissent être, et leur enjoignons que nul n'ose à l'avenir vexer injuste-

ment les Indiens, les Nègres ou autres hommes, quels qu'ils soient, les dépouiller de leur bien ou les réduire en servitude, ou prêter aide et secours à ceux qui se livrent à de tels excès, ou exercer ce trafic inhumain par lequel les Noirs, comme s'ils n'étaient pas des hommes, mais de véritables et impurs animaux, réduits comme eux en servitude, sans aucune distinction, contre les droits de la justice et de l'humanité, sont achetés, vendus et dévoués à souffrir les plus durs travaux, et à l'occasion duquel les dissentiments sont excités, des guerres presque incessantes fomentées chez les peuples par l'appât du gain proposé aux premiers ravisseurs de Nègres.

« C'est pourquoi, en vertu de l'autorité apostolique, nous réprouvons toutes les choses susdites, comme absolument indignes du nom chrétien, et par la même autorité, nous prohibons absolument et nous interdisons à tout ecclésiastique ou laïque d'oser soutenir comme permis ce commerce des Noirs, sous quelque prétexte ou couleur que ce soit, ou de prêcher ou enseigner, en public ou en particulier, de manière ou d'autre, quelque chose de contraire à ces Lettres apostoliques.

« Et afin que ces Lettres parviennent à la connaissance de tout le monde, et qu'aucun ne puisse prétexter ignorance, nous décrétons et ordonnons qu'elles soient publiées et affichées selon l'usage, par un de nos officiers, aux portes de la Basilique du Prince des Apôtres, de la Chancellerie apostolique, du Palais de Justice, du mont Citorio, et au champ de Flore.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous le sceau du pêcheur, le 3 novembre 1839, la neuvième année de notre pontificat.

« LOUIS, cardinal LAMBRUSCHINI. »

J'appelle encore une fois l'attention d'une manière particulière sur ces Lettres, qui couronnent magnifiquement l'ensemble des efforts de l'Église pour l'abolition de l'esclavage. Comme l'abolition de la traite des Noirs, objet d'un traité récemment conclu entre les grandes puissances, est en ce moment une des affaires qui occupent le plus l'attention de l'Europe, il est convenable de s'arrêter quelques instants à réfléchir sur ce document.

Remarquons en premier lieu que, dès l'année 1482, le pape Pie II adressa des Lettres apostoliques à l'évêque de Ruvo prêt à partir pour les régions nouvellement découvertes. Dans ces Lettres, il ne se bornait pas à donner au prélat les pouvoirs convenables pour exercer dans ces contrées le saint ministère avec fruit; il y prenait occasion de censurer très-sévèrement la conduite des chrétiens qui réduisaient les néophytes en esclavage. Précisément, à la fin du quinzième siècle, au moment où l'on peut dire que l'Église, recueillant le dernier fruit de ses longs travaux, voyait l'Europe sortir enfin du chaos où l'avait plongée l'irruption des Barbares; au moment où les institutions sociales et politiques se développaient avec une ardeur chaque jour plus vive, et commençaient à former un corps régulier, à ce moment l'Église reprend sa lutte séculaire contre une autre barbarie qui renaît dans des pays lointains; elle s'oppose aux abus de la supériorité de force et d'intelligence qu'avaient les conquérants sur les peuples conquis.

Ce seul fait nous prouve que, pour la vraie liberté et le bien-être des peuples, pour la juste prééminence du droit sur le fait, pour le triomphe de la justice sur la force, il ne suffit pas des lumières, ni de la culture des peuples : il faut encore la religion. Dans les temps anciens, nous voyons des peuples cultivés au plus haut

point commettre des atrocités inouïes ; et, dans les temps modernes, les Européens, si fiers de leur savoir et de leurs progrès, apportent l'esclavage aux malheureux peuples tombés sous leur domination. Or, qui fut le premier à élever la voix contre une si horrible barbarie ? Ce ne fut point la politique, qui se réjouissait peut-être de consolider ses conquêtes par la servitude ; ce ne fut point le commerce, qui trouvait dans ce trafic infâme de honteux mais abondants profits ; ce ne fut pas non plus la philosophie, qui, tout entière à commenter les doctrines de Platon et d'Aristote, aurait vu peut-être sans peine ressusciter la dégradante théorie des *racés nées pour l'esclavage* : ce fut la Religion catholique, s'exprimant par la bouche du Vicaire de Jésus-Christ.

C'est assurément pour les catholiques un spectacle consolant de voir un Pontife de Rome condamner, il y a déjà quatre siècles, ce que l'Europe, avec toute sa civilisation, ne condamne qu'aujourd'hui : encore l'Europe ne le fait-elle qu'avec difficulté ; et tous ceux qui prennent part à cette condamnation tardive ne sont pas à l'abri du soupçon d'y être déterminés par des vues d'intérêt. Sans doute le Pontife romain n'obtint pas tout le bien qui était dans ses désirs ; mais il est impossible que des doctrines restent stériles, lorsqu'elles émanent d'un point élevé d'où elles se répandent, à de grandes distances, sur des personnes qui les reçoivent avec vénération. Les peuples conquérants étaient alors chrétiens, et chrétiens sincères : il est indubitable que les admonitions du Pape, transmises par la bouche des évêques et des autres prêtres, durent avoir des effets salutaires. Si, dans des cas comme celui-ci, le mal résiste cependant et persévère, nous nous imaginons, par une méprise fâcheuse, que la mesure dirigée contre le mal a été vaine, en

pure perte. Autre chose est extirper, autre chose diminuer un mal ; on ne peut douter que, si les bulles des papes n'avaient pas tout l'effet qu'elles se proposaient, elles devaient néanmoins servir à atténuer le mal, en adoucissant le sort des peuples tombés sous le joug. Le mal prévenu et évité ne se voit point ; le préservatif l'a empêché d'exister : mais le mal existant est palpable, il nous affecte, il nous arrache des plaintes, et nous oublions souvent la reconnaissance due à la main qui l'a empêché de s'aggraver. Combien de fois en est-il ainsi à l'égard de la Religion ! Elle guérit beaucoup, mais elle prévient encore plus qu'elle ne guérit. Si elle s'empare du cœur de l'homme, c'est pour y détruire mille maux dans leur racine même.

Figurons-nous les Européens du quinzième siècle, envahissant les Indes orientales et occidentales, sans frein, guidés uniquement par la cupidité, pleins de l'orgueil des conquérants et du mépris que devaient leur inspirer les Indiens, à cause de l'infériorité de leurs connaissances ; que devait-il arriver ? Si, malgré les cris incessants de la Religion, malgré l'influence qu'elle avait sur les lois et les mœurs, les peuples conquis ont eu tant à souffrir, le mal n'aurait-il pas été porté à un point intolérable sans ces causes puissantes, qui le combattaient sans cesse, le prévenaient ou l'atténuaient ? Les peuples conquis se seraient vus réduits en masse à l'esclavage, condamnés en masse à une dégradation perpétuelle : on leur aurait élevé pour jamais jusqu'à l'espérance d'entrer un jour dans la carrière de la civilisation.

Si la conduite des Européens, dans ce temps-là, à l'égard des hommes des autres races, si la conduite de quelques nations, de nos jours encore, est déplorable, l'on ne peut dire du moins que la Religion catholique ne

se soit pas opposée de toutes ses forces à ces excès ; l'on ne peut dire que le Chef de l'Église ait jamais laissé passer ces maux sans élever la voix pour rappeler les droits de l'homme, pour flétrir l'injustice, vouer la cruauté à l'exécration, et plaider énergiquement la cause du genre humain, sans distinction de races, de climats ou de couleurs.

D'où vient cette haute pensée, ce généreux sentiment qui poussent l'Europe à se déclarer si fortement contre le trafic des hommes, à demander l'abolition complète de l'esclavage dans les colonies ? Lorsque la postérité rappellera ces faits glorieux, qui marquent dans les annales de la civilisation une ère nouvelle ; lorsque, analysant les causes qui ont conduit la législation et les mœurs européennes à cette élévation, et, se plaçant au-dessus des motifs passagers, des agents secondaires, elle cherchera le principe qui donnait à la civilisation européenne l'impulsion vers ce noble but, elle trouvera que ce principe était le Christianisme. Que si, voulant approfondir de plus en plus la question, elle demande si ce fut le Christianisme sous une forme générale et vague, le Christianisme sans autorité, le Christianisme sans le Catholicisme, voici ce que lui enseignera l'histoire : le Catholicisme, régnant seul exclusivement en Europe, abolit l'esclavage chez les races européennes ; le Catholicisme introduisit dans la civilisation européenne le principe de l'abolition de l'esclavage, en démontrant par la pratique, et contrairement à ce qu'avait cru l'antiquité, que l'esclavage n'était point nécessaire dans une société ; il fit comprendre que l'œuvre sacrée de l'affranchissement était le fondement de toute civilisation grande et vivifiante. Le Catholicisme a donc inoculé à la civilisation européenne le principe de l'abolition de l'esclavage ; le Catho-

licisme a fait que, partout où cette civilisation s'est trouvée en contact avec la servitude, elle a ressenti un malaise profond, preuve évidente qu'il y avait au fond des choses deux éléments opposés, deux principes en lutte, lesquels devaient se combattre, jusqu'à ce que le plus puissant, le plus noble, le plus fécond, venant à prévaloir, et mettant l'autre sous le joug, finit par l'anéantir. Je dirai plus : en recherchant si la réalité des faits vient confirmer cette influence du Catholicisme, non pas seulement en ce qui touche la civilisation de l'Europe, mais dans les pays que les Européens ont conquis depuis quatre siècles, soit en Orient, soit en Occident, on se trouvera en présence des évêques et des prêtres catholiques travaillant sans relâche à adoucir le sort des esclaves dans les colonies ; on se rappellera ce qui est dû aux missions catholiques ; on comprendra les Lettres apostoliques de Pie II, expédiées en 1482, et mentionnées plus haut ; celles de Paul III, en 1537 ; celles d'Urbain VIII, en 1639 ; celles de Benoît XIV, en 1741, et celles de Grégoire XVI, en 1839.

Dans ces Lettres se trouve enseigné et défini tout ce qui a été dit et se peut dire sur ce point en faveur de l'humanité ; on y trouvera condamné, châtié, tout ce que la civilisation européenne s'est résolue enfin à condamner et à châtier ; et, se rappelant que ce fut aussi un pape, Pie VII, qui, au commencement de ce siècle, *interposa avec zèle ses bons offices auprès des hommes puissants, pour faire cesser entièrement la traite des Noirs parmi les Chrétiens*, on reconnaîtra, on confessera que le Catholicisme a eu la part principale dans cette grande œuvre. C'est lui en effet qui a posé le principe sur lequel l'œuvre s'appuie, qui a établi les précédents en vertu desquels elle se dirige, qui a proclamé sans cesse les principes d'où

elle s'inspire, et a condamné constamment ceux qui l'ont contrariée ; c'est lui enfin qui dans tous les temps a déclaré une guerre ouverte à la cruauté et à la cupidité, appui et perpétuel motif de l'injustice et de l'inhumanité.

Entendons le témoignage d'un célèbre auteur protestant, de l'historien de l'Amérique, Robertson (*) :

« Du moment, dit-il, qu'on envoya en Amérique des ecclésiastiques pour instruire et convertir les naturels, ils supposèrent que la rigueur avec laquelle on traitait ce peuple rendait leur ministère presque inutile. Les missionnaires, se conformant à l'esprit de douceur de la religion qu'ils venaient annoncer, s'élevèrent aussitôt contre les maximes de leurs compatriotes à l'égard des Indiens, et les *repartimientos*, ou ces répartitions par lesquelles on les livrait en esclaves à leurs conquérants, comme des actes aussi contraires à l'équité naturelle et aux préceptes du Christianisme qu'à la saine politique. Les Dominicains, à qui l'instruction des Américains fut d'abord confiée, furent les plus ardents à attaquer ces distributions. En 1511, Montesino, un de leurs plus célèbres prédicateurs, déclama contre cet usage, dans la grande église de Saint-Domingue, avec toute l'impétuosité d'une éloquence populaire. Don Diego Colomb, les principaux officiers de la colonie, et tous les laïques qui avaient entendu ce sermon, se plaignirent du moine à ses supérieurs ; mais ceux-ci, loin de le condamner, approuvèrent sa doctrine comme pieuse et convenable aux circonstances.

« Les Dominicains, sans aucun égard pour ces considérations de politique et d'intérêt personnel, ne voulurent

(*) Cette citation d'un passage de Robertson ne se trouve point dans les éditions espagnoles. Elle a été insérée, dans la première édition française, par les soins de Balmès lui-même.

(Note de l'Éditeur.)

se relâcher en rien de la sévérité de leur doctrine, et refusèrent même d'absoudre et d'admettre à la communion ceux de leurs compatriotes qui tenaient des Indiens en servitude. Les deux parties s'adressèrent au roi pour avoir sa décision sur un sujet de si grande importance. Ferdinand nomma une commission de son conseil privé, à laquelle il joignit quelques-uns des plus habiles jurisconsultes et théologiens, pour entendre les députés d'Hispaniola, chargés de défendre leurs opinions respectives. Après une longue discussion, la partie spéculative de la controverse fut décidée en faveur des Dominicains, et les Indiens furent déclarés un peuple libre, fait pour jouir de tous les droits naturels de l'homme; mais, malgré cette décision, les *repartimientos* continuèrent de se faire dans la même forme qu'auparavant. Comme le jugement de la commission reconnaissait le principe sur lequel les Dominicains fondaient leur opinion, il était peu propre à les convaincre et à les réduire au silence. Enfin, pour rétablir la tranquillité dans la colonie, alarmée par les remontrances et les censures de ces religieux, Ferdinand publia un décret de son conseil privé, duquel il résultait qu'après un mûr examen de la bulle apostolique et des autres titres qui assuraient les droits de la couronne de Castille sur ces possessions dans le Nouveau Monde, la servitude des Indiens était autorisée par les lois divines et humaines; qu'à moins qu'ils ne fussent soumis à l'autorité des Espagnols, et forcés de résider sous leur inspection, il serait impossible de les arracher à l'idolâtrie, et de les instruire dans les principes de la foi chrétienne; qu'on ne devait plus avoir aucun scrupule sur la légitimité des *repartimientos*, attendu que le roi et son conseil en prenaient le risque sur leur conscience; qu'en conséquence les Dominicains et les moines des autres ordres devaient

s'interdire à l'avenir les invectives que l'excès d'un zèle charitable, mais peu éclairé, leur avait fait proférer contre cet usage.

« Ferdinand , voulant faire connaître clairement l'intention où il était de faire exécuter ce décret , accorda de nouvelles concessions d'Indiens à plusieurs de ses courtisans. Mais, afin de ne pas paraître oublier entièrement les droits de l'humanité, il publia un édit par lequel il tâcha de pourvoir à ce que les Indiens fussent traités doucement sous le joug auquel il les assujettissait; il régla la nature du travail qu'ils seraient obligés de faire; il prescrivit la manière dont ils devaient être vêtus et nourris, et fit des règlements relatifs à leur instruction dans les principes du Christianisme.

« Mais les Dominicains, qui jugeaient de l'avenir par la connaissance qu'ils avaient du passé , sentirent bientôt l'insuffisance de ces précautions, et prétendirent que, tant que les individus auraient intérêt de traiter les Indiens avec rigueur, aucun règlement public ne pourrait rendre leur servitude douce, ni même tolérable. Ils jugèrent qu'il serait inutile de consumer leur temps et leurs forces à essayer de communiquer les vérités sublimes de l'Évangile à des hommes dont l'âme était abattue et l'esprit affaibli par l'oppression. Quelques-uns de ces missionnaires, découragés, demandèrent à leurs supérieurs la permission de passer sur le continent, pour y remplir l'objet de leur mission parmi ceux des Indiens qui n'étaient pas encore corrompus par l'exemple des Espagnols, ni prévenus par leur cruauté contre les dogmes du Christianisme. Ceux qui restèrent à Hispaniola continuèrent de faire des remontrances avec une fermeté décente contre la servitude des Indiens.

« Les opérations violentes d'Albuquerque, qui venait

d'être chargé du partage des Indiens, rallumèrent le zèle des Dominicains contre les *repartimientos*, et suscitèrent à ce peuple opprimé un avocat doué du courage, des talents et de l'activité nécessaires pour défendre une cause si désespérée. Cet homme zélé fut Barthélemy de Las Casas, natif de Séville, et l'un des ecclésiastiques qui accompagnèrent Colomb au second voyage des Espagnols, lorsqu'on voulut commencer un établissement dans l'île d'Hispaniola. Il avait adopté de bonne heure l'opinion dominante parmi ses confrères les Dominicains, qui regardaient comme une injustice de réduire les Indiens en servitude ; et, pour montrer sa sincérité et sa conviction, il avait renoncé à la portion d'Indiens qui lui était échue lors du partage fait entre les conquérants, et avait déclaré qu'il pleurerait toujours la faute dont il s'était rendu coupable en exerçant pendant un moment, sur ses frères, cette domination impie. Dès lors il fut le patron déclaré des Indiens, et par son courage à les défendre, aussi bien que par ses talents et son caractère, il eut souvent le bonheur d'arrêter les excès de ses compatriotes. » (*Histoire d'Amérique.*)

Les énergiques efforts de Las Casas en faveur des peuplades du Nouveau Monde seraient trop longs à rapporter ici ; tout le monde les connaît, tout le monde doit savoir que cet homme, dévoré de zèle pour la liberté des Indiens, conçut et entreprit un essai de civilisation analogue à celui qui fut réalisé plus tard, à l'immortel honneur du sacerdoce catholique, sur les bords du Paraguay. Si les efforts de Las Casas n'eurent pas tout le succès qu'on en pouvait naturellement attendre, nous en trouverons la raison dans les mille passions que l'histoire nous fait connaître, et peut-être aussi dans l'impétuosité de cet homme, dont le zèle sublime ne s'allia pas toujours à la prudence consommée avec laquelle agit l'Église.

Quoi qu'il en soit, le Catholicisme a accompli parfaitement sa mission de paix et d'amour ; il a brisé sans injustice ni catastrophe les chaînes dans lesquelles gémissait une partie du genre humain, et, s'il lui était donné de régner quelque temps en Asie et en Afrique, il achèverait de les briser dans les quatre parties du monde : il serait disparaître l'avilissement maintenu dans ces contrées par le mahométisme et l'idolâtrie.

Il est sans doute douloureux que le Christianisme n'ait pas encore exercé sur ces derniers pays toute l'influence nécessaire pour y améliorer la condition sociale et politique des peuples, en changeant les idées et les mœurs ; mais si l'on recherche les causes d'un si déplorable retard, on ne les trouvera certainement pas dans la conduite du Catholicisme. Ce n'est pas ici le lieu de signaler ces causes ; cependant, j'indiquerai en passant que le Protestantisme doit justement s'imputer à crime les obstacles qu'il a opposés depuis trois siècles à l'universalité et à l'efficacité de l'influence chrétienne sur les nations infidèles. Ce peu de mots suffit ici ; nous reviendrons plus tard sur cet important sujet.

NOTE 16, PAGE 302.

A peine peut-on se figurer quel était l'égarement des idées de l'antiquité par rapport au respect dû à l'homme. Est-il concevable qu'on en soit venu à regarder comme rien la vie de tout individu qui ne peut être utile à la société ? Et cependant rien de plus certain. On peut imaginer que telle ou telle cité adopte une loi barbare ; qu'une coutume féroce s'introduise chez un peuple par l'effet de telle ou telle circonstance : tant que la philosophie proteste contre de semblables attentats, la raison humaine reste sans souillure. Mais quand on trouve le crime dé-

fendu et enseigné par les philosophes les plus graves de l'antiquité ; quand on le voit triompher dans la pensée des hommes les plus illustres, lesquels, avec un calme et une sérénité effroyables, prescrivent, par exemple, l'avortement et l'infanticide, alors l'esprit se trouble, le sang se glace dans le cœur. Entendons Platon, dans sa *République*, dans ce livre où il s'est proposé de réunir les théories les plus brillantes, selon lui, et les plus propres à diriger la société humaine vers le beau idéal. Voici son langage : « Oportet profecto secundum ea quæ supra
« concessimus, optimos viros mulieribus optimis ut plurimum
« rimum congregari ; deterrimos autem contra, deterrimis.
« Et illorum quidem prolem nutrire, horum minime, si
« armentum excellentissimum sit futurum. Et hæc omnia
« dum agantur, ab omnibus præterquam a principibus
« ignorari, si modo armentum custodum debeat seditione
« carere. »

« Probe admodum ! » « Fort bien ! » répond un interlocuteur. (Plat. Rep., lib. V.)

Voilà donc l'espèce humaine réduite à la simple condition des brutes ; en vérité, le philosophe a raison de se servir du mot *troupeau* (*armentum*) ! Il y a cependant cette différence, que les magistrats imbus de pareilles maximes devaient être plus durs à l'égard de leurs sujets qu'un pasteur à l'égard de son troupeau. Oui : si parmi les agneaux qui viennent de naître le pasteur en trouve un faible et estropié, il ne le tue pas, ne le laisse point périr de faim ; il le porte dans ses bras à la brebis qui doit le nourrir ; il le caresse, pour apaiser ses tendres bêlements.

Mais peut-être les expressions que nous venons de citer ont-elles échappé au philosophe dans un moment de distraction : la pensée qu'elles révèlent n'est peut-être

qu'une de ces inspirations sinistres qui se glissent un instant dans l'esprit de l'homme et y passent, sans laisser plus de trace qu'un reptile fuyant dans l'herbe. Nous le voudrions ainsi, pour la gloire de Platon : par malheur, il revient et insiste sur ce point avec une froideur tellement systématique, qu'il nous ôte tout moyen de le justifier. « Pour ce qui est, dit-il plus bas, des enfants des citoyens d'une qualité inférieure, et même des enfants des autres citoyens, s'ils sont nés difformes, les magistrats les cacheront comme il convient, dans quelque lieu secret qu'il sera défendu de révéler. » — « Oui, répond un des interlocuteurs, si nous voulons conserver dans sa pureté la race des guerriers. »

La voix de la nature, dans le cœur du philosophe, protestait contre cette horrible doctrine ; les pleurs des mères réclamant leurs nouveau-nés venaient retentir à son oreille ; voilà pourquoi il recommande aux magistrats de tenir secret le lieu fatal : la paix de la cité sera ainsi conservée. Comme on le voit, le magistrat, dans ce cas-ci, sera comme l'assassin, qui tue et cache aussitôt sa victime.

Platon prescrit encore diverses règles par rapport aux relations des deux sexes ; il parle du cas où l'homme et la femme auront atteint un âge avancé : « Quando igitur jam mulieres et viri ætatem generationi aptam egressi fuerint, licere viris dicemus, cuicumque voluerint, præterquam filiæ atque matri et filiarum natis matrisve majoribus ; licere et mulieribus cuilibet, præterquam filio atque patri, ac superioribus et inferioribus eorumdem. Cum vero hæc omnia mandaverimus, interdicemus foetum talem (si contigerit) edi et in lucem produci. Si quid autem matrem parere coegerit, ita exponere præcipientus, quasi ei nulla nutritio sit. »

Platon était, à ce qu'il paraît, fort satisfait de sa doctrine; car, dans le livre même où il écrit ce que nous venons de voir, il pose cette fameuse maxime, que les maux des États ne seront jamais guéris, que les sociétés ne seront jamais bien gouvernées, tant que les philosophes ne seront pas devenus rois, ou les rois devenus philosophes. Dieu nous préserve de voir sur le trône une philosophie semblable à la sienne! Au surplus, son vœu pour le *règne de la philosophie* a été réalisé dans les temps modernes; que dis-je? la philosophie a eu plus que l'empire; elle a eu la divinisation, on lui a offert dans un temple public les honneurs divins. Je ne crois pas cependant qu'on regrette beaucoup, à l'heure qu'il est, les heureux jours du *culte de la Raison*.

L'horrible enseignement que nous venons de lire dans Platon était transmis fidèlement aux écoles futures. Aristote, qui, sur tant de points, prit la liberté de s'écarter des doctrines de son maître, ne songea pas à corriger celles qui concernaient l'avortement et l'infanticide. Dans sa *Politique*, il enseigne les mêmes crimes, avec la même sérénité: Pour éviter, dit-il, de nourrir les enfants faibles ou estropiés, la loi doit prescrire de les exposer ou de s'en défaire. « Propter multitudinem autem liberorum, ne plures sint quam expediat, si gentium instituta et leges vetent procreata exponi, definitum esse oportet procreandorum liberorum numerum. Quod si quibus inter se copulatis et congressis, plures liberi, quam definitum sit, nascentur, priusquam sensus et vita inseratur, abortus est foetui inferendus. » (Aristot., *Polit.*, lib. VII, c. 16.)

On voit combien j'ai eu raison de dire que l'homme, en tant qu'homme, n'était estimé aucun prix chez les anciens, que la société l'absorbait tout entier, qu'elle s'ar-

rogeait sur lui des droits injustes, le regardant comme un instrument dont on se sert, quand il est utile, et qu'on a le droit de briser.

On remarque, dans les écrits des anciens philosophes, qu'ils se figurent la société comme une espèce de *tout*, auquel appartiennent les individus, comme à une masse de fer appartiennent les atomes qui la composent; ils en font une sorte d'unité à laquelle tout doit se sacrifier; ils n'ont aucune considération pour la sphère de la liberté individuelle; ils ne paraissent nullement songer que la société ait pour objet le bonheur des familles et des individus. D'après eux, c'est cette unité qui est le bien principal auquel rien ne peut être comparé; le plus grand mal qui puisse arriver, c'est que cette unité se trouve brisée, mal qui doit être écarté par tous les moyens imaginables. « Le pire mal d'un État, dit Platon, n'est-ce pas ce qui le divise, ce qui d'un fait *plusieurs*? Et le bien le plus excellent d'État, n'est-ce pas ce qui en lie toutes les parties et le fait *un*? » Appuyé sur ce principe, et poursuivant le développement de sa théorie, il prend les familles, les individus, les pétrit, pour ainsi dire, afin d'en former un tout compacte et *un*. Ainsi, outre la communauté d'éducation et de vie, il veut encore la communauté des femmes et des enfants; il considère comme funeste qu'il existe des jouissances ou des souffrances personnelles; il veut que tout soit commun, social; il ne permet aux individus de vivre, de penser, de sentir, d'agir, que comme partie d'un grand tout. Qu'on lise attentivement sa *République*, le livre V en particulier, on verra que la pensée dominante de ce philosophe est celle que nous venons d'expliquer.

Entendons Aristote sur le même point :

« Comme la fin de la société, dit-il, est *une*, il est clair

que l'éducation de tous ses membres doit être nécessairement une et identique. L'éducation devrait être publique et non privée, comme il arrive maintenant, que chacun a soin de ses fils à sa guise et leur enseigne ce qui lui plaît. Chaque citoyen est une particule de la société, or le soin à donner à une particule doit naturellement tendre à ce qu'exige le tout. » (Arist., *Polit.*, l. VIII, c. 1.) Pour nous expliquer comment il entend cette éducation commune, il cite avec honneur l'éducation que l'on donnait à Lacédémone, laquelle, comme chacun sait, consistait à étouffer tous les sentiments, hors celui d'un patriotisme féroce, dont les exemples nous font encore frémir.

Nous ne saurions, dans nos idées et nos mœurs, nous astreindre à considérer ainsi la société. Les individus, parmi nous, sont liés au corps social, en forment une partie, mais sans perdre leur sphère propre, la sphère de la famille; ils gardent autour d'eux une vaste carrière dans laquelle il leur est permis de déployer leur action sans se heurter au colosse de la société. Le patriotisme existe cependant; mais ce n'est plus une passion aveugle, instinctive, poussant l'homme au sacrifice, ainsi qu'une victime, les yeux bandés; c'est un sentiment raisonnable, noble, élevé, qui forme des héros tels que ceux de Lépante et de Baylen, qui convertit en lions des citoyens pacifiques, comme à Girone et à Saragosse; qui soulève, comme par une étincelle électrique, un peuple entier, et le précipite, sans armes, contre une armée nombreuse et aguerrie : tel Madrid, en entendant le mot sublime de Daoiz et de Velarde : *Mourons!*...

J'ai encore insinué que la société, chez les anciens, croyait avoir le droit de s'ingérer dans tout ce qui regardait l'individu; j'ajoute que la chose allait jusqu'au ridi-

cule. Qui dirait que la loi dût se mêler des aliments d'une femme grosse et de l'exercice qu'il lui convient de faire chaque jour? Voici ce que dit gravement Aristote : « Il faut que les femmes grosses aient un soin particulier de leur corps, qu'elles évitent de s'abandonner à la mollesse et d'user d'aliments trop faibles et trop légers. Le législateur atteint facilement son but en leur prescrivant et enjoignant chaque jour une promenade pour aller honorer et vénérer ces dieux auxquels le sort a confié de pré-sider à la formation des êtres : *Atque hoc facile assequitur scriptor legum, si eis iter aliquod quotidianum ad cultum venerationemque deorum eorum, quibus sorte obtigit, ut præsent gignendis animantibus, injunxerit ac mandaverit.* » (*Polit.*, l. VII, c. 16.)

L'action des lois s'étendait à tout ; il paraît qu'en certains pays, les larmes même des enfants ne pouvaient échapper à cette sévérité. Ceux, dit Aristote, qui, par le moyen des lois, empêchent les enfants de crier et de pleurer ont tort ; les cris et les pleurs servent d'exercice aux enfants et les aident à croître ; c'est un effort naturel qui sert de soulagement et communique la vigueur à ceux qui se trouvent dans l'angoisse. » (*Polit.*, l. VII, c. 17.)

Ces doctrines des anciens, cette manière de considérer les rapports de l'individu avec la société, expliquent fort bien comment les castes et l'esclavage purent être regardés chez eux comme des choses naturelles. Qui peut s'étonner de voir des races entières privées de la liberté ou considérées comme incapables de partager les droits d'autres classes supérieures, lorsque des générations d'innocents sont condamnées à mort sans que les consciencieux philosophes laissent même entrevoir un léger scrupule sur la légitimité d'un acte si inhumain? Et ce n'est pas

que ces philosophes n'eussent aussi en vue le bonheur public comme fin de la société; mais ils avaient, sur les moyens d'obtenir ce bonheur, des idées monstrueuses.

NOTE 17, PAGE 343.

Le lecteur me dispensera facilement d'entrer dans des détails sur la situation honteuse où se trouvait la femme chez les anciens, où elle se trouve encore de nos jours là où ne règne pas le Christianisme; ma plume serait à chaque instant arrêtée par les lois de la pudeur. Les hommes les plus renommés de l'antiquité par leur gravité et leur mesure délirent, sur ce sujet, d'une manière incroyable. Qui ignore le scandaleux avis du sage Solon, touchant le prêt des femmes, afin d'améliorer la race? Qui n'a rougi de lire ce qu'écrit le *divin* Platon, dans sa *République*, de la manière de faire participer les femmes aux jeux publics? Jetons un voile sur des souvenirs si déshonorants pour la sagesse humaine. Lorsque les législateurs et les sages méconnaissaient à ce point les premiers éléments de la morale et les plus communes inspirations de la nature, que devait-il se passer parmi le vulgaire? Quelle vérité terrible dans ces paroles du texte sacré qui nous représentent les peuples privés de la lumière du Christianisme, comme assis *dans les ténèbres et à l'ombre de la mort!*

Rien de plus funeste pour la femme, rien qui la conduise plus sûrement à la dégradation, que ce qui porte atteinte à la pudeur. Mais la puissance illimitée accordée à l'homme sur la femme contribuait aussi à cet avilissement; la femme se trouvait réduite, chez certains peuples, à n'être qu'une véritable esclave. Oublions les mœurs des autres peuples, considérons un instant celles des Ro-

mains : chez eux la formule, *Ubi tu Caius, et ego Caia*, semblait indiquer une sujétion si légère qu'on aurait presque dit l'égalité : cependant il suffit, pour apprécier cette égalité, de rappeler qu'un mari à Rome pouvait donner la mort à sa femme, de sa propre autorité; et cela, non pas expressément dans le cas d'adultère, mais pour des fautes infiniment moins graves. Au temps de Romulus, Égnacius Mécénus fut absous d'un pareil attentat, bien que sa femme n'eût d'autre tort que d'avoir bu du vin au tonneau. Ces traits peignent un peuple, quelque importance que l'on veuille d'ailleurs accorder au soin des Romains pour empêcher leurs femmes de s'adonner au vin. Lorsque Caton prescrivait entre parents la démonstration affectueuse du baiser, afin, comme le rapporte Pline, de savoir si les femmes sentaient le vin, *an temetum olerent*, il faisait assurément montre de sa rigidité, mais c'était un vil outrage porté à la considération de ces femmes, dont on prétendait conserver la vertu : il y a des remèdes pires que le mal !

FIN DES NOTES.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

Pag.

AVANT-PROPOS.

CHAPITRE PREMIER.

NATURE ET NOM DU PROTESTANTISME.

5

CHAPITRE II.

DES CAUSES DU PROTESTANTISME.

13

Ce qu'il faut attribuer au génie de ses fondateurs. — Diverses causes assignées au Protestantisme. — Erreurs à ce sujet. — Opinions de M. Guizot, de Bossuet. — Vraie cause du Protestantisme, trouvée dans l'état social des peuples européens.

CHAPITRE III.

PHÉNOMÈNE EXTRAORDINAIRE DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

41

Divinité de l'Église catholique, prouvée par les rapports de sa doctrine avec l'esprit de l'homme. — Aven remarquable de M. Guizot. — Conséquences de cet aven.

CHAPITRE IV.

DU PROTESTANTISME ET DE L'ESPRIT HUMAIN.

52

Le Protestantisme renferme un principe de dissolution. — Il tend naturellement à anéantir toute croyance. — Dangereuse direction imprimée à l'esprit humain. — Portrait de l'esprit humain.

CHAPITRE V.

INSTINCT DE FOI DANS LES SCIENCES.

63

Instinct de foi. — Cet instinct s'étend jusqu'aux sciences. — Newton. — Descartes. — Observations sur l'histoire de la philosophie. — Du prosélytisme. — Situation actuelle de l'esprit humain.

CHAPITRE VI.

DIFFÉRENCES DANS LES BESOINS RELIGIEUX DES PEUPLES. —
MATHÉMATIQUES. — SCIENCES MORALES.

74

Erreur grave commise par le Protestantisme par rapport
à la direction religieuse de l'esprit de l'homme.

CHAPITRE VII.

DE L'INDIFFÉRENCE ET DU FANATISME.

84

Deux maux opposés, fruits du Protestantisme. — Origine
du fanatisme. — L'Eglise a préparé une véritable *Histoire
de l'esprit humain*. — La Bible livrée à l'examen privé.
— Texte d'O'Callaghan. — Caractère de la Bible.

CHAPITRE VIII.

DU FANATISME. — DU FANATISME DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

95

Le fanatisme en quelque sorte inhérent à l'esprit de
l'homme. — Impossibilité de le détruire. — Moyens de le
diminuer. — L'Eglise a mis ces moyens en pratique ; avec
quel résultat ? — Observations sur les prétendus fanatiques
catholiques. — Caractère de l'exaltation religieuse des fon-
dateurs d'Ordres.

CHAPITRE IX.

L'INCREDULITÉ ET L'INDIFFÉRENCE RELIGIEUSE EN EUROPE, FRUITS
DU PROTESTANTISME.

104

Symptômes funestes dès le commencement du Protes-
tantisme. — Crise religieuse remarquable dans le dernier
tiers du dix-septième siècle. — Bossuet et Leibnitz. — Les
Jansénistes — Leur influence. — Dictionnaire de Bayle. —
De l'époque où cet ouvrage parut. — État des croyances
chez les protestants.

CHAPITRE X.

CE QUI FAIT QUE LE PROTESTANTISME DURE ENCORE.

117

Importante question touchant la durée du Protestan-
tisme. — De l'indifférence religieuse par rapport à la so-
ciété, à l'individu. — Des sociétés européennes par rapport
au mahométisme et à l'idolâtrie. — Comment le Catholi-
cisme et le Protestantisme savent défendre la vérité. —

Intime alliance du Christianisme avec la civilisation européenne.

CHAPITRE XI.

LES DOCTRINES POSITIVES DU PROTESTANTISME REPOUSSÉES PAR L'INSTINCT DE LA CIVILISATION.

126

Doctrines du Protestantisme distinguées en *positives* et *négatives*. — Singulier phénomène : un des dogmes principaux des fondateurs du Protestantisme repoussé par la civilisation européenne. — Le Catholicisme a rendu un service éminent à la civilisation en défendant le libre arbitre. — Caractère de l'erreur. — Caractère de la vérité.

CHAPITRE XII.

DES EFFETS QU'AURAIT L'INTRODUCTION DU PROTESTANTISME EN ESPAGNE.

132

État actuel des idées religieuses en Europe. — Victoires de la Religion. — État des sciences, de la littérature. — Situation des sociétés modernes. — Conjectures sur l'influence du Catholicisme dans l'avenir. — Est-il probable que le Protestantisme parvienne à s'introduire en Espagne ? — L'Angleterre. — Ses rapports avec l'Espagne. — Pitt. — Caractère des idées religieuses en Espagne. — Situation de l'Espagne. — Par quoi elle peut être régénérée.

CHAPITRE XIII.

DU PROTESTANTISME ET DU CATHOLICISME DANS LEURS RAPPORTS AVEC LE PROGRÈS SOCIAL. — COUP D'OEIL PRÉLIMINAIRE.

156

Commencement du parallèle. *Liberté*. — Vague signification de ce mot. — La civilisation européenne due principalement au Catholicisme. — L'Orient et l'Occident. — Conjectures sur les destinées du Catholicisme au milieu des catastrophes qui peuvent menacer l'Europe. — Observations sur les études philosophico-historiques. — Fatalisme de certaine école historique moderne.

CHAPITRE XIV.

EXISTAIT-IL, A L'ÉPOQUE DE L'APPARITION DU CHRISTIANISME, UN AUTRE PRINCIPE DE RÉGÉNÉRATION ?

171

État religieux, social et scientifique du monde, à l'époque
25.

que de l'apparition du Christianisme. — Droit romain. — De l'influence des idées chrétiennes sur le droit romain. — Vices de l'organisation politique de l'empire. — Système suivi par le Christianisme ; son premier soin est de changer les idées. — Du Christianisme et du Paganisme par rapport à l'enseignement des doctrines morales. — De la chaire chez les protestants.

CHAPITRE XV.

DIFFICULTÉ QUE LE CHRISTIANISME EUT À VAINCRE DANS L'OEUVRE DE LA RÉGÉNÉRATION SOCIALE. — DE L'ESCLAVAGE. — L'ESCLAVAGE POUVAIT-IL ÊTRE DÉTRUIT PROMPTEMENT.

189

L'Eglise ne fut pas seulement une école grande et féconde, ce fut aussi une association régénératrice. — Ce qu'elle eut à faire. — Difficultés qu'elle eut à vaincre. — L'esclavage. — Qui a aboli l'esclavage. — Opinion de M. Guizot. — Nombre immense des esclaves. — Avec quelle prudence il fallait procéder à l'abolition de l'esclavage. — L'abolition instantanée était-elle possible ? — Réfutation de l'opinion de M. Guizot.

CHAPITRE XVI.

IDÉES ET MŒURS DE L'ANTIQUITÉ TOUCHANT L'ESCLAVAGE. — L'ÉGLISE COMMENCE PAR ADOUCIR LE SORT DES ESCLAVES.

201

L'Eglise catholique n'employa pas seulement, pour abolir l'esclavage, ses doctrines, ses maximes, son esprit de charité ; elle fit usage de moyens pratiques. — Point de vue sous lequel ce fait historique doit être envisagé. — Fausses idées des anciens au sujet de l'esclavage. — Homère, Platon, Aristote. — Le Christianisme s'attacha tout d'abord à combattre ces erreurs. — Doctrines chrétiennes sur les rapports entre le maître et l'esclave. — L'Eglise s'occupe d'adoucir la condition des esclaves.

CHAPITRE XVII.

MOYENS EMPLOYÉS PAR L'ÉGLISE POUR AFFRANCHIR LES ESCLAVES.

222

1° L'Eglise défend avec zèle la liberté des affranchis. — Manumission dans les églises. — Effets de cette pratique.

2° Rachat des captifs. — Zèle de l'Eglise pour pratiquer et étendre le rachat des captifs. — Préjugés des Ro-

maines sur ce point. — Le zèle de l'Eglise pour le rachat des captifs contribue extraordinairement à l'abolition de l'esclavage. — L'Eglise protège la liberté des hommes libres.

CHAPITRE XVIII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

235

3° Système de l'Eglise par rapport aux esclaves des Juifs. — Motifs qui poussaient l'Eglise à affranchir ses propres esclaves. — Son indulgence à leur égard. — Sa générosité envers les affranchis. — Les esclaves de l'Eglise considérés comme consacrés à Dieu. — Salutaires effets de cette manière de voir.

4° La liberté accordée à ceux qui voudront embrasser la vie monastique. — Effets de cette pratique. — Conduite de l'Eglise par rapport à l'ordination des esclaves. — Répression des abus introduits à cet égard. — Discipline de l'Eglise d'Espagne sur ce point.

CHAPITRE XIX.

DOCTRINES DE SAINT AUGUSTIN ET DE SAINT THOMAS D'AQUIN AU SUJET DE L'ESCLAVAGE. — RÉSUMÉ.

248

Doctrine de saint Augustin au sujet de l'esclavage. — Importance de cette doctrine par rapport à l'abolition de l'esclavage. — Assertion de M. Guizot réfutée. — Doctrine de saint Thomas sur la même matière. — Mariage des esclaves. — Disposition du droit canon à cet égard. — Résumé des moyens employés par l'Eglise pour l'abolition de l'esclavage. — L'abolition de l'esclavage est exclusivement due au Catholicisme. — Le Protestantisme n'y a point eu de part.

CHAPITRE XX.

CONTRASTE ENTRE DEUX ORDRES DE CIVILISATION.

259

Tableau de la civilisation moderne. — Les civilisations non chrétiennes. — La civilisation se compose de trois éléments : *l'individu, la famille, la société*. — La perfection de ces trois éléments tient à la perfection des doctrines.

CHAPITRE XXI.

DE L'INDIVIDU. — DU SENTIMENT DE L'INDÉPENDANCE PERSONNELLE,
D'APRÈS M. GUIZOT.

266

Distinction entre l'individu et le citoyen. — De l'individualité des Barbares, selon M. Guizot. — Si, dans l'antiquité, l'individualité appartient exclusivement aux Barbares ? — Double principe du sentiment de l'indépendance personnelle. — Ce sentiment se modifie à l'infini. — Tableau de la vie barbare. — Vraie caractère de l'individualité chez les Barbares. — Aveu de M. Guizot. — Le sentiment de l'individualité, selon la définition de M. Guizot, propre, d'une certaine manière, à tous les peuples anciens.

CHAPITRE XXII.

DE QUELLE MANIÈRE L'INDIVIDU SE TROUVAIT ABSORBÉ PAR LA
SOCIÉTÉ ANTIQUE.

289

Le respect pour l'*homme*, inconnu aux anciens. — Les révolutions modernes offrent un exemple curieux. — Tyrannie du pouvoir public sur les intérêts privés. — Explication d'un double phénomène qui se présente dans l'antiquité et dans les sociétés modernes non chrétiennes. — Opinion d'Aristote. — Remarquable caractère de la démocratie moderne.

CHAPITRE XXIII.

DES PROGRÈS DE L'INDIVIDUALITÉ SOUS L'INFLUENCE DU CATHO-
LICISME.

303

Que les fidèles de la primitive Église avaient le sentiment de la vraie indépendance. — Erreur de M. Guizot sur ce point. — 1^o Dignité de la conscience soutenue par la société chrétienne. — 2^o Sentiment du devoir. — Paroles de saint Cyprien. — 3^o Développement de la vie intérieure. — 4^o Défense du libre arbitre par l'Église catholique. — Conclusion.

CHAPITRE XXIV.

DE LA FAMILLE. — MONOGAMIE. — INDISSOLUBILITÉ DU LIEN
CONJUGAL.

314

Ennoblement de la femme dû au Catholicisme seul.

Moyens pratiques employés par l'Eglise pour relever la femme. — Doctrine chrétienne sur la dignité de la femme. — Monogamie. — Différence de la conduite du Catholicisme et de celle du Protestantisme en ce point. — Fermeté de Rome par rapport au mariage. — Effets de cette fermeté. — Doctrine de Luther. — Indissolubilité du mariage. — Du divorce chez les protestants. — Effets de la doctrine catholique touchant le *sacrement*.

CHAPITRE XXV.

DU SENTIMENT DE L'AMOUR.

326

Prétendues rigueurs du Catholicisme à l'égard des époux malheureux. — Deux systèmes pour diriger les passions. — Système protestant. — Système catholique. — Exemples. — Passion du jeu. — De l'explosion des passions aux temps de troubles publics. — Du sentiment de l'amour. — De son inconstance. — Le mariage tout seul n'est pas un frein suffisant. — Ce qu'il faut pour que le mariage soit un frein. — De l'*unité* et de la *fixité* de la doctrine catholique. — Exemples dans l'histoire. — Conclusion.

INDEX DES NOTES.

NOTE 1 (PAGE 8).

Gibbon et l'*Histoire des variations* de Bossuet.

NOTE 2 (PAGE 11).

Intolérance de Luther et des autres coryphées du Protestantisme.

NOTE 3 (PAGE 12).

Protestantisme : origine de ce nom.

NOTE 4 (PAGE 13).

Observations touchant les *noms*.

NOTE 5 (PAGE 40).

Des abus dans l'Eglise.

NOTE 6 (PAGE 52).

De l'unité et du concert qu'il y a dans le Catholicisme. — Heureuse idée de saint François de Sales.

NOTE 7 (PAGE 62).

Aveu des protestants les plus distingués, touchant la faiblesse du Protestantisme. — Luther, Melancthon, Calvin, Beze, Grotius, Papin, Puffendorf, Leibnitz. — D'un ouvrage posthume de Leibnitz sur la Religion.

NOTE 8 (PAGE 74).

A propos des sciences humaines. — Louis Vives.

NOTE 9 (PAGE 84).

A propos des mathématiques. — Eximeno, Jésuite espagnol.

NOTE 10 (PAGE 87).

Hérésies des premiers siècles. — Leur caractère.

NOTE 11 (PAGE 95).

Superstition et fanatisme des protestants. — Le Diable de Luther. — Le fantôme de Zwingle. — Les pronostics de Melancthon. — Mathias Harlem. — Le tailleur de Leyde, *roi de Sion*. — Herman, Nicolas, Hacket, et autres visionnaires et fanatiques.

NOTE 12 (PAGE 104).

Visions des catholiques. — Sainte Thérèse. — Ses visions.

NOTE 13 (PAGE 116).

Mauvaise foi des fondateurs du Protestantisme. — Textes qui l'établissent. — Ravages que fit dès ce temps-là l'incrédulité. — Gruet. — Passages remarquables de Montaigne.

NOTE 14 (PAGE 177).

Extravagance des premières hérésies, indice sur l'état de la science dans ces temps-là.

NOTE 15 (PAGE 258).

Canons et autres documents qui montrent les divers moyens dont l'Eglise s'est servie pour alléger le sort des esclaves et abolir la servitude.

§ I^{er}. Canons ayant pour but d'adoucir le sort des esclaves.

§ II. Canons ayant pour but de défendre la liberté des affranchis et de protéger ceux qui étaient recommandés à l'Eglise.

§ III. Canons et autres documents relatifs au rachat des captifs.

§ IV. Canons relatifs à la défense des hommes libres.

§ V. Canons concernant les esclaves des juifs.

§ VI. Canons concernant l'affranchissement des esclaves de l'Eglise.

§ VII. Conduite de l'Eglise par rapport à l'esclavage moderne. — Lettres apostoliques de S. S. Grégoire XVI. — Traite des Noirs. — Doctrine, conduite et influence de l'Eglise par rapport à l'abolition de la traite et de l'esclavage dans les colonies. — Passage de Robertson.

NOTE 16 (PAGE 302).

Doctrine de Platon, d'Aristote, touchant l'infanticide. --
Leur doctrine sur les droits de la société.

NOTE 17 (PAGE 343).

Dégradation de la femme dans l'antiquité, spécialement à Rome.

FIN DE LA TABLE.



MAR 11 1890

DEC 28 1892

DUE NOV 12 48

